TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11 496 — JEUDI 14 JANVIER 1982



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Telex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Nouvelles libérations en Egypte

LIRE PAGE 5

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un mois d'état de guerre en Pologne

Voilà un mois que la chape de l'état de guerre s'est abattue sur la Pologne. Que des hommes et des femmes auxquels rien d'autre n'est reproché que d'avoir exercé une activité syndicale sont emprisonnés. Que la seconde armée du camp socialiste est invitée à remporter une victoire sur une bonne partie de son propre peuple. Qu'aux multiples difficultés de la vie quotidienne dans un pays à l'économie délabrée s'ajoutent les contraintes, souvent insupportables, de la loi martiale. Un mois qu'au-dessus d'une société évoluée le communisme a pris forme de junte.

Lorsqu'il a installé le 13 décembre son conseil militaire, le général Jaruzelski pouvait affirmer que la Pologne était au bord du gouffre. Mais y avait-il vraiment, comme il le prétendait, menace de guerre civile ? Rien ne confirme un tel diagnostic. Les militants les plus « extrémistes » de Solidarité n'appellaient nullement à la révolte armée. Ils ne mettaient même pas en cause les accords conclus pendant la guerre, notamment à Yalta, et qui obligeaient les Polonais à être « les amis » de l'U.R.S.S. Mais ces accords laissaient au peuple souverain le soin de désigner, par des élections libres, les hommes auxquels il entendait confier son destin. Réclamer enfin l'application de ces accords, est-ce faire preuve d'aventurisme ?

Que la solution Jaruzelski ne soit pas encore la pire de toutes celles que l'on peut envisager, c'est l'évidence. Mais à différentes étapes de son histoire la Pologne populaire a déjà eu « les moins mauvais » des dirigeants possibles.

Le général Jaruzelski est peut-être sincère lorsqu'il se dit résolu à créer les conditions de « l'entente nationale ». Peut-être sont-ils sincères, ceux de ses collaborateurs qui envisagent la renaissance d'un syndicat indépendant dans lequel se retrouveraient nombre de dirigeants de Solidarité.

Mais pour l'heure le pouvoir a mis en prison les partenaires sur lesquels il devrait s'appuyer, si du moins il tient à « l'entente nationale ». Sans doute peut-il chercher un concours du côté de l'Eglise catholique. Mais l'épiscopat se refuse à engager une négociation de fond aussi longtemps que l'état de siège n'est pas levé, que des contestataires sont incarcérés.

Le primat n'a certes pas prêché la résistance active ni prononcé la condamnation radicale que certains attendaient. Il n'a pas davantage demandé à ses ouailles de prêter le serment de loyauté que le pouvoir exige. Faites-le si à ce prix vous évitez le pire, et faites-le en sachant que cela n'a aucune importance puisqu'une déclaration obtenue sous la contrainte ne vaut rien : tel est le langage qu'a employé Mgr Glemp dans son sermon de l'Epiphanie.

Solidarité décapité, l'Eglise reste présentement le seul obstacle institutionnel à la normalisation, mais c'est un obstacle qui une fois encore empêche les communistes purs et durs de suivre leur chemin. On voit mal comment le pouvoir peut briser cette force-là, dans laquelle beaucoup de Polonais, croyants ou non, voient dans les circonstances dramatiques le dépositaire de la légitimité nationale. Le seul espoir du général Jaruzelski est non pas d'être honoré comme le sauveur, mais de n'être pas considéré par la hiérarchie catholique, une fois l'état de siège levé, comme moins légitime ou plus illégitime que ses prédécesseurs.

(Lire pages 3 et 4.)

LES ORIENTATIONS SOCIALES, SCIENTIFIQUES ET ÉCONOMIQUES

● ORDONNANCES

M. Mauroy attend de l'application des premiers textes la création de 50 000 à 100 000 emplois

Le conseil des ministres devait adopter, ce mercredi 13 janvier, l'ordonnance « relative à la durée du travail et aux congés payés », *dont les dispositions doivent bénéficier à environ quinze millions de salariés du secteur privé. Cette ordonnance abaisse la durée hebdomadaire du travail de quarante à trente-neuf heures, et généralise la cinquième semaine de congés payés.*

Une autre ordonnance, portant sur les contrats de solidarité, devait être également approuvée par le conseil des ministres de ce mercredi. Ces mesures prises devraient aboutir, selon le gouvernement, à la création rapide de cinquante mille à cent mille emplois.

Par rapport aux projets de texte initiaux (*le Monde* des 25, 30 et 31 décembre 1981), quelques modifications « *non fondamentales, mais non négligeables* », selon l'expression de M. Auroux, ont été apportées à l'ordonnance relative à la durée du travail, pour prendre en considération, à la fois, les avis des partenaires sociaux et du Conseil d'Etat.

Ainsi, il est dit que « *les accords collectifs d'entreprise ou d'établissement, prévus par la présente ordonnance, doivent, pour entrer en vigueur, ne pas avoir fait l'objet d'une opposition d'une ou des organisations syndicales non signataires, qui totalisent un nombre de voix supérieur à 50 % du nombre des électeurs inscrits aux dernières élections du comité d'entreprise, ou, s'il n'existe pas, des délégués du personnel* ».

Dans les précédentes « moutures », il était question de l'opposition « *d'au moins deux* » organisations syndicales, qui devaient représenter plus de 50 % des suffrages exprimés, et non des électeurs inscrits.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite page 38.)

● INDUSTRIE

Un effort exceptionnel va être consacré au développement de la filière électronique

M. Mitterrand ouvre, ce mercredi 13 janvier, à 15 heures, au Palais des congrès de la porte Maillot, les journées nationales du colloque sur la recherche et la technologie. Le président de la République devait insister sur l'importance que revêt, aux yeux du gouvernement, le développement des secteurs d'avenir.

Les pouvoirs publics élaborent actuellement une stratégie de développement de l'ensemble de la filière électronique, compte tenu de la nouvelle donne que représente la nationalisation des principaux groupes du secteur.

« *Nous devons faire en sorte que l'industrie électronique française soit en 1990 la troisième du monde.* » L'objectif n'est pas nouveau. Voilà près de quinze ans que de Plan-Calcul en Plan-Composant, de Plan-Electronique civile en Plan-Bureautique, les gouvernements successifs ont fait de l'électronique et de l'informatique un de leurs chevaux de bataille.

Bien avant le 10 mai, les socialistes étaient décidés — eux aussi — à « mettre le paquet » sur l'électronique. Mais la volonté politique est une chose. Définir dans le détail une politique de l'ensemble d'un secteur aussi complexe et aux multiples acteurs en est une autre.

Les travaux de la mission filière électronique et l'apprentissage « *sur le terrain* » des nouveaux venus aidant, les choses se sont peu à peu décantées, et quelques grands principes ont été définis.

Le premier part d'un constat. Il existe deux grands groupes de l'électronique en France, Thomson et C.G.E., qui sont à la fois concurrents et complémentaires. L'idée est donc de constituer, autour de ces deux groupes, deux ensembles au sein desquels graviteront des entreprises qui ont déjà des liens historiques ou techniques entre elles. On aurait donc, pour simplifier, un premier ensemble Matra-C.G.E. et un second, formé de Thomson-C.I.I.-Honeywell Bull et des activités électroniques de Saint-Gobain. Pas question de fusion ni même de liens financiers étroits. Il s'agira plutôt de mettre en œuvre à l'intérieur de ces deux nébuleuses des coopérations ponctuelles, de lancer des projets communs.

Second principe : la coopération internationale. Après celle de l'espace social européen, l'idée d'un espace industriel et technologique européen fait son chemin au sein du gouvernement. D'autant que chez nos voisins une certaine prise de conscience a lieu, face aux défis japonais et américain.

Troisième principe : il faut établir une meilleure liaison entre l'industrie et la recherche.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(Lire la suite page 40.)

La pause des prix

L'année 1981 se sera bien terminée pour ce qui est des prix. En décembre, l'indice du coût de la vie n'a augmenté que de 0,6 %, selon les calculs provisoires de l'INSEE. Il faut remonter à juin 1980 pour trouver un aussi bon résultat qui correspond — en rythme annuel — à une hausse de 7,4 %.

M. Delors a donc marqué un point dans sa bataille contre l'inflation. Mais les résultats de janvier comme ceux des mois suivants (l'INSEE prévoit une hausse mensuelle de 1 % et de 6,2 % au premier semestre) montreront dans quelques semaines que les pouvoirs publics vont devoir mener une bataille de longue haleine dont l'issue est incertaine.

Deux phénomènes ont joué favorablement en décembre. Des facteurs saisonniers tout d'abord : le dernier mois de l'année est presque toujours une période de pause (la hausse de 0,9 % de décembre 1980 s'expliquait, pour trois dixièmes de point, par un relèvement assez fort et exceptionnel à cette saison de l'essence et du gaz). D'autre part, le résultat de décembre a été favorisé par le blocage des prix des services décidé début octobre, blocage qui se transforme maintenant en accords de modération négociés entre professionnels et pouvoirs publics.

Au cours des mois à venir, de fortes tensions vont vraisemblablement s'exercer sur les prix des produits manufacturés, les industriels ayant besoin — M. Delors en est parfaitement conscient — de reconstituer leur marge pour améliorer des situations financières souvent mauvaises. D'autre part, les prix alimentaires vont continuer d'augmenter assez rapidement, ce qui est un phénomène nouveau après plusieurs années d'accalmie.

Le succès du gouvernement — et du ministre de l'économie et des finances — a été jusqu'à présent qu'aucun dérapage général des prix ne s'est produit. Cela est important, ne serait-ce que psychologiquement, même si l'on termine l'année sur une hausse de 14 %, encore trop forte si on la compare aux résultats obtenus dans ce domaine par les Etats-Unis (+ 9,2 %), la R.F.A. (+ 6,3 %), le Japon (+ 4 %).

Comment concilier le réalisme et l'utopie

par JEAN AUROUX (*)

Il n'y a pas d'ambiguïté possible quant à la conciliation du court terme et des réformes structurelles : le programme du président de la République sera appliqué selon un rythme et des modalités tenant compte de la situation économique.

A ceux que cette prudence irrite, on pourra opposer qu'en matière économique et sociale, les comportements des agents constituent le facteur décisif. Or, en la matière, la France est caractérisée par une multitude de doubles langages... dont les gouvernements précédents se sont fort bien accommodés.

— Double langage que celui de l'économie qui faisait du dégagement d'un profit accru par les entreprises le moteur de l'investissement. L'histoire récente a montré l'abusif simplisme de l'affirmation.

— Double langage du patronat qui demandait un chèque en blanc pour libéraliser le droit de licenciement — condition supposée de l'embauche, — alors que, dans le même temps, s'exerçait la répression antisyndicale.

— Double langage du syndicat parfois plus soucieux de protéger des intérêts matériels corporatistes que de rechercher une plus juste répartition des revenus salariaux.

— Double langage aussi d'une société acceptant l'inflation, incapable de briser les rentes de situation et faisant de la fraude fiscale un jeu national.

Le rôle des gouvernements précédents dans la perpétuation, voire l'accentuation de cette irresponsabilité généralisée est central. L'état syndical dans notre pays et sa relative faiblesse (voulue par l'ancien pouvoir) a introduit un élément pervers dans la gestion de notre société. Contraintes de prendre en compte dans leur stratégie l'ensemble des problèmes de la société, les organisations sont, en effet, modératrices. De même le patronat donne naissance à des mouvements multiples centrifuges remettant en cause l'exclusivité du C.N.P.F. et de la C.G.P.M.E.

Dans un tel contexte, où la multiplication d'interlocuteurs aux discours contradictoires l'emporte sur le rassemblement, un pouvoir démocrate se doit de négocier lentement et longuement afin de reconstituer des mécanismes de régulation socio-économiques équilibrés. Ce faisant, on s'expose à des décisions qui ne satisfont pleinement personne ! La gauche au pouvoir n'est pas la revanche et son manichéisme. Elle est l'exercice d'une responsabilité déterminée, ancrée dans le réalisme des difficultés.

(Lire la suite page 39.)

(*) Ministre du travail.

UN SEUL MONDE

Nous publions, aujourd'hui, pages 29 à 33, le onzième numéro du supplément trimestriel « Un seul monde » réalisé, en coopération avec les organisations du système de l'ONU, avec treize grands quotidiens du monde entier, auxquels vient de se joindre « le Soir ». Ce numéro est consacré au problème monétaire international.

AU JOUR LE JOUR

CIVIL

Quand un journaliste (en civil) a demandé au général Haig (en civil) pourquoi les Etats-Unis avaient, à l'égard des peuples opprimés par leurs armées, une sollicitude à aile variable, il s'est mis dans une sainte colère. Les alliés des Etats-Unis chez qui règne l'ordre militaire, a-t-il expliqué, étaient en proie au terrorisme : il fallait y rétablir la paix civile avant de rendre le pouvoir aux civils. En Turquie, cela s'est vu.

On le vérifiera un jour au Chili où, dès l'élimination, en 1973, du terroriste Allende — pris dans son palais, casqué et les armes à la main, — les militaires ont annoncé qu'ils ne prenaient le pouvoir que pour le rendre bientôt aux civils. Leur promesse tient toujours, foi de général.

BRUNO FRAPPAT.

DES LENDEMAINS POUR L'ARCHITECTURE

L'éternel retour

L'architecture est, si l'on peut dire, à l'honneur. On va construire. Une relance, dans ce domaine-clé de de l'économie française, est prévue, et de grands équipements, à Paris par exemple, sont annoncés.

M. Paul Guimard, conseiller du président, chargé de ces dossiers, M. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, M. Jack Lang, ministre de la culture, et M. Robert Lion, directeur du cabinet du premier ministre — et qui connaît bien le sujet puisqu'il était auparavant, et avec talent, délégué général de l'Union générale des H.L.M., — ils sont quatre à avoir présenté à M. Mitterrand les premiers grands projets du septennat : un nouvel Opéra, une cité de la musique, l'aménagement du sommet du quartier de la Défense et du parc de La Villette, le déménagement du ministère des finances, pour permettre l'extension du Louvre (*le Monde* du 12 janvier). Le sort de l'Institut du monde arabe, quant à lui, a été scellé, par le choix d'un nouvel architecte, M. Jean Nouvel, auquel on envisagerait de confier également le dessin de l'ambassade de France à Washington, après avoir arrêté un projet vieux de sept ans : une tête qui monte...

On conçoit aisément qu'en matière d'équipement le nouveau gouvernement veuille mettre rapidement, très rapidement, en chantier, les projets qui lui tiennent à cœur. Mais dans l'annonce même de ces projets, dans la manière dont les décisions et les choix semblent devoir être pris, beaucoup reconnaîtront la marque d'un vieux système français, une marque fatale, car, depuis des années, ce système n'a pas montré avec trop d'élégance ce qu'il pouvait donner à l'architecture française.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(Lire page 15.)

idées

LA « NORMALISATION » EN POLOGNE

Le sable et le sang

Il y a tout juste un mois, le 13 décembre 1981, l'état de guerre était proclamé en Pologne par le général Jaruzelski. Daniel Singer n'en reste pas moins convaincu que les grévistes de Gdansk ont ouvert une brèche à travers laquelle passeront un jour tous les travailleurs de l'Europe de l'Est. Jacques Ellul prêche pour des sanctions radicales contre les responsables du coup de force. Quant à Jean Bruhat, il redoute que le drame de la Pologne n'ait le même effet de division sur la gauche française d'aujourd'hui que celui de l'Espagne sur le Front populaire.

« L'ORDRE *règne à Varsovie... O laquais stupides, votre « ordre » est bâti sur le sable...* » Les paroles de Rosa Luxemburg, écrites à un autre moment tragique, s'appliquent à son pays natal et s'adressent à ses dirigeants bottés. Les grévistes de Gdansk n'ont pas seulement détruit à jamais le mythe du parti communiste porte-parole incarné de la classe ouvrière. Ils ont aussi montré que l'ordre néo-stalinien en Europe de l'Est repose sur le sable et sur l'injustice sociale. La tâche du général Jaruzelski est de prouver qu'il peut néanmoins être maintenu par des baïonnettes. Mais pour combien de temps ?

Notre rage devant la tragédie polonaise est à la mesure de nos espoirs déçus. (Je ne parle évidemment pas des hypocrites faisant l'éloge des syndicats en Pologne tout en les détestant chez eux... ou *vice versa).* Deux données nouvelles, intimement liées, nourrissaient cette espérance. Les événements de Pologne marquaient la rentrée spectaculaire des ouvriers sur la scène politique de l'Europe de l'Est. Ils esquissaient, par la même occasion, la possibilité d'une transformation, non pas sans heurts mais globalement pacifique des sociétés du bloc soviétique.

Solidarité à la rescousse du socialisme ? ricaneront certains. Même si l'épopée de Gdansk, avec les ouvriers présentants leurs intérêts comme « les intérêts révolutionnaires de la société dans son ensemble », sortait tout droit des pages de Marx, je ne veux point suggérer qu'elle était l'œuvre de révolutionnaires marxistes. Après trente-cinq ans d'identification mensongère du régime avec le socialisme, cela aurait tenu du miracle. Solidarité a donc fait du socialisme comme M. Jourdain faisait de la prose. Il est d'autant plus intéressant de constater que le syndicat était poussé dans cette direction à la fois par le cadre et les circonstances.

DANIEL SINGER (*)

Dans un pays où les moyens de production sont nationalisés et où, pour emprunter une boutade, personne n'envisage sérieusement de rendre les chantiers de Gdansk à la famille de Lénine, le problème de la gestion de la production par les producteurs eux-mêmes se pose rapidement au mouvement. En Pologne cette prise de conscience a été accélérée par la crise économique. L'autogestion s'est imposée comme thème non pas à partir de débats théoriques, mais sous le poids des réalités économiques. Par une ironie de l'histoire, au lendemain de sa victoire, il s'agissait d'imposer des restrictions au prolétariat polonais. Qui pouvait obliger les ouvriers vainqueurs à se serrer la ceinture sinon eux-mêmes, en devenant effectivement les maîtres de l'usine et de l'économie dans son ensemble (ou du moins en croyant le devenir ?)

La question de la « nomenklatura »

L'existence d'un conseil ouvrier authentique dans l'entreprise posait immédiatement la question de la *nomenklatura* et celle du pouvoir. Elle dessinait en même temps les contours d'un compromis vraiment historique entre Solidarité, représentant l'immense majorité des travailleurs polonais, et le POUP, symbolisant les impératifs catégoriques de l'histoire et de la géographie. L'autogestion fournissait même un cadre potentiel pour l'institutionnalisation de ce double pouvoir provisoire : le parti gardant sa position prépondérante à la Diète, son poids aurait été équilibré par une seconde Chambre, émanation des conseils ouvriers à l'échelle nationale. La révolution, autolimitée, ne pouvait être que rampante, la conquête des pouvoirs graduelle et, dans le meilleur des cas, la voie était très étroite.

Dire, cependant, comme osent le dire les propagandistes polonais en uniforme et leurs émules, que le compromis a été empêché par l'intransigeance de Solidarité dépasse les bornes. Le 4 novembre, lorsque Walesa rencontre Jaruzelski en présence de l'archevêque Glemp, le syndicat, peut-être naïvement, pense encore à un accord paritaire. Dans les jours suivants, la presse polonaise le détrompe. Il n'était jamais question de parité. Au puissant mouvement social on offre un strapontin, un siège sur sept dans un Front de réconciliation nationale, les six autres allant au POUP, à ses pantins et potiches. Le parti avait fait son choix. Menacé d'avoir à partager son pouvoir avec des travailleurs, il a préféré abdiquer (provisoirement ?) en faveur de sa branche militaire. Plutôt le sabre que des soviets !

La tâche ainsi confiée à Jaruzelski est énorme. Il doit briser la résistance ouvrière, non seulement détruire les accords de Gdansk, mais encore regagner tout le terrain conquis par le mouvement dans le sang en 1956, 1970 et 1976. Une fois le syndicat soumis, on peut lui octroyer certaines concessions, à condition d'avoir prouvé que dans ce système il n'y a pas de place pour un contre-pouvoir venant de la base, pour un mouvement ouvrier autonome. (Jaruzelski et ses porte-parole affirment que les circonstances sont maintenant plus propices à une « reconciliation nationale » ; ils dévoilent ainsi leur conception et du compromis et d'un syndicat « indépendant et autogéré ».) J'avais suggéré plus haut que, dans la crise polonaise, seuls les travailleurs eux-mêmes pouvaient s'imposer l'austérité. La junte doit maintenant prouver que les mitrailleuses peuvent accomplir la même fonction. Comble d'hypocrisie, l'autogestion sera conjuguée avec le commandement militaire.

Même avec les tanks, il n'est pas facile d'exorciser la mémoire collective. Historiquement, la junte est condamnée ; mais, avant que le verdict de l'histoire ne tombe, on peut perpétrer des dommages irréparables. Même en ce moment tragique, je reste convaincu que les grévistes de Gdansk ont ouvert une brèche à travers laquelle passeront, à plus ou moins longue échéance, tous les travailleurs de l'Europe de l'Est, y compris les prolétaires soviétiques, pour devenir à leur tour les acteurs de leur propre destin. Mais quand et avec quel degré de violence ? Parmi les crimes imputés aux putchistes polonais et à leurs commenditaires, le fait d'avoir écrasé le fragile espoir d'une transition pacifique ne sera pas le moindre. L'ordre défendu à la fois par Jaruzelski et par ses maîtres du Kremlin est bâti sur le sable. Leur système est condamné. Ils font tout en ce moment pour que sa chute finale s'accomplisse par le feu et dans le sang.

(*) Auteur de *The Road to Gdansk.*

Espagne 1936, Pologne 1982 ?

par JEAN BRUHAT (*)

TOUTE entente des forces de gauche en France est-elle condamnée à buter et finalement échouer sur les problèmes de politique extérieure ? Je songe d'abord à 1936. Le Front populaire triomphait. Si les communistes n'avaient pas cru devoir participer au gouvernement, ils le soutenaient, exerçant, selon la formule de Vaillant-Couturier, « le ministère des masses ». Tout semblait pour le mieux. Les travailleurs qui avaient occupé les usines savaient terminer la grève quand leurs revendications essentielles avaient été obtenues. La C.G.T. avait reconstitué son unité. En quelques jours, des réformes revendiquées pendant des années par les ouvriers étaient satisfaites.

Ce printemps était lourd d'une vaste espérance. Tout un peuple semblait *« aller au-devant de la vie »*. Mais voici que le 17 juillet 1936 débute la guerre civile espagnole. Dès le 8 août, Léon Blum défend la non-intervention sous la pression de quelques ministres radicaux et surtout de « la gouvernante anglaise ». En dépit des efforts d'un ministre comme Pierre Cot, malgré certaines aides clandestines, et le départ de quelques Français pour les Brigades internationales, le gouvernement républicain espagnol est, en fait, abandonné, alors que ses agresseurs sont soutenus par les puissances fascistes. Ce comportement est l'une des causes de la dislocation du Front populaire. Les communistes ne peuvent approuver l'attitude des gouvernements français.

Certes, l'effondrement du Front populaire a des causes internes mais il est incontestable que la crise espagnole contribue à l'expliquer. En la circonstance, la responsabilité première retombe sur le parti socialiste, même si, pour se justifier, il met en avant des arguments dont quelques uns méritent considération. En août 1939, la signature du traité germano-soviétique approfondit le fossé, et cette fois le parti communiste n'est pas innocent.

D'où un demi-siècle plus tard, une question angoissante. Les événements de Pologne vont-ils, comme ceux de l'Espagne en 1936, compromettre en 1982 l'union des forces populaires ?

Certes, ce qui se passe en Pologne nous oblige à réfléchir sur le fameux « socialisme réalisé ». C'est une autre question, fondamentale sans doute, mais qui, pour l'heure, échappe à notre propos. Que l'état de guerre soit supprimé en Pologne, que les libertés y soient rétablies, voire consolidées, et on pourra espérer que la Pologne ne jouera pas en 1982 le rôle de « diviseur » que l'Espagne a joué en 1936.

Il faut faire vite. On aperçoit déjà dans l'opinion de gauche (la droite ne m'intéresse pas) des lignes de fractures qui peuvent aller s'approfondissant et mettre sérieusement en cause « l'état de grâce », dû pour une large part, au consensus des forces populaires.

(*) Historien, membre du P.C.F.

La lâcheté

par JACQUES ELLUL

J'AI laissé passer du temps avant d'écrire quoi que ce soit sur la Pologne. Il était inutile d'ajouter une voix à tant d'autres. Maintenant l'affaire est close. Nous avons eu droit à tous les discours imaginables et contradictoires des politiques, à toutes les manifestations artistiques, chansons et Chopin, parfaitement dérisoires, à des défilés et des meetings exprimant des sentiments d'indignation et tout, mais qui n'ont pas de sens... Tout ce qui pouvait satisfaire notre conscience et nous donner bonne conscience a été fait. Mais rien qui puisse avoir un effet, rien qui aide effectivement les Polonais. Nous vivons en pleine autojustification. Car, quand il s'agit de passer à l'acte, il n'y a plus personne. Il ne faut pas se leurrer : il y a seulement trois sortes d'actions possibles ; si l'on excepte la guerre, impensable.

D'abord l'action clandestine pour aider *Solidarité* à se reconstituer dans l'ombre, mais cela ne peut être précisément que clandestin et, quoique me paraissant indispensable, ne peut pas aboutir à un renversement du régime (voir l'Espagne de Franco) d'autant plus que cela permet, d'une part, toutes les infiltrations d'éléments antisocialistes (donc en réalité contre *Solidarité* !), et, d'autre part, toutes les accusations des autorités communistes.

En second lieu une massive pression syndicale mondiale : si, on avait mobilisé vraiment le syndicalisme mondial contre la Pologne et l'U.R.S.S., cela aurait eu un impact terrible, mais seule la C.F.D.T. a du courage, seule elle a vraiment voulu passer à l'acte, et peut elle, ou bien pourra-t-elle, servir de détonateur à tout le reste ? La question est ouverte.

En troisième lieu les sanctions économiques. Il est évident qu'un blocus total de la Pologne et de l'U.R.S.S. aurait eu un effet considérable, de choc psychologique et d'effondrement économique. Il aurait fallu prévoir (ce qui l'a été à un moment) une seule exception : la distribution de vivres à la population polonaise sous contrôle international. Et, dans des conditions qui seront effectivement des *conditions de guerre*, il n'y avait rien d'exorbitant à proposer des vivres contre l'exigence de ce contrôle.

Mais aussitôt qu'il a été question de prendre des sanctions économiques, partout des pleurs et des arguments raisonnables ! *« Enfin, voyons, soyez sérieux ! »*. Supprimer la vente du blé à l'U.R.S.S., pour les États-Unis, mais vous n'y songez pas ! Et nos producteurs de blé, qu'est-ce qu'ils vont devenir ? D'ailleurs, comme il s'agit souvent de contrats passés par des particuliers, nous, États, n'avons pas à intervenir ! Supprimer les exportations françaises vers l'U.R.S.S., mais vous n'y songez pas ! Et la balance de notre commerce extérieur ! hein ! qu'est-ce que vous en faites ? Vous n'allez quand même pas exiger d'aggraver notre déficit ! Et en Allemagne ou en Angleterre, pareil, bien sûr. D'ailleurs, dans un beau geste, la C.G.T. proteste contre une telle sanction, non seulement parce que l'U.R.S.S. n'est pas coupable mais encore parce que la stupide mesure des sanctions économiques risque d'aggraver notre chômage. *« Allons, avant tout du travail pour les ouvriers »* (même argument, à l'époque, en faveur de Concorde...). Ce qui est admirable c'est qu'ici il n'y a plus de lutte des classes. La solidarité est acquise entre la C.G.T. les États-Unis et le patronat, sur le dos des Polonais et de Solidarité. D'ailleurs (et l'argument est massue) si l'on s'engageait dans cette voie folle, que faites-vous du mirifique contrat de gaz sibérien ? Plus de gaz, plus d'énergie. Affolement. Vous voyez bien, diraient les gens sérieux, que votre affaire de sanctions est une pure fantaisie.

J'ai appris à me méfier terriblement des gens sérieux. Ce que je vois dans ces arguments minables, c'est la peur, qu'il puisse y avoir une réaction méchante du gouvernement soviétique. C'est l'obsession de l'intérêt immédiat le plus médiocre. C'est aussi l'hypocrisie. Hypocrisie, car il ne faut pas oublier le bel argument « moral » : *« Si vous faites ça, vous risquez d'aggraver la situation en Pologne, vous risquez de déclencher l'invasion des Russes ! Vous vous rendez compte ! Il faut quand même mieux une police polonaise que l'armée russe, non ?*

L'absence de mémoire

Ce qui m'effraie chez les gens sérieux, c'est leur absence totale de mémoire et c'est qu'ils n'apprennent jamais rien. Le dernier argument ? Mais c'est purement et simplement Vichy : il vaut mieux que les juifs soient arrêtés par une bonne et honnête police française que par la gestapo. A multiplier dans toutes les occasions. Mais c'était aussi l'argument du Conseil œcuménique après la guerre : il ne faut surtout pas, en tant qu'Eglise, dénoncer ce qui se fait en U.R.S.S. car cela risquerait de porter du tort à nos chères Eglises russes ! D'où l'on était amené à critiquer le résistant Mgr Wyszynski et à porter très haut les collaborateurs Hromadka et Bereczki, qui aidaient vertueusement le régime communiste à s'installer en Hongrie et en Tchécoslovaquie.

Et finalement lâcheté. Là encore, comment ne pas rappeler que ces mêmes arguments avaient servi pour empêcher les sanctions contre le fascime dans sa guerre contre l'Ethiopie, en 1935. Nous voulons bien aider la Pologne, nous sommes de cœur avec elle, mais à condition que ça ne nous coûte rien et de ne prendre aucun risque. Et cela s'appelle lâcheté. Exactement comme en 1939 nous avons lâché la Pologne par lâcheté. Malgré un correspondant du *Monde* , s'il est bien vrai que le gouvernement français a déclaré la guerre lorsque Hitler a attaqué le « couloir de Dantzig », le peuple français, lui, n'a pas marché. Il était parfaitement d'accord avec le slogan du P.C.F. : *« Nous n'irons pas nous faire tuer pour Dantzig »*. « Vous vous rendez compte ! » Aller se faire tuer pour Dantzig ! S'il fallait être bête. Cela avait parfaitement démobilisé les Français. Et, finalement, si l'armée française a été vaincue, c'est que le peuple ne voulait pas se battre. Je suis actuellement assuré que la Pologne de Mitterrand, c'est et se sera la réplique, aujourd'hui et pour l'avenir, de l'Espagne de Blum. Les gens sérieux et réalistes n'ont pas encore compris qu'au jeu de la lâcheté et de l'hypocrisie, on ne gagne jamais, on perd toujours. Munich n'a pas empêché la guerre. Actuellement, lâcher Solidarité et le peuple polonais en ne prenant pas des sanctions radicales nous coûtera sans doute d'ici dix ans une mainmise progressive de l'U.R.S.S. sur l'Europe occidentale, pièce par pièce, morceau par morceau. Dont aucun, en détail, ne vaudra jamais le risque d'un conflit.

CORRESPONDANCE

Défense de Mgr Lustiger

M. Georges Lamizet, de Flayosc (83), nous écrit :

Place vient d'être faite (*le Monde* du 1er janvier) à des « répliques » à Mgr Lustiger. Qu'il me soit permis d'y répondre à ses détracteurs et de lui dire, avec ma reconnaissance, mon respect.

Pacifiste, je déplore qu'en France, dans la presse de gauche comme dans celle de droite, dans l'opposition comme au gouvernement, le pacifisme soit invariablement dénoncé. Et, alors que je ne suis pas chrétien, je sais gré au pasteur Martin Niemoeller, à Mgr Lustiger, d'avoir tenu dans *le Monde* le langage qu'au moins les chrétiens devraient tenir de nos jours.

On peut trouver dans ce qu'a dit l'archevêque de Paris une sorte d'écho de ce qu'un philosophe, Alain, disait il y a un demi-siècle, face à Mussolini, au pouvoir en Italie, et à Hitler, sur le point d'arriver au pouvoir en Allemagne :

« Comme nous savons résister aux tyrans de l'intérieur, nous résisterons aux tyrans de l'extérieur. Cette guerre est neuve ; nous en comprenons mal les ressorts. Ce n'est même pas quelque chose comme la guerre d'Espagne, qui coûta si cher à Napoléon. C'est une guerre de refus ; mais encore une guerre où la masse se dérobe, se fait insaisissable et muette, ce qui ne veut pas dire qu'elle reste inactive. La conspiration est permanente et secrète. Je prévois les emprisonnements, les déportations, les massacres d'otages, sans compter une grande misère et un dur travail pour tous. Et je comprends que la partie heureuse du peuple ait horreur de ces choses. Mais il s'agit de savoir si, tout compte fait, cette guerre civile contre l'étranger coûterait autant de vies et de richesses que la guerre d'hier et que la guerre de demain, si évidemment pire. »

A cette question posée par Alain a répondu l'exemple que les circonstances ont conduit les Polonais à donner d'une résistance non armée à la tyrannie, et un tel exemple ne devrait pas être perdu. C'est cette question que face à la « menace soviétique », et alors qu'à présent la « guerre de demain » serait une guerre nucléaire on se pose en Allemagne, en Hollande, en Angleterre. Ne pourrait-on sans honte aucune se la poser en France ?

— Plusieurs lecteurs nous signalent d'autre part, à la suite de la « réplique » de L.-Henri Leroy-Beaulieu dans le même numéro du Monde, *que Mgr Lustiger n'est pas né en Pologne mais à Paris.*

CHOPIN ET L'INSURRECTION POLONAISE

M. H. Fornet, de Paris-IIIe, nous écrit :

M. de Villefosse écrit (*le Monde* du 8 janvier) : « Fuyant cette servitude (il s'agit de l'insurrection de novembre 1830 à Varsovie) *deux hommes de génie s'exilèrent en France...* ». En réalité, Chopin quitta Varsovie trois semaines avant que n'éclate l'insurrection et il s'établit à Vienne. C'est par hasard qu'il resta, par la suite, à Paris, et il ne faisait pas partie de l'émigration polonaise, ainsi qu'en témoigne une lettre de Nicolas Chopin à son fils en date du 7 septembre 1884. Le père conseille au musicien de demander une prolongation de son passeport et précise : « *Comme tu es parti avant les troubles et que tu n'y as eu aucune part, tu me ferais plaisir de prendre des renseignements à ce sujet à l'ambassade. Je t'avoue que je ne désirerais pas que par négligence tu te trouvasses mis au nombre des réfugiés.* » (Extrait corresp. Chop. Sydow/Chainaye).

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.	273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	483 F	862 F	1 241 F	1 620 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	313 F	522 F	731 F	940 F
II. – SUISSE, TUNISIE	386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

…ATION » EN POLOGNE

Espagne 1936, Pologne 1982

…a lâcheté

Le Monde

étranger

ET SES RÉPERCUSSIONS

M. Rakowski espère que l'état de siège sera prochainement levé

M. Rakowski, vice-premier ministre polonais, a déclaré, le mardi 12 janvier, à la télévision, que « la levée de l'état de siège est une question de semaines si la stabilité se maintient ». *Il a précisé, toutefois, qu'un certain nombre de personnes arrêtées resteraient en détention. Un autre vice-premier ministre, M. Ozdowski, a dit, pour sa part, à des journalistes occidentaux, que les autorités polonaises espéraient mettre fin à la loi martiale d'ici le 1er février. On indique, d'autre part, que dans les circonstances actuelles, il n'est pas question d'autoriser à nouveau l'exercice du droit de grève.*

A Varsovie, le bureau politique du parti ouvrier unifié s'est réuni mardi. C'est la seconde fois depuis la proclamation de l'état de siège qu'il est fait état d'une telle réunion. Le communiqué est extrêmement laconique. Il indique seulement que la situation du pays a été examinée et qu'un appel a été lancé à tous les membres du parti pour qu'ils versent l'équivalent de leur cotisation mensuelle au profit des victimes des inondations. Cependant, M. Urbanski, président de la commission de contrôle du parti, a pour sa part, préconisé une purge des dirigeants convaincus d'avoir joué double jeu et des chefs d'entreprise discrédités.

Il a déclaré aux responsables provinciaux des organismes de contôle : il faudra « *rechercher une fomule optima pour les activités futures des syndicats, il faudra prendre toutes les mesures indispensbales pour que le nouveau mouvement syndical opte non seulement en paroles mais dans les faits pour le socialisme et élimine sans faiblesse tous les adversaires de notre système du sein de son ancienne direction* ». Il a dit encore qu'il fallait revenir à l'idée d'un front d'entente nationale, mais, a-t-il ajouté, « *il n'y a pas de place dans un tel front pour les avocats de l'anarchie et les conceptions anti-socialistes* ».

Quant aux « négociations » engagées entre l'Eglise et l'Etat au sujet du sort de M. Lech Walesa, elles paraissent interrompues. C'est du moins ce qu'affirme le Keston College une institution britannique spécialisée dans les questions religieuses en Europe de l'Est. Il indique : « *Nous pensons que cet échec dû à l'escalade du conflit entre l'Eglise polonaise et les autorités de la loi martiale après l'attaque de Mgr Glemp contre les demandes du régime concernant les engagements de loyauté.* »

Pourtant, M. Ozdowski, vice-premier ministre — et catholique — a qualifié d'excellente l'atmosphère de l'entretien du 9 janvier entre le général Jaruzelski et Mgr Glemp. Il a déclaré qu'il démissionnerait de son poste si l'Eglise lui demandait de le faire, mais qu'il ne pensait pas qu'il y ait des divergences fondamentales entre sa position et celle de l'épiscopat. « *Le pape, le primat et moi-même considérons la loi martiale comme quelque chose de pénible et nous souhaitons qu'elle prenne fin.* »

Pour le moment en tout cas, les condamnations de militants de Solidarité et l'annonce de nouvelles arrestations se poursuivent de même qu'une certaine forme de résistance. Le président de la section Solidarité des aciéries Huta Warszawa a été condamné lundi à dix-neuf mois de prison. En revanche, le tribunal de Varsovie a acquitté deux de ses adjoints accusés d'avoir organisé une grève illégale. Mardi, Radio-Varsovie a annoncé que onze militants de Solidarité avaient été arrêtés le 6 janvier à Radom pour avoir distribué des tracts. Le commandant de la milice de Radom a d'autre part affirmé que la proclamation de l'état de guerre n'a pas entraîné la « *défaite* » de l'ennemi mais seulement sa « *paralysie* ». Cet « *ennemi* », ajoute-t-il, essaie de « *créer de nouvelles structures* ». De son côté, l'organe du parti *Trybuna Ludu* a violemment mis en cause mardi le célèbre cinéaste polonais Andrezj Wajda, pour son soutien « *aux extrémistes* » de Solidarité.

Une grève de la faim dans un camp

Nous apprenons d'autre part que les détenus de Bialoleka, une prison proche de Varsovie, ont commencé la semaine dernière une grève de la faim. Ils se plaignent d'un durcissement des conditions de détention. La durée des promenades a été réduite et les contacts entre prisonniers des différentes cellules, interdits. Ces mesures auraient été prises parce que les autorités jugeaient que les soldats à qui étaient confiée la garde de la prison avaient des relations très cordiales avec les détenus, ce qui s'était manifesté notamment lors du réveillon du 1er janvier. Depuis lors, la garde a été confiée à la milice. Un certain nombre de prisonniers ont été transférés dans d'autres établissements. C'est le cas en particulier du professeur Geremek, le principal conseiller politique de M. Walesa qui a été emmené dans la nuit de samedi à dimanche à la prison de Lowicz à quatre-vingts kilomètres au sud-ouest de la capitale. Cette mesure l'isole d'autant plus que cette ville est située hors de la voïvodie de Varsovie et qu'il faut donc un permis spécial pour s'y rendre.

Les certitudes du général Dubicki

« Le but de l'opération du 13 décembre n'était pas tant d'écraser Solidarité que de préparer la Pologne à une guerre contre l'Occident... Il s'agissait surtout de transformer la Pologne en un couloir militarisé afin d'assurer le succès de l'Union soviétique dans une confrontation militaire avec l'Europe occidentale. » Telle est la thèse que le général Dubicki, ancien conseiller du général Jaruzelski au ministère de la défense, a défendue mardi 12 janvier, au cours d'une réunion à l'Institut français des relations internationales.

Ce général polonais, passé à l'Ouest en août 1981, s'était déjà fait connaître par des déclarations passablement sensationnelles faites au *Spiegel* (*le Monde* daté 27-28 décembre). Cette fois, il va plus loin en dénonçant plus directement la stratégie soviétique en Europe. Selon lui, celle-ci comporte deux variantes à propos de la Pologne : ou bien Moscou exercera un chantage sur les pays occidentaux pour les amener à prendre en charge l'économie polonaise (« *Si vous ne payez pas, l'état de guerre sera maintenu* »), ou bien l'on préparera une « *invasion de l'Europe occidentale visant à s'approprier ses ressources afin de faire sortir de la crise les économies des pays de l'Est* ».

A un contradicteur qui demande si ces ressources ne seront pas précisément détruites par une guerre, le général Dubicki répond que cette éventualité est peu probable : tout ce qu'il a entendu dire des positions des maréchaux soviétiques est que la guerre ne comportera pas de recours aux armes nucléaires : elle ne sera pas l'Apocalypse.

Bien sûr, des failles peuvent apparaître dans ce schéma. M. Mitterrand, notamment, porte actuellement un « *coup dur* » à cette stratégie, car « *c'est surtout sur lui que l'on comptait pour céder le premier aux pressions* ». Il faut, d'autre part, compter avec l'opposition unanime du peuple polonais, mais cette opposition, paradoxalement, n'affecte pas les principaux instruments du pouvoir, pas même l'armée, qui aurait été entièrement reprise en main. Ce n'était pas le cas il y a un peu plus d'un an ; ainsi, en septembre 1980, le pouvoir a dû céder devant « *trois mille soldats des services de la sécurité et même de la milice, qui ont fait savoir qu'ils retourneraient leurs armes contre leurs chefs s'ils recevaient l'ordre de tirer sur les ouvriers. (...) C'est surtout cela qui a conduit aux accords de Gdansk* ».

« Le petit pion... »

Mais les flèches principales sont réservées au général Jaruzelski, que le conférencier a bien connu pour avoir participé avec lui à la création de l'armée polonaise en U.R.S.S. en 1943. Or, dès cette époque, le futur dictateur de la Pologne était « *le petit pion sur lequel on misait* ». « *On* », c'est-à-dire les dirigeants soviétiques, qui avaient repéré son « *dévouement à l'U.R.S.S.* » et son goût pour l'« *intrigue* ». Aussi bien le général Jaruzelski accède aux grades les plus prestigieux de l'armée, « *alors qu'il n'a jamais commandé autre chose qu'un peloton d'infanterie* » à la tête du parti « *sans avoir jamais été secrétaire de cellule* ». C'est déjà lui qui aurait organisé, en coopération avec MM. Kania et Moczar, la chute de Gomulka. M. Gierek a été mis en selle parce qu'il était populaire à l'époque, puis M. Kania en tant que « porte-drapeau », mais le général Jaruzelski était « *le maître de fait* » de la Pologne depuis 1970, toujours selon le général Dubicki.

Ces affirmations tranchées n'ont pas emporté toutes les convictions, y compris parmi les autres émigrés polonais présents. Comme beaucoup d'autres militaires, le général Dubicki a peut-être tendance à confondre les plans d'état-major avancés pour toutes sortes de situation, et prévoyant les options les plus radicales, avec ceux des directions politiques, forcément plus prudentes. Peut-être aussi surestime-t-il la portée des calculs à long terme de la direction soviétique qui, après tout, pourraient se tromper sur le général Jaruzelski, comme sur bien d'autres. Il reste en tout cas à ce dernier à démontrer si oui ou non il n'existe « *rien de patriotique* » dans son attitude, comme l'affirme le général Dubicki.

MICHEL TATU.

La Pologne est un test DÉCLARE M. HAIG

De notre correspondant

Bruxelles. — Au lendemain du conseil des ministres de l'alliance atlantique consacré à la Pologne, M. Haig s'est livré, au cours d'une conférence de presse tenue le 12 janvier, à un violent réquisitoire contre l'U.R.S.S. et le général Jaruzelski, « *un militaire formé par les Soviétiques* ». La situation en Pologne, qui est « *un défi à la crédibilité occidentale* », appelle, a précisé le secrétaire d'Etat américain, une réaction de l'Ouest. « *La Pologne est un test,* a-t-il ajouté, *et l'histoire de l'Europe nous enseigne que la plus grande erreur face à des agresseurs puissamment armés est d'ignorer les violations d'accords internationaux et d'agir comme si de rien n'était.* »

Afin d'illustrer sa démonstration sur la responsabilité de Moscou dans la crise polonaise, le général Haig a cité trois exemples : les Soviétiques ont demandé dès le mois de mars l'application de la loi martiale ; le décret instaurant l'état de siège a été imprimé en septembre en U.R.S.S. ; le maréchal soviétique commandant en chef des forces du pacte de Varsovie se trouvait dans la capitale polonaise avant le coup de force de la junte militaire.

Face aux Soviétiques, dont « *le recours à la force est une source de grand danger à l'ère nucléaire* », le chef du département d'Etat a invité les alliés des Etats-Unis à apporter un soutien inconditionnel au peuple polonais, qui « *regarde maintenant vers l'Ouest* ». Selon M. Haig, la pression sur Moscou peut amener l'Union soviétique « *à modérer sa conduite* », compte tenu de l'intérêt qu'elle porte à la coopération économique avec l'Ouest. En ce qui concerne le président Reagan, a-t-il affirmé, il est prêt « *à aller plus loin si nécessaire* » pour venir en aide aux Polonais.

Tout au long de sa conférence de presse, le secrétaire d'Etat a pris la précaution de ménager les alliés européens des Etats-Unis. Interrogé sur la position du gouvernement français à l'égard du Nicaragua, il a répondu que « *la France n'est pas parmi les pays qui ne comprennent rien à la situation* » de ce pays. Il a toutefois jugé que l'attitude française avait pour conséquence d'être « *en contradiction avec les valeurs occidentales* ». « *Paris estime,* a expliqué M. Haig, *que ce n'est pas dans l'intérêt de l'Occident de laisser le Nicaragua sans autre choix que d'obtenir ses armes en Union soviétique et dans d'autres pays marxistes.* » « *Notre position,* a-t-il conclu, *est que le processus conduisant à l'instauration d'un régime totalitaire a tellement progressé qu'un Nicaragua armé constitue une menace contre les autres nations d'Amérique centrale.* » — M. S.

● *Une déclaration de M. Portillo.* — « *Si les Français vendent des armes aux uns, d'autres en vendront à la partie adverse* », a déclaré, mardi 12 janvier, à Mexico, le président de la République mexicaine, M. José Lopez Portillo, dans un commentaire critique sur la décision française de vendre des armes au Nicaragua. M. Lopez Portillo a ajouté : « *Aussi longtemps que toutes les nations du monde n'auront pas compris que la solution des conflits doit être une solution pacifique, quelqu'un vendra toujours des armes à quelqu'un, et quand ceux qui achètent sont des opposants, ils se battent forcément.* » (*A.F.P.*).

● *Les pourparlers soviéto-américains* sur les armements eurostratégiques ont repris, mardi 12 janvier à Genève, après une interruption de près d'un mois due aux fêtes de fin d'année. La rencontre, qui s'est déroulée à la mission américaine auprès des Etats-Unis, a duré un peu plus de deux heures. La prochaine aura lieu, vendredi, à la mission soviétique. — (*A.F.P.*)

APRÈS LA DÉCLARATION DU CONSEIL ATLANTIQUE

M. Tchervonenko dénonce l'« ingérence la plus grossière dans les affaires polonaises »

Les décisions du conseil atlantique ont certainement été au centre de la conversation de M. Mitterrand avec l'ambassadeur de l'U.R.S.S., M. Tchervonenko, son hôte à déjeuner mardi 12 janvier. En quittant l'Elysée, l'ambassadeur a déclaré :

« *Les décisions qui ont été prises à Bruxelles constituent l'ingérence la plus grossière dans les affaires polonaises. Elles vont à l'encontre de tous les principes des relations internationales universellement reconnues par les Nations unies et ne correspondent pas du tout aux accords d'Helsinki.* »

Refusant de « *juger* » la position de la France, M. Tchervonenko a ajouté que « *différentes réactions se sont exprimées en France au sujet des événements de Pologne qui sont une affaire intérieure polonaise* ». « *Le meilleur moyen d'aider le peuple polonais à sortir le plus rapidement de la crise, c'est de cesser toute ingérence dans ses affaires* », a-t-il dit.

M. Tchervonenko a qualifié d'« *inventions tout à fait artificielles* » les commentaires sur le rôle de Moscou dans les événements de Pologne. « *Nous avons avec la Pologne,* a-t-il dit, *des relations d'amitié et d'alliance et notre pays accorde à Varsovie une aide considérable par des crédits et des produits alimentaires. La situation telle qu'elle se dessine actuellement en Pologne conduit à sortir le pays de la crise. Moins l'on s'ingèrera dans les affaires intérieures polonaises et plus vite la situation se normalisera.* »

● *Le communiqué soviéto-polonais, publié à Moscou* à la suite de la visite de M. Czyrek, ministre polonais des affaires étrangères, est une sévère mise en garde tant aux Européens qu'aux Américains. Ce texte « *condamne résolument* » la déclaration de l'OTAN et affirme que l'hostilité à l'égard de la Pologne et de l'U.R.S.S. est « *particulièrement dangereuse* » dans la mesure où elle « *compromet les principes fondamentaux de la coopération européenne* ». D'autre part, la *Pravda* accuse les Etats-Unis d'avoir « *utilisé* » la session de l'OTAN pour « *tenter de saboter davantage tout ce qui a été obtenu de positif sur le continent européen grâce à la détente* ».



DIPLOMATIE

La visite de M. Tindemans à Paris

LA FRANCE INSISTE POUR UNE SOLUTION RAPIDE DU PROBLÈME BUDGÉTAIRE DES DIX.

L'entretien que M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a eu mardi 12 janvier avec son collègue belge, M. Tindemans, a essentiellement porté sur les questions communautaires, dont la discussion reprend à Bruxelles au cours d'une réunion spéciale du conseil des ministres de la Communauté jeudi 14 et vendredi 15 janvier. Le ministre belge, en tant que président du conseil pour le semestre en cours, fait actuellement une tournée des capitales de l'Europe des Dix.

Deux problèmes sont en suspens : le problème agro-budgétaire (y compris la contribution britannique), que le gouvernement français tient à résoudre le plus vite possible ; la relance de l'union politique selon une proposition germano-italienne. M. Cheysson a donné son accord pour qu'un groupe de travail l'étudie à fond.

Sur le plan bilatéral, les deux ministres ont parlé de la centrale nucléaire de Chooz, à la frontière franco-belge. M. Cheysson a indiqué à cette occasion que la France était disposée à envisager une coopération avec Bruxelles, souhaitée par le gouvernement belge, tant pour la construction que pour l'exploitation de cette centrale.

● *M. Cheysson, ministre des relations extérieures,* se rendra les 18 et 19 janvier en visite officielle dans la principauté de Monaco, a annoncé mardi 12 janvier le quai d'Orsay. M. Cheysson sera reçu par le prince Rainier.

Varsovie cherche toujours à conclure un accord sur la consolidation de sa dette privée

Francfort (*A.F.P.*). — La Pologne a confirmé son intérêt pour la signature de l'accord de rééchelonnement de sa dette conclu avec ses créanciers privés occidentaux le 4 décembre dernier, annonce un communiqué publié mardi à Francfort par la Dresdner Bank.

Le communiqué se réfère à la visite faite la veille à Varsovie par le président de la Dresdner Bank, M. Hans Friderichs, premier banquier occidental à se rendre en Pologne depuis la proclamation de l'état de siège dans ce pays. La délégation que dirigeait M. Friderichs a rencontré le ministre polonais des finances, M. Marian Krzak, et le président de la banque Handlowy du commerce extérieur polonais, M. Marian Minkiewicz.

Etant donné le rôle prépondérant que joue la Dresdner Bank dans les relations entre la Pologne et ses créanciers privés, il est clair que M. Friderichs a accompli sa démarche pour le compte de l'ensemble des banques occidentales, au nombre total de cinq cent une, qui ont prêté de l'argent à Varsovie (pour un montant total de plus de 16 milliards de dollars dont 2,4 milliards devaient être « consolidés » au titre de l'année 1981).

Pour sa part, précise le communiqué, M. Friderichs a rappelé à ses interlocuteurs de la banque du commerce extérieur polonais Handlowy que les banquiers occidentaux continuaient de faire du paiement des arrérages d'intérêts la condition de la signature de l'accord du 4 décembre.

Varsovie aurait réglé une cinquantaine de millions de dollars depuis le 13 décembre dernier sur les quelque 350 millions de dollars d'intérêts qu'elle devait verser à ses créanciers privés au titre du quatrième trimestre de 1981.

Les sanctions

Dans les milieux financiers ouest-allemands on note avec intérêt que les pourparlers de M. Friderichs à Varsovie ont eu lieu au moment même où les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique décidaient de suspendre à titre de sanction les négociations avec la Pologne sur le rééchelonnement des crédits octroyés directement à ce pays par les gouvernements occidentaux. Cette sanction sera de peu d'effet pratique dans l'immédiat, note-t-on de source bancaire ouest-allemande, puisque les négociations gouvernementales ne devaient pas redémarrer avant la signature de l'accord du 4 décembre. Elle ne fait donc, ajoute-t-on de même source, qu'« entériner le *statu quo* ».

Signalons qu'on démentait, dans les milieux bancaires autrichiens, qu'une réunion aurait lieu dès ce mercredi à Vienne, entre les créanciers de la Pologne, comme le bruit en a couru en Allemagne. Mais on n'écartait pas la possibilité d'une telle réunion dans les prochains jours.

UN APPEL EN FAVEUR DU PROFESSEUR HALINA SUWALA

M. Henri Mitterand, professeur à l'université de la Sorbonne nouvelle (Paris-III), signale que Mlle Halina Suwala, professeur de littérature française à l'Université de Varsovie, spécialiste de Zola et de Maupassant, collaboratrice du C.N.R.S. pour l'édition de la correspondance de Zola, a été arrêtée dans la nuit du 12 au 13 décembre et internée dans le camp de vacances de l'armée polonaise située à Drawsko.

Mlle Suwala n'est pas l'unique universitaire polonaise dans une telle situation, mais M. Mitterand estime qu'« *il est important de rompre, cas par cas, la chape du silence qui s'est abattue à Varsovie sur l'identité et le sort des personnes arrêtées* ». Et qu'il faut constituer de multiples groupes de défense pour que « *faiblisse la répression* ».

Il souhaite donc « *que tous les universitaires français spécialistes de la littérature française des dix-neuvième et vingtième siècles, et aussi tous les admirateurs du courant littéraire dont Mlle Suwala s'est fait une spécialité, veuillent bien donner leur nom et leur aide (1) pour obtenir sa libération, sans poursuites ni sanctions d'aucune sorte* ».

(1) M. H. Mitterand, 4, rue Cuif, 94410 Saint-Maurice. Tél. : 368-22-57.

● *Un journaliste britannique condamné.* — Un journaliste du *Sunday Mirror*, M. Greg Misskiw, trente-deux ans, a été condamné mardi 12 janvier par un tribunal de Varsovie à deux ans de prison avec sursis et une amende pour « irrégularités concernant son visa ». Le journaliste, dont l'amende a été fixée à une somme équivalant à 1 000 livres, devra également acquitter des frais de procès évalués à 250 livres. Il ne pourra quitter la Pologne avant une semaine pour permettre à l'accusation de faire éventuellement appel. M. Greg Miskiw avait été arrêté, le 18 décembre dernier, à son arrivée en Pologne. Un représentant de l'ambassade de Grande-Bretagne à Varsovie avait été admis à son procès. — (*A.F.P.*)

LA « NORMALISATION » EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS EN FRANCE

Le rappel à l'ordre adressé à M. Cheysson ne remet pas en cause les décisions atlantiques

Les déclarations de M. Beregovoy, mardi 12 janvier, à l'issue du conseil restreint consacré à la situation internationale, et spécialement à la Pologne, ont « usrpris » le quai d'Orsay dans la mesure o elles visent (ce qui a été confidentiellement mais clairement indiqué), M. Cheysson et elles semblent remettre en cause les engagements pris par la France ou Conseil atlantique de lundi. Les déclarations du secrétaire général de l'Elysée n'ont cependant fait l'objet d'aucune *mise au point.*

M. Beregovoy a déclaré : *« Le président de la République a rappelé ce qui a été la position de la France et a rappelé que la politique extérieure relève de sa responsabilité directe et qu'il lui appratient que la France parle d'une seule voix sur ces proproblèmes. »*

Ce rappel à l'ordre, a-t-on indiqué dans l'entourage du président de la République, a été provoqué à la fois par la polémique sur la Pologne qui oppose M. Poperen (numéro deux du P.S. et qui n'est pas membre du gouvernement) et M. Fiterman, ministrl des transports, mais aussi par des prises de position de M. Cheysson, ministre des relations extérieures, également sur la Palogne. M. Jobert, ministre du commerce extérieur, qui a préconisé la dénonciation de l'accord d'Helsinki et le boycottage de la conférence de Madrid, alors que le gouvernement entend les utiliser, serait également visé. M. Jobert s'en tient d'ailleurs désormais à beaucoup de idscrétion.

Deux passages des récentes déclarations de M. Cheysson sur le en vigueur en Europe de l'Est et sur l'aide à la Pologne sont en cause.

● Avant de déclarer, dimanche, devant « Le grand jury R.T.L.-*le Monde* » (*le Monde* du 12 janvier) que l'essentiel dans el conflit Est-Ouest est *« la lutte conrte le totalitarisme »* et qu'il faut ne *« démontrer »* la *« nature véritable »* et en *« démontrer »* les *« mécanismes »*, le ministre français avait fait adopter ll 4 janvier par l'Europe des Dix une déclaration dénonçant *« l'incapacité des systèmes totalitaires etls ceux de l'Europe de l'Est »*. Ce qui est reproché à M. Cheysson c'est moins la substance de ses propos que leur forme, jugée à l'Elysée inutilement provoquante pour les ministres communistes.

● Concernant la Pologne, M. Beregovoy a déclaré après le conseil interministériel : *« La France a déjà fait savoir ce qu'elle pensait des sanctions économiques* (à Bruxelles). *Elle a déclaré qu'elle continuerait sa coopération économique* (avec la Pologne) *tant que la situation n'aurait pas connu de modification. Regardez ce qui se passe à l'Est de l'Europe, et pour l'instant il n'y a pas de modification »*.

A la lettre, ces propos signifient que la France est hostile à toute sanctions contre la Pologne tant que la situation n'aura pas empiré, ce qui est contraire non seulement aux propos de M. Cheysson devant « Le grand jury » mais au communiqué du Conseil atlantique de Bruxelles auquel la France a souscrit (*le Monde* du 13 janvier). Ce communiqué annonce la suspension, 1) des *« crédits commerciaux futurs concernant d'autres marchandises que les produits alimentaires »*, 2) des négociations sur le rééchelonnement de la dette polonaise.

En fait, selon les meilleures sources, le gouvernement français ne revient nullement sur ces décisions, mais M. Beregovoy a employé un vocabulaire (que signifie les mots *« sanctions »* et *« coopération »* ?) qui peut prêter à confusion. Concrètement, les décisions du Conseil atlantique auxquelles la France se tient, signifient que dans les circonstances actuelles 1) aucun nouveau contrat commercial (autre qu'alimentaire) ne sera conclu avec la Pologne, mais les contrats passés seront exécutés ; 2) les alliés atlantiques ne négocieront pas avec Varsovie le rééchelonnement de la dette polonaise, mais cela ne les empêchera pas d'en discuter entre eux.

MAURICE DELARUE.

● *M. Pierre Bérégovoy*, secrétaire général de l'Elysée, a précisé, mardi 12 janvier, que la situation internationale, *« seule question à l'ordre du jour »* du conseil restreint réuni le même jour à l'Elysée, avait été examiné *« en relation avec les conversations qui ont eu lieu lundi, à Bruxelles, à l'OTAN ; à Washington, la semaine dernière, entre le ministre de la défense, M. Charles Hernu, et les responsables américains et à la veille de la visite que doit faire à Paris le chancelier Schmidt »*.

« Le président de la République suit au jour le jour l'évolution de la situation en Pologne, a indiqué M. Bérégovoy avant d'ajouter, faisant allusion aux déjeuners du chef de l'Etat avec les ambassadeurs de République fédérale d'Allemagne, d'U.R.S.S. et des Etats-Unis : *« Il en parle avec ses interlocuteurs, ce qui lui permet de rappeler la position de la France au regard du respect des droits de l'homme, de la nécessaire défense des libertés syndicales qui avaient été conquises, et en tenant compte de la réalité du monde telle qu'elle est aujourd'hui »*.

Près de cinq mille militants de la C.G.T. auraient déjà exprimé leur désaccord avec les positions du bureau confédéral

A l'appel de six organisations de la C.G.T. (1) et de plusieurs dizaines de sections, deux mille personnes — dont une majorité de jeunes — ont manifesté, mardi soir 12 janvier, à la Bourse du travail à Paris, leur *« solidarité aux côtés des travailleurs polonais et de Solidarnosc »*, dont deux représentants en France MM. Kowalewski et Wolovski, ont été vivement acclamés.

Au cours de ce meeting, où l'on a remarqué la présence de quatre membres de la commission exécutive de la C.G.T. (Mmes Parent et Caudron et MM. Feuilly et Germon — membres du parti socialiste, — M. Raymond Charpiot, secrétaire général de la fédération des officiers de la marine marchande, a notamment dénoncé *« l apeur hideuse, le viol des consciences imposés à des millions d'hommes et de femmes en Pologne »*. *« Nous metions en parallèle*, a-t-il ajouté, *l'attitude courageuse de la C.G.T. »*, lors des événements de Prague, *« et ses dérobades successives »*, depuis l'éclatement de la crise polonaise.

De son côté, M. Kowalewski, affirmant que *« la classe ouvrière polonaise a répondu à tous les coups par une résistance passive »*, a lancé un appel aux syndicalistes français : *« Faites tout votre possible*, a-t-il déclaré, *pour réaliser l'unité syndicale et politique des travailleurs français, dans leur action de solidarité avec Solidarnosc et tout le peuple polonais. »*

D'autre part, un représentant du syndicat des correcteurs a indiqué que la pétition de la *« Coordination syndicale C.G.T. pour Solidarité »* avait recueilli, à ce jour, quatre mille neuf cent trente-huit signatures et que six fédérations, vingt-six syndicats nationaux, vingt-cinq syndicats régionaux et départementaux, sept unions locales et quatre-vingt-six sections ou syndicats de base de la C.G.T. avaient manifesté *« leur désaccord »* avec les prises de position du bureau confédéral sur la crise polonaise et avaient exigé *« la levée de l'état de guerre et le retour aux libertés syndicales et démocratiques »*.

Enfin, sous les acclamations d'un public enthousiaste, qui a scandé à plusieurs reprises *« Travailleurs polonais, vivez ! »*, un chèque d'un montant de 45 500 F a été remis aux représentants en France de Solidarité.

(1) Fédération des capitaines et officiers de la marine marchande, syndicat des correcteurs de Paris et de la région parisienne, syndicat du ministère de l'industrie, syndicat de l'INSEE, syndicat de l'ONIC (Office des céréales) et syndicat de quartz et silice.

● *Les événements de Pologne provoquent des remous dans un syndicat d'étudiants en France.* — Des adhérents de l'UNEF ex-renouveau (syndicat dirigé par des militants du parti communiste) ont décidé de créer au sein de ce syndicat une tendance d'expression publique Solidarité, indépendance, démocratie, unité. Ces étudiants, parmi lesquels M. Paul Robel, ancien responsable national de l'UNEF, constatent que *« refuser de condamner clairement l'état de siège en Pologne, refuser de mener bataille pour la libération des syndicalistes internés... c'est bien confirmer ce que nous avons dénoncé, l'alignement de l'UNEF sur le P.C.F. »*.

Cette tendance, où se retrouvent beaucoup de militants communistes critiques, proches de M. Henri Fiszbin, afirme regrouper, après une semaine d'existence, environ cinquante adhérents pour les universités de Paris, Lyon, Bordeaux et Grenoble.

D'autre part, des adhérents de ce syndicat membre du parti socialiste ont participé au meeting organisé mardi soir 12 janvier à la Bourse du travail à Paris par la coordination C.G.T.. Ces socialistes reprochent à la direction de l'UNEF de ne pas *« condamner clairement la suppression des liberté en Poolgne et notamment l'interdiction du syndicat étudiant N.Z.S. »*.

APRÈS LA MISE AU POINT DE L'ÉLYSÉE

Communistes et socialistes désirent limiter la querelle entre MM. Fiterman et Poperen

Le bureau exécutif du parti socialiste, qui se réunit mercredi soir 13 janvier, devrait débattre du différend qui oppose MM. Jean Poperen et Charles Fiterman. Le numéro deux du P.S. a estimé, mardi, qu'en soupçonnant le P.C.F. de connivence avec la stratégie extérieure de l'U.R.S.S., il avait « émis des hypothèses ». *Il a, toutefois, considéré qu'un débat sur ce point devra avoir lieu. A l'inverse, M. Louis Mermaz avait affirmé dans nos colonnes l'*« indépendance » *du P.C.F. à l'égard* « de la politique extérieure de l'U.R.S.S. ». *De son côté, M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du P.S. et animateur du CERES, a considéré que ces questions* « doivent être posées avec le souci de favoriser des évolutions positives aussi bien en France qu'à l'est de l'Europe ».

Si le débat semble s'amorcer au sein du P.S., la volonté de son premier secrétaire est d'obtenir qu'il ne prenne aucun nouveau développement. A l'Elysée, on considère que le débat a été tranché, mardi, à l'issue d'un conseil interministériel restreint, par les propos de M. Bérégovoy, affirmant que le différend entre MM. Poperen et Fiterman « n'est en aucune façon l'affaire du gouvernement ». L'Humanité *publiée mercredi rend compte brièvement des interventions de MM. Bérégovoy et Mermaz. Pour sa part, M. Lajoinie déclarait mardi soir, à l'Assemblée nationale, que* « l'affaire lui paraissait réglée ». *M. Mermaz ayant, selon le président du groupe communiste,* « constaté une évidence ».

Qui croire de M. Jean Poperen, qui soupçonne le P.C.F. de se fier par avance à un destin voulu par l'U.R.S.S., ou de M. Louis Mermaz, qui *« crédite »* le même P.C.F. d'un *« postulat »* : son *« indépendance par rapport à la politique étrangère soviétique »* ? Pendant les six premiers mois du pouvoir socialiste, ce sont plutôt les ministres socialistes qui avaient paru avoir quelques difficultés à accorder leurs violons, conduisant le chef de l'Etat à les rappeler à plus de prudence, et à leur enjoindre de ne rien annoncer qui n'eût été dûment décidé par le conseil des ministres.

Cette fois, ce sont les « généraux » du P.S. qui alimentent un débat susceptible, s'il n'avait été maîtrisé, de mettre la coalition gouvernementale en difficulté.

A priori, rien n'est moins surprenant qu'un épisode conflictuel entre communistes et socialistes. *Ne se sont-ils pas livrés, jusqu'à* l'élection présidentielle, à une formidable partie de « bras de fer » ? Or, depuis le début de l'année, et pour une courte période, les deux partis sont de nouveau entrés, après six mois d'« état de grâce », dans une période préélectorale : aux élections législatives partielles (les 17 et 24 janvier) succéderont les élections cantonales (les 14 et 21 mars). Et M. Louis Mermaz évoque dans nos colonnes (*le Monde* du 13 janvier) le nécessaire *« débat à bras-le-corps »* qui doit se poursuivre entre P.C.F. et P.S. A cet égard, les événements de Pologne n'ont pas seulement fourni l'occasion d'un tel débat : ils ont rappelé l'existence d'un désaccord profond au sein de la gauche sur la nature des pays de l'Est et l'attitude à l'égard de l'U.R.S.S.

Il reste qu'il y a, entre la période d'avant le 10 mai et aujourd'hui, une différence de taille : la victoire de M. Mitterrand a imposé au P.C.F. une union qui s'est concrétisée dans la composition du second gouvernement de M. Mauroy. Celle-ci peut-elle s'accommoder, comme le croit M. Poperen, d'un débat sur les relations entre le P.S., le P.C. et l'U.R.S.S. ? Pour le numéro deux du P.S., une telle discussion devra *« fatalement »* avoir lieu *« dans six mois ou dans un an »*. En fixant ainsi un terme plus lointain, M. Poperen se justifie sans doute sur le fond, mais il concède que le moment a été mal choisi. Le député du Rhône ne s'attendait sans doute pas à la vivacité de la réaction des communistes.

Ces derniers, en s'exprimant par la voix de M. Fiterman, ont clairement signifié aux socialistes que dans l'hypothèse d'un conflit — considéré par eux comme sérieux — ils n'hésiteraient pas à le porter au niveau de la coalition gouvernementale.

Certains socialistes peuvent considérer que le ministre des transports, jouant le jeu de la cohésion de l'union — au point d'avoir accompagné M. Mauroy dans sa tournée électorale, — avait besoin, *vis-à-vis de son propre* parti, de se démarquer du P.S.

Mais la rapidité de la réaction élyséenne témoigne que la première interprétation a prévalu.

M. Mitterrand a, en effet, signifié à M. Fiterman que les membres du gouvernement doivent se tenir à l'écart de toute polémique entre les partis. Tel est le sens des propos de M. Bérégovoy, qui a souligné mardi que le différend entre MM. Poperen et Fiterman n'est *« en aucune façon »* l'affaire du gouvernement : il ne concerne donc que le P.C. et le P.S. *« Les ministres ne sont pas les représentants des partis »*, a ajouté le secrétaire général de l'Elysée.

Des difficultés à trois niveaux

Ce différend, pour inopportun qu'il puisse paraître, jette une lumière crue sur les difficultés que le nouveau pouvoir doit constamment maîtriser à trois niveaux : celui de la cohésion de la coalition gouvernementale ; celui des rapports entre les deux principaux partis qui la composent ; celui enfin du parti socialiste lui-même.

Le président de la République privilégie sans conteste la solidarité gouvernementale. Les membres du gouvernement doivent veiller à l'union des forces qu'ils représentent, avait-il dit en substance le 4 janvier dernier, lors de la présentation des vœux du gouvernement. Si M. Fiterman a été prié de respecter cette consigne, cela n'a pas été sans contrepartie ni considération tactique. La contrepartie réside dans *la critique adressée* à M. Claude Cheysson, coupable aux yeux du chef de l'Etat de parler trop brutalement (trop sincèrement ?) du *« totalitarisme »* soviétique. Un tel message est bien sûr d'abord destiné à l'U.R.S.S. Mais il est aussi susceptible d'apaiser, ou de ménager, le P.C. et son électorat. La tactique consiste à associer M. Fiterman à un conseil extraordinaire restreint consacré à la Pologne : on ne saurait mieux réduire la marge de manœuvre du chef de file des membres communistes du gouvernement, ni mieux concrétiser, sur un sujet sensible, la solidarité gouvernementale.

Celle-ci s'accommode, selon les termes du communiqué commun du 8 janvier, de *« divergences »* et de *« différences »* entre le P.C. et le P.S. A condition, a ajouté le P.C.F. par la voix de M. Lajoinie (*le Monde* du 12 janvier), que cela reste à l'intérieur de certaines *« limites »*. Au reste, les quatre membres communistes du gouvernement avaient eu plusieurs occasions de préciser aux *socialistes ce* ~~limites~~ *(notamment* lors d'un déjeuner à Matignon le 20 décembre) ; elles concernent le débat sur les pays de l'Est.

L'attitude des P.C. italien et espagnol montre bien l'ampleur que peut prendre un tel débat à la lumière des événements de Pologne : car il s'agit non seulement de l'échec économique d'un système, mais aussi du problème idéologique que pose l'effacement du parti en tant que force politique dominante et autonome.

Dans ces conditions, les communistes, et notamment ceux d'entre eux qui sont le plus impliqués dans l'expérience de gauche ouverte le 10 mai, peuvent être fondés à attendre de leurs partenaires qu'ils respectent les « lenteurs de l'histoire ».

Telle n'est pas l'opinion d'hommes tels que M. Jean Poperen, qui sont d'avis que le P.S. doit exploiter sans tarder les difficultés de son partenaire. Tandis qu'un autre membre du secrétariat national M. Didier Motchane, invite le numéro deux du P.S. à *« veiller à éviter des propos qui favoriseraient la dissociation de l'union de la gauche, base de l'union populaire et condition nécessaire de toute nouvelle avancée démocratique »*.

On peut d'ailleurs raisonnablement penser que M. Motchane s'adresse ainsi non seulement à M. Jean Poperen, mais aussi à M. Pierre Joxe : le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale ne favorise-t-il pas les contestataires de la C.G.T. ?

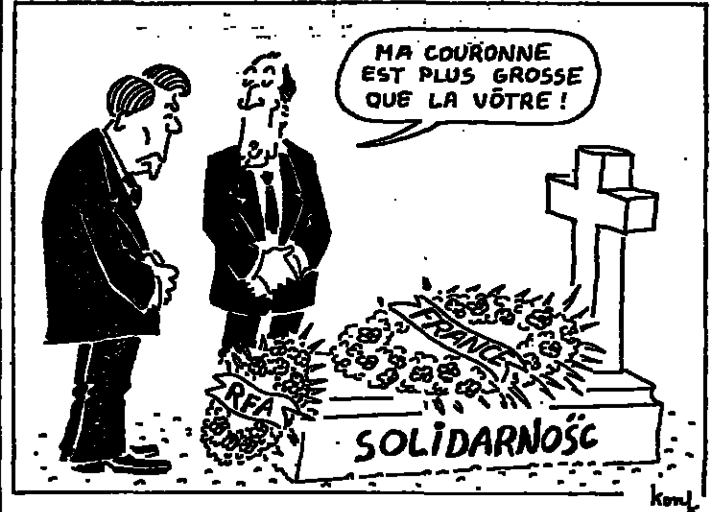
MM. Poperen et Joxe sont pourtant, l'un et l'autre, parmi les plus unitaires : mais le différend entre MM. Poperen et Fiterman a peut-être fait resurgir un clivage ancien au sein du P.S. Pour les uns, le CERES, notamment (dont M. Motchane est l'un des animateurs), il faut agir dans une perspective à long terme, celle d'un ancrage des communistes au gouvernement. Pour le CERES, en effet, il faut conduire le P.C.F. à passer d'une union « imposée » à une union « consentie », cette dernière étant le meilleur gage de réussite de l'expérience gouvernementale. Dans ces conditions, mieux vaut favoriser, au sein du P.C.F., la tendance qui fait de la réussite de cette expérience la condition du redressement du mouvement communiste. Agir autrement, c'est-à-dire en cherchant, comme MM. Poperen et Joxe, à aiguiser les contradictions internes du P.C., serait favoriser ceux qui jouent le repli sur l'appareil *communiste*.

D'autres, et ils sont sans doute majoritaires au P.S., considèrent que les socialistes doivent saisir chaque occasion de creuser davantage l'écart qui les sépare du P.C.F. ; ils pensent ainsi assurer durablement la prééminence socialiste dans la gauche et au pouvoir.

Ainsi, le P.S. continue-t-il d'offrir au chef de l'Etat de multiples leviers, à charge pour lui, comme il l'a toujours fait, de jouer des uns et des autres pour les conduire *in fine* dans une même direction : la pérennité du pouvoir socialiste.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● PRECISION. — Le nombre des participants à la soirée d'étude sur la Pologne, organisée par Rencontres communistes, et dont il était rendu compte dans *le Monde* du 13 janvier, était non pas d' *« une centaine »*, mais de *« quelques centaines »*.



(Dessin de KONK.)

Tout en trouvant insuffisantes les explications du général Jaruzelski

M. Willy Brandt critique vivement les réactions françaises

De notre correspondant

Bonn. — Le président du S.P.D., M. Willy Brandt, a fait savoir, mardi 12 janvier, qu'il avait reçu, il y a quelques jours déjà, une lettre du général Jaruzelski. Dans ce message, le chef du conseil militaire de Varsovie demande que l'on fasse preuve de « compréhension » à l'égard de la situation présente en Pologne, et indique qu'il s'adresse à l'ancien chancelier parce que celui-ci a joué autrefois un rôle décisif dans la normalisation des rapports germano-polonais. Ce choix cause néanmoins un peu de surprise dans les milieux politiques : pourquoi le général Jaruzelski a-t-il jugé bon d'écrire au président du parti social-démocrate plutôt qu'au chef du gouvernement de Bonn ?

L'explication est sans doute que *les dirigeants polonais attendent de* M. Brandt une réaction un peu plus accommodante que de M. Schmidt. Mais, au fur et à mesure que l' « état de guerre » se prolonge en Pologne, même le président du S.P.D., particulièrement soucieux pourtant de ne pas ruiner la politique de détente entre l'Est et l'Ouest, est amené à durcir son attitude.

Certes, M. Brandt, devant le comité directeur de son parti, vient à nouveau de vanter la *« modération »* du *gouvernement de Bonn*, d'exprimer son scepticisme à l'égard de sanctions contre la Pologne et l'Union soviétique, et de condamner la décision prise par les membres de l'OTAN de suspendre les négociations sur le remboursement de la dette polonaise. Mais la réponse que le président du S.P.D. se propose d'envoyer à Varsovie n'a cependant pas beaucoup de chances de satisfaire le général Jaruzelski. Celui-ci a *répété*, dans sa lettre, que les restrictions actuellement imposées aux droits de l'homme en Pologne sont *seulement « provisoires »*, et qu'il recherche une *« base sociale très large »* pour sa propre politique. Selon M. Brandt, les quelques assouplissements apportés jusqu'ici à l'« état de guerre » ne suffisent pas, et il entend le dire clairement.

En même temps, le président du S.P.D. s'en est pris très vivement *mardi à l'attitude française.* Celle-ci lui paraît inspirée essentiellement par des considérations de politique intérieure. A l'en croire, *« les pays qui ont de grands partis communistes »* s'emploient surtout à exploiter l'affaire polonaise contre les communistes de leur propre pays. *« Cela ne signifie pas*, a-t-il poursuivi, *que l'on aide ainsi la Pologne. »* A ses yeux donc, la presse française est à la recherche d'un bouc émissaire et profite de l'occasion pour *« asséner un coup de masse »* sur la tête des Allemands.

JEAN WETZ.

« Le Monde » du 9 janvier (page 7), a reproduit un appel dénonçant l'intervention soviétique en Afghanistan à l'occasion de l'anniversaire de cette invasion. La L.C.R. condamne l'intervention des troupes du Kremlin à Kaboul et l'occupation militaire de l'U.R.S.S. en Afghanistan, mais elle ne s'est pas associée à cet appel en raison des termes qu'il contenait. C'est donc par erreur que sa signature figure au bas de ce texte. Par contre, la L.C.R. sera présente à la manifestation du 16 janvier à Paris, pour exprimer sa solidarité avec la lutte des peuples de l'Afghanistan, pour le retrait des troupes du Kremlin, pour la libération nationale et sociale de l'Afghanistan.

M. MITTERRAND A REÇU UNE LETTRE DU GÉNÉRAL JARUZELSKI

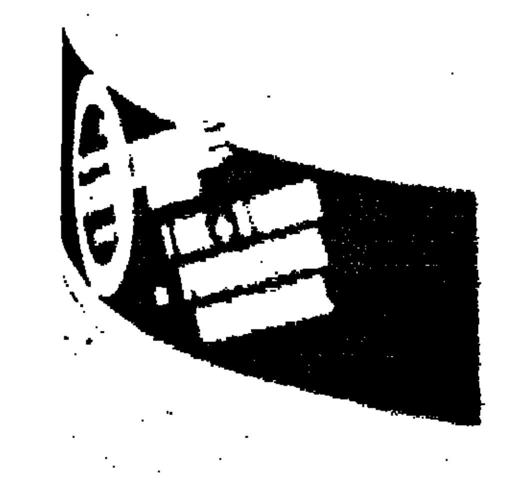
M. François Mitterrand a assisté assez longuement — pendant une heure et demie environ — à la réception offerte, mardi soir 12 janvier, à l'hôtel de Lassay, par le président de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, à l'occasion du Nouvel An.

Au cours de ses conversations avec les très nombreux invités, le président de la République a notamment indiqué qu'il n'a pas l'intention, au terme de son septennat, de siéger au Conseil constitutionnel.

Evoquant la situation en Pologne, M. Mitterrand a souligné, à propos de la décision du P.C.F. de publier dans *l'Humanité* la lettre adressée à M. Georges Marchais par le général Jaruzelski, qu'il avait, lui aussi, reçu une missive du premier secrétaire du comité central du POUP (Parti ouvrier unifié polonais), mais qu'il ne la rendrait pas publique.

M. Pierre Mauroy a eu, de son côté, un long aparté avec M. Georges Marchais en présence de MM. Jack Ralite, ministre de la santé, et Guy Hermier, député communiste des Bouches-du-Rhône.

Parmi les parlementaires de l'opposition qui avaient répondu à l'invitation du président de l'Assemblée nationale figuraient notamment MM. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., et Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F.







EN FRANCE

...désirent limiter la querelle ...an et Poperen



EUROPE

Danemark

M. JOERGENSEN REPRÉSENTE DES PROJETS QUI AVAIENT PROVOQUÉ LA CRISE EN AUTOMNE

(De notre correspondante.)

Copenhague. — Le Parlement unicaméral élu le 8 décembre a tenu, mardi 12 janvier, sa première séance officielle. M. Anker Joergensen, premier ministre reconduit le 31 décembre (*le Monde* du 1er janvier) à la tête d'un cabinet minoritaire social-démocrate identique à peu de choses près au précédent, a prononcé pour cette rentrée un discours qui ne différait guère de son programme d'octobre. Il a insisté particulièrement sur la lutte contre le chômage des jeunes et a réaffirmé son intention de présenter un projet de loi contraignant les caisses de retraite et d'assurances à investir dans l'agriculture et le bâtiment (l'industrie cette fois n'est pas mentionnée). Or, c'est ce plan qui, en novembre, avait provoqué la crise et les élections anticipées.

Les adversaires de M. Joergensen qui n'ont pas, non plus, modifié leurs positions, ont justifié l'allocution du premier ministre de « *discours suicide* ». Le tout est de savoir de quel répit le nouveau gouvernement pourra disposer. M. Joergensen a déjà fait savoir que si, dans un proche avenir, il était mis en minorité, il ne procéderait pas à une nouvelle dissolution de la Chambre mais démissionnerait pour passer la main à un autre formateur. — C. O.

Grande-Bretagne

A l'élection partielle de Glasgow

M. ROY JENKINS SERA LE CANDIDAT DE L'ALLIANCE SOCIAL-DÉMOCRATE ET LIBÉRALE.

(De notre correspondant.)

Londres. — M. Roy Jenkins sera, dans quelques semaines, le candidat de l'alliance entre les sociaux-démocrates et les libéraux dans la circonscription de Glasgow-Hillhead, dont le siège a été laissé vacant par la mort d'un député conservateur. L'ancien chancelier de l'Echiquier, ancien président de la commission des Communautés européennes à Bruxelles, et l'un des quatre fondateurs du S.D.P., a finalement accepté, après quelques hésitations, de tenter une nouvelle fois de retrouver un siège aux Communes.

L'enjeu est double. Après une série de victoires remportées dans les élections partielles, l'alliance doit faire la preuve qu'elle a toujours le vent en poupe, que son succès n'est pas un feu de paille mais un facteur fondamentalement nouveau dans la politique britannique.

D'autre part, M. Jenkins joue son avenir politique. Après avoir frôlé la victoire à Warrington, en juillet 1981, il se doit de redevenir député s'il veut avoir une chance d'être désigné en février prochain comme le leader du parti social-démocrate. — D.V.

● PRECISION. — M. Jaume Bartumeu Cassany, secrétaire général du parti démocratique andorran, nous écrit : « *Dans le* Monde *daté 10-11 janvier, on a attribué à des « jeunes conseillers » influencés par le parti démocratique andorran » les huit bulletins nuls déposés dans l'urne du conseil général, lors de l'élection du chef de l'exécutif. C'est plutôt du côté de l'ancienne majorité du conseil général, devenue, depuis le scrutin du 9 décembre dernier, la nouvelle opposition parlementaire qu'il faut rechercher les bulletins blancs. Le P D A., pour sa part, reste dans l'opposition et attend la présentation du programme de M. Ribas pour définir sa position face au nouveau gouvernement.* »

ASIE

Pékin veut que l'« ensemble de la question des ventes d'armes américaines à Taiwan soit examiné »

Le gouvernement taiwanais a réagi avec modération à la décision des Etats-Unis de ne pas lui fournir d'avions de chasse perfectionnés (« le Monde » du 13 janvier). Un porte-parole du ministre des affaires étrangères a déploré, mardi 12 janvier, la décision de Washington, mais a exprimé l'espoir que les Etats-Unis fourniraient à Taipeh des armes défensives pour que l'île conserve une « capacité militaire suffisante » pour résister aux communistes, « qui n'ont jamais modifié leur intention de s'emparer de Taïwan par la force ».

De notre correspondant

Pékin. — La Chine a critiqué, mardi 12 janvier, la décision du président Reagan concernant les ventes d'armes à Taïwan par les Etats-Unis. Le mécontentement exprimé par Pékin est double : en premier lieu, le gouvernement chinois proteste « *vigoureusement* » contre le fait que cette décision ait été annoncée au moment ou M. Holdridge, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires d'Asie et du Pacifique, se trouve à Pékin, où il y mènerait, selon le ministère des affaires étrangères, des entretiens bilatéraux avec la partie chinoise précisément sur cette question...

En second lieu, et surtout, Pékin exprime son désaccord contre une mesure arrêtée unilatéralement par Washington, alors que « *l'ensemble de la question des ventes d'armes américaines à Taiwan est une question majeure qui touche à la souveraineté de la Chine* ».

Cette mauvaise humeur s'explique dans la mesure où, dans cette affaire, les Etats-Unis, effectivement, n'ont guère tenu compte du désir de la Chine d'être consultée préalablement. Les explications fournies lundi à Washington par le porte-parole du département d'Etat ne laissent pas beaucoup de place pour de véritables discussions bilatérales, telles que Pékin aimerait en avoir à l'avenir sur le sujet avec Washington.

La condamnation de principe formulée par les Chinois exprime-t-elle pour autant la totalité de leur point de vue sur la question ? Rien n'est moins sûr. Quoi qu'en dise publiquement le gouvernement de Pékin, les mesures annoncées par Washington lui donnent, en effet, partiellement satisfaction. Les Etats-Unis n'ont-ils pas accepté de s'en tenir *grosso modo* au *statu quo* quant au niveau technologique de l'armement de Taïwan, alors qu'ils étaient soumis à des demandes de livraison de matériel plus perfectionné ? N'était-ce pas là l'un des buts recherchés par Pékin ?

La perspective d'une prolongation de l'accord américano-taiwanais pour la coproduction d'avions de combat F 5-E sur l'île même ne peut certes satisfaire la Chine populaire mais, à tout prendre, une telle intention est encore préférable, de son point de vue, à une amélioration technique des capacités de combat de l'armée nationaliste. Politiquement, et c'est sans doute le plus important, la décision de Washington indique que, sans céder à Pékin sur toute la ligne, l'administration américaine a tenu compte malgré tout de ses préoccupations. Reste à savoir si le gouvernement chinois se satisfera de ce compromis. La protestation émise lundi affirme qu' « *il n'acceptera jamais une quelconque décision unilatérale du gouvernement américain* », mais elle ne contient, concernant l'avenir des relations entre les deux pays, aucune menace concrète.

MANUEL LUCBERT.

PROCHE-ORIENT

Egypte

Nouvelles libérations et réhabilitations d'opposants

Correspondance

Le Caire — Vingt-sept personnes, dont deux évêques et deux prêtres coptes orthodoxes, placées en garde à vue depuis septembre dernier, ont été libérées mardi 12 janvier au Caire. Cette mesure, qui touche pour la première fois des prélats coptes, porte à cent quatre-seize le nombre de personnes libérées depuis novembre dernier sur les mille cinq cent trente-six qui avaient été arrêtées sur ordre du président Sadate.

Bien accueillie par les milieux coptes, elle n'a toutefois pas dissipé la déception provoquée par le fait que, contrairement à diverses rumeurs, le pape Chenouda III n'ait pas été réhabilité à l'occasion de la Noël copte, le 7 janvier.

Les dossiers n'ont pas été classés

Les deux premiers évêques libérés sur les huit placés en détention prévention sont NN.SS. Fame et Beymen. D'autre part, deux prêtres ont été libérés sur les treize arrêtés en septembre. Cependant, les dossiers concernant ces vingt-sept personnes, accusées de favoriser la « *sédition confessionnelle* » n'ont pas été classés. « *Le procès de ces personnes, élargies pour des raisons de santé ou humanitaires, se poursuit en fonction des preuves déjà réunies* », a précisé l'adjoint du procureur général.

Quatre-vingt une personnes, pour la majorité des jeunes étudiants intégristes musulmans, avaient été libérées dimanche dernier.

Le chef de l'Etat a, d'autre part, promulgué, mardi, un décret rétablissant dans leurs fonctions vingt-six professeurs d'université et trente journalistes mutés en septembre dernier à des fonctions purement administratives et dont certains avaient même été arrêtés. Plusieurs personnalités de la gauche égyptienne figurent sur la liste des journalistes réintégrés dont MM. Mohamed Sid Ahmed, journaliste à *Al Ahram*, et Ahmed Hamrouche, de *Rosa El Youssef*.

Cete nouvelle liste, s'ajoutant à celle comprenant trente noms publiée la semaine dernière, il n'y a plus que sept journalistes toujours sanctionnés. Il s'agit de certains intégristes musulmans ou de personnalités de gauche tel M. Loufti El Kholi, qui se trouve à Paris.

Parmi les profeseurs d'université, dont cinquante-huit ont jusqu'à présent été rétablis dans leurs fonctions, figurent certaines personnalités de la gauche dont M. Milad Hanna et Mme Latifa El Zayyat.

Avec l'adoption des mesures d'élargissement et de réhabilitation de mardi, le président Moubarak, poursuit sa politique en vue de l'établissement d'un consensus national jusqu'à la récupération du Sinaï en avril prochain. Cette « *entente nationale fondée sur l'oubli du passé* » profite aux différentes tendances allant de la gauche aux musulmans modérés en passant par les opposants libéraux. Elle a pour objectif de former un front pouvant s'opposer à l'extrémisme religieux que le gouvernement continue à considérer comme « *le danger potentiel* ».

Iran

POUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les États-Unis sont le seul « ennemi juré » de la République islamique

La République islamique d'Iran est désireuse de développer des relations amicales avec les Etats du golfe, l'U.R.S.S. et les pays d'Europe occidentale notamment, mais elle n'établira en aucun cas de relations avec son « *ennemi juré* », les Etats-Unis, a déclaré le mardi 12 janvier à l'A.F.P. le nouveau chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akhbar Velayati. Il a souligné à ce propos que l'Iran « *avait pour principe de ne pas intervenir dans les affaires des autres pays, si petits soient-ils* », et que « *l'exportation de la révolution était une affaire culturelle et idéoélogique, qui ne consiste en aucun cas à exporter des canons, des chars ou des combattants.* »

Il a aussi dénombré les amis et les ennemis de l'Iran : « *Les amis proches sont la Syrie, la Libye, l'Algérie ,le Sud-Yémen, la Mauritanie, et la plupart des pays islamiques et non alignés. Nous avons de bonnes relations avec nos voisins turc et pakistanais, de même qu'avec les émirats du golfe, malgré les tensions artificieles.* » « *Notre ennemi numero un, c'est Israël* », a-t-il ajouté.

M. Velayati a affirmé « *le souhait de l'Iran d'avoir des relations avec les pays occidentaux, tels que la France et la R.F.A., s'ils ne mènent pas d'actions inamicales contre Téhéran* ». Rendant hommage à la « *culture* » de ces pays, il a souligné que ces relations pourraient se développer « *dans la mesure où ils ne suivent pas les Etats-Unis* », notamment dans le cadre de l'OTAN. Il a démenti que Téhéran ait décidé un boycottage des produits français, à la suite d'informations sur la neèrps cendistru'cieuëEseé — la présence d'instructeurs français dans les bases aériennes en Irak.

L'appel des autonomistes kurdes

D'autre part, M. Mohsen Salehi, envoyé spécial du chef religieux autonomiste kurde Cheikh Ezzedine Hosseini, a lancé mardi à Paris un appel à l'opinion internationale en faveur du peuple kurde qui traverse, selon lui, « *un moment très difficile de son histoire du fait de la répression des autorités de Téhéran* ».

M. Salehi, qui vient d'arriver en France, venant du Kurdistan, a déclaré : « *Depuis deux ans, des sanctions économiques ont été prises contre les Kurdes, les enfants manquent de lait, les malades et les blessés de médicaments, les paysans sont privés d'essence pour les empêcher d'aider les Pechmerga (combattants autonomistes kurdes.* »

Le représentant du Cheikh Hosseini a fait état d'une série d'incidents et d'accrochages au Kurdistan entre la fin du mois de novembre et la fin décembre qui ont fait, a-t-il affirmé, cinquante morts parmi les Kurdes et plusieurs centaines de morts et de blessés du côté des forces de Téhéran.

L'émissaire a également rendu public un message du Cheikh Hosseini dans lequel celui-ci souligne que, dans les conditions actuelles, « *les masses iraniennes n'ont pour seule solution que le renversement du régime pour établir une République démocratique* ». Le dirigeant spirituel se prononce pour un « *islam progressiste* », « *l'autonomie du Kurdistan* » et la « *défense des travailleurs et du peuple opprimé* ».

AMÉRIQUES

Canada

M. TRUDEAU PROCÈDE A UNE « RÉORGANISATION » TECHNIQUE DE SON CABINET

M. Pierre Elliott Trudeau a procédé, mardi 12 janvier, à une « réorganisation » de son cabinet affectant les secteurs des affaires étrangères et de l'industrie.

M. Mark MacGuigan reste secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, mais est désormais assisté de deux ministres, M. Ed Lumley, responsable du commerce extérieur, et M. Pierre De Bané, plus particulièrement chargé du dossier de la francophonie.

Le ministère de l'expansion économique régionale, que dirigeait M. De Bané, est supprimé, et remplacé par un ministère de l'expansion industrielle régionale, qui englobe toute la politique industrielle du pays, dispose d'un budget important, et est confié à M. Herb Gray, qui était jusqu'ici ministre de l'industrie et du commerce.

[Le titre de secrétaire d'Etat aux affaires extérieures correspond, au Canada, à celui de ministre des affaires étrangères. M. Trudeau maintient donc sa confiance, contrairement aux rumeurs, à M. MacGuigan pour diriger la diplomatie canadienne. D'autre part, la création d'un ministère de l'expansion industrielle régionale, qu'on pourrait comparer à un ministère du plan à la française, est liée au désir de M. Trudeau de renouer le dialogue avec les riches provinces de l'Ouest.]

États-Unis

M. Reagan part en guerre contre les « fuites »

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a fait savoir, mardi 12 janvier, qu'il serait impitoyable avec les membres de son administration qui provoqueraient des fuites en matière de politique extérieure ou de sécurité nationale. *« Tous les moyens légaux »* seront employés pour mettre fin à *cette hémorragie !*

La mesure a été annoncée huit jours après l'arrivée à la Maison Blanche du nouveau conseiller pour les questions de sécurité nationale, M. William Clark. On lui en attribue donc la paternité, même si le projet était dans l'air depuis plusieurs mois.

Concrètement, les fonctionnaires au courant d'informations classées « secrètes » (classified information) ne pourront s'entretenir avec des journalistes sans autorisation préalable. Et ils devront faire ensuite un compte rendu de leur entretien. La règle s'applique aux serviteurs de la Maison Blanche, aux employés du Conseil national de sécurité, du département d'Etat, du Pentagone et de la C.I.A. En cas de fuite, les autorités gouvernementales se réserveront le droit de déclencher une enquête, administrative ou judiciaire, sur chacun des fonctionnaires qui auraient eu accès au dossier incriminé.

Invitera-t-on les suspects à se soumettre au test de détection des mensonges ? La Maison Blanche refuse de répondre à cette question, nullement saugrenue : le *Washington Post* révèle que plusieurs hauts fonctionnaires du Pentagone, dont M. Frank Carlucci, vice-secrétaire à la défense, viennent de se soumettre *à ce test, après la parution d'une* information budgétaire très confidentielle dans... le *Washington Post*. D'après le porte-parole du Pentagone, le ministre lui-même, M. Caspar Weinberger, s'est dispensé du test *« parce qu'il n'était pas présent »* à la réunion restreinte au cours de laquelle fut prononcé le fameux *chiffre*.

Les révélations de la presse sont l'une des données essentielles de la vie politique à Washington. Tous les étrangers qui ont pour mission de recueillir des informations — diplomates, journalistes... ou espions — passent ici beaucoup de temps à éplucher les quotidiens ou les revues spécialisées. Il existe même des scoops à date fixe : chaque week-end ou presque, le *New York Times* fait, en première page, une *révélation* de politique étrangère s'appuyant sur « des sources » gouvernementales. Révélation généralement mineure, mais toujours exacte.

Après une année passée à Washington, M. Reagan n'en est pas encore revenu. *« Vous ne pouvez même pas penser à un sujet sans aussitôt le lire ou l'entendre dans les médias »*, déclarait-il le mois dernier à l'hebdomadaire *U.S. News*. Le président en a conclu que cette ville est *« une oreille gigantesque »*. Mais il affirme ne pas s'y résoudre, car les fuites peuvent *« compromettre des négociations très délicates sur la scène internationale »*. Le dernier exemple en date — cité mardi par le porte-parole de la Maison Blanche — est l'annonce anticipée, par une chaîne de télévision et d'un quotidien, de la vente d'armes à Taïwan (*le Monde* du 12 janvier).

M. Reagan n'est pas le premier président des Etats-Unis à dénoncer les fuites. L'un de ses célèbres prédécesseurs, M. Richard Nixon, avait même engagé des espions pour savoir d'où elles venaient. Ces « plombiers » contribuèrent à sa chute, sans boucher pour autant la « gigantesque oreille ».

En fait, l'équipe Reagan est la première à organiser des fuites. C'est au plus haut niveau — à la Maison Blanche, au département d'Etat, au Pentagone, parfois même à la C.I.A. — que s'expriment les fameuses « sources ». Soit pour lancer des ballons d'essai, soit pour préparer l'opinion à une décision importante. On ne connaît pas une seule mesure importante prise depuis un an (de la levée de l'embargo sur les céréales aux nouvelles sanctions contre l'U.R.S.S.) qui n'ait été annoncée à l'avance dans la presse américaine. C'est un jeu très complexe auquel journalistes et fonctionnaires de Washington sont habitués depuis longtemps. Il semble bien que M. Reagan ne veuille pas le casser, mais seulement le restreindre au niveau qui l'arrange et qu'il contrôle plus ou moins : le sommet de l'Etat.

ROBERT SOLÉ.

LE PRÉSIDENT SOUHAITE QUE PORTO-RICO DEVIENNE LE CINQUANTE ET UNIÈME ÉTAT

Washington *(A.F.P.)*. — M. Reagan s'est prononcé, le mardi 12 janvier, pour *« le droit à l'autodétermination »* de Porto-Rico, tout en rappelant qu'il est lui-même en faveur d'un rattachement intégral de l'île aux Etats-Unis. Si les Portoricains, au cours d'élections *« libres et démocratiques »*, choisissent que leur île devienne le cinquante et unième Etat de l'Union, a déclaré M. Reagan dans un communiqué, *« je crois que le Congrès et que le peuple de ce pays accueilleront cette demande favorablement »*.

M. Reagan a cependant déclaré que son gouvernement *« acceptera le choix qui sera fait par le peuple de Porto-Rico, quel qu'il soit »*. M. Reagan a mis en garde contre toute *« ingérence »* étrangère, faisant allusion à Cuba. *« Le statut de Porto-Rico*, a-t-il dit, *est un problème qui doit être résolu par les peuples de Porto-Rico et des Etats-Unis. Il ne doit pas y avoir d'ingérence dans ce processus démocratique. »* M. Reagan a publié cette déclaration à l'occasion d'une visite à la Maison Blanche du gouverneur de Porto-Rico, M. Carlos Romero Barcelo.

[Cuba soutient le mouvement indépendantiste portoricain, très minoritaire dans l'île. Porto-Rico a, depuis 1952, le statut d'« Etat libre associé » aux Etats-Unis. Les Portoricains élisent leur gouverneur et leur Assemblée législative, mais ne participent pas à l'élection présidentielle, et leur représentant au Congrès n'a pas le droit de vote.]

Haïti

Un second groupe d'opposants a débarqué dans l'île de la Tortue

Un nouveau groupe d'une quarantaine d'opposants au régime de M. Jean-Claude Duvalier a débarqué le mardi 12 janvier dans l'île de la Tortue, a-t-on appris de source officielle à Port-au-Prince où la situation reste normale.

Un premier groupe d'opposants avait débarqué samedi dernier à la Tortue et aurait été, selon les autorités, capturé. La télévision nationale a même annoncé, mardi soir, dans un bulletin spécial, que *« trois terroristes »* avaient *« succombé à leurs blessures »* dans la région nord-ouest d'Haïti. La télévision n'a donné aucun autre détail sur les circonstances de la mort de ces trois hommes.

A Port-de-Paix, sur la côte nord-ouest, en face de l'île de la Tortue, des soldats ont pris position aux points stratégiques.

En République Démocratique, un porte-parole militaire a démenti qu'un autre groupe d'opposants au régime de M. Duvalier soit prêt à intervenir en Haïti.

M. Jean-Claude Duvalier a lui-même confirmé mardi devant une délégation de parlementaires américains, le second débarquement de mardi et il a affirmé que son régime n'était pas en danger. La situation, a-t-il dit, sera bientôt *« tout à fait normale »*. — *(A.P., Reuter, U.P.I.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LES KHMERS ROUGES auraient réoccupé leur principale base dans le nord du pays, a-t-on appris à Bangkok. Située en pleine jungle dans la région des *« trois frontières »* (Thaïlande, Laos, Cambodge), elle avait été évacuée par ses défenseurs à la mi-décembre après avoir été violemment attaquée et bombardée par l'artillerie lourde vietnamienne, qui avait causé de lourdes pertes. Cette attaque, la plus importante depuis des mois, avait pour but de désorganiser la logistique khmère rouge. — *(A.F.P.)*.

Colombie

● M. NICOLAS LE FLOHIC, l'un des fils de M. Alain Le Flohic, consul honoraire de France à Medellin, au nord-est de la Colombie, a été tué mardi dans cette ville au cours d'une fusillade provoquée par des trafiquants de drogue, qui a fait cinq autres victimes. M. Nicolas Le Flohic, âgé de vingt-trois ans, passait des vacances en Colombie. — *(A.F.P.)*.

Espagne

● LE GOUVERNEMENT AUTONOME BASQUE a demandé, mardi 12 janvier, à la population du Pays basque espagnol de ne pas céder *« à l'intimidation et au chantage que représentent les séquestrations et l'exigence du soi-disant impôt révolutionnaire »*. Après avoir condamné l'enlèvement, revendiqué par l'organisation indépendantiste basque ETA militaire (ETA-M), de l'industriel José Lipperheide, le communiqué du gouvernement de Vitoria souligne la *« grande contradiction »* de l'ETA-M, qui *« d'un côté réclame l'amnistie et de l'autre soumet des citoyens à la torture morale »*. L'enlèvement, mardi dernier, de M. Lipperheide est interprété par la police comme un coup d'éclat de l'ETA-M destiné à montrer aux chefs d'entreprise ce qui les attend s'ils se refusent à payer *« l'impôt révolutionnaire »*. — *(A.F.P.)*

Roumanie

● DES BANQUIERS OCCIDENTAUX AURAIENT ETE INVITES A BUCAREST. — La Roumanie, qui éprouve, comme la Pologne, des difficultés à honorer ses dettes envers l'Occident, a invité plusieurs banquiers à se rendre à Bucarest, vraisemblablement pour leur demander d'alléger les remboursements de sa dette estimée à 10 milliards de dollars, a-t-on appris à Londres dans les milieux bancaires. Causée par le ralentissement de la demande pour ses produits dans les pays occidentaux et par la hausse du coût de ses importations pétrolières, la pénurie de devises de la Roumanie a commencé à se manifester l'été dernier. Selon le *Financial Times*, neuf banques auraient été conviées à Bucarest : la Banque nationale de Paris, le Crédit lyonnais, la Société générale (françaises), la Bank of America et la Manufacturers Hanover (américaines), la Barclays (britannique), la Creditanstalt Bankverein (autrichienne), la Deutsche Bank (ouest-allemande), et l'Union de banques (suisse). Jusqu'à présent, les Roumains avaient laissé sans réponse les demandes d'explications sur les retards dans les remboursements prévus.

Union soviétique

● M. ANDRE SAKHAROV demande, dans une lettre adressée à la conférence de Madrid sur la C.S.C.E., la libération de son collègue Youri Orlov, condamné en 1978 pour *« activités antisoviétiques »* à sept ans de camp suivis de cinq ans de relégation. *« Un échec des démarches pour obtenir sa libération*, écrit-il, *ferait peser une ombre noire sur un éventuel compromis »* qui serait conclu à Madrid entre les trente-cinq signataires des accords d'Helsinki. M. Orlov avait été l'un des fondateurs du groupe moscovite de surveillance de l'application de ces accords en U.R.S.S. — *(A.P.)*

AFRIQUE

Algérie

Le président Chadli Bendjedid a procédé à un remaniement ministériel restreint

De notre correspondant

Alger. — Le président Chadli Bendjedid a procédé, mardi 12 janvier, à un remaniement ministériel restreint de caractère largement technique. MM. M'Hamed Yala, ministre des finances, et Boualem Benhamouda, ministre de l'intérieur, tous deux membres du bureau politique du F.L.N., échangent leurs portefeuilles, et le secrétariat d'Etat à la formation professionnelle, occupé par M. Mohamed Nabi, est élevé au rang de ministère, preuve de l'importance accordée à ce secteur par le chef de l'Etat. Un nouveau secrétariat d'Etat rattaché au premier ministre, M. Abdelghani, est créé pour les affaires sociales. Il est confié à une femme, Mme Z'hor Ounissi, députée à l'Assemblée nationale. Le geste se veut sans doute exemplaire, au moment où le Parlement discute un projet de code de la famille qui suscite de vives controverses (*le Monde* du 9 janvier).

Mais là n'est pas le plus important sur le plan politique, où l'on remarque surtout la rentrée dans l'équipe ministérielle de deux hommes, un militaire et un civil : le colonel Kasdi Merbah et le recteur de l'université d'Alger, M. Abdelmadjid Meziane ; tandis qu'un autre militaire, le colonel Larbi Belkheir, est nommé secrétaire général de la présidence.

Cet officier, dont l'ascension a été très nette depuis l'accession au pouvoir du président Chadli Bendjedid, est l'un de ses conseillers les plus écoutés. Il assurait jusqu'à présent les fonctions de secrétaire permanent du Haut Conseil national de défense, et il remplissait, sans que cela ait été annoncé officiellement, la tâche de chef du cabinet présidentiel. Il n'est donc pas surprenant qu'il soit nommé secrétaire général de la présidence en remplacement de M. Abdelmalek Benhabylès, un ancien diplomate qui avait notamment occupé, du temps de Boumediène, les fonctions de ministre de la justice.

Tout autre est le profil du colonel Kasdi Merbah, qui fut l'un des plus proches collaborateurs du président défunt et dirigeait un organe essentiel et redouté, la sécurité militaire. Eliminé de ce poste-clé par le président Chadli Bendjedid pour se voir confier le secrétariat du ministère de la défense, puis le vice-ministère de la défense (1), ce qui ne lui donnait plus aucun rôle précis, il est appelé maintenant à des fonctions purement civiles puisqu'il remplace M. Lyassine à l'industrie lourde.

Celui-ci faisait partie, avec MM. Abdesselam et Ghozali — récemment suspendus du comité central du F.L.N., — du *« clan des industrialistes »* dont la politique est aujourd'hui vivement attaquée. Le gouvernement avait dû dernièrement verser une subvention de plusieurs milliards de dinars à l'une des sociétés que contrôlait M. Lyassine, la Société nationale de sidérurgie (S.N.S.), pour éponger ses dettes. En devenant titulaire d'un portefeuille essentiellement technique, le colonel Merbah accepte en quelque sorte une « banalisation » de son rôle politique.

Un signe d'ouverture

M. Abdelmadjid Meziane, l'un des universitaires algériens les plus connus, devient ministre de la culture. Ce secteur était auparavant dévolu à M. Bessaieh, conjointement à l'information. M. Meziane, qui avait été chef de cabinet du président Ben Bella et occupait le secrétariat général du ministère de l'intérieur (2) au moment du « redressement révolutionnaire » du 19 juin 1965, s'était depuis tenu à l'écart de toute activité politique, se consacrant à l'Université. Sa nomination il y a deux ans comme recteur de l'université d'Alger avait surpris, car il était alors toujours considéré comme un ami de M. Ben Bella. Sa promotion au gouvernement peut donc être considérée comme un signe d'ouverture politique, sauf peut-être par les défenseurs de la langue berbère car M. Meziane est, dit-on, un partisan résolu de l'arabisation. Il aurait combattu le projet, non encore concrétisé par un décret, d'ouvrir dans les quatre grandes universités du pays des départements de langues et de culture populaires, où serait enseigné notamment le berbère. Mais il a par ailleurs la réputation d'un homme de dialogue et se fait volontiers le promoteur d'un islam ouvert et émancipateur.

Les détenteurs des portefeuilles les plus importants restent en fonctions, qu'il s'agisse du premier ministre, M. Abdelghani, du ministre des affaires étrangères, M. Benyahia, qui semble s'être bien remis du grave accident d'avion qui l'avait fortement éprouvé en juin dernier, ou encore de MM. Nabi, ministre de l'énergie, et Brahimi, ministre de la planification.

DANIEL JUNQUA.

(1) Le ministère de la défense relève directement du chef de l'Etat, comme à l'époque de Boumediène.

(2) M. Ben Bella assurait alors lui-même les fonctions de ministre de l'intérieur

LE NOUVEAU CABINET

Voici la nouvelle composition du gouvernement algérien :

Premier ministre : M. Mohamed Ben Ahmed Abdelghani ;

Ministre conseiller de la présidence de la République : M. Ahmed Taleb Ibrahimi ;

Finances : M. Boualem Ben Hamouda (*) ;

Affaires étrangères : M. Mohamed Ben Yahia ;

Intérieur : M. M'Hamed Yala (*) ;

Justice : M. Boualem Baki ;

Industries légères : M. Saïd Aït Messaoudène ;

Tourisme : M. Abdelmadjid Allahoum ;

Agriculture et révolution agraire : M. Salim Saadi ;

Transports : M. Salah Goudjil ;

Santé : M. Abderrazak Bouhara ;

Travail : M. Mouloud Oumeziane ;

Habitat et construction : M. Ahmed Ali Ghazali ;

Education et enseignement fondamental : M. Mohamed Cherif Kharroubi ;

Enseignement et recherche scientifique : M. Abdelhak Brehri ;

Energie et industries pétro-chimiques : M. Belkacem Nabi ;

Hydraulique : M. Brahim Brahimi ;

Planification et aménagement du territoire : M. Abdelhamid Brahimi ;

Anciens combattants : M. Bakhti Nemiche ;

Information : M. Boualem Bessaieh ;

Commerce : M. Abdelaziz Khellef ;

Industrie lourde : M. Kasdi Merbah (**) ;

Postes et télécommunications : M. Bachir Rouis (**) ;

Jeunesse et sports : M. Abdenour Bekka (*) ;

Travaux publics : M. Mohamed Kortebi ;

Affaires religieuses : M. Abderrahmane Chibane ;

Formation professionnelle : M. Mohamed Nabi ;

Culture : M. Abdelmadjid Meziane (**) ;

SECRETAIRES D'ETAT

Forêts et reboisement : M. Mohamed Rouighi ;

Pêche et transport maritime : M. Ahmed Ben Freha ;

Enseignement secondaire et technique : M. Mohamed Larbi Ould Khalifa ;

Auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et de la réforme administrative : M. Djelloul Khatib ;

Commerce extérieur : M. Ali Oubouzar ;

Affaires sociales : Mme Z'Hor Ounissi (**) ;

Secrétaire général du gouvernement : M. Mohamed Taibi.

(*) Ministres changeant de fonctions.

(**) Nouveaux ministres.

Ghana

LE CONSEIL PROVISOIRE DE DÉFENSE COMPREND QUATRE MILITAIRES ET TROIS CIVILS

Accra *(Reuter)*. — Le capitaine Jerry Rawlings, qui a pris le pouvoir au Ghana le 31 décembre, a révélé mardi 12 janvier la composition du Conseil provisoire de défense nationale (C.P.D.N.) qui dirige le pays depuis le renversement de l'ex-président Hilla Limann.

Le C.P.D.N. comprend ce jour quatre militaires et trois civils. Le nombre des membres du conseil ne pourra excéder onze.

Le commandant de l'état-major est le général Joseph Nunoo-Mensah, rétabli dans ses fonctions par le capitaine Rawlings le jour du coup d'Etat, après avoir été mis à la retraite vingt-huit mois auparavant par l'ex-président Limann. Les autres militaires membres du conseil sont le sergent-chef Joseph Adjei Buadi, et le sergent Daniel Alolga Akata-Pore, deux personnalités pratiquement inconnues.

Les civils membres du conseil sont le père Vincent Damuah, M. Joachim Amarte Kwei, dirigeant syndical, et M. Chris Bukari Atim, chef de file des étudiants progressistes. Le père Damuah avait été en butte aux attaques du gouvernement Limann pour avoir déclaré que les Ghanéens étaient exploités par l'élite dirigeante. Pour sa part, M. Kwei avait été licencié pour avoir organisé une grève sauvage, précise-t-on à Accra.

Un communiqué confirme en outre la suspension de la Constitution de la troisième République et précise que le C.P.D.N. a autorité pour légiférer afin de régulariser la marche du pays. Les tribunaux existants continueront à fonctionner, et les juges resteront à leur poste mais des tribunaux publics indépendants pourront être créés.

Tchad

Les autorités s'inquiètent de la percée militaire des forces de M. Hissène Habré

Le président Goukouni Oueddei a regagné N'Djamena, mardi 12 janvier, au terme d'une visite officielle de quatre jours au Soudan, au cours de laquelle il a obtenu « l'assurance » que les autorités de Karthoum ne soutiendront plus les forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré, indique-t-on de source officielle dans la capitale tchadienne.

Le communiqué officiel tchado-soudanais indique notamment que le Soudan apporte un *« soutien total au gouvernement tchadien dans sa détermination à réaliser l'unité nationale »* du Tchad. *« A cet effet*, poursuit le communiqué, *le Soudan n'accordera son aide à aucune force tchadienne dissidente, y compris les FAN »*.

Le Soudan et le Tchad, indique encore le communiqué, ont décidé la création de deux commissions mixtes : la première sera chargée d'examiner les *« intérêts communs »* des deux pays, la seconde veillera aux *« problèmes frontaliers »* entre le Tchad et le Soudan.

De source officielle tchadienne, on précise encore à N'Djamena que ni le président Goukouni ni les membres de la délégation qui l'accompagnaient, n'ont eu, au cours de leur séjour à Karthoum de *« contacts »* avec des représentants des forces armées du Nord d'Hissène Habré.

Le président soudanais Nemeiry aurait, d'autre part, accepté une invitation officielle à se rendre *« dans les meilleurs délais »*, au Tchad.

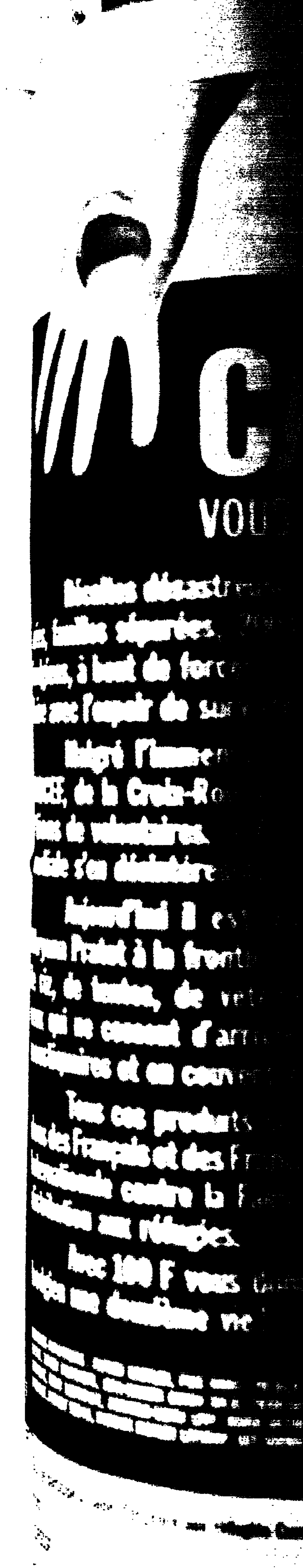
L'éventualité d'un retour de M. Hissene Habre à N'Damena provoque cependant l'apparition d'une vive tension au sein de l'état-major politique et l'arrêt de la reprise économique enregistrée en novembre, lors du départ des militaires libyens, constate-t-on à N'Pjamena. A la sérénité affichée et à l'inflexibilité relevée dans les prises de position officielles (« on ne négocie pas avec Hissene Habre », fait place, avec chaque jour plus d'acuité, l'inquiétude des autorités de N'Djemena devant la percée militaire des forces armées du nord (FAN) vers la capitale. Chaque manifestation officielle, à laquelle prend part le président Goukouni, donne lieu à un déploiement inhabituel de la police militaire. Par ailleurs, le régime du président Goukouni a, a ucours des dernières semaines, durci ses positions. Un journaliste tchadien a été arrêté, d'autres ont été rappelés à l'ordre et l'hebdomadaire *l'Unité* est considéré désormais comme l'organe de presse officiel du gouvernement. Chaque article, de l'avis même de ceux qui y travaillent, doit obtenir l'aval des autorités avant d'être publié.

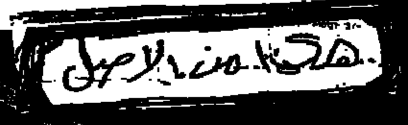
Sur le plan économique, la reprise des activités, nettement perceptible au moment du retrait des forces libyennes, s'est arrêtée dès la confirmation de la progression des FAN d'Hissene Habre en direction de la capitale.

Enfin, le président Mobutu a annoncé lundi, à Kinshasa, le doublement du contingent zaïrois, jusqu'alors de 1 000 hommes, qui participe à la force interafricaine de paix au Tchad. — *(A.F.P.)*

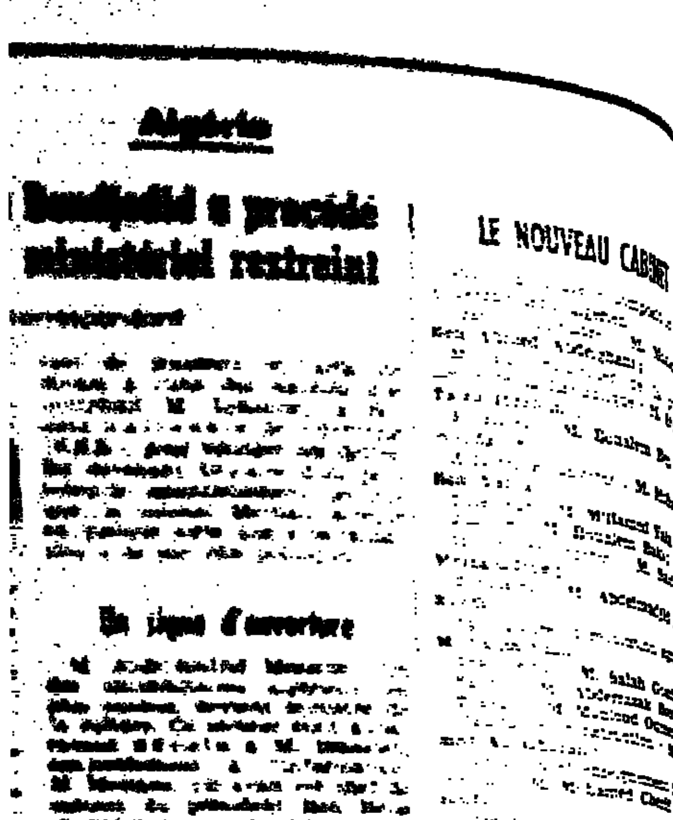
Maroc

● VINGT ET UN ETUDIANTS, accusés d'avoir troublé l'ordre public lors de la vague d'agitation de novembre et décembre 1981, ont été condamnés, le mardi 12 janvier par un tribunal de Rabat, à des peines allant jusqu'à trois ans de prison. Parmi eux figurent trois membres du comité exécutif de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) et trois jeunes filles. — *Reuter.)*








Algérie

LE NOUVEAU CABINET

Tchad

Les autorités s'inquiètent de la percée des forces de M. Hissène Habré

Maroc



CAMBODGE

VOUS POUVEZ ENCORE LES SAUVER !

Récoltes désastreuses, occupation militaire, guerillas, marches forcées, familles séparées, 200 000 réfugiés. Chaque jour, encore, des Cambodgiens, à bout de forces, traversent clandestinement la frontière thaïlandaise avec l'espoir de survivre. Espoir vain parfois.

Malgré l'immense effort de la Communauté internationale, de l'UNICEF, de la Croix-Rouge, du H.C.R., du peuple thaïlandais et des associations de volontaires, le Cambodge, ce n'est pas fini ! Bien plus, l'opinion mondiale s'en désintéresse.

Aujourd'hui il est urgent de créer, tout de suite, au lieu précis d'Aryana Pratet à la frontière de la Thaïlande et du Cambodge, une réserve de riz, de tentes, de vêtements, de couvertures, de médicaments pour ceux qui ne cessent d'arriver. Déjà, au mois de Décembre, les besoins en moustiquaires et en couvertures ont pu être satisfaits pour 4000 familles.

Tous ces produits seront achetés sur place, en Thaïlande, avec les dons des Français et des Françaises, par les représentants bénévoles d'Action Internationale contre la Faim, qui garantiront l'acquisition, la gestion et la distribution aux réfugiés.

Avec 100 F vous donnerez à un Cambodgien une deuxième vie !

MEMBRES FONDATEURS : ALFRED KASTLER, PRIX NOBEL, PATRICK ARFI, JACQUES ATTALI, DANIELE DE BETAK, XAVIER BROWAEYS, JEAN-MARTIN COHEN SOLAL, FRANÇOISE GIROUD, MAREK HALTER, GILLES HERTZOG, REMY LESTIENNE, BERNARD-HENRI LEVY, MARIA ANTONIETTA MACCIOCHI, JACQUES ANDRE PREVOST, ROBERT SEBAG, PATRICK SIEGLER LATHROP, GUY SORMAN, MARC ULLMANN.

AICF

ACTION INTERNATIONALE CONTRE LA FAIM

DIRE.

OUI, je participe à l'aide d'urgence aux réfugiés Cambodgiens.

Nom ____________________

ADRESSE ____________________

et vous adresse ma participation (de) : __________ par chèque bancaire : à l'ordre de A.I.C.F. 156, rue de Rivoli, Paris 1er par C.C.P. : 4997 16 A PARIS, ou en BELGIQUE : A.I.C.F. LIEGE, 4655 Chaineux, compte SGB 248-0048998-43.

Le Monde

politique

M. Claude Labbé (R.P.R.) : la duplicité du pouvoir abuse les Français

A l'issue de la réunion du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale, mardi 12 janvier, M. Claude Labbé, président, a souligné que, pour ses collègues gaullistes, *« la multiplication des sessions extraordinaires du Parlement constitue une déviation de l'esprit et de la lettre de la Constitution et risque d'aboutir à un retour à la IVe République, où l'Assemblée siégeait toute l'année. Cet abus de législation n'est une bonne chose ni pour le gouvernement, ni pour le Parlement, ni pou rle pays »*.

Les députés R.P.R. ont examiné le programme de la session extraordinaire du Parlement qui s'est ouverte le même jour.

● PROJET DE LOI SUR LE LOGEMENT : « *Le R.P.R.*, a dit M. Labbé, *n'a pas l'intention de dresser propriétaires et locataires les uns contre les autres. Il s'agit d'éviter certaines déviations et d'empêcher que des textes trop restrictifs n'entraînent une relance de la construction.* »

● STATUT DE LA CORSE : « *Le R.P.R. défendra le principe de l'unité nationale, auquel adhèrent d'ailleurs les trois députés de Corse appartenant à la majorité, et qui souhaitent, tout comme M. de Rocca Serra, député R.P.R., un statut de droit commun. Nous demanderons que tout ce qui s'appliquera à la Corse s'applique également aux autres régions françaises.* »

● NOUVELLE-CALEDONIE : « *Les réformes par ordonnances ont un objectif politique et électoraliste. Il s'agit, pour le gouvernement, de casser la majorité actuelle dans ce territoire. C'est une entreprise néo-colonialiste, où, comme sous la IIIe République, tout ce qui concernait l'outre-mer était réglé par décrets. Les interventions scandaleuses de l'Australie ne provoquent aucune protestation du gouvernement français.* » Le groupe R.P.P. note « *une certaine contradiction entre l'attitude plus réservée de M. Nucci, haut commissaire, et celle de M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM* ».

● COMMISSION D'ENQUETE SUR LE SAC : « *S'il apparaissait que le domaine de cette commission recouvrait celui de l'instruction judiciaire en cours à propos de l'affaire de la tuerie d'Auriol, la présence des députés de l'opposition dans cette commission se poserait.* »

● LE « TOURNIQUET » DE LA LISTE DIFE : M. Labbé doit demander à MM. P.-B. Cousté, député du Rhône, et V. Ansquer, député de Vendée, de démissionner soit de leur mandat européen, soit de leur appartenance au groupe R.P.R. à l'Assemblée nationale. Il a indiqué que le groupe R.P.R. avait jugé avec la « *plus grande sévérité les membres de la liste DIFE qui refusaient de souscrire l'engagement formel et signé qu'ils avaient pris de se soumettre au système du « tourniquet »*.

Enfin, M. Labbé a souligné les « paradoxes » que relève le R.P.R. dans les comportements de M. Delors, « *qui prend des positions presque libérales* », et de M. Fabius, « *qui prône le collectivisme* », ou entre celui de M. Poperen, « *qui rejoint Marie-France Garaud pour condamner le communisme* », et ceux de MM. Mitterrand et Mauroy, « *qui, tout en condamnant la dictature, s'accommodent de la présence des communistes à leurs côtés* ». M. Labbé a ajouté : « *Cette duplicité crée une situation floue qui semble pour le moment abuser les Françias.* »

M. FRANÇOIS LÉOTARD (P.R.) : L'OPPOSITION DOIT ÊTRE LE VECTEUR DU RENOUVEAU LIBÉRAL

Le Collège pour une société de participation (C.S.P.), club d'opposition « gaulliste », que préside M. Daniel Richard, a organisé, mardi 12 janvier, un débat sur le thème : « *Opposition, comment préparer la relève ?* » Pour animer ce débat, avaient été invités MM. François d'Aubert, député U.D.F.-P.R. de la Mayenne, François Léotard, député U.D.F.-P.R. du Var, Alain Juppé, secrétaire général du Club 89 et Jacques Toubon, député R.P.R. de Paris, qui, retenu à l'étranger, s'était fait excuser.

Devant quelque deux cents personnes, ils ont parlé de la nécessité d'une « *opposition unie, ouverte et intelligente* », qui, selon M. Léotard « *a le bon goût des idées* » et devra être « *le vecteur du renouveau libéral* ».

Interrogé sur le rôle futur de M. Giscard d'Estaing, le député du Var a reconnu que les républicains étaient partagés « *entre leur fidélité pour l'homme* » et « *l'exigence du combat* ». « *Nous devons*, a-t-il dit, *agir par nous-mêmes, sans attendre un coup de téléphone de la rue François-Ier*, [la permanence de M. Giscard d'Estaing] *mais un jour peut-être nous pourrons être l'humus dans lequel il* [l'ancien président de la République] *pourra enfoncer quelques racines* ». M. Juppé a tenu, lui, à rappeler ce mot de M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique : « *Un leader de l'opposition, cela ne se désigne pas, cela s'affirme.* »

● RECTIFICATIF. — Un « mastic » a rendu incompréhensible, dans nos éditions du 13 janvier, la fin de l'article intitulé : « Le P.C.F. en appelle à la solidarité gouvernementale contre la lutte politique et idéologique ». Le dernier paragraphe doit être ainsi rétabli : « *La déclaration de M. Fiterman démontre que les dirigeants communistes entendent jouer jusqu'au bout l'atout que constitue leur présence au gouvernement pour se protéger des attaques auxquelles les exposent leurs propres contradictions.* »

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS CANTONALES

Le P.C.F. fera campagne « pour la poursuite de la politique nouvelle »

Le comité central du parti communiste, réuni le mardi 12 janvier, a examiné, sur le rapport de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, la préparation des élections cantonales des 14 et 21 mars prochain. Les thèmes de campagne, mis en avant par le rapporteur, détaillent l'orientation du P.C.F., que résume le titre sous lequel il présentera ses candidats : « Pour la poursuite de la politique nouvelle engagée par la majorité et le gouvernement de gauche ».

La Pologne a été présente, également, dans les débats du comité central, puisque celui-ci a pris connaissance, « avec attention et intérêt », de la réponse du général Jaruzelski à la lettre que M. Georges Marchais lui avait adressée le 23 décembre dernier. Le message du premier secrétaire du parti polonais devait être rendu public, par le P.C.F., mercerdi après-midi.

Le passage du rapport de Mme Vincent consacré à la Pologne confirme l'analyse et les positions du P.C.F. sur la situation dans ce pays. Les dirigeants communistes français estiment que la solution des « problèmes de la liberté et de la démocratie » suppose que soient réalisées, au préalable, des « réformes adaptées à l'état du développement de la société socialiste ».

La question des relations avec le P.S. n'est pas évoquée dans le texte du rapport de Mme Vincent. En revanche, le comité central a rendu public le chiffre des adhérents du P.C.F. pour 1981 : 710 424, contre 709 000 à la fin de 1980 ; 90 000 adhésions nouvelles ayant été réalisées, le nombre d'adhérents qui n'ont pas repris leur carte en 1981 est donc d'environ 89 000. — P. J.

Mme Vincent a rappelé, dans son rapport, la position du P.C.F. sur la situation en Pologne : « *Le bureau politique*, a-t-elle dit, *continue à penser qu'il n'y aura pas de solution durable en Pologne sans de grandes réformes économiques, sociales, démocratiques, ce qui est indissociable de l'analyse et de la correction des lourdes fautes commises. A ce sujet, je veux dire que nous mesurons, en effet, l'importance des problèmes de la liberté et de la démocratie. Mais, pour permettre à celles-ci de trouver leur plein épanouissement, il est indispensable d'entreprendre à temps, les réformes adaptées à l'état du développement de la société socialiste, afin de répondre de façon efficace aux nouveaux problèmes que celui-ci pose de façon inéluctable. Les travailleurs étant naturellement associés intimement à l'élaboration de ces réformes et à leur mise en oeuvre.* »

Abordant la préparation des prochaines élections cantonales, Mme Vincent a déclaré qu'elles se dérouleront « *dans une situation marquée par une bataille de classe intense* ». Constatant que « *malgré l'héritage giscardien, de premières mesures de relance produisent leur effet* », Mme Vincent a souligné que deux objectifs demeurent essentiels aux yeux des communistes : « *Le relèvement du SMIC et des bas salaires, permettant d'améliorer la situation des plus défavorisés ; le maintien réel du pouvoir d'achat des autres catégories de salariés.* »

Mme Vincent a souligné la nécessité d'une relance de l'agriculture. Elle a déclaré, à ce sujet : « *Pour compenser la baisse continue des revenus paysans, le gouvernement a pris de premières mesures positives. Il reste évidemment à mettre en place une nouvelle politique agricole garantissant aux exploitants familiaux des prix rémunérateurs correspondant à leurs charges de production.* »

Evoquant les propos tenus par M. Yvon Gattaz, qui pourraient « *masquer un assouplissement de l'attitude d'opposition frontale à la nouvelle politique économique* », le rapporteur a déclaré : « *Les dernières déclarations du président du C.N.P.F., si elles traduisent (...) un certain réalisme du patronat, n'en restent pas moins très explicites sur la volonté des patrons de tenter d'entraver le rôle pilote que doivent avoir les industries nationalisées. Il dépend aujourd'hui de l'intervention des travailleurs que ces mesures entrent pleinement en application, qu'elles ne soient ni vidées de leur contenu ni amoindries, mais au contraire rendues plus efficaces.* »

Mme Vincent a souligné que les conseils généraux, tels qu'ils seront composés après les élections cantonales, disposeront de « *droits et prérogatives nouveaux* » grâce à la loi de décentralisation. Elle a énuméré, ensuite, les thèmes de la campagne que le P.C.F. engagera en faveur de ses candidats.

Mme Vincent a déclaré, d'autre part, que l'ensemble des résultats des vingt élections cantonales partielles qui ont eu lieu depuis juin 1981 « *indique une perte de 4 points par rapports aux élections correspondantes de 1976 et 1979, ce qui ne traduit absolument pas une aggravation par rapport aux résultats du 14 juin 1981* ». Elle a ajouté : « *La loi de décentralisation, en donnant de nouveaux droits et pouvoirs aux départements, renforce la nécessité d'un mode de scrutin proportionnel pour l'élection des conseillers généraux. Tout en maintenant un caractère local à l'élection, par le scrutin de liste au niveau des arrondissement que nous proposons, la proportionnelle permettrait d'assurer dans les conseils généraux la juste représentation de la population.* »

A propos du découpage cantonal, Mme Vincent a déclaré : « *Les mesures annoncées corrigent certaines inégalités, mais des injustices demeurent. Elles ont suscité les interventions des élus communistes de plusieurs départements où de nombreux cantons, répondant pourtant aux critères démographiques prévus, restent en dehors des découpages.* »

Le rapporteur a indiqué en conclusion : « *Naturellement, dans la situation actuelle, là où les candidats communistes ne seront pas en tête, nous proposerons qu'ils se désistent, au second tour, pour le candidat de gauche qui le sera.* »

L'ÉCRIVAIN DENIS ROCHE PROTESTE CONTRE LA PRÉSENTATION D'UNE INTERVIEW DANS L'HEBDOMADAIRE COMMUNISTE « RÉVOLUTION »

L'écrivain Denis Roche proteste contre la présentation, qu'il juge « infâme », d'un entretien sur la liberté dans l'art, publié par l'hebdomadaire communiste « Révolution », daté du 8 janvier. Il demande la publication d'un droit de réponse, qui, indique-t-on à « Révolution », paraîtra dans le prochain numéro de l'hebdomadaire.

Denis Roche souligne que, en « ouverture » de son entretien, figurent quinze portraits allant de M. François Mitterrand à Sartre, en passant par Franco, Brejnev, de Gaulle, Aragon et Malraux, répartis autour de sa photo et « choisis et commentés par la rédaction comme si cela avait été fait par moi ». Il juge les légendes « crapuleuses, incohérentes, infamantes ». Il conclut en disant : « Vous faites donc, une fois de plus, la preuve que vous n'avez d'autre politique culturelle que celle qui consiste à détourner la pensée des autres, à manipuler sciemment la création intellectuelle de vos contemporains. » Il s'élève contre « ce comportement de mépris absolu du droit moral de la personne interviewée ».

Denis Roche rappelle que l'engagement avait été pris de lui soumettre, avant publication, le texte définitif. Or l'entretien n'est paru qu'en partie, avec le titre non prévu « Denis Roche, énergumène » et un « chapeau » de la rédaction. Enfin, l'entretien, prévu en août, avait été retardé au point que Denis Roche avait décidé, mais en vain, dit-il, d'en interdire la publication.

DES ÉLECTIONS CANTONALES

« pour la poursuite de la politique nouvelle »

L'ÉCRIVAIN DENIS ROCHE PROTESTE CONTRE LA PRÉSENTATION D'UNE INTERVIEW DANS L'HEBDOMADAIRE COMMUNISTE « RÉVOLUTION »

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES DES 17 ET 24 JANVIER

Douzième circonscription de Paris : « Pour la France » ou « Pour la France qui bouge » ?

Pour la quatrième fois, M. Pierre de Bénouville, député invalidé (app. R.P.R.), et M. Stélio Farandjis (P.S.), candidat de la gauche, s'affrontent dans la douzième circonscription de Paris (partie du douzième arrondissement). Cinquante-quatre voix les séparaient le 21 juin 1981. Cet écart a été réduit à quarante-huit voix par le Conseil constitutionnel qui a invalidé M. de Bénouville au motif qu'il avait, par affiches, le jour du vote, appelé les « Jobertistes » à se prononcer en sa faveur.

M. de Bénouville appelle *« tout simplement »* à *« voter pour la France »*. M. Farandjis demande aux électeurs de *« mettre leur arrondissement à l'heure de la France qui bouge »*.

D'un côté, un baroudeur, un ancien des tout débuts de la Résistance. Un battant qui se plaît à rappeler son passé de guerre, quand *« l'honneur vaut plus que la vie »*, et sa fidélité au général de Gaulle *« qui nous a fait traverser l'histoire »*. Un amoureux de la vie qui se propose d'aller une fois encore *« gaiement aux urnes. »*

De l'autre, un théoricien. Un professeur venu à la politique active par la voie du militantisme. Un moraliste aussi qui croit à la gravité de la chose publique. Un ancien de la Convention des institutions républicaines qui rassemblait les premiers fidèles de M. François Mitterrand.

Le général ne sera pas « roi ». Le sort en a décidé autrement et la couronne se pose sur une autre tête. Dans ce petit bistrot ami de la rue de Madagascar, M. Pierre de Bénouville partage la traditionnelle galette de l'Epiphanie. Chaque jour, avant le vote du 17 janvier, il va, un matin, avec M. Jacques Chirac, maire de Paris, le lendemain, avec M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., le jour suivant avec M. Jacques Pernin, député U.D.F. de la circonscription voisine, faire sa tournée, dire un *« petit bonjour aux habitants de la douzième »*. Combien de mains a-t-il serré, aujourd'hui, combien de fois a-t-il présenté ses vœux, combien de portes a-t-il poussées ? Il ne le sait pas. Mais en fin de matinée, il tire un peu plus la jambe, cette jambe blessée à la guerre et qui le fait encore souffrir.

Peu de fausses notes dans ce parcours : il y a bien cet « obstiné » qui refuse, par deux fois, de lui serrer la main et répète : *« je ne vous connais pas »*, ou cet opticien immanquablement absent quand le candidat vient le voir. Peu importe, le général rit et repart... Quand il le faut, il va même chercher à forcer la sympathie. Il lance en entrant : *« Nous ne sommes pas des Prussiens »* ou encore *« ce n'est pas un hold-up »* et monte à l'assaut des bastions les mieux gardés. La fleuriste, la blanchisseuse, l'épicière morose devant l'étal presque vide de son petit commerce qui se meurt, le boucher, le coiffeur, le photographe, le caniche — ils sont nombreux dans le douzième ! — chacun a droit à un petit mot. Qui peut résister ? Sous la neige, il manque la barbe et les grandes bottes fourrées pour que le général devienne le père Noël qui intimide les enfant et fait sourire les vieilles gens.

Une opposition « constructrice »

La politique ? On l'oublierait presque. Pourtant, dans toutes les rues, des affiches proclament *« Bénouville pour la France »* tandis que circulent des triporteurs étalant sur quatre des faces de leur gros cube, la photo du candidat.

La politique, il n'en parle pas beaucoup. Se contentant de diffuser très largement le supplément à son journal d'information locale — *12e Union* — qui contient sa profession de foi : non au socialisme, non à l'étatisation de l'économie et de la santé, non à la bureaucratie, non aux bouleversements qui vont ruiner le pays. Oui, à une *« opposition constructrice »*. Constructrice parce que, M. de Bénouville le reconnaît, *« le parti dominant n'a pas pris que de mauvaises mesures. »* Et de rappeler que lui, député de l'opposition, a approuvé le relèvement des bas salaires, des allocations familiales ou vieillesse et voté le budget de la défense.

Bénouville pour la France, Bénouville à l'Assemblée, c'est un député qui *« pourra éclairer le pouvoir »* et *« l'empêcher de commettre trop d'erreurs »*, alors que la voix d'un deux cent soixante-dixième député socialiste sera *« sans portée dans les grands débats à venir. »*

Bénouville dans le douzième, c'est aussi *« préserver l'unité et l'efficacité de l'ancienne majorité à la mairie de Paris »*, comme le soulignait M. Jacques Chirac. Et c'est poursuivre l'effort de rénovation de l'arrondissement. M. de Bénouville ne se dit-il pas plus écologiste que les écologistes ? Ne promet-il pas une enquête publique pour la restauration de l'îlot Chalon ; ne s'engage-t-il pas à aménager à Bercy un espace de 17 hectares, à faire du bassin de l'arsenal le port de plaisance de Paris ?

La politique ? Ce sera aussi le 14 janvier à la Chesnaie-du-Roy, dans le bois de Vincennes, la *« réunion privée »* organisée par le général et à laquelle participeront Mme Alice Saunier-Seïté (U.D.F.), MM. Jacques Chirac, Jean Lecanuet et Paul Pernin. Point fort de cette campagne, réservé aux électeurs qui auront reçu un carton d'invitation et à qui l'on offrira gracieusement un service d'autocars !

> **Nationalisation ou prise de participation ?**
>
> M. de Bénouville, bras droit de M. Marcel Dassault, a assisté, en octobre 1981, aux entretiens avec le premier ministre, dont il a apprécié les « égards » et la « courtoisie » dans les discussions sur la prise de participation de l'Etat dans la société Dassault-Breguet. Au terme de ces négociations, l'Etat, qui détient 20 % de l'entreprise, a reçu en donation 26 % des actions que M. Marcel Dassault possède en propre. M. de Bénouville, adversaire de l'étatisation, s'est félicité de cet accord. Quant à M. Lionel Jospin, il propose aux électeurs d'aller plus loin que le gouvernement en choisissant, dans la douzième circonscription, une prise de participation, majoritaire cette fois, c'est-à-dire l'élection de M. Farandjis !

« Je mérite cette victoire »

Plus difficile à connaître, plus secret, est l'adversaire. Sa bonne grosse moustache ne parvient pas à masquer la gravité du visage, cette espèce de rigidité qui semble maintenir l'interlocuteur à distance. Pourtant, M. Stélio Farandjis refuse d'être *l'« homme de marbre »*. Il se veut *l'« homme qui enflamme »*. Le professeur qui, paraît-il, captivait à la Sorbonne ses étudiants en sémantique, le défenseur de la langue française (1), le croisé de la communication, qui lutte pour la *« déverticalisation de l'information »* et s'inquiète de l'avenir d'une société où *« une poignée de sourds régneraient sur une foule de muets »*.

Sans doute peut-on appliquer à cet homme réservé, pétri de convictions et armé de persévérance ce mot de Talleyrand à son cocher : *« Allez lentement, je suis pressé »* ; mot que M. Farandjis aime rappeler.

Quand il parle de lui, le candidat de la gauche évoque ses origines modestes, son père, ouvrier en chaussures, et sa mère, couturière, ses années d'enseignement à Beauvais, à Saint-Germain-en-Laye — quand il était professeur d'histoire — et enfin à la Sorbonne. Ses premiers meetings, quand il *« faisait le mur »* pour aller écouter Pierre Mendès France, en 1954 ; son engagement à l'UNEF, au SNES et au SNES-Sup et le *« choc »* de sa rencontre avec le candidat Mitterrand en 1965.

C'est en 1966 qu'il entre au bureau politique de la Convention des institutions républicaines et en 1967 qu'il fonde Démocratie et université, ce club de pensée qui s'attachera, avec un certain succès, à rapprocher les étudiants et les universitaires du monde politique. En 1971, il est au congrès d'Épinay et participe à la naissance de l'appel national « Pour l'union dans les luttes ». Ce qui lui vaut, dans cette campagne de 1982, le soutien et l'amitié d'un très large éventail de courants, du M.R.G. à la L.C.R. (*le Monde* du 8 janvier).

Le P.C., qui mène toute une campagne d'affichage en faveur de M. Farandjis, organise, de son côté, jeudi 14 janvier, dans le préau d'école de la rue Bignon, un meeting avec Paul Laurent, membre du bureau politique. Le P.C. expliquera, à cette occasion, ses prises de position et les raisons de son appel au vote pour le candidat de la gauche.

Pour triompher cette fois, M. Farandjis compte sur son passé de militant et de théoricien. Son obstination pourrait être encore un meilleur atout. Quant aux chiffres, ils recèlent un signe favorable : ils n'ont cessé de progresser en sa faveur depuis 1973. Il avait alors obtenu, au premier tour, 17,5 % des suffrages exprimés. En 1978, 22 % et 45,9 % aux premier et deuxième tours. En 1981, 39 % et 49,9 %.

« Je mérite cette victoire », n'hésite-t-il pas à dire au cours de réunions publiques. Réunions publiques fort nombreuses qu'animent tour à tour les membres du gouvernement. Pas tous, mais on n'en compte pas moins de huit pour cette douzième circonscription ! Belle illustration d'une saine utilisation des compétences ministérielles d'amis politiques.

Huit ministres pour une élection-symbole dans une circonscription difficile qui, depuis 1958, a accordé ses voix à la droite. D'abord à M. Pierre Bourgoin, puis à M. de Bénouville en 1970 qui, depuis, a retrouvé son siège à chaque scrutin (2).

De la Bastille au bois de Vincennes, cette circonscription populaire, cet ancien village hors les murs, qui semble avoir été délaissé par les urbanistes, a son milieu artisan avec le faubourg Saint-Antoine, son quartier d'immigrés avec l'îlot Chalon et la place d'Aligre, son quartier résidentiel aux abords de la gare de Lyon et, un peu partout, ses personnes âgées, peut-être plus nombreuses qu'ailleurs.

M. Stélio Farandjis multiplie les rencontres avec les associations, les comités de défense. Son projet est ambitieux. De sa victoire éventuelle, il veut que naisse l'occasion de réaliser, dans l'arrondissement, un exemple de ce que peut être le nouveau type de société cher aux socialistes. Il veut échapper à la logique de la spéculation foncière et élaborer un *« projet inter-culturel et multi-racial »*. Au service de cette ambition, la création d'une maison de l'audiovisuel, d'un pôle mondial du vin, d'un quartier de logements sociaux de type pavillonnaire où se retrouveraient artistes et petits créateurs...

Voilà pour la politique locale, politique qui a reçu un écho favorable dans *la Brèche*, bimestriel d'expression locale du douzième. Ce journal, dans lequel s'expriment des associations de quartiers et de défense de l'environnement, tout en précisant *« qu'il n'approuve pas tout ce que le pouvoir socialiste a engagé jusqu'à présent »*, appelle à voter pour le candidat Farandjis qui *« a pris l'engagement d'instaurer avec les habitants du 12e et leurs associations des rapports qui aillent au-delà des petits et parfois grands cadeaux. »*

La *« politique des cadeaux »*, *« du don »*, c'est bien le reproche qui revient le plus souvent dans les discours de M. Farandjis. Celui-ci estime que *« quand on a fait de la résistance, on a droit, bien sûr, à des égards mais aussi à des devoirs. »* *« On ne peut,* précise-t-il, *être le résistant et le veau d'or »*. Et de déplorer *« les rapports de bienfaisance »* que veut instaurer M. de Bénouville avec ce qu'il semble considérer comme *« sa clientèle »* et sa faible participation aux débats de l'Assemblée nationale. Mais il laisse à son entourage le soin de rappeler, à l'envi, les foies gras gracieusement offerts aux concierges chargés de distribuer *Jours de France* - journal que dirige le député invalidé — ou les cigares et les parfums envoyés aux commerçants qui s'estimeraient lésés... Le général n'est plus alors que *« l'homme de l'argent, le sous-marin de M. Marcel Dassault »* dont on dénonce le mépris de la morale politique.

Les « déçus du 10 mai »

Entre ces deux hommes si différents qui incarnent des politiques si opposées, les trois autres candidats ont bien du mal à se faire entendre. Qui sont-ils ? On peut sans schématiser parler pour Mme Catherine Bonnel et M. Jean-Louis Croquet des *« déçus du 10 mai »*.

La candidate d'Eco 82 — qui regroupe le Mouvement d'écologie politique dont elle est la présidente, et les Amis de la terre — entend dénoncer la politique du gouvernement socialiste qui *« a trahi ses promesses électorales et dont le programme nucléaire notamment reste dans la ligne de l'ancienne majorité »*. Mme Catherine Bonnel connaît toutefois de sérieuses difficultés, puisque la commission de propagande vient de refuser ses bulletins de vote imprimés sur papier blanc mais avec de l'encre verte ! Le langage du candidat sans étiquette, M. Jean-Louis Croquet, exprime la même déception mais dans un autre domaine, celui des radios libres. Ce *« dingue des médias »*, fondateur de R.F.M. avec Patrick Meyer, qui se présente dans la deuxième circonscription de Paris, veut protester contre le principe *« archaïque »* du monopole et le refus du gouvernement *d'« ouvrir le dialogue »*.

Mme Catherine Bonnel se refuse à donner des consignes de vote pour le second tour. Quant à Jean-Louis Croquet, il espère pouvoir se prononcer en faveur du candidat qui lui aura fait, publiquement des promesses...

M. Thierry Rogister, enfin, se présente comme candidat du Front national, et selon lui, *« seul représentant de l'opposition de droite »*. Il se pose en *« défenseur acharné de la Constitution et des valeurs morales... »* Persuadé de son élection au premier tour, il envisage toutefois, en cas d'infortune, de se prononcer pour M. de Bénouville au second tour, afin surtout de barrer la route à la gauche. *« Car,* dit-il, *entre le tremblement de terre et la paire de baffes, je préfère la paire de baffes. »*

Mais peut-être n'aura-t-il pas à faire ce « terrible choix »

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(1) Il est, depuis novembre, secrétaire général du haut comité de la langue française, auprès du premier ministre.

(2) Le 14 juin 1970, M. de Bénouville avait été élu en remplacement de M. Bourgoin, démissionnaire. Il avait été député d'Ille-et-Vilaine de juin 1951 à décembre 1955 puis de novembre 1958 à novembre 1962.

LES RÉSULTATS DE JUIN 1981

Les résultats des scrutins des 14 et 21 juin 1981 avaient été les suivants :

PREMIER TOUR : inscrits, 34 921 ; votants, 23 958 ; suffrages exprimés, 23 705.

MM. de Bénouville, U.N.M.-R.P.R., 11 494 ; Farandjis, P.S., 9 228 ; Benkemoun, P.C.F., 2 204 ; Nogrette, Lutte ouvrière, 394 ; Tremblay, Mouvement des démocrates, 384 ; Dupuy, Parti des forces nouvelles (extrême droite), 1.

DEUXIÈME TOUR : inscrits, 34 921 ; votants, 25 984 ; suffrages exprimés, 25 670.

MM. de Bénouville, 12 862 ; Farandjis, 12 808.



POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi sur les droits et obligations des bailleurs et des locataires

Trouver le point d'équilibre

Les intentions du gouvernement sont bonnes, voire généreuses, mais les conclusions auxquelles il aboutit sont, pour l'essentiel, détestables, parce que manichéennes et sectaires. Telle est, en substance, la position exprimée par les députés de l'opposition à l'ouverture du débat sur la réforme du logement, mardi 12 janvier, à l'Assemblée nationale. Bien sûr, personne ne conteste que la situation qui a prévalu jusque-là en matière de logement ait été marquée par des abus, au détriment des locataires. Il s'agit donc de retrouver le point d'équilibre entre les droits des bailleurs et ceux des locataires. Le gouvernement, soutenu par sa majorité, prétend y être parvenu.

Le « projet Quilliot », du nom du ministre de l'urbanisme et du logement, qui en est la traduction, consacre un nouveau « droit de l'habitat ». Pas du tout, répond M. Clément (U.D.F.), il institue un « droit de concession perpétuel » pour les locataires, un nouveau déséquilibre apparaît, et les propriétaires en sont les victimes. Au bout du compte, ceux que le gouvernement entend protéger, les locataires, vont pâtir du système mis en place, c'est-à-dire d'un coup d'arrêt à l'investissement locatif.

Traditionnels soupçons : les représentants des associations de locataires font la loi dans les allées du pouvoir, et le gouvernement qui — bien entendu — n'a cure de la reprise de l'investissement, veut rançonner les propriétaires, les ligoter. Il s'agirait donc d'une vengeance politique et, si l'on en croit M. Micaux (U.D.F.), l'hydre du « collectivisme » est, plus que jamais, vivace.

La majorité, de son côté, se contente de remarquer l'étrange similitude de l'argumentation des porte-parole des groupes R.P.R. et U.D.F. avec celle des représentants des associations de propriétaires. Fort heureusement, au-delà des accusations et des sous-entendus, les vraies questions ont déjà été posées. M. Tibéri et Mme Missoffe (R.P.R.) insistent, à bon droit, sur le danger qu'il y aurait à ne pas distinguer entre les propriétaires qui ne sont pas tous, selon le mot de M. Wolff (U.D.F.), des « nantis ou des exploiteurs ». Leurs préoccupations rejoignent celles de M. Quilliot et celles de plusieurs députés de la majorité.

Le groupe socialiste semble d'ailleurs vouloir faire preuve de réalisme. La proposition d'un « bail à deux vitesses », que la commission des lois a fait sienne, la volonté, exprimée par Mme Osselin (P.S.), de ne pas faire des locataires des « assistés », le souci d'institutionnaliser une véritable concertation entre bailleurs et locataires, sont là pour en témoigner. La discussion des articles du projet, qui s'est engagée ce mercredi, devrait montrer que, pour le groupe communiste, il est possible d'aller encore un peu plus loin dans la protection des locataires. Mme Horvath (P.C.) a clairement exprimé que les communistes se situent aux côtés du « plus grand bailleur de France », l'Union des H.L.M.

Volontiers débonnaire, M. Quilliot a déjà montré qu'il savait manier l'humour. Face à la lutte d'intérêts en présence, le ministre du logement devra souvent faire appel à une telle arme rhétorique pour conserver au débat parlementaire l'aspect d'une « réflexion sereine ».

LAURENT ZECCHINI.

Mardi 12 janvier, l'Assemblée nationale, réunie en session extraordinaire, commence l'examen du projet de loi relatif aux droits et obligations des locataires et des bailleurs (ce texte a été analysé dans *le Monde* des 6, 9 et 12 janvier).

Après l'intervention de M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement (*le Monde* du 13 janvier), M. Bockel (P.S., Haut-Rhin), rapporteur de la commission des lois, indique que la loi de 1948 est devenue *« un véritable monstre juridique ». « La spéculation à la rénovation*, explique-t-il, *a notamment vidé le centre des villes de sa population traditionnelle. »* Dans le secteur libre, poursuit-il, *« on constate une crispation des rapports entre locataires et bailleurs »*. L'absence de réglementation dans ce domaine ne pouvait plus durer. *« C'était le droit du plus fort qui régnait »*, déclare M. Bockel. *« On ne pouvait laisser le logement en rade quelque part entre le dix-neuvième siècle et 1948 »*, souligne-t-il.

M. Bockel rappelle que la commission suggère que les loyers évoluent en fonction d'un indice *« mieux adapté »* que l'actuel indice du coût de la construction.

M. Malandain (P.S., Yvelines), rapporteur pour avis de la commission de la production et des échanges, déclare que le projet, *« va matérialiser le droit au logement pour tous »*. Il explique que l'on enregistre la plupart du temps *« un déséquilibre a uprofit du bailleur ». « Ne pouvant négocier le contrat et le montant du loyer*, ajoute-t-il, *le locataire se trouve dans un état d'infériorité, ce qui entraîne des abus. »* Il ajoute : *« Comment peut-on affirmer que le projet entraînera la « fin de la construction » alors que celle-ci, de 1975 à 1980, temps bén ide liberté absolue pour les propriétaires, a chûté de 25 %. »*

M. Malandain estime souhaitable que l'investissement privé loc .if conserve un caractère attrayant, du point de vue du revenu comme du capital, sans pour autant que l'épargne en vienne à se stériliser dans la pierre. Pour lui, l'indice de la construction doit être maintenu comme référence.

Mme Frachon (P.S., Yvelines) assure que l'interdiction des hausses abusives des loyers devrait entraîner une stabilisation des prix à la vente et se félicite que, par ce texte, la concertation soit « institutionnalisée ».

Mme HORVATH (P.C.) : l'impératif du profit

Dans la discussion générale, Mme Horvath (P.C., Gard), estime que le projet est *« très positif dans sa rédaction initiale »* et déclare se situer aux côtés *« du plus grand bailleur de France »*, c'est-à-dire l'Union des H.L.M. Le député communiste met l'accent sur la *« différence »* qui existe entre les petits propriétaires bailleurs et les grandes société immobilières. Les premiers, observe-t-elle, *peuvent comprendre la nécessité d'une évolution modérée et non spéculative des loyers car ils subissent l'inflation de plein fouet »*, les seconds, *« les très grands détenteurs de la propriété immobilière à but lucratif, ne répondent qu'à l'impératif du profit. »*

Mme Horvath indique que le groupe communiste insistera notamment sur la fixation d'un *« loyer scientifique »*, c'est-à-dire le plus juste possible. Elle déclare qu'il est indispensable de revenir aux anciennes aides à la pierre, puis, parlant du *« bail à deux vitesses »*, elle souligne qu'en adoptant cette formule, l'Assemblée *« prête le flanc aux pressions de quelques grands propriétaires »*. Selon elle, la formule du bail de six ans devrait être assortie de *« garde-fous qui limiteraient les intentions spéculatives et la volonté d'abus envers le locataire »*. Enfin, dans le cas du propriétaire qui, souhaitant occuper son appartement, résilie le contrat de son locataire, la loi, indique-t-elle, devrait prévoir *« un délai d'occupation minimal de trois ans après la résiliation du bail, et sanctionner les fraudeurs »*.

M. Clément (U.D.F., Loire) affirme que le ministre du logement s'est largement inspiré des désirs exprimés par les associations de locataires. Il reconnaît qu'il y a eu des abus et qu'il faut protéger les locataires, mais, ajoute-t-il, *« cela ne signifie pas qu'il faille pour autant s'en prendre comme vous le faites au droit de propriété »*.

Il déclare ensuite : *« Vous avez préféré tirer des conclusions générales de cas limités ; en effet, les difficultés de logement ne se présentent que dans les agglomérations très denses, en particulier dans la région parisienne. Il n'y avait donc pas lieu de pousser tous les Français à se tasser dans les H.L.M. concentrationnaires dont ils ne veulent pas, au lieu de les aider à accéder à la propriété. En instituant, au bénéfice des locataires, un véritable droit à se maintenir dans leur logement, vous allez faire de la location un droit de concession perpétuelle. »*

M. Clément évoque ensuite les associations de locataires, déclarant : *« L'une est présidée par un membre du parti communiste, la deuxième par une personnalité liée à votre cabinet, la troisième par un homme proche du P.S.U. Est-cela le pluralisme ? N'est-ce pas plutôt du quadrillage politique ? »*

M. Sapin (P.S., Indre) se félicite d'un texte qui est la première loi sur le logement depuis septembre 1948 et qui met fin *« à trente-quatre ans de silence, de dérapage, à une situation pourrie d'ambiguïtés et meurtrie par les abus »*.

M. TIBÉRI (R.P.R.) : « Ne faites pas des uns les bourreaux et des autres les martyrs. »

M. Tibéri (R.P.R., Paris) conteste l'image caricaturale que le projet entend donner, selon lui, du propriétaire, à savoir *« un homme qui, toujours, a tenté d'abuser de son locataire et de tourner la loi »*. Après avoir plaidé en faveur de *« la vieille personne qui possède deux ou trois appartements »* et du *« ménage qui a acquis un appartement de deux ou trois pièces et y loge un couple de jeunes cadres »*. M. Tibéri déclare : *« Le législateur ne doit-il pas, de plus, préserver le sort de certaines catégories — professions libérales, artisans, agriculteurs — qui ne disposent pas ou ne disposent que peu d'un régime de protection sociale et qui doivent, seules se constituer un capital et des revenus — modestes et non spéculatifs — pour leur assurer une vieillesse convenable ? »* Il ajoute : *« Ne faites pas des uns les bourreaux et des autres les martyrs, ne dressez pas un ensemble de batteries légales, tous azimuts, au motif de quelques abus rares, limités et circonscrits. »*

M. Tibéri juge que le texte comporte trois sortes de dispositions porteuses de *« menaces dangereuses » : « Il s'agit du refus de la liberté de fixation des loyers pour les locaux vacants ; de la délégation de pouvoirs excessive consentie au gouvernement pour la fixation discrétionnaire des loyers dans l'avenir ; du champ trop étendu donné aux accords collectifs de location. »*

Il ajoute : *« La perversion de l'économie, administrée dans laquelle vous allez nous faire entrer est diabolique. »* Selon lui, il n'est pas vrai que tous les locataires *« aient une passion pour la cogestion »*. Aussi, indique-t-il, *« ce serait une faute de les embrigader obligatoirement dans des associations et de les brider par des accords collectifs »*.

M. Jans (P.C., Hauts-de-Seine) souhaite la création d'une instance prudhomale présidée par un juge. Une première étape vers cette mesure, indique-t-il, devrait être que la commission départementale du logement soit présidée par un juge du tribunal d'instance. Parlant de la démocratisation de la gestion des H.L.M., il propose de substituer au mode de désignation actuel des conseils d'administration, marqué, selon lui, par l'autoritarisme et le centralisme, une composition tripartite comportant en nombre égal des représentants des locataires, des élus locaux et des personnalités attachées au logement social.

M. Wolff (U.D.F., Puy-de-Dôme), tout en reconnaissant que le projet est « généreux », indique : *« Cette générosité n'est que partielle, voire sectaire, car pour assurer la sécurité des locataires elle ampute celle des bailleurs. »*

M. Suchod (P.S., Dordogne), évoque les descriptions *« quasiment apocalyptiques »* des effets de ce projet qui, selon lui, reconnaît au contraire *« le droit à l'habitat »*. Il s'agit de rétablir l'équilibre entre bailleurs et locataires, souligne-t-il, et le gouvernement ne propose ni le maintien dans les lieux ni le blocage des loyers.

Mme Missoffe (R.P.R., Paris), parle de la diversité des propriétaires, que l'on ne peut plus *« assimiler à ceux qui furent décrits par Balzac ou dessinés par Daumier »*.

M. Galley (R.P.R., Aube) explique que ce sont les grosses réparations qui souffriront d'une réduction des loyers. Le député R.P.R. assure en conclusion : *« Votre loi se voulait ouverte sur l'avenir ; elle est en fait fermée sur les réalités économiques, fermée sur l'évolution et la maîtrise des charges, fermée sur ce qui serait un climat démocratique de calme concertation entre les différentes parties. »*

Mme Osselin (P.S., Nord) approuve le principe selon lequel un locataire de bonne foi privé de ressources par la maladie ou le chômage peut être maintenu dans les lieux. Mais, ajoute-t-elle, *« cela posera de difficiles problèmes d'application : ainsi, à partir de quel moment sera-t-on considéré comme n'ayant plus les moyens de payer son loyer ? En arriver à une société d'assistés, ce serait aller tout à fait contre le désir de développer le sens des responsabilités »*.

M. Micaux (U.D.F., Aube) reconnaît que certains articles du projet *« méritent d'être considérés »*. Il ajoute cependant : *« Il s'agit en fait de rompre avec le libéralisme et d'y substituer votre politique collectivisme. »*

Répondant aux orateurs, M. Quilliot déclare que le premier ministre lui a adressé une lettre dans laquelle il s'engage à proposer, dans un délai d'un an, un projet de loi pour préciser les conditions d'indemnisation du propriétaire, les ressources qui seront affectées à cette indemnisation et les modalités du relogement éventuel du locataire.

La séance est levée, mercredi 13 janvier, à 0 h. 10, la suite de la discussion étant renvoyée à 15 heures.

AU SÉNAT

Recherche d'une conciliation sur le projet de décentralisation

Le Sénat a commencé, mardi 12 janvier, l'examen en seconde lecture du projet de décentralisation, présenté par M. Gaston Defferre, sur lequel il se prononcera le 14 ou, au plus tard, le 15 janvier.

La discussion se présente dans de meilleures conditions qu'en octobre-novembre derniers, la commission des lois ayant renoncé aux trois articles additionnels (répartition des compétences entre communes, départements, régions et administrations centrales ; conséquences de ces transferts de compétences ; financement) dans lesquels le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, voyait un contre-projet qu'il récusait (*le Monde* des 6,7 et 8-9 novembre).

Ces dispositions, que la commission a accepté de disjoindre, pourraient être reprises, a indiqué le rapporteur M. Michel Giraud (R.P.R., Val-de-Marne) lorsque viendront en discussion les textes qui doivent compléter celui sur la décentralisation.

L'examen de ce dernier projet a été précédé d'un bref débat au cours duquel M. Cluzel (Un. centr., Allier) a regretté que l'usage des sessions extraordinaires, qui devrait, a-t-il dit, rester l'exception, devienne la règle. La session de janvier, a souligné ce sénateur, entrave les travaux des conseils régionaux et des conseils généraux.

Malgré l'esprit de conciliation dont témoigne, semble-t-il, la majorité sénatoriale, de nombreuses divergences subsistent (190 amendements ont été déposés) qui ont contraint la commission des lois à se réunir et n'ont pas permis au Sénat de dépasser, mardi, le stade de la discussion générale.

Dans son intervention, le rapporteur a indiqué qu'en renonçant à 141 articles, *« pour entrer dans la logique du gouvernement »*, la commission se sentait plus forte pour défendre ses positions sur des points qui lui paraissent essentiels. Elle demande notamment la suppression de l'« inscription d'office » au budget commercial ; elle repousse la notion d'exécutif collégial pour le département et tient à affirmer l'autorité du président du conseil général sur les services préfectoraux nécessaires à ses missions.

La commission se prononce contre la transformation de la région en collectivité territoriale. M. Michel Giraud demande enfin la suppression pure et simple des articles traitant du rôle de la cour de discipline budgétaire et financière devant laquelle les élus pourraient être traduits.

Répondant au rapporteur, M. Gaston Defferre, exprime le désir de voir voter définitivement le projet au cours de la présente session, pour qu'il soit applicable après les élections cantonales de mars. Il se réserve de préciser sa position sur les amendements proposés au moment de la discussion des articles.

En séance de nuit, M. de La Verpillière (Ain), intervenant au nom des républicains indépendants, s'inquiète des intentions gouvernementales concernant les finances locales. M. Dumont (P.C., Pas-de-Calais), reproche à la commission des lois son hostilité de principe à l'égard des interventions économiques des collectivités locales. Plusieurs orateurs centristes critiquent la création d'un « quatrième niveau de responsabilités » (la région) et déplorent que l'État se décharge sur les collectivités locales de certaines de ses responsabilités économique. M. Schiélé (Un. centr., Haut-Rhin), avec d'autres orateurs centristes, voudrait des précisions sur le mode de représentation des régions à la Haute Assemblée : y aura-t-il des sénateurs (régionaux » ?

MM. Regnault (Côtes-du-Nord) et Delmas (Dordogne), apportent, au nom du groupe socialiste, leur soutien au projet gouvernemental. Ils expriment aussi des réserves sur la dotation globale d'équipement (D.G.E.) que réclame le rapporteur, et annoncent qu'ils défendront un amendement tendant à faire du département l'« *échelon privilégié des solidarités locales* ».

« Je crains, déclare M. Labarrère, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, *qu'au débat entre jacobins et girondins ne se substitue un débat entre régionalistes et départementalistes. »* — A. G.

NATIONALE

...des bailleurs et des locatair...

...oint d'équilibre

AU SÉNAT

Recherche d'une conciliatio...

sur le projet de décentralisat...

Le Monde

société

ÉDUCATION

GRÈVE DANS UN COURS PRIVÉ PARISIEN

Révolte à Rimbaud

Ils sont une douzaine à battre la semelle dans l'encadrement du portail, habillés de parkas et grévistes du cours privé Arthur-d'anoraks fourrés : les professeurs Rimbaud, dans le deuxième arrondissement de Paris, filtrent les entrées, en ne laissant passer que les élèves et leurs collègues non grévistes.

Lorsque se présente un professeur extérieur venu pour une « interrogation », ils serrent les rangs pour l'empêcher de pénétrer dans l'établissement. *« C'est un jaune »*, disent-ils. Parfois, une bousculade se produit, notamment quand le directeur du cours, M. Serge Moschetti, tente d'arracher le panneau extérieur qui proclame l'état de grève. Les grévistes ont dû faire appel à leurs camarades de la C.F.D.T. pour renforcer les piquets aux différentes entrées... et aussi à la police du quartier pour prévenir d'éventuelles violences.

Singulier accueil pour ces lycéens gâtés dont les parents, alléchés par la réputation du cours (1) — *« une boîte sérieuse »*, *« un cours où l'on travaille »* — n'hésitent pas à payer 4 750 F par trimestre pour que leur rejeton prépare le baccalauréat à marche forcée (une moyenne de trente-cinq heures par semaine).

Tout aurait pu continuer en 1982 comme par le passé si, le 28 décembre, un professeur d'allemand recruté à la dernière rentrée, M. Patrick Adler, n'avait reçu une lettre de licenciement. Le directeur le trouve *« agressif »* et *« moqueur »* avec les élèves. Il n'a aucun scrupule à se débarrasser d'un *« novice »* qui n'a *« même pas sa licence »* et a en revanche d'*« autres activités »* en dehors de son service (dix-sept heures trente par semaine). Mais douze professeurs du cours Arthur-Rimbaud — sur un total de vingt-six — se solidarisent avec leur collègue licencié : ils réclament sa réintégration et par la même occasion une augmentation de leur salaire, qui varie beaucoup selon les individus mais avoisine le SMIC.

Le 10 janvier, après deux entrevues infructueuses avec la direction, ils adressent aux parents une lettre où ils expliquent leur mouvement et dénoncent certaines pratiques comme les classes regroupées (jusqu'à quarante élèves en première B-C et terminale C-D) et les professeurs multiples (quatre professeurs de philosophie différents pour une classe terminale). Le lendemain, M. Moschetti réplique par une lettre aux parents où il donne la liste des professeurs grévistes et non grévistes, nommément, avec l'addition des horaires assurés (trois cent neuf heures sur quatre cent dix-neuf). *« Cette grève est politique »*, écrit le directeur. Interrogé sur son attitude, il explique que les grévistes sont pour la plupart des demandeurs d'un premier emploi qu'il a tirés d'affaire. *« Ils ont tous d'autres activités »* et veulent *« couler la boîte »*, pas moins, sans se soucier de leurs collègues plus anciens qui, eux, sont chargés de famille et expérimentés *(« j'ai dix-sept ans de Charlemagne, moi »)*.

Saucissonner le programme

Les accusations des grévistes ? Elles sont sans fondement, d'après le directeur : un chef d'entreprise a toujours le droit de licencier un employé qui ne lui donne pas satisfaction. Les classes ne sont pas surchargées : une quatrième compte sept élèves et une première C huit élèves. Des regroupements sont inévitables. Les professeurs multiples ? C'est voulu. *« Cela nous permet de saucissonner le programme. »* Bref, une gestion irréprochable. *« J'ai rendez-vous ce 13 janvier à l'inspection du travail. Mes dossiers sont en ordre. »*

Les grévistes qui, depuis le 6 janvier, s'affrontent chaque jour à ceux qu'ils appellent les *« sbires »* de la direction — parfois physiquement — espèrent avoir finalement gain de cause. Ils ont déjà obtenu que la direction accepte le principe de négociations. Il ne leur reste plus qu'à en fixer les termes.

C'est qu'une boîte à bac *« sérieuse »* — par ses horaires plus que par ses résultats à l'examen, *« plutôt mauvais »* de l'aveu même du directeur — ne peut se permettre trop de coups de canif dans le contrat passé avec des parents, qui, pour être financièrement à l'aise, n'en sont pas moins regardants sur les progrès de leur progéniture.

ROGER CANS.

(1) Le cours Arthur-Rimbaud a été fondé en 1979 par des « dissidents » du cours Charlemagne.

M. ANDRÉ HENRY ANNONCE LA CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE DES PROGRAMMES D'ANIMATION

« Je vais engager sans délai une série de concertations en profondeur avec les élus, les associations et les syndicats pour rechercher les conditions d'un statut de base définissant les garanties fondamentales des métiers de l'animation », a annoncé, mardi 12 janvier, M. André Henry, ministre du temps libre, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle M. Marcel Davaine, inspecteur principal, a présenté son rapport sur les métiers de l'animation *(le Monde* du mardi 12 janvier).

Un rapport qui préconise, notamment, une rationalisation du mode de financement de l'animation, une meilleure formation dans le cadre du diplôme d'Etat aux fonctions d'animation (DEFA), comprenant la création d'un diplôme intermédiaire et prenant en compte les possibilités de conversion des statuts pour les agents de l'animation de la fonction publique et une ou plusieurs conventions collectives nationales pour les animateurs agissant dans des structures de droit privé.

Dans l'immédiat, le ministre a annoncé la création à l'Institut national d'éducation populaire (INEP) de Marly-le-Roi (Yvelines), d'un observatoire des programmes d'animation qui permettra d'évaluer les besoins en animation, les potentialités d'emploi et les aspects financiers de l'animation. Il a également déclaré qu'une aide devrait être mise en place (probablement sous la forme de bourses) pour aider les plus défavorisés à accéder à la formation au DEFA. Enfin, un diplôme d'animateur d'activités de pleine nature va être créé prochainement.

● *L'Académie des sciences d'outre-mer* a élu quatre nouveaux membres : M. Gustave Meillon, directeur de l'Institut de l'Asie du Sud-Est ; le contre-amiral Maurice de Brossard, ancien conservateur des archives de la marine ; le docteur Jacques Lapierre, professeur à la faculté de médecine de Cochin-Port-Royal ; M. Jacques Anquetil, président de la Maison des métiers d'art français.

La mort de « Farid », l'autonome

Il s'agissait d'une opération pour financer le mouvement révolutionnaire. Ses camarades en « autonomie », ses camarades tout court, l'expliquent simplement. « Farid » — de son nom Lahouari Benchellal, vingt-six ans — était *« en mission »*. Parti de Paris le 19 décembre avec 20 000 dollars en faux chèques de voyage, il devait les changer en bons billets de banque à Helsinki, en Finlande. C'est tout... Le 23 décembre, dans les murs d'un établissement bancaire, « Farid » a vu sa mission tourner court, la police « l'encadrer » et le conduire au plus proche commissariat. Le 10 janvier, il est mort. Nous n'en savons guère plus, sinon que ce jeune militant était cardiaque, sinon qu'il se réclamait du groupe d'extrême gauche Action directe, sinon, enfin, que ses amis ne veulent pas croire à une mort naturelle ou à un quelconque suicide et que d'autres affirment plus catégoriquement, sur un tempo bien connu : *« Ils ont assassiné notre camarade. »* Les autorités finlandaises démentent cette affirmation, formellement (1).

Le vol que « Farid » s'apprêtait à commettre n'était qu'un maillon d'une escroquerie internationale, aux mobiles alimentaires et accessoirement politiques. « Farid », lui, entendait venir en aide à son organisation et à des prisonniers, politiques ou non. L'un de ses camarades, Jean-Jacques Smadja, rappelle qu'il fut, à Paris, *« au départ du mouvement autonome »*. D'origine algérienne, naturalisé français, il est l'un de ces immigrés de la deuxième génération qui affirment que le *« retour au pays »* n'est pas une issue car leur culture est celle *« des jeunes prolétaires français »*. « Farid » militait donc à Paris et dans les banlieues depuis les années 1976-1977. Il faisait partie du groupe rock Against police et de bien d'autres. Il était proche de l'équipe du journal *Sans frontière*, hebdo de l'immigration et du tiers-monde.

Sa présence dans la mouvance autonome finit par l'impliquer dans une série de cinq attentats antinucléaires au début de l'été 1980. Appréhendé quelques heures après les explosions dans l'appartement de l'un des plastiqueurs, il fut arrêté, jugé et condamné à dix-huit mois d'emprisonnement, dont douze avec sursis. Durant sept mois, « Farid » a vécu à la maison d'arrêt de Fresnes et passé quelques examens pour arriver en maîtrise de psychologie.

Après le 10 mai, à sa sortie de prison, « Farid » participait au comité de soutien aux prisonniers politiques. Avec l'éclatement de l'autonomie organisée, il avait rejoint Action directe, dont la *« pratique militaire »* est aujourd'hui mise entre parenthèses. Selon ses amis, c'est lui qui a notamment permis l'ouverture du squat de cette organisation, il y a quelques semaines, à Paris, dans le quartier de la Goutte-d'Or. Il militait. A sa façon. Mais « Farid » est mort et déjà sa mort s'arrache. Un groupe Lahouari « Farid » Benchellal diffuse un tract. On y lit : *« Au-dessus de la vengeance légitime, assurons la continuité de ce pourquoi il a lutté. »* Sa mort devient un combat. — L. G.

(1) On indique au ministère des affaires extérieures que l'ambassade de France suit de manière attentive cette affaire. Selon les autorités finlandaises, Lahouari Benchellal s'est suicidé à l'aide d'une couverture. Un membre de sa famille, qui s'est rendu à Helsinki et a vu le corps, affirme cependant avoir observé des traces suspectes au cou. Une autopsie a été pratiquée mardi 12 janvier. Le corps devrait être rapatrié prochainement.

MÉDECINE

Le débat sur la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics

M. Jack Ralite, ministre de la santé, fera connaître, ce mercredi 13 janvier, les modalités exactes de suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics. Cette réforme — la première mise en œuvre par le ministre de la santé — a d'ores et déjà suscité de très nombreuses réactions, en particulier dans les milieux hospitaliers. Depuis plusieurs années, la possibilité offerte à certains médecins de pratiquer au sein de structures publiques une activité privée alimente de vives polémiques. Initialement annoncées pour le 31 décembre (« le Monde » du 9 décembre), les modalités de cette suppression seront rendues publiques avec deux semaines de retard. Elles seront différentes pour les hospitalisations et les consultations. Pour ces dernières, deux possibilités seront offertes aux médecins : l'abandon immédiat de l'activité privée ou son maintien durant une période de cinq ans. Nous publions ici un extrait de la lettre du docteur Louis Raymondon, parmi la très nombreuse correspondance reçue sur ce sujet.

Une meilleure médecine

« (...) J'étonnerai peut-être vos lecteurs en leur confiant que j'ai été immédiatement rétabli dans mes fonctions par le ministre, dès l'avis émis en mars 1980 par le conseil national de discipline des hôpitaux (1). L'ordre des médecins m'a lavé de toutes les accusations portées contre moi, en s'appuyant sur la décision de la section nationale des assurances sociales, qui est une juridiction paritaire, présidée par un conseiller d'Etat. Enfin, dans l'action reconventionnelle que j'ai engagée auprès du tribunal administratif, le nouveau ministre a estimé à son tour, le 23 septembre 1981, que le *« tribunal ne peut que constater le non-lieu. »* (...)

» La nationalisation silencieuse des hôpitaux se dessine depuis plusieurs années à travers les comportements des pouvoirs successifs. Si tel est le vœu majoritaire des Français depuis le 10 mai et le sens du changement attendu, il faut le dire. Ainsi, d'option délibérée et respectueux d'un choix démocratique, ceux qui y souscrivent pourront s'atteler à la tâche et organiser l'hôpital public de demain. Inutile pour cela de salir l'honneur et de mettre en cause la probité d'un corps de médecins hospitaliers exemplaire. (...)

» Si l'on objecte qu'en certains hauts lieux de la médecine il se pratique des dépassements d'honoraires fort élevés, non remboursés aux assurés, il faut répondre qu'il n'est nullement essentiel de consulter à ce niveau de notoriété pour être bien soigné, car, heureusement, ces professeurs ont formé des élèves à leur école.

» Jamais personne ne s'est indigné que les grands ténors du barreau ne soient pas commis d'office à l'assistance judiciaire des plus pauvres. Les consultants privés des grands maîtres s'offrent un luxe qui n'est nullement indispensable à leur santé. Si des abus et des excès existent, ils sont connus, répertoriés, exceptionnels et couverts par l'administration qui, vous l'avez constaté, a toujours les moyens d'en saisir les juridictions compétentes et, le cas échéant, de les réprimer. (...)

vuomFr LlofaLs èl ce

» Si certains malades veulent des soins « privés », c'est par préférence pour un contact et une prise en charge personnalisée. Le médecin qu'ils choisissent librement et qu'ils paient directement n'a que des devoirs envers eux : il engage son temps et sa personne même en dehors des heures de service.

» A l'opposé, le médecin hospitalier non libéral n'a de contrat qu'avec l'administration. Il assume sa mission avec toute sa conscience professionnelle dans le cadre de ses obligations de service, mais il a aussi les droits de tout salarié contractuel définis par le code du travail (repos hebdomadaire, horaires limités, droit de grève, etc.) et la continuité des soins est assurée, non par un praticien à titre personnel, mais par les membres complémentaires d'une équipe. Ce mode d'exercice peut être excellent et a fait ses preuves ailleurs, mais il se trouve que le tempérament français a tendance à lui préférer le mode d'exercice libéral.

» On s'étonne, en effet, que le choix du secteur privé par les malades soit moins une question d'argent que de tempérament... certaines couches aisées de la société s'accommodant parfois fort bien du régime hospitalier commun.

» Quoi qu'il en soit, si l'usage du secteur privé est dénoncé comme un privilège — et ce serait un privilège accessible à tous (hors le domaine très limité des « grands patrons ») s'il n'était pas lié au paiement à l'hôpital d'une chambre particulière, — pourquoi vouloir le supprimer au lieu de l'étendre à tous ? — ce qui serait un nivellement par le haut (...).

» Il faut que vos lecteurs sachent que, en applaudissant à la suppression du secteur privé dans les hôpitaux publics, ils font un choix politique qui est dans la logique du 10 mai. Mais il faut qu'ils cessent de croire qu'ils se préparent ainsi, à coup sûr, une meilleure médecine. »

Dr Louis REYMONDON.

(Centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël.)

(1) Par décision de M. Jacques Barrot, alors ministre de la santé et de la sécurité sociale, les docteurs Gérard Adhoute et Louis Reymondon avaient été suspendus de leurs fonctions au centre hospitalier intercommunal de Fréjus-Saint-Raphaël, le 2 octobre 1980. Cette décision prise *« dans l'intérêt du service »* faisait suite à un rapport effectué dans le cadre d'une étude sur le secteur privé hospitalier. Elle avait suscité une vive émotion dans les milieux médicaux. Les médecins contestaient les faits qui leur étaient reprochés. Il semble, aujourd'hui, qu'ils avaient été choisis pour servir d'exemple à un moment où le ministère cherchait à faire preuve de sa volonté de « moraliser » le secteur privé dans les hôpitaux publics. Au total, ces deux chirurgiens ont été maintenus éloignés de leur service du 2 octobre 1980 au 30 mars 1981, une période supérieure à la durée maximum de la suspension prévue par l'article 92 du décret du 8 mars 1978 en application duquel la mesure avait été prise.

EXPOSITION

● Une exposition « Recherche et technologie : un choix pour l'avenir » a rassemblé, à la Maison siden-Kennedy, à Paris (16e), sident-Kennedy, à Paris (10e), plus de cent organismes de recherche, universités, grandes écoles, centres techniques, entreprises nationales ou privées, P.M.I., P.M.E., association socio-culturelles, ministères, musées. Ouverte de 10 h. à 18 h., les 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 janvier, cette exposition sera l'occasion de rencontres spécialistes - grand public, de démonstrations dans des domaines qui touchent la vie quotidienne et d'animations destinées aux jeunes (entrée gratuite).

DÉFENSE

POINT DE VUE

Dépenses militaires : un effort continu

par M.-T. PATRAT (*)

DANS un point de vue intitulé « Dépenses militaire : la pause ? », paru dans ces colonnes le 2 janvier 1982, M. Jacques Chaumont, sénateur R.P.R. de la Sarthe, analyse le budget de la défense pour 1982.

Il se livre à une critique sévère qui étonne de la part d'un sénateur qui, rapporteur pour avis du budget des forces terrestres, en a recommandé l'adoption le 4 décembre dernier. Reprenons les arguments que M. Chaumont n'a pas jugé nécessaire de présenter à ses collègues de la Haute Assemblée.

1) *La défense ne serait plus une priorité dans les choix gouvernementaux.*

Il faut d'abord rectifier l'erreur manifeste dans les chiffres : la croissance du budget de la défense pour 1982 n'est pas de 15,58 %, mais bien de 17,83 % hors pensions. Le chiffre de 15,58 % correspond à la part du budget de la défense dans le budget de l'Etat hors pensions.

En termes réels, c'est donc une croissance non négligeable de plus de 4 % que connaît le budget de la défense : le budget économique pour 1982 retient, en effet, un chiffre de hausse des prix de 13,2 % à rapprocher de la progression de 17,83 % rappelée plus haut. Nos alliés ne s'y sont pas trompés, qui saluent un effort financier supérieur à celui qui a été recommandé aux pays membres de l'organisation du traité de l'Atlantique Nord.

Sait-on, par exemple, que la République fédérale d'Allemagne consacrera à sa défense, en 1982, un budget de 43 milliards de deutschemarks, dont la progression de 4,2 % par rapport au budget 1981 sera inférieure au taux prévisible de l'inflation chez nos voisins d'outre-Rhin ? Ne peut-on y voir la conséquence d'une vague de pacifisme frileux auquel, nous socialistes, nous ne souscrivons pas ?

2) *Les choix militaires changeraient.*

M. Chaumont croit pouvoir tirer argument de la diminution des crédits consacrés à l'arme nucléaire tactique. Il y voit une remise en cause fondamentale de nos choix nucléaires, qui privilégieraient définitivement la dissuasion totale, la riposte massive, au détriment de cet ultime avertissement que représente la frappe nucléaire tactique.

Qu'en est-il en réalité ? Les cinq régiments Pluton équipés de l'arme nucléaire tactique sont opérationnels depuis 1978. La baisse des crédits ne fait donc que constater le degré d'achèvement d'un programme, qui ne supporte plus que des frais d'entretien du système d'armes.

L'avenir n'est pas pour autant sacrifié. Le président de la République n'a pas attendu six mois après son élection pour faire connaître les grands choix stratégiques de la France : construction d'un sous-marin nucléaire lanceur d'engins de nouvelle génération, lancement d'un programme de missiles balistiques mobiles et définition d'un engin tactique Hadès, d'une portée supérieure au Pluton, qui devrait équiper nos forces en 1991. Les 50 millions de francs d'autorisations de programme consacrées, dans le budget 1982, aux premières études sur le Hadès représentent une dotation normale pour la première année d'un programme qui s'étalera sur neuf ans.

Certes, le gouvernement écarte le concept de bataille de l'avant dans un dispositif intégré, concept auquel s'était rallié de fait M. Giscard d'Estaing. Il n'entend pas pour autant se priver d'une arme qui a parfaitement sa place dans la stratégie globale de la dissuasion.

3) *Les matériels seraient sacrifiés.*

Là encore, relevons l'erreur grossière. En 1981, l'armée de l'air a commandé vingt-deux Mirage-2000, et non pas cinquante-deux, comme l'avance M. Chaumont. Les vingt-cinq commandes de 1982 marquent donc bien une progression. Cette rectification étant apportée, qu'y a-t-il de paradoxal dans le fait d'avancer que, pour combler les retards constatés dans l'exécution de la loi de programmation, il est nécessaire de se donner une année supplémentaire ?

Il n'est un secret pour personne que ces retards étaient en moyenne de l'ordre d'une année, beaucoup moins pour certains matériels, tel le Milan, beaucoup plus pour d'autres, comme les véhicules tous terrains ou les camions. Il était absolument irréaliste de penser que le gouvernement aurait pu combler ces retards au cours de la seule année 1982, car cela aurait signifié, sur le plan industriel, un doublement soudain du rythme de fabrication, les chaînes devant produire en une année ce qui normalement en demande deux.

Une politique claire

Le gouvernement a donc pris une décision de bon sens qui a l'avantage de placer l'année 1983 dans le cadre de la programmation avant que ne soit lancée la planification couvrant les années 1984 à 1988. Ainsi est évitée l'erreur commise au cours du précédent septennat, lorsque l'année 1976, prise en sandwich entre deux lois de programmation, s'était avérée désastreuse pour le budget des armées.

Aujourd'hui, le premier ministre, conscient du fait qu'un effort de défense ne s'entend que sur plusieurs années, a d'ores et déjà décidé que le budget 1983 atteindrait au moins le chiffre de 3,94 % du produit intérieur brut marchand (soit une progression de 0,045 % du PIB par rapport à l'année en cours). Pour mieux marquer encore cette intégration de l'année 1983 à la loi de programmation, M. Charles Hernu n'a pas hésité, au cours de la discussion du budget 1982, à prendre des engagements portant sur l'année suivante, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait eu le courage de faire. Ainsi, nos armées commanderont, en 1983, cinquante AMX-30, soixante-trois AMX-10 RC, quarante-trois mille fusils Famas, qui achèveront la réalisation des objectifs prévus par la loi de programmation.

L'armée de l'air commandera trente Mirage-2000 en 1983. Elle aura atteint alors les objectifs fixés par la loi quant au nombre des avions de combat, compte tenu des commandes de Mirage F 1 que le précédent gouvernement avait substituées aux commandes de Mirage-2000.

Quant à la marine, les 14 805 tonnes de commandes inscrites au budget 1982 sont conformes aux prévisions de la loi de programmation. La baisse du tonnage de la « royale » est loin d'être un fait nouveau ; elle n'est que la conséquence du vieillissement de notre flotte, qui ne fut pas renouvelée à temps lorsque vint l'heure de la réforme pour les bâtiments construits avec l'aide du plan Marshall.

Qui gouvernait la France lorsque fut commise cette grave erreur de gestion ? Naturellement pas les socialistes et les communistes

Enfin, M. Chaumont évoque les prélèvements dont souffre le budget d'équipement (titre V) au profit du budget de fonctionnement (titre III). Au cours de l'examen de la deuxième loi de finances rectificative pour 1981, les députés, toutes tendances confondues, ont effectivement critiqué cette conséquence d'une décision prise par M. Barre en juillet 1980, lorsqu'il avait estimé que le ministère de la défense devrait financer dorénavant « sous enveloppe » — et donc sur son budget d'équipement — les hausses de rémunérations consenties à ses agents lorsque celles-ci dépassaient les prévisions budgétaires.

Comme M. Chaumont, j'estime qu'il ne doit pas y avoir de prélèvements sur le titre V en cours d'exercice ; j'ajoute que le gouvernement, dûment alerté par les soins de sa majorité parlementaire, ne renouvellera certainement pas les erreurs de ses prédécesseurs.

Enfin, M. Chaumont se demande si le budget de la défense pour 1982, derrière son aspect anodin, ne cacherait pas des remises en cause fondamentales, et notamment un choix vers l'armée de métier.

Les mesures que ce même budget contient en faveur des appelés (augmentation du prêt, hiérarchisation de ce prêt, création d'une prime de service en campagne, etc.), apportent le meilleur des démentis. Pourquoi faire un tel effort en faveur de la conscription si c'était pour l'abandonner ? La commission de la défense de l'Assemblée nationale a été saisie par le premier ministre et par le ministre de la défense de divers projets tendant à réformer profondément le contenu du service national. Est-ce là l'attitude d'un gouvernement qui jetterait la conscription aux oubliettes ? Je ne le pense pas. Le président de la République lui-même, répondant aux vœux des armées, vient de rappeler que *« le service national reste nécessaire »*.

En définitive, M. Chaumont est prisonnier d'une conception étroite des dépenses militaires. La politique de défense, présentée par le gouvernement de la gauche, est claire. Elle n'est obscure que pour ceux qui ne veulent pas la voir.

(*) Député socialiste du Rhône, secrétaire de la commission de la défense.

AÉRONAUTIQUE

APRÈS ONZE ANNÉES DE FONCTION

M. René Ravaud quitte la présidence de la SNECMA

M. René Ravaud ne sera pas reconduit dans les fonctions de président-directeur général de la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'aviation (SNECMA) qu'il occupait depuis janvier 1971. Son mandat, qui était renouvelable, s'achèvera le 26 février prochain.

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui est, en France, l'autorité de tutelle administrative de la construction aéronautique, a l'intention de proposer au gouvernement que le conseil d'administration de la SNECMA désigne à sa présidence M. Jacques Bénichou, qui est, depuis 1973, président-directeur général de la société Messier-Hispano-Bugatti, spécialisée notamment dans les trains d'atterrissage, qui est l'une des filiales du groupe SNECMA.

Agé de soixante-deux ans en avril prochain, M. Ravaud avait été choisi, à la tête de la SNECMA, par M. Michel Debré, alors ministre d'Etat chargé de la défense nationale, sous la présidence de Georges Pompidou. Son mandat avait été renouvelé en juin 1977. Son successeur, M. Bénichou, un polytechnicien qui aura soixante ans en mai prochain, est entré en 1964 à la société Messier.

Un capitaine d'industrie

Depuis l'élection de M. François Mitterrand à l'Elysée, M. Ravaud sera le premier président d'une grande société nationale dont le mandat, reconductible n'est pas renouvelé.

Les circonstances voudront que le président de la SNECMA quitte ses responsabilités à l'heure même où le programme auquel il aura le plus attaché son nom, c'est-à-dire le réacteur CFM-56 et ses dérivés, reçoit sa consécration internationale avec des commandes de plusieurs compagnies aériennes — pour moderniser la propulsion de leurs long-courriers DC-8 — et celles des armées de l'air américaine et française, qui adoptent ce moteur pour leurs avions ravitailleurs KC-135. Au total, de l'ordre de deux mille cinq cents réacteurs commandés dans un premier temps, avec l'espoir d'un contrat ultérieur globalement de la même importance.

D'une société, issue de la Libération, qui se comportait comme un arsenal d'Etat évitant de prendre trop de risques, M. Ravaud a fait de la SNECMA une entreprise qui s'est jetée dans la compétition internationale en s'alliant avec l'un des grands constructeurs américains de moteurs civils, General Electric, tout en préservant sa capacité nationale de concevoir, en toute indépendance, des réacteurs militaires comme le lui ont demandé les gouvernements successifs de la France.

En une décennie, le chiffre d'affaires de la société nationale est passé de 1 377 millions de francs (valeur 1971) dont 28,4 à l'exportation, à 3 485 millions de francs (valeur 1980), dont 51,3 % à l'exportation. Avec des commandes de l'Etat qui se sont rétrécies comme peau de chagrin, la SNECMA a été contrainte d'aller chercher ses succès hors des frontières nationales. Aujourd'hui, l'entreprise emploie onze mille cinq cents persones et procure, en activités induites, du travail à quinze mille autres.

Ce redressement ne s'est pas réalisé sans drames, et il est vrai que la forte personnalité de ce capitaine d'industrie, son autoritarisme, selon ses adversaires, a heurté nombre des collaborateurs anciens de la SNECMA ou progressivement indisposé certains syndicats.

Le successeur de M. Ravaud découvrira, sans doute, une société nationale qui, telle la régie Renault, a accepté sans complexes de croiser le fer avec des concurrents étrangers — en l'occurrence deux sociétés américaines, General Electric et Pratt and Whithney, et la firme britannique Rolls Royce — qui ne passent pas pour être des philanthropes.

Dans cette bataille des grands constructeurs mondiaux de moteurs d'avion, la SNECMA a commencé de tenir sa place. Sa stratégie lui permettait d'espérer, pour 1985, un chiffre d'affaires de 4 710 millions de francs (valeur 1980), dont 61 % à l'exportation, pour treize mille personnes dans la société et vingt-trois mille emplois créés par le travail induit. C'est l'héritage qu'il faut aujourd'hui [illegible] [illegible].

JACQUES ISNARD.

JUSTICE

L'INCULPATION A LYON D'UN CHIMISTE TUNISIEN

Escroquerie et cancer

Faut-il parler d'escroquerie ? Sans doute. La vérité ne s'arrête pourtant pas là. En portant plainte, le 24 décembre 1981, M. Camille Beneyton a fait ouvrir un étonnant dossier. Il est ainsi à l'origine de l'inculpation, le 11 janvier, de M. Abdel Aziz Fellah, un citoyen tunisien résidant à Lyon, pseudo-inventeur, après tant d'autres, d'un « remède miracle » contre le cancer.

C'est en été 1981 que M. Abdel-Aziz Fellah arrive à Lyon. Président-directeur général d'une société qui n'existe pas — la Société tunisienne des médicaments — il se fait connaître en peu de temps. D'abord il annonce la création prochaine de douze mille emplois dans la région. Mais surtout il déclare avoir trouvé un remède miracle pour traiter et guérir toutes les formes de cancer quels que soient leur localisation et leur degré d'évolution. Entre Saône et Rhône, pendant quelques jours, l'affaire fera grand bruit (*le Monde* daté 12-13 juillet 1981).

Surpris, les milieux d'affaires tâtent le terrain. Prudent, le monde scientifique et médical ne se prononce pas, se bornant à indiquer que M. Fellah n'est pas inscrit sur ses tablettes. Le rêve ne se réalisera pas. Du moins pas dans ses dimenions premières. Annoncés à de multiples reprises, les six millions de dollars qui devaient l'alimenter resteront au Koweït et en Arabie Saoudite. Aucun bâtiment ne sortira donc de terre et aucun emploi ne sera créé.

A l'automne, M. Fellah quitte ses bureaux luxueux du centre de Lyon et s'exile à la périphérie de la ville. Tout semble s'arrêter là. Ce serait compter sans le désespoir de tous ceux qui, directement ou non, souffrent d'un cancer. Grâce aux médias d'abord, au bouche à oreille ensuite, ils contacteront M. Fellah. Certains — on parle de deux cents personnes — seront suffisamment impressionnés par son calme et ses certitudes.

Il promet de sauver tous ceux qui s'adressent à lui. « *D'ailleurs,* assure-t-il, *je rembourse les sommes qu'on me verse en cas d'échec.* » M. Beneyton est de ceux-là. En juillet 1981, sa femme souffre d'un cancer pulmonaire, déjà traité par chimiothérapie. Il voit et entend M. Fellah aux informations régionales de FR 3. Quelque temps plus tard, Mme Beneyton arrête son traitement. Hospitalisée du 28 septembre au 3 octobre à la clinique de Tassin-la-Demi-Lune, elle y est prise en charge par un médecin qui prescrit les substances de M. Fellah. Elle meurt le 11 décembre.

Si M. Beneyton est remboursé normalement des frais d'hospitalisation et des honoraires médicaux, il n'en va pas de même pour les 23 000 F qu'il a versés — par chèque — à M. Fellah. C'est alors qu'il se décide à porter plainte pour escroquerie et exercice illégal de la pharmacie. Son cas n'est pas unique. Depuis quelques jours il est contacté par de nombreuses personnes qui ont connu une expérience identique.

M. Fellah avait instauré en France et en Suisse — dans une clinique de Lausanne — une collaboration avec plusieurs médecins. Il traitait aussi lui-même certains malades. Le docteur André Frantz de Villeurbanne, qui outre Mme Beneyton a traité huit personnes, indique « *n'avoir obtenu aucun succès* ». Aujourd'hui persuadé de « *s'être fait piéger* », il précise n'avoir accepté cette expérience que parce qu'aucun organisme de recherche ne l'avait fait. Il souligne aussi qu'à l'époque il ignorait totalement l'aspect financier de l'affaire. Selon plusieurs autres témoins, M. Fellah exigeait un règlement en liquide ou par chèque sur lequel l'ordre ne devait pas être mentionné.

Au total celui qui en juillet 1981 disait n'agir que dans un but humanitaire aura été plus victime de ses appétits financiers que de ses certitudes. S'il n'avait pas promis le remboursement en cas d'échec, combien de temps aurait-il pu procéder de la sorte ? Combien de temps aurait-on laissé se dérouler une experimentation sur des malades cancéreux avec des substances dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles ne pouvaient en aucune manière augmenter les chances de survie de ceux à qui elles étaient prescrites (1) ? En d'autres termes, au bout de combien d'échecs — c'est-à-dire de morts — les pouvoirs publics et les autorités médicales se seraient-ils inquiétés ?

JEAN-YVES NAU.

(1) Le « traitement » de M. Fellah comportait l'injection de quatre produits qu'il disait fabriquer lui-même : un « sang artificiel », un anti-virus général », une « vitamine stabilisatrice du corps sanguin » et un « vaccin immunologique ». Ces produits, selon M. Fellah, permettaient outre la guérison de toutes les lésions cancéreuses celle de nombreuses affections comme la syphilis, le diabète, l'asthme, etc.

● *Attentat contre la permanence de M. Gilbert Mitterrand.* — Un attentat à l'explosif, qui n'a pas fait de victimes, a été perpétré dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 janvier à Libourne (Gironde) contre les locaux de la permanence de M. Gilbert Mitterrand, député (P.S.) de Gironde, fils aîné du chef de l'Etat. L'engin avait été déposé devant la porte de la permanence du député. L'explosion a provoqué des dégâts matériels, faisant notamment voler des vitres en éclats. L'attentat n'a pas été revendiqué.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux condamnations après le naufrage du « Compass-Rose-III »

Avranches. — Sept ans après le naufrage du *Compass-Rose-III*, qui avait provoqué la mort de sept marins et de onze techniciens du pétrole début avril 1975 au large de l'Ecosse, l'armateur du navire, M. Jacques Cadet, et le responsable des modifications ayant entraîné, selon les experts la perte du navire, M. Serge de Véra, ont été condamnés mardi 12 janvier chacun à deux ans d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende par le tribunal de grande instance d'Avranches (*le Monde* du 30 octobre). Tous deux étaient inculpés d'homicide involontaire ainsi que l'expert du bureau Véritas, M. Pierre Peynaud, de Marseille, qui a été relaxé. Il avait accordé à l'armateur un certificat d'aptitude à la haute mer sans avoir revu le *Compass-Rose-III*, transformé au cours d'une escale à Granville en navire de recherches sous-marines.

Le tribunal a déclaré recevable la constitution des parties civiles et accordé entre 2 500 et 300 000 francs de dommages et intérêts aux familles des victimes, qui s'étaient regroupées au sein d'un comité Vérité et Justice avec le soutien de la C.G.T. et de la C.F.D.T. La Fédération des syndicats maritimes, également partie civile, a obtenu 2 000 F de dommages et intérêts.

La mort des personnels techniciens embarqués sur le navire doit être assimilée à un accident du travail, mais, conformément au droit maritime, les marins de l'équipage ont été victimes d'un accident professionnel, a précisé le tribunal. — *(Corresp.)*

● *Suicide d'un détenu.* — M. Jean-Marie Buttung, trente-deux ans, qui devait être prochainement jugé pour une affaire de mœurs, s'est pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt de Mulhouse (Haut-Rhin), mardi matin 12 janvier. Ce suicide est le quatrième suicide de détenu depuis le début de l'année.

Cinq Basques espagnols en liberté

Cinq Basques espagnols ont retrouvé leur liberté de mouvement. MM. José-Antonio Perez et Ramon Aroz [illegible], étaient assignés à résidence à [illegible] (Lozère). Cette mesure a été levée mardi 12 janvier, comme celle qui frappait M. [illegible] Fernandez en résidence surveillée à [illegible] (Ain). De même deux autres Basques espagnols assignés à résidence au Val-d'Ajol (Vosges) devaient retrouver leur liberté de mouvement ce mercredi 13. Il s'agit de MM. [illegible] Zuzuarregui et Francisco [illegible].

Ces cinq Basques demeurent interdits de séjour dans le Sud-Ouest. Leur demande d'extradition avait été refusée par les tribunaux français. La levée de leur assignation à résidence résulte des négociations entreprises récemment avec le gouvernement (*le Monde* daté 3-4 janvier).

Six Toulouse-Lautrec volés au musée d'Albi

Six toiles de Toulouse-Lautrec, représentant une valeur d'environ six millions de francs, ont été volées lundi soir 11 janvier au musée Toulouse-Lautrec à Albi (Tarn). Selon la police, le vol a eu lieu entre 20 heures et 21 heures. Notre correspondant, Léo Palacio, nous indique qu'un chantier tout proche du musée a facilité la tâche des voleurs. Une échelle de 7 mètres a, en effet, permis l'escalade d'un des hauts murs du musée. Les voleurs n'ont pas choisi les toiles les plus célèbres mais ont décroché des cimaises les premiers tableaux se présentant à eux, laissant à terre deux dessins. Pour s'enfuir, les bandits, encombrés par les toiles et leurs cadres, ont dû redescendre l'échelle, puis se laisser tomber de près de 10 mètres de haut en s'agrippant aux branches d'un arbre.

Le comité Ranucci reçu à la chancellerie

Une délégation du comité pour la révision du procès Ranucci — qui compte aujourd'hui plus de vingt mille membres — a été reçue dans l'après-midi du lundi 11 janvier par M. Michel Jéol, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. Le comité souhaitait connaître l'état de la procédure après le dépôt, le 18 août 1981 d'une nouvelle demande en révision par les avocats de la mère de Christian Ranucci, Mᵉˢ Jean-Denis Bredin et François Le Forsonney (*le Monde* du 21 août 1981).

Le parquet d'Aix-en-Provence continue son enquête sur les faits nouveaux présentés dans la requête en révision. Il rendra ses conclusions à la fin du mois de janvier. Ensuite, dans le souci de rendre la procédure de révision moins administrative — et avant qu'une réforme globale ne soit mise en place — la chancellerie organisera un débat contradictoire auquel participeront les avocats de la mère de Christian Ranucci et ceux des parents de Marie-Dolorès Rambla pour le meurtre de laquelle Ranucci a été condamné et guillotiné.

● *Trois mille trois cent vingt litres d'alcool frauduleux saisis.* — Une enquête conjointe de la direction nationale des enquêtes fiscales et de la 9ᵉ brigade territoriale a permis de mettre fin à un trafic portant sur plus de 3 000 litres d'alcool dans la région parisienne. C'est l'arrestation en flagrant délit, dans la nuit du 29 au 30 décembre à Charenton (Val-de-Marne), de trois personnes, MM. Jacques Coftel, quarante et un ans, André Nicolas, trente-quatre ans, et Eric Brendel, trente ans en train de transvaser 1 610 litres d'alcool d'un camion-citerne, qui a été à l'origine de l'information ouverte par le parquet de Créteil. L'enquête a, par la suite, permis la découverte de 1 710 litres d'alcool dans un entrepôt loué à Paris par un retraité, M. André Galice.

Un notaire des Côtes-du-Nord est écroué

Un notaire des Côtes-du-Nord, Mᵉ Yves Le Diouron, âgé de cinquante-huit ans, a été écroué et inculpé d'abus de confiance qualifié et de faux en écritures publiques, samedi 9 janvier, par M. Louis Plaux, juge d'instruction au tribunal de Guingamp. Cette inculpation a été notifiée après plusieurs inspections de la chambre des notaires du département. Plusieurs irrégularités ont, en effet, été découvertes dans les livres de comptes de l'étude. Mᵉ Le Diouron, notaire à Bourbriac, s'occupait, d'autre part, du club de football local.

● *Deux attentats à l'explosif ont eu lieu en Haute-Corse.* — Le premier a été perpétré lundi 11 janvier à Calvi vers 19 h. 20. L'explosion d'une forte charge de plastic a presque entièrement détruit le Sunbeach, un établissement qui groupe un restaurant, une discothèque et un centre de location. Le second visait un cabinet immobilier de Bastia appartenant à M. Simongi ; une charge de faible puissance, endommageant les locaux a explosé à 2 h. 30 du matin, ce mardi 12 janvier. — *(Corresp.)*

CARNET

Naissances

— M. et Mme Pierre ESCOUBE,
M. et Mme Jean CARLIOZ,
Le docteur et Mme Michel ESCOUBE,
ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille et fille
Marie-Bénédicte,
Paris, le 5 novembre 1981.

Mariages

— Françoise JOURDAN,
et
Philippe LAMIRAULT,
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité, à Paris, le 8 janvier 1982.

Décès

— Les membres du Centre d'études des pratiques sociales de l'université de Grenoble
ont la tristesse de faire part du décès d'un des leurs,
Jan DESSAU.
Militant et responsable politique et syndical (il avait été déporté très jeune pour son action dans la Résistance), intellectuel et chercheur, il a été l'animateur du département économie de la Fédération syndicale mondiale, puis secrétaire général de la revue « Economie et Politique ». Il a ensuite assumé des responsabilités à l'Institut des sciences économiques appliquées et à l'Institut d'études sur le développement économique et social avant de revenir à Grenoble où il a été directeur de l'Institut de recherche économique et de planification puis du Centre d'études des pratiques sociales.
Il était en outre professeur associé à l'Université des sciences sociales.
Pour nous tous, il était aussi beaucoup plus que tout cela.

— Pascale, Loïc et Sébastien,
leurs enfants,
M. et Mme André Favant,
M. et Mme René Giraud-Mounier,
leurs parents,
Petite Sœur Monique Louise,
M. et Mme Jacques Bergues et leurs enfants,
M. et Mme Jean Demars et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Grenier,
M. et Mme Jacques Lejay et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Weller et leurs enfants,
M. et Mme André Roulet et leurs enfants,
M. et Mme Alain Giraud-Mounier et leurs enfants,
M. Yves Giraud-Mounier,
leurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Et tous leurs parents,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
François et Chantal FAVANT,
le 9 janvier 1982.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 janvier, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Savigny-sur-Orge, leur paroisse.
La messe d'inhumation aura lieu à Cahors, le samedi 16 janvier, à 10 heures, en l'église Saint-Barthélemy.
Ni fleurs ni couronnes.
16, rue Faidherbe,
91600 Savigny-sur-Orge.
46000 Cahors.
83110 Sanary-sur-Mer.

— Calvignac (Lot).
M. et Mme Alain Guichonnet,
M. et Mme Jean-Pierre Guichonnet,
M. et Mme Jean-Claude Norre,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur père et grand-père,
M. Jean GUICHONNET,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
chef de service honoraire
de la police nationale.
La cérémonie religieuse aura lieu le 14 janvier 1982, à 14 h. 30, en l'église Saint-Urcisse à Cahors (Lot).
L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
11, rue Carnot,
29210 Morlaix.
14, rue Jean-de-La Fontaine,
94000 Créteil.
« Le Communal »,
Calvignac,
46160 Cajarc.

— Mme Georges Guillou,
M. et Mme Jacques Guillou,
M. et Mme Michel Guillou,
Mme Annick Guillou,
ont la douleur d'annoncer le décès du
colonel GUILLOU,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre T.O.E. et 39-40,
leur époux et père,
survenu le 11 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
21, rue des Déportés-Martyrs,
[illegible] Les Andelys.
[illegible] rue Decamps,
75016 Paris.
11, quai du 4-Septembre,
[illegible] Boulogne.
20, avenue de la Division-Leclerc,
[illegible] Montmorency.

— Paris.
Jeanne KAPPER
est décédée le 9 janvier 1982, en son domicile (46, rue Dulong, Paris-17ᵉ).
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 janvier 1982, à 8 h. 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, sa paroisse.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Ouen-Parisien, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Ginette et Maurice Lyon-Caen,
Jeannine et [illegible] Bunes,
Jacques et [illegible] David,
Ainsi que leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès survenu le 8 janvier 1982, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, de
Mme Paul LEVY,
née Madeleine Hase,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. François MALKOVSKY,
survenu à Laon, le samedi 9 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-treizième année.
Selon les volontés du défunt, son corps sera incinéré au crématorium du cimetière de Joncherolles (95, rue Marcel-Sembat, 93430 Villetaneuse), le vendredi 15 janvier 1982.
Ses élèves et amis sont invités à lui rendre un dernier hommage, à partir de 8 h. 15.

— La société I.E.S.,
Et son conseil d'administration,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle de
M. Abraham OUAKNINE,
fondateur et administrateur
de la société I.E.S.,
et demande à tous ceux qui l'ont connu de le garder toujours présent en leur mémoire.
I. E. S.,
134, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Henri RONDOT,
croix de guerre 1914-1918,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 22 décembre 1981, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Morteau (Doubs), et l'inhumation, à Maîche (Doubs).
De la part de :
Mme Henri Rondot, née Lemoine, son épouse,
Et de toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Le Puits »,
06330 Roquefort-les-Pins.

— M. Philippe Visseriat,
son époux,
Mlle Florence Visseriat,
sa fille,
M. François Visseriat,
son fils,
M. et Mme Czeredny,
ses sœur et beau-frère,
ont la profonde douleur de faire part du décès de
Mme Adrienne VISSERIAT,
survenu à l'âge de cinquante ans, le 10 janvier 1982.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 14 janvier, à 15 h. 45, en l'église Notre-Dame-de-la-Gare (place Jeanne-d'Arc, Paris-13ᵉ).
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
65, rue du Javelot,
75645 Paris Cedex 13.

— On nous prie d'annoncer le décès du
professeur Robert WORMS,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Paris,
médecin honoraire des hôpitaux,
membre de l'Académie de médecine,
commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 11 janvier 1982, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

[Né le 24 mars 1900 à Paris, Robert Worms a fait ses études et obtenu son diplôme de docteur en médecine à Paris. *Médecin des hôpitaux de Paris,* professeur à la faculté de médecine, il a dirigé de 1945 à 1970 le service de médecine générale de l'hôpital Lariboisière.

Robert Worms a consacré l'essentiel de sa carrière à la médecine générale et à l'étude des maladies infectieuses, en particulier celles qui sont causées par le staphylocoque. Il a publié, tant en France qu'à l'étranger, de nombreux travaux cliniques et expérimentaux sur ce thème.]

Remerciements

— Mme Jacques Kayser,
Et toute la famille de
Jean-Paul KAYSER,
vice-président
du conseil général du Val-de-Marne,
Le conseil général du Val-de-Marne,
touchés par les témoignages de sympathie et d'affection qui leur ont été adressés après sa disparition, font part de leurs sincères remerciements.

— Mme Michelle Martelli
remercie de l'affection et de la sympathie qui lui ont été témoignées après la disparition de
Jean-Paul KAYSER.

— Les familles Nicolini, Levrat, Hochard,
très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de
Jacques NICOLINI,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil d'accepter leurs sincères remerciements.

Anniversaires

— L'office religieux d'anniversaire du regretté
Jean-Jacques TOUBOUL
aura lieu le dimanche 17 janvier, à 17 heures, au temple de la rue des Abondances, à Boulogne-sur-Seine.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ETAT

— Université de Paris-IV, samedi 16 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Jean-Claude Lamberti : « Démocratie et Révolution selon Tocqueville ».

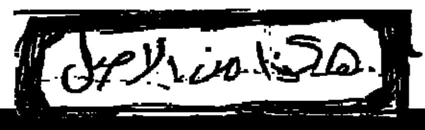
— Université de Paris-IV, lundi 18 janvier, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Anne-Marie Perrin-Naffakh : « Le cliché de style en français moderne ; nature linguistique et rhétorique, fonction littéraire ».

Communications diverses

— Concert exceptionnel à Notre-Dame de Paris, le dimanche 17 janvier, à 16 h. 45, par [illegible] Rabquier-Wickham.
Au programme : [illegible] (Felix Mendelssohn) ; « Laudi alla Vergine Maria » (G. Verdi) ; [illegible] ; [illegible] (Benjamin Britten).
Entrée libre et gratuite.

— Confrontations (cycle 1981-1982). Vendredi 8 janvier, à 20 h. 30, conférence-débat : « Du particulier à l'universel ». Réflexions et questions à partir de l'évolution contemporaine du catholicisme français, par Paul Valadier (s.j.), 61, rue Madame, 75006 Paris.





CARNET

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LA GUERRE DES TARIFS AÉRIENS SUR L'ATLANTIQUE NORD

Les compagnies régulières ont engagé la bataille contre le Congrès américain et les transporteurs indépendants

Une nouvelle réunion est organisée, depuis le 12 janvier, à Hollywood, en Floride, sous l'égide de l'Association internationale du transport aérien (IATA), pour continuer d'élaborer une nouvelle politique tarifaire applicable aux compagnies aériennes sur l'Atlantique nord. Le principe en avait été arrêté par les patrons de cent treize compagnies aériennes, lors de la dernière assemblée générale de l'IATA, en octobre 1981 à Cannes (« le Monde » daté 1er-2 novembre 1981), et les représentants de vingt-sept d'entre elles s'étaient retrouvés, à la fin de l'année, à Genève, pour établir un programme de travail (« le Monde » daté 13-14 décembre 1981).

Depuis 1970, sur les lignes nord-atlantiques, les transporteurs enregistrent des pertes qui ont pris dans un passé récent un tour catastrophique : en 1981, 650 millions de dollars de déficit, soit les deux tiers de l'ensemble des pertes d'exploitation enregistrées par l'aviation civile mondiale (plus de 900 millions de dollars, auxquels s'ajoutent 1 200 millions de dollars d'intérêts non honorés). Cette situation tient à deux causes : une politique tarifaire irréaliste née d'une concurrence suffisamment farouche pour faire oublier les critères de rentabilité, et une offre de sièges excessive qui empêche les exploitants de remplir suffisamment les avions pour en tirer profit.

Aussi simples que paraissent les remèdes, leur application reste difficile. Réduire l'offre ? Quel transporteur a envie d'abandonner l'exploitation, si coûteuse soit-elle, d'une route aussi prestigieuse, ou même seulement de diminuer les fréquences ou la taille des avions qu'il y aligne et dont il ne sait souvent que faire ailleurs ? Instituer des tarifs couvrant dans tous les cas au minimum les prix de revient ?

Mais comment faire respecter une quelconque « règle du jeu » par les francs-tireurs qui ont su profiter de la politique de libéralisation lancée en 1978 par les Etats-Unis pour s'installer sur un marché qu'ils écrèment pernicieusement à coup de prix cassés ?

C'est pourtant à ce travail d'épuration que l'IATA entend s'attaquer. D'abord en recréant un cadre tarifaire cohérent qui tienne réellement compte des coûts des services offerts. Encore faut-il s'affranchir des deux obstacles majeurs à toute coopération en matière de tarifs : l'administration américaine et les compagnies extérieures à l'IATA.

Malgré le retour des deux principaux transporteurs internationaux américains — Pan Am et T.W.A. — dans le giron de l'association, les redresseurs de torts réunis à Hollywood doivent encore compter avec la susceptibilité des autorités de Washington. Si le gouvernement américain accepte, depuis 1946, que le transport aérien échappe aux lois anti trusts — tout en favorisant les initiatives concurrentielles lancées de temps à autre, — le Congrès, lui, se montre, depuis quelques années, beaucoup plus rigoureux. Son bureau de l'aéronautique civile (C.A.B.) s'est même mis en tête par une *« ordonnance de justification »* (*show cause order*), de déclarer illégale toute entente sur les tarifs intéressant les Etats-Unis, et, par la suite, n'importe quel accord réalisé quelque part dans le monde et susceptible de léser les intérêts d'un citoyen américain. Cette guillotine devait tomber le 15 septembre 1981. Le président Reagan a obtenu un sursis du C.A.B., d'abord jusqu'au 15 janvier, puis jusqu'à la fin février. Mais la menace subsiste : si la Chambre des représentants suit le président, le Sénat demeure favorable à l'application du *« show cause order »*.

Des divergences dans l'attitude américaine sont apparues, le mois dernier, dans les négociations menées, non plus par les compagnies, mais par les autorités aéronautiques d'Europe occidentale (Commission européenne de l'aviation civile) et les Etats-Unis. Les Européens avaient proposé la fixation de « zones de tarifs ». Il s'agissait de fourchettes à l'intérieur desquelles pourraient varier les prix appliqués par les compagnies pour chaque classe de passagers ; tout tarif sortant de ces plages devait faire l'objet d'un accord bilatéral entre les Etats concernés. Au nom des Etats-Unis, le C.A.B. avait donné un accord de principe à cette proposition, mais en l'assortissant d'une grille tarifaire tellement excessive qu'elle contredisait en fait cette acceptation de façade. Les deux parties se sont quand même promis de continuer, à partir du 25 janvier, leur longue marche vers un compromis.

Laker et les autres

La deuxième difficulté, pour l'IATA, consiste à *« amener à la raison »* les compagnies *non* membres de l'association et dont le C.A.B. s'est largement servi pour promouvoir sa politique de libéralisation totale des services aériens. Celles-là ont, dans la bataille, gagné leurs lettres de noblesse : modestes transporteurs régionaux ou à la demande, elles ont soudain acquis une stature internationale, s'appropriant à bon compte la meilleure part du trafic. Tout ce qui pourrait s'apparenter à un retour au régime antérieur de partage du ciel entamerait leurs positions. Mais sont-elles si fortes ? Quelques-uns de ces conquérants réputés invincibles ont déjà mordu la poussière : la prospère compagnie texane Braniff International a payé très cher son ambition immodérée. Le bouillant Freddie Laker lui-même, jadis pourfendeur des « rentiers » de l'Atlantique nord, a quelque peine à honorer ses échéances. Et aujourd'hui, c'est la compagnie mascotte de la déréglementation qui est touchée : Air Florida, le petit transporteur local devenu subitement grand, trop grand, perd de l'argent et se voit contraint de vendre une partie de ses avions e tde licencier du personnel. Même si le Congrès américain ne le souhaite pas, la bataille pour la déréglementation va-t-elle cesser faute de combattants ?

JAMES SARAZIN.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES CHANTIERS DU PRÉSIDENT (suite)

Aucune décision n'a été annoncée au terme de la réunion organisée à l'Elysée, le mardi 12 janvier dans la soirée, au cours de laquelle M. François Mitterrand a pris connaissance des études menées sur plusieurs grands projets d'aménagement concernant la capitale (*le Monde* du 12 janvier). Il a été *« fermement décidé qu'on ne prendrait aucun retard »* pour terminer le quartier de la Défense, nous a indiqué M. Paul Guimard, conseiller du président de la République. M. Mitterrand devrait se rendre prochainement sur place pour visiter le site, avant une nouvelle réunion prévue le 28 janvier.

M. Robert Lion, directeur du cabinet du premier ministre, qui avait été chargé en septembre dernier, de proposer, en liaison avec MM. Roger Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement et Jack Lang, ministre de la culture, la définition d'un « équipement public » pour le sommet du quartier de la Défense, a présenté l'état actuel du dossier.

Il semble qu'on ait confirmé l'impossibilité de construire le nouvel opéra à la Défense et que la place de la Bastille convienne mieux.

Reste à définir précisément le projet de « centre de la communication », très flou à l'heure actuelle, qui pourrait être proposé pour la Défense : le secteur de l'audiovisuel, la télévision et le cinéma seraient concernés, mais on voit mal comment on pourrait monter ce centre sans y insérer une institution véritablement nécessaire, comme l'IDHEC

Pour le déménagement du ministère des finances, l'un des terrains visités par les ministres, et qui retient particulièrement l'attention, est la caserne Dupleix diquions le 12 janvier), (et non Ségur, comme nous l'in-

A ce propos, M. Raymond Marcellin, député U.D.F. dp Morbihan, demande, dans une question écrite au premier ministre, si *« la décision de déménager les services centraux du ministère de l'économie et des finances logés rue de Rivoli peut être considérée comme non définitive »*. *« Cette double opération immobilière très coûteuse est-elle raisonnable et réellement urgente et prioritaire ? »*, s'interroge le député, qui propose que les musées de province accueillent les œuvres d'art que le Louvre ne peut montrer au public. — M. Ch.

VERS UN ÉCLATEMENT DE LA RÉGION RHONE-ALPES ?

Les deux départements savoyards renforcent leurs liens

De notre correspondant

Grenoble. — Les conseils généraux de la Savoie et de la Haute-Savoie, réunis séparément, lundi 11 janvier, se sont prononcés à l'unanimité sur le principe d'une « entente » qui devrait se concrétiser, dans quelques mois, par la formation d'un syndicat interdépartemental à vocation très large.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des projets de décentralisation du gouvernement, affirment les présidents des deux assemblées, qui se sont toutefois appuyés sur deux lois anciennes pour asseoir juridiquement leur proposition : l'article 91 de la loi du 10 août 1871 et la loi du 9 janvier 1930.

Lors de la création de la région Rhône-Alpes en 1973, une pétition pour la formation d'une région « Savoie », reprenant les limites de la province rattachée à la France en 1860, avait recueilli deux cent mille signatures. Mais elle ne fut pas suffisante, M. Joseph Fontanet, président (M.R.P.) du conseil général de Savoie, et M. Pierre Cot (apparenté P.C.) s'étant opposés à une initiative soutenue déjà à l'époque par M. Louis Besson, actuel président socialiste du conseil général de Savoie. Une simple « commission inter départementale », sans pouvoirs et sans moyens, avait alors été constituée entre les deux conseils généraux.

La décentralisation ouvre de nouvelles perspectives. *« Le temps est venu d'effectuer un grand pas en avant qui donnerait une consistance à la personnalité régionale de la Savoie*, a proposé, en octobre 1981, M. Besson. *Si nous le voulons, nous pouvons, sans plus attendre, constituer l'« union du pays de Savoie »*. Son collègue haut-savoyard, M. Bernard Pellarin (P.R.), président d'une assemblée radicalement opposée politiquement à la Savoie, a aussitôt répondu favorablement à cette initiative. De part et d'autre, on reconnaît qu'il s'agit bien d'une démarche régionaliste mais qui, pour l'heure, met entre parenthèses l'aspect institutionnel du régionalisme.

Les deux départements savoyards entendent promouvoir, selon le président du conseil général de la Savoie, *« un cheminement d'auto-organisation savoyard qui ne récuserait pas plus les structures régionales que les structures départementales « à la française », mais qui, les dépassant, assurerait à l'authenticité savoyarde des garanties d'avenir »*.

Et M. Besson avertit que si, dans cette voie, les pouvoirs publics ne consentent pas à reconnaître cette entité savoyarde, *« la Savoie ne pourrait admettre de voir Lyon se substituer à Paris »*, par une centralisation, sur la capitale régionale, de toutes les structures administratives ou techniques à vocation pluri-départementale.

Une commission de douze membres comprenant six élus de chaque département présentera, au cours du printemps prochain, aux deux assemblées, un projet de statut pour la nouvelle institution inter-départementale. Elle devra s'occuper de domaines communs aux deux départements, comme le tourisme, l'université de Savoie, la culture, la défense du patrimoine, la protection de l'environnement. Dotée de moyens propres, cette institution deviendra gestionnaire des réalisations communes aux deux départements.

Si ce projet d'« union du pays de Savoie » a reçu aussitôt le soutien de mouvements régionalistes locaux, il ne semble pas, en revanche, du goût des autres élus de Rhône-Alpes. Ainsi M. Louis Mermaz, président du conseil général de l'Isère et président de l'Assemblée nationale, a indiqué le lundi 11 janvier, devant le club de la presse de Grenoble, que l'union interdépartementale Savoie-Haute-Savoie, n'était pas contradictoire avec l'existence de Rhône-Alpes, mais qu'il était, compte tenu de son poids économique, favorable au maintien en l'état de la région de Rhône-Alpes, *« immense région plus peuplée que la Suisse »*.

CLAUDE FRANCILLON.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

LES LENDEMAINS DE L'ARCHITECTURE

Un éternel retour

TOUT n'est pas rose en ce royaume, et ceux qui, peu ou prou, ont gardé quelque intérêt pour l'architecture ont aussi des raisons de lui garder leur inquiétude. La culture, elle, fait grand bruit. Son ministre, M. Jack Lang, après avoir trouvé auprès de l'Assemblée un crédit qu'on n'osait plus espérer, multiplie les initiatives pour redonner au domaine qui l'occupe un égal crédit dans la population. Il y a des coups heureux, il y a des maladresses, mais tout ça bouillonne et fermente assez pour qu'on espère voir à nouveau, un jour, ce pays enivré, l'esprit vif ; au lieu de la mine grise, académique, astringente qu'il avait prise ces dernières années. Mais le ministre de la culture ne s'occupe plus, sinon de manière indirecte, de l'architecture depuis que la direction en est passée à son confrère chargé de l'environnement et du cadre de vie, pour rester maintenant dans les mains du ministre de l'urbanisme et du logement. Ce n'en est peut-être pas la raison, mais l'architecture est triste, l'architecture continue de se traîner, lourde, lente, fatiguée. Et les griefs qu'on pouvait concevoir contre ses manifestations ordinaires paraissent devoir se renouveler.

Depuis dix ou douze ans, il s'était passé bien des choses pourtant, qui laissaient espérer un après 10 mai plus luxueux. Sans doute avant cette date la manière dont la promotion utilisait un nombre restreint d'architectes pour associer dans le même élan un profit passible de mépris, puisqu'il ne l'était que rarement des lois, et une construction, disons-le net, honteuse, ne s'était-elle modérée que sous l'effet de difficultés extérieures. Et *Main basse sur la ville,* le film de Francesco Rosi, que la télévision a récemment diffusé, a pu, à cet égard, réveiller des souvenirs exquis, même trempés dans une sauce italienne. Pourtant, si les bonnes amitiés de tel maire et de tel architecte, de tel potentat local ou national et de tel maître d'œuvre continuaient de sévir, une certaine tempérance s'est manifestée et l'on s'est pris à moins ignorer les gens (parfois les électeurs), leur habitat et leur paysage. Des mesures spectaculaires ont été prises qui autorisèrent, par exemple, l'architecture à être médiocre, pourvu qu'elle ne dépassât pas une certaine hauteur, ni ne s'approchât à moins d'une distance précise de l'architecture respectable, celle des siècles passés. Comment mieux confirmer l'irresponsabilité de l'architecture, de ses auteurs ou de ses responsables qu'en lui imposant des limites ou des règles pareilles ? Les professionnels étaient-ils si sots qu'il leur faille de semblables garde-fous ? Même les styles, CAUE aidant, ont été codifiés, ce qui laisse imaginer l'affection qui unit le pays à ses constructeurs.

De cette affection-là, et du malaise que, le chômage s'y mettant de surcroît, les architectes ont commencé de ressentir, l'ordre était à sa façon le garant. Car hormis le rôle d'assureur et celui de garde-barrière d'un corps dans lequel, allez savoir pourquoi, certains s'obstinaient à vouloir s'insérer sans en avoir les « compétences », quelle aura bien pu être la fonction de cet ordre — dont l'existence est d'ailleurs plus ou moins menacée aujourd'hui ?

Après 1968

Des mesures spectaculaires ont été prises, on l'a vu. Mais des efforts, plus simplement, ont été faits par certains responsables ou par certains édiles, des efforts dont les résultats ont montré qu'il ne fallait pas désespérer tout à fait. Ainsi l'habitat social, (les « hachelèmes » comme on dit) a-t-il été le théâtre de recherches nouvelles, de formes qui, entre les exigences des coûts et la localisation hasardeuse manifestaient une amélioration relative et, quelquefois, du talent. Un talent, aussi, sur lequel de rares édiles ont pris le risque de miser, notamment, il faut le souligner, dans certaines municipalités communistes même si c'est avec un succès variable. On entrevoit ici qu'il ne faut pas désespérer.

C'est que, depuis quelques années, à côté des rares révoltés de la première heure, un petit nombre d'architectes, d'enseignants, d'historiens qu'on qualifiera de post-soixante-huitards pour en résumer et les défauts et les qualités, s'est à son tour mis à penser que si l'on voulait de l'architecture, il fallait réellement en parler. Et, partant, comme c'était en gros devenu l'usage, ne plus seulement se préoccuper du statut social du maître d'œuvre et de la tenue de son traditionnel nœud papillon — un accessoire en voie de disparition, notons-le.

Depuis quelques années, malgré un langage hésitant, volontiers hermétique, malgré une fascination souvent exaspérante pour tout ce que la pensée contemporaine a produit d'intellectualisme et de narcissisme du verbe, un mouvement s'est dessiné, multiforme, impossible à cerner ni à classer en catégories rassurantes — Dieu sait pourtant combien de noms d'écoles ont fleuri ! L'histoire et la théorie de cet art, que les systèmes issus (mal) du mouvement moderne avaient sorties des consciences, sont réapparues.

Et si ces « supports » du métier n'ont pas notablement réintégré l'enseignement des unités pédagogiques d'architecture, maîtres et élèves se sont mis à butiner — dans certains cas à dévorer — ce qu'on trouvait de revues, de thèses, de livres sur le marché, avec une admirable foi. Cette foi, hélas ! qui porte au dogmatisme ; ce dogmatisme qui, précisémment, a tellement nui au mouvement moderne.

Après le 10 mai

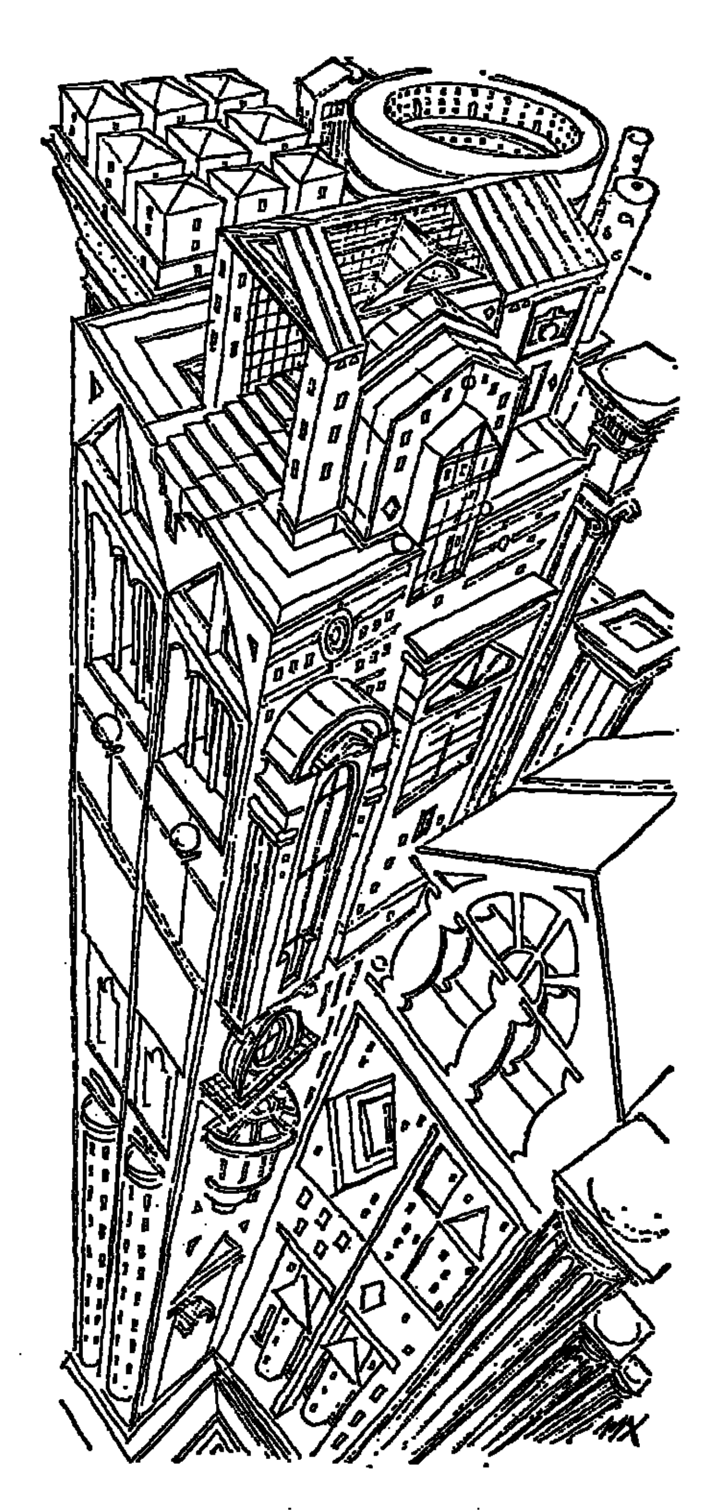
Pourtant, les querelles restaient d'école. Le flot croissant des ouvrages disponibles sur le marché, grâce à quelques maisons d'édition courageuses, l'*Équerre, Mardaga,* l'éternel *Moniteur, Berger-Levrault* et quelques autres, a aidé à mettre en place les conditions d'un renouveau sérieux, toutes les « tendances » y trouvant leur pâture. Des initiatives comme le PAN (Programme architecture nouvelle), un concours sans trop de préjugés destiné aux jeunes professionnels, ont permis à ces tendances de s'exprimer en dur, à la construction d'échapper un petit peu à une terrible sclérose des formes et des idées. Tout le petit monde qui s'occupait de ça se détestait bien un peu (on parlait déjà de monopoles de la parole ou de l'écrit), mais s'entendait finalement face à l'adversité : la lourdeur et la médiocrité de l'« appareil » architectural français. Ah ! les exemples de l'étranger !

On pouvait penser qu'après le 10 mai, ce bouillonnement latent permettrait à l'architecture de devenir, ou de redevenir, un fait culturel à part entière. Elle qui avait échappé à la population française pendant tant d'années ou de décennies — non seulement pour ce qui est de sa conception, mais également sa simple connaissance — méritait, peut-on penser, un vaste projet, et plus : qu'on lui donne les moyens d'un formidable virage.

On espérait entendre : les Français ont maintenant le droit et le devoir de parler d'architecture comme ils parlent de musique, de danse, ou, plus bêtement, de la télévision. Ils ont le droit de la connaître, bien ou mal, de l'aimer ou de la critiquer, avec raison, ou bien avec passion. Elle ne sera plus la chasse gardée de ceux qui s'en prétendent les spécialistes, mais chacun, à l'école, à l'université, dans la rue, pourra s'y familiariser au lieu de la subir, l'apprivoiser, au lieu de la tenir pour l'apanage de pouvoirs obscurs. On n'entendra plus : « *ils ont fait ça* », ou « *c'est rien qu'du béton* » ou « *le coin cuisine est formidable* » (encore heureux !), non. L'architecture fera désormais partie de la culture ordinaire et extraordinaire de chacun. On espérait entendre là aussi un peu de générosité, puisque c'est en définitive ce qui manquait le plus à l'architecture française.

Qu'a-t-on entendu, qu'a-t-on vu jusqu'à présent qui tranche avec les discours et les actes des gouvernements précédents ? En fait, comme elle échappe aux Français, l'architecture, sinon les décisions qu'elle appelle, paraît devoir aussi échapper aux hommes politiques, aux pouvoirs. La finesse du jugement paraît, en ce domaine, devoir toujours céder devant l'arbitraire du prestige. Et la confiance mise (ou renouvelée) en quelques professionnels amis — de cœur ou de politique, — aussitôt promus potentats et créateurs omniprésents, semble devoir toujours l'emporter sur la prudence et la nécessité d'une profonde réforme. Ce n'est pas seulement un enseignement qu'il faut repenser, ce n'est pas un ordre qu'il faut supprimer, ou un architecte mégalomane qu'il faut remplacer par un autre à peu près du même type. C'est d'air et de clarté qu'il faut rêver, ce sont les mœurs qu'il faut changer, de nouveaux rapports avec le public qu'il faut établir. De grandes choses ; mais aussi de plus petites, de plus simples puisqu'elles sont pratiques : alléger une réglementation terrifiante et sclérosante, réformer promptement le système des concours, redonner aux architectes, par quelques textes efficaces, la responsabilité de leur art, dans tous les sens du terme. Alors il sera temps de parler de modernisme ou, comme on dit aujourd'hui pour ne pas arrêter le progrès, de post-modernisme. D'ici là, parlons d'architecture.

FRÉDÉRIC EDELMANN.



« TOUT FEU TOUT FLAMME », de Jean-Paul Rappeneau

La glace enfin rompue

UNE grand-mère qui semble sortir d'un livre de la comtesse de Ségur, deux sœurs, l'une à l'âge des caprices, l'autre à l'âge des bêtises, plus de maman, et, en guise de père, un fantôme vagabond, toujours à l'autre bout du monde, grand spécialiste des fausses adresses et des cartes-postales égarées.

A la tête de cette nichée, Pauline, vingt-cinq ans, la troisième sœur, l'aînée, Pauline le dragon, Pauline l'ange gardien, Pauline qui connaît le prix exact du chou-fleur et de la pomme de terre, non seulement parce qu'elle fait bouillir la marmite familiale, mais parce qu'elle est la conseillère préférée de notre ministre de l'agriculture et qu'on discute de ces choses à Bruxelles.

Pauline sait-elle qu'elle est ravissante ? Oui, sans doute, Antoine, un jeune journaliste ne cesse de le lui dire, mais, entre le Marché commun et celui de la rue Mouffetard, Pauline n'a guère le temps de s'occuper d'Antoine... Un roc, cette fille, un roc doublé d'un cerveau de polytechnicienne, la raison, la sagesse, l'énergie, l'efficacité incarnée. Petite Minerve en tailleur strict et catogan, habituée depuis toujours à prendre ses responsabilités, à imposer ses décisions. A remplacer — c'est son destin — un père absent.

Celui-là, justement, parlons-en. Il vient de débarquer au milieu des siens, arrivant Dieu seul sait d'où, aussi fringant et désinvolte que s'il était parti la veille. Il fait le clown, distribue des cadeaux, des promesses, explique son retour par un projet faramineux qui doit lui apporter la fortune, bref, en quelques minutes, séduit tout son monde. Seule Pauline garde la tête froide. Il y a longtemps qu'elle a jugé son père. De son immense tendresse de petite fille ne restent qu'une pitié vaguement méprisante et beaucoup de méfiance. Pour l'avoir vu à l'œuvre avec sa mère, avec elle-même, elle sait que ce beau parleur est un menteur, un mythomane, un égoïste, un aventurier, peut-être un escroc, et que, s'il est là ce soir, c'est presque certainement parce qu'il mijote un coup de sa façon.

Comme dans *le Sauvage,* son précédent film, Jean-Paul Rappeneau reprend dans *Tout feu tout flamme* le thème classique de l'affrontement entre deux êtres que tout oppose, que tout incite à se combattre, mais qui, au terme d'aventures plus ou moins extravagantes, tombent dans les bras l'un de l'autre. Le charme de la variante proposée ici naît du fait que les deux adversaires provisoires sont un père et une fille, et que c'est un vieil amour oublié, enfoui dans le passé, qui est reconquis.

Pour que la réconciliation se produise, pour que Victor donne à Pauline sa première leçon de bicyclette, pour que Pauline, dans une cabane abandonnée, devant un feu de bois, pose enfin sa tête sur l'épaule de son père et se sente protégée par lui, il aura fallu qu'ils soient mêlés, d'abord l'un contre l'autre, ensuite l'un avec l'autre, à une démentielle histoire de captation d'héritage, de magouilles financières, de règlements de comptes helvétiques, de chimères obstinément poursuivies.

Les catastrophes provoquées par l'inconscience et l'optimisme aveugle de Victor sont une source de gags en cascade souvent drôles, mais dont le caractère mécanique altère à la longue la nature du récit et le fait déraper dans une sorte de série noire vaudevillesque peu convaincante. En revanche, dès que Rappeneau renoue avec son vrai sujet — les rapports du père et de sa fille, — dès qu'il montre le lent cheminement de leur complicité à travers les querelles et les malentendus, dès qu'il passe de l'allegro furioso à l'andante, il trouve le ton juste et fait mouche.

Au fond, ce que nous aimons dans ce film fignolé, raffiné, comme le sont toujours les films de Rappeneau, c'est le personnage de Pauline, ce sont ses colères, ses rancunes, ses incertitudes et ses aveux maladroits. Tout cela qu'exprime à merveille Isabelle Adjani à un Yves Montand littéralement déchaîné, mais dont le numéro de faconde et de séduction aurait parfois gagné à être davantage maîtrisé.

JEAN DE BARONCELLI.

(Voir films nouveaux.)

«Fontamara», un film de Carlo Lizzani

Un homme de la terre

CRITIQUE, historien (Il cinema italiano, *1979), directeur de la Mostra de Venise jusqu'en août prochain, Carlo Lizzani, cinquante-neuf ans, est aussi, on l'oublierait presque, un cinéaste de talent. Après avoir travaillé comme scénariste et assistant réalisateur de Roberto Rossellini sur* Allemagne année zéro, *de Giuseppe de Santis sur* Riz amer, *d'Alberto Lattuada, sur* le Moulin du Pô, *il signe sa première réalisation en 1951 avec* Achtung Banditi, *qui lui vaut le Prix de la mise en scène au Festival de Karlovy-Vary. Trois ans plus tard,* Chronique des pauvres amants, *son œuvre la plus célèbre, remporte le Prix du jury du Festival de Cannes.*

Fontamara, *achevé en 1980, a obtenu la même année le Grand Prix du Festival de Montréal. Adapté d'un roman d'Ignazio Silone écrit au début des années 30, dans l'exil, le film de Carlo Lizzani décrit la misère d'une communauté paysanne dans les Abruzzes.* Caffone *(culterreux), selon l'expression consacrée, Berardo, joué par Michele Placido, conduit la révolte paysanne et découvre un jour la réalité politique.* Fontamara *sort sur nos écrans le 20 janvier.*

« *Fontamara* est peut-être le projet le plus ancien du cinéma italien, déclare Carlo Lizzani. A la fin de la guerre, en 1945, on savait qu'il existait un livre traduit en trente langues, mais interdit sous Mussolini. C'était une sorte de manifeste contre le fascisme. Le néoréalisme perçait au cinéma avec des œuvres comme *Rome, ville ouverte* ou *Païsa*, mais, à quelques rares exceptions (*La terre tremble*, de Visconti, *Chasse tragique*, de De Santis), il resta un mouvement urbain, centré sur le prolétariat, sur la vie des grandes villes, Rome, Milan. Toute l'Italie était dirigée vers le développement industriel, les problèmes de la terre étaient oubliés.

» C'est seulement au cours des dernières années que l'Italie s'est mise à réfléchir sur son passé, sur le déséquilibre entre le Nord et le Sud. Un producteur de télévision m'a proposé d'adapter *Fontamara*. J'ai accepté avec enthousiasme. J'avais débuté dans la réalisation avec un documentaire sur le Midi, *le Mezzogiorno*.

» Mais il y avait une raison plus profonde de ce retard à porter à l'écran le livre de Silone. Il avait été l'un des dirigeants du parti communiste italien dans les années 20, et, au début des années 30, il avait abandonné le parti. On se méfiait de son idéologie un peu social-chrétienne, on était beaucoup plus radical dans l'immédiat après-guerre. Aujourd'hui, après la crise du schématisme marxiste que j'ai vécue moi-même — je suis encore marxiste, je me situe toujours dans la mouvance communiste, — nous sommes devenus plus mûrs, plus souples, que dans les années 50. Nous avons découvert par l'expérience l'impossibilité de développer la réalité italienne en nous coupant des racines de la tradition chrétienne et paysanne du pays, et surtout du mouvement catholique, qui était très fort dans les régions du Midi. Un peu comme en Pologne.

» Un autre facteur important, lié aux précédents, qui rend le livre important et actuel, c'est le fait que, dans le réalisme de Silone, il y a un sens métaphorique, un sens de la *favola* (fable), qui éveille notre attention aux problèmes de la conscience individuelle. Ce que je trouve grand dans le livre, ce que j'espère avoir traduit dans le film, en tout cas ce que j'ai souligné, c'est que la décision définitive revient à l'individu : si on ne fait pas la révolution en soi-même, on ne fera pas une grande révolution. Le personnage de Berardo, il est très moderne, il se situe toujours aux limites. S'il avait obtenu la terre, il aurait pu devenir un soldat du consensus fasciste. Car le fascisme était un mouvement populiste, un mouvement réformiste, qui proposait certaines réformes, surtout dans les zones rurales. Berardo pense d'abord à soi, à sa terre.

L'accent des Abruzzes

» Quand il se rend compte que seul il ne peut pas lutter, qu'il est condamné à la défaite, là seulement il réagit. Mais même là il traverse des moments de crise, de défaillance. A la fin il comprend que, pour la première fois peut-être, un *caffone* ne meurt pas seulement pour lui-même. En tournant *Fontamara* aujourd'hui, il me semble que je n'ai pas tenté une opération de récupération du néoréalisme cinématographique, mais que je m'inscris dans la tradition réaliste italienne. Le succès du roman, je crois, vint de ce qu'il osait aborder ce qu'on taisait d'ordinaire : cette différence de la campagne, des travailleurs ruraux, que même la révolution bourgeoise n'a pas encore résolue. Et en même temps cette espèce d'universalité du *caffone*, qui est, dit Silone, comme le moujik, le coolie, le peone.

» La chose importante du film, je tiens à y insister, c'est d'avoir mis l'accent sur le doute, sur l'incertitude. Quand les militants travaillent sur leur petit journal intitulé *Che fare?* (que faire ?), le point d'interrogation n'est pas seulement léniniste. L'expression prend un sens nouveau à un moment où toutes les idéologies traversent une période de crise. Il ne suffit pas de chercher dans les livres, il faut regarder la réalité, vérifier dans les faits. Si quelque chose arrive, ils savent « que faire ». Cette espèce de rituel question-réponse...

» Pour le tournage, j'ai eu la chance (pour moi, pas pour les habitants) de trouver un village qui avait été détruit par le tremblement de terre de 1914. La population a construit des maisons à côté et a utilisé cet ancien village pour le bétail. Il est conservé comme dans un musée. Les maisons sont restées telles qu'elles étaient jusque dans les années 30. Fontamara, ce n'est pas le vrai nom du village qui a servi de modèle à Silone : il s'appelle dans la réalité Pescina et aujourd'hui c'est une petite ville.

» Pour ce qui est de la langue, Silone avait dû s'exprimer dans un italien correct, avec certaines constructions syntaxiques et certaines façons de raconter typiques. Dans le film, on a fait une opération familière à tout le cinéma italien : on reste lié à la langue parlée, car il n'y a pas une langue italienne. On dit qu'à Florence on parle un italien très pur. En fait, le florentin est devenu un argot, c'est une langue tellement soignée, tellement délicate, que les Italiens eux-mêmes ne la comprennent pas toujours à cause de l'extrême richesse du vocabulaire. Chaque région a un accent particulier. Ça aurait été très abstrait, très littéraire, de faire parler les paysans dans une langue italienne universelle, comme on la pratique pour le doublage des films américains. Mes personnages parlent italien avec un fort accent typique des Abruzzes.

» Le problème de la langue est le problème capital de notre cinéma. Nous n'avons pas eu en Italie tous les livres, toutes les pièces des pays qui se sont développés au cours des siècles en tant que nations. Dans les pays centralisés comme la France ou l'Angleterre existe une langue vraie et en même temps nationale. Nous n'avons pas de langue nationale, ou, plutôt, personne ne la parle. Le cinéma, dès le néo-réalisme, a voulu rester fidèle à la réalité, être vrai. Mais en même temps, nous avons toujours fait l'effort de contribuer à la construction, à la naissance d'une langue italienne.

» Les acteurs du film sont presque tous des acteurs professionnels, 80 % viennent de la région de Naples. J'ai pris un directeur du doublage originaire des Abruzzes, exactement de Celano, à trente kilomètres de Pescina. Ils répétaient, répétaient, et il aidait les acteurs professionnels à prendre un accent acceptable. Les gens de Pescina ont compris que ce n'était pas très exact. Mais la majorité des Italiens ont accepté et apprécié ce travail.

» Je voudrais préciser en guise de conclusion sur *Fontamara* que la raison première pour laquelle j'ai tourné ce film, la raison pour laquelle il vient naturellement dans ma carrière, c'est que, parmi la vingtaine d'œuvres que j'ai à mon actif, huit sont dédiées à l'histoire italienne, à l'antifacisme. J'ai montré presque toutes les couches sociales, presque tous les personnages du régime faciste : des ouvriers aux leaders comme Mussolini, des paysans de *Fontamara* aux partisans de la montagne et de la ville. »

Carlo Lizzani était présent en octobre dernier à Strasbourg à la rencontre de l'Art et Essai sur l'Europe et l'avenir du cinéma européen. L'Europe, pour lui, c'est par exemple une manifestation récente organisée à travers l'Italie, sous le patronage de la Biennale de Venise (qui, traditionnellement, poursuit ses activités toute l'année). Le titre : « Vienne, Berlin, Hollywood ». Soixante-dix films ont été retenus, « de tous les réalisateurs qui ont donné du sang à Hollywood. » « Je dis toujours, *rappelle Carlo Lizzani*, que nous ne sommes pas contre le cinéma américain, mais contre ces producteurs européens qui croient pouvoir résister à l'invasion américaine, à l'invasion de la langue anglaise, en faisant de grandes productions en anglais pour faire concurrence aux Américains. La ligne juste aujourd'hui, c'est la ligne de la culture française, qui consiste, non à boycotter la production américaine, mais à faire un cinéma national européen. Un cinéma qui soit le reflet de chaque pays européen, mais où on met en œuvre tous les moyens de s'aider les uns les autres. »

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Mister Jelly Roll

Le seigneur

UN éditeur courageux, presque désintéressé — d'un type qui se fait rare, — a republié la version française d'un grand livre : *Mister Jelly Roll*, qu'Henri Parisot, qui fit un bout de chemin avec les surréalistes, avait traduit pour son plaisir, et que Flammarion offrit aux lecteurs, en 1964, quinze ans après qu'il fut écrit en américain par Alan Lomax. A l'époque de la première parution en notre langue, Roger Richard, dans les *Cahiers du jazz*, avait relevé, comme cela se fait toujours, quelques petites erreurs de transposition, quelques broutilles qui ne comptent pas devant la respiration ample du texte, la phrase amoureuse et soignée de Parisot qui traite d'une région où « *un grand fleuve vient laver ses pieds boueux dans l'eau bleue du golfe* » et d'un temps qui fut celui d'une *extase culturelle*, à nulle autre pareille, où « *La Nouvelle-Orléans apparut comme une sorte d'Athènes de la musique populaire du monde* ».

On apprend beaucoup, en cette odyssée. D'abord de Ferdinand La Menthe, dit Morton, très fier de son ascendance française, par les Péchet, Baudoin ou Monette — enfant, il ne parlait pas l'anglais — mais aussi, et peut-être plus encore, de la naissance d'un phénomène extraordinaire, dont Jelly Roll, « *seigneur des touches d'ivoire* », dit avoir été l'inventeur en 1902, mais dont la germination, la poussée, furent le résultat de multiples forces convergentes dans le contexte musical et social louisianais.

Aux dépens du pittoresque, l'ouvrage tue une idée reçue selon laquelle le jazz serait né dans les bordels de luxe, où il n'y avait, la plupart du temps, que des pianistes, « des loups solitaires », dont Jelly Roll, évidemment. Les Blancs ont fourni du matériau : cantiques, morceaux d'Opéra, danses et chansons d'Europe. Les Noirs, outre leur propre matériau africain, apportèrent la manière. Et, dans la ville entière, dans la campagne alentour, dans un espace « *féru de pompes et de fanfares monstres* », une musique neuve, écrit Lomax (à la façon de Satie), déclarait « *que le monde est un drôle d'endroit, et qu'on s'en fout* ».

Les Noirs, c'est vite dit. L'un des mérites de cet inestimable bouquin consiste à souligner l'hétérogénéité initiale de leur communauté. Celle-ci fut, d'abord, dichotomique. A La Nouvelle-Orléans, par exemple, il y avait, d'un côté, les foncés, qui habitaient « Uptown », et, de l'autre, les mulâtres, qui se trouvaient à « Downtown ». Entre ces deux régions urbaines passait une frontière invisible et réelle, dont le franchissement induisait les bagarres sanglantes, les tueries. Avant la guerre de Sécession existaient sur place quatre cent mille métis libres qui méprisaient les « niggers ». Ces métis, on les appelait, là-bas, « créoles ». Ils allaient chez l'instituteur, savaient déchiffrer la langue écrite, et les partitions. Les « peaux d'ébène », les « moricauds » étaient exclus des institutions pédagogiques, restaient analphabètes, et ne lisaient pas, eux, la musique. Après les combats de 1861-1865, l'opposition se dilua. Le jazz pouvait advenir. Il fut, selon la formule de « Big Eye » Nelson : « *Le savoir des créoles mûri par le chagrin des Noirs.* »

Jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, pourtant, une distinction établie persista. Les mulâtres musiciens se désignaient souvent comme artisans : Big Eye Delisle-Nelson, boucher ; Manuel Perez, cigarier ; Armand Piron, coiffeur ; Papa Bechet, cordonnier ; John Saint-Cyr, plâtrier. Les professionnels de la musique semblaient plus rares, tels George Baquet, Freddie Keppard, ou vinrent plus tard : Sidney Bechet, Omer Simeon. Les plus durement colorés, que méprisait Jelly Roll, se trouvaient confinés en

A Saint-Étienne

Monsieur

ANTOINE VITEZ, pour apparaître (ou entrer) dans le personnage du docteur Faust déçu par sa quête du savoir, s'exhume misérablement, lentement, effroyablement, solitairement, de la malle qui traîne sur le plateau du mélancolique Théâtre de Chaillot. Il apparaît nu. Dénudé au-delà de la nudité, il éveille ce respect qui serre la gorge à la vue de photographies de prisonniers dans les camps d'extermination, il suscite cette émotion coite où vous plonge telle peinture d'une descente de croix.

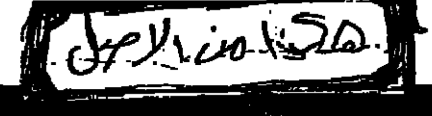
Le traducteur de tant de poèmes, le professeur qui fut adulé au Conservatoire national d'art dramatique, l'idéologue douteur — commentateur de haute précision, — le chercheur en théâtre reconnu inventeur, patron aujourd'hui de l'ancien T.N.P. et que l'on encombre déjà du fantôme de Vilar, le Vitez qui a lu tous les ouvrages et su maints discours, est, là, livré. Se livrant. Soudain aussi anonyme qu'un appelé du contingent passant parmi trop d'autres devant le conseil de révision. Vulnérable et calme comme le patient condamné prêt à être endormi sur une table d'opération où les chirurgiens vont risquer le tout pour le tout. Il a les yeux ouverts, il s'est débarrassé de toute « contenance » ou attitude. Dans ce dénuement d'humaine misère, Vitez, là, fragile, risque Antoine Vitez, sa personne d'artiste. Il semble offrir son être entier en quelque sacrifice rituel. Il met le spectateur *dans la peau* précisément de notre chirurgien inquiet de ne pas réussir à mériter la confiance extrême de son patient.

Les illusions de l'amour

Or « l'intervention » relève du miracle. A la suite d'un tel tableau initial, ou à cause de celui-ci peut-être, le grand poème de jeunesse de Goethe, dans la transcription immense de Gérard de Nerval, atteint la clarté. Le bonheur. Vitez et ses amis « *portent l'acte théâtral, sa parole, son geste, son mystère à leur expression la plus haute* » : Michel Cournot l'a dit (*le Monde* daté 15-16 novembre 1981).

Pas de chance pour Daniel Benoin si son propre rêve de Faust arrive juste après l'événement Chaillot. Simultanéité due au hasard ? Elles sont toujours étranges et instructives ces éclosions coïncidentes de « grandes reprises ». Ce n'est pas en tout cas à la Comédie de Saint-Etienne que la saison Goethe pourra, dans l'histoire du théâtre, être marquée d'une pierre blanche... Là, il y a eu ratage. Pas d'autre mot.

On sera assez charitable pour ne pas comparer point par point la vision donnée par Benoin du *Faust I* avec celle qu'a montrée aussi Vitez, et qui fut écrite donc entre 1776 et 1800. Benoin a voulu tenir une autre gageure. On le jugera sur ce pari : montrer, ce que personne n'a jamais osé faire, non seulement le *Faust I* mais dans un seul souffle et un même décor — comme une suite — le *Faust II*, cette seconde pièce que Goethe, entre 1780 et 1831, ne cessa de remettre sur le métier. (Ensuite, en 1832, il pourrait mourir.) Gruber, en 1975, dans son marathon, à la Salpêtrière, n'avait donné que quelques extraits de ce texte aux allures de livret d'opéra. A Saint-Etienne, les cinq actes exposés selon leurs dix-huit tableaux successifs prolongent la tragédie du savant qui, renonçant à la recherche de la vérité, passe pacte avec le diable pour vivre les illusions et les désastres de l'amour, la condition des hommes du com-



Mister Jelly Roll

Le seigneu[r]

des touches d'ivoire

des tâches de manœuvres. Ce fut le cas de Buddy Bolden, Bunk Johnson, King Oliver, Mutt Carey, Jim Robinson, Louis Armstrong. L'un des drames de la vie de Jelly Roll, c'est d'avoir toujours voulu se tenir à distance des « négros » et de n'avoir pas su accepter d'être évincé de la scène par les meilleurs d'entre eux. Pour lui, « Satchmo » était surfait, improvisateur de seconde zone, de modeste talent.

Jelly Roll refusait, d'ailleurs, toute explication rationnelle de sa chute d'après 1930, où il dut dissoudre les Red Hot Peppers. Il se disait victime de charme, d'envoûtement. La débâcle économique elle-même n'était que billevesée :

C'est le marasme, c'est la crise,
C'est la misère qui nous tient,
Oui, jusqu'aux chats, jusqu'aux [chiens],
Tout un chacun est dans la [mouise].

Il chantait francophoniquement le désastre, mais se disait capable de l'annuler. Il y voyait, notamment, l'action des nègres voyous responsables d'un peu de tout, voyous qui se prenaient pour des aigles Jusqu'à la fin de sa vie, Jelly Roll eut cette berlue.

L'image de la tribu

Cette vie commença mal, dit Lomax, pour Jelly Roll, trois *fois* orphelin, abandonné par le père, puis chassé par la grand-mère, alors que la maman était morte depuis longtemps. D'Ed La Menthe, ce père, Jelly n'a jamais soufflé mot. Mais lorsque Alan Lomax écrivit son livre, les Etats-Unis étaient en pleine vogue psychanalytique il fallait donc qu'un père le hantât En voici la preuve irréfutable : Jelly « ne cessait d'y faire allusion dans sa musique » : « *Il écrivait ses mélodies dans le style « tailgate »*, celui du trombone de papa. Qu'on nous permette de dire, là, que Lomax débloque complètement. La musique de Jelly, écrite dans le grave, ça peut être trombonistique, mais pas seulement. A y regarder de plus près, ce qu'il rédigeait était conçu comme si tout un orchestre allait l'interpréter. La main gauche fonctionnait : c'était un banjo, un tuba, et, acceptons-le, un trombone. La main droite suggérait des obligatos de clarinette traversant les dessins plus sages des cuivres aigus. En bref, La Menthe-Morton s'inspirait des « marching bands », et leur renvoyait leur image, non celle d'un père, mais celle de la tribu.

Il a souffert, Jelly, ça c'est vrai. Il s'est défendu. Il a tenté, comme le dit profondément Alphonse de Waelhens à propos de tous les délirants « paranoïdes », une restauration du réel, une reconstruction de scène commune, un effort de guérison. Il se protégeait par la folie des grandeurs, sans se soustraire du commerce avec le monde. Dans ce monde, il avait tout créé et surtout le *jazz* — le mot ne lui faisait pas peur. Il en avait énoncé l'expression, pour le différencier du *ragtime*. Il avait engendré le *swing*, qui n'était autre que le rythme souple de ce jazz. Il avait imaginé le *break*, belle surprise; le *scat*, vocalise en onomatopées, le *hot*, assaisonnement épicé. Quant au jazz, ce ne fut d'abord, que l'« effet de vibrato, imitation du braiement de l'âne » du *ja(ck)ass*. (Voir *le Monde* du 29-10-1980.) Mais Jelly était à l'origine de tout cela, à l'en croire.

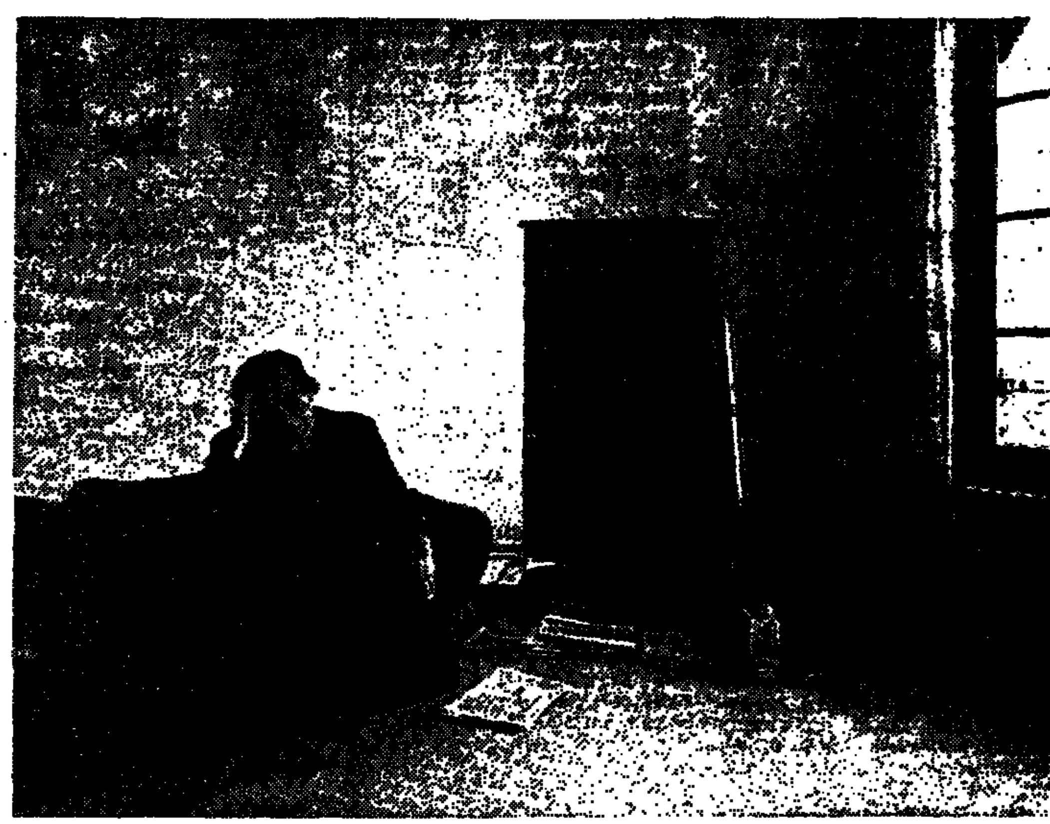
Lomax conduisit Jelly Roll La Menthe-Morton, à la veille des années 40, pour enregistrer à la bibliothèque du Congrès, un mois de mai. C'est tellement fou, dit Lomax, que l'on doit renoncer à toute chronologie. Dans le détail, sûrement. Dans le gros, on peut y prétendre Jelly, tonnelier, quitte New Orleans à dix-neuf ans (1904) bat, à Mobile, Pensacola Kid champion du monde de billard (1905), vit à Chicago (1907-1918). Les grandes firmes se moquent du jazz. Des momos s'y intéressent : Ink Williams pour Paramount, Jack Kapp pour Vocation et les frères Melrose pour Gennett. Jelly chante : « *Allô, le central, donnez-moi le docteur Jazz, qui a, j'en suis sûr, ce qu'il me faut* » (1926). C'est l'époque de l'opulence : Jelly est couvert de brillants, de la cravate aux fixe-chaussettes, en passant par le corset constellé

En 1935, il devient maître de cérémonie dans une boîte de Washington, le Jungle Inn. Il refait surface avec le revivalisme des jeunes gens, des jeunes Blancs, qui s'opposent aux « Hipsters », autres jeunes, mais ceux-là décidant qu'ils étaient à la mode. Jelly Roll se satisfait de cette guignolade et de cette tristesse. Il enregistre avec Sidney Bechet en 1939 « Winin'Boy » — le « tombeur », — et le tombeur c'est lui. Il va bientôt mourir. Ce sera le 10 juillet 1941. Quelques jours avant, il avait écrit à sa femme Mabel et intenté un procès contre ses gredins, les frères Melrose Jelly avait eu un sourire endiamanté, un gros brillant serti dans l'*inlay*, l'incrustation d'or, d'une de ses incisives centrales — coutume d'époque chez les gens du spectacle. Il L. perdit, comme il perdit tout. A l'hôpital de Los Angeles, on ne respecta même pas sa dent fameuse On la filouta sur son cadavre, sur sa dépouille. Acte misérable, sinistre, minable, de bien pauvres gens.

LUCIEN MALSON.

★ *Mister Jelly Roll*, Alan Lomax traduit par Henri Parisot. Presses universitaires de Grenoble, avec une post-face de J. Réda, 383 pages.

« Portraits à Genève »



Portrait de François Simon, par Yves Meylan, extrait de « Portraits à Genève », éd. Bernard Letu.

Photographier des auteurs de bandes dessinées et regrouper ces photos dans un volume, quelle drôle d'idée, mais pourquoi pas ? On le fait bien, et beaucoup ces derniers temps, avec des paysans, des artisans, pourquoi pas avec ces gens qu'on aimerait prendre pour des énergumènes ? Mais les auteurs de bandes dessinées forment-ils une race à part, au point qu'il soit utile de les cataloguer, par ordre alphabétique, avec courts repères biographiques et signatures autographes, dans une sorte de dictionnaire en images ? C'est à quoi s'emploie Claude Raimond-Dityvon, photographe de l'agence Viva, qui s'est déjà illustré dans des reportages sur les familles françaises, les travailleurs immigrés ou la marée noire Son album, sorti aux Editions Futuropolis, n'est pas sans charme Il y a là une délicatesse de lumière, une diversité de situation et de poses qui évitent la monotonie.

L'exercice du portrait est certainement chose difficile si l'on ne veut pas laisser glisser la fidélité vers la servilité, et s'en tenir au rendu carré, façon photo d'identité Des grands fantômes encombrants, de la rigueur anthropométrique de Sander au psychologisme de Cartier-Bresson et à la crudité blanche d'Avedon, doivent s'interposer entre le photographe et son modèle Comment tisser des liens intéressants dans un rapport de visite superficiel ? Yves Meylan, qui a photographié des personnalités genevoises pour le compte de l'éditeur Bernard Letu, détourne cet embarras en gardant une distance non pas empruntée, mais alerte. Il n'est pas seulement le visiteur poli, il est l'admirateur, le disciple, et c'est avec un grand plaisir qu'on retrouve, dans une part choisie de leur intimité, les visages déjà connus de François Simon, Jean Mohr, Michel Butor, Michel Soutter... — H. G.

Icônes polonaises

DANS les rues de la grande ville, pour quelques jours, et à un moment stratégique où l'oubli guette les hommes, où la conscience s'épuise, entre la tête-chou de Louis de Funès *(la Soupe aux choux)*, une revue de droite qui « casse » du rose et du rouge *(Valeurs actuelles)* et un dessin d'une remarquable vulgarité *(Font et Vial à Bobino)*, une fenêtre s'ouvre sur la Pologne Deux photos en noir et blanc, sans slogan, sans inscription, juste des visages Des photos silencieuses, absolument pas dramatiques : pas de chars, pas de petites silhouettes dispersées qui vacillent sous l'impact des balles, pas de croix hissées, pas de héros, ni Walesa ni Jaruzelski, des regards anonymes Un regard de femme, de brave, direct, frontal, interrogatif, et des regards cachés, en dedans, endeuillés, de deux hommes, la tête dans la main le poing contre la tempe. Ils réfléchissent, peut-être ils prient, peut-être ils préparent une lutte, les uns et les autres sont frappés par quelque chose qui doit raviver notre conscience, n'oublions pas la Pologne D'abord, un peu suspicieux devant ces panneaux d'ordinaire « publicitaires », on se dit : « On va nous refaire le coup de Myriam-j'enlève-le-bas », cette fois sur le dos des Polonais. Mais non. Il paraît que ceux qui ont monté cette « campagne » l'ont fait bénévolement et tiendront l'anonymat jusqu'au bout C'est bien.

HERVÉ GUIBERT

A Saint-Étienne

Monsieu[r]

Faust absent

mun. Exit Marguerite : la Gretchen ne fut qu'une expérience. De cette aventure-là Benoin donne une représentation plutôt abrégée (durée deux heures et demie).

On peut tout de même se demander pourquoi toute allusion au rajeunissement de Faust a disparu. Ici le savant déçu ne réclame rien à Méphistophélès pour partir sur les chemins de la séduction. Ici déjà on commence à se dire que le comédien Bernard Fresson, comme victime d'une méprise sur son cas, a l'air d'être à côté du personnage. Il n'en est même pas l'ombre : homme mûr, épaissi, bizarrement résigné et bizarrement sans désirs, il est absent du rôle de Faust. Pas là. Voilà qui est, tout de même, gênant.

Gênante, également, dès cette première partie, la traduction effectuée par le metteur en scène d'où s'est enfuie toute musicalité Nerval réinventait peut être Goethe mais restituait à la française sa poésie. Passons, oublions que le chien géant aux ressorts de farce imaginé par Vitez rendait mieux une ironie que le nonchalant et inoffensif setter irlandais annonçant, à Saint-Etienne, l'entrée en scène de Méphistophélès. Disons plutôt qu'il est bon comédien Alain Moussay-Méphisto (il serait encore meilleur s'il avait en face de lui un Faust auquel se mesurer, s'affronter). Mais déjà Marguerite — Martine Logier — est enfermée dans sa prison, un asile d'aliénées, une parmi d'autres anciennes jeunes filles qui pouvaient chacune être Marguerite, et que la vie a démolies Bonne idée, cette démultiplication du cas d'espèce : Marguerite n'avait donc rien de si unique Voilà ce que Faust découvre cherchant à la retrouver Son regret, sinon son remords, en sera augmenté. Il s'endort Sommeil réparateur, séjour dans la consolatrice-mère nature imaginé par Goethe pour marquer le pas entre *le Faust I* et le *Faust II* On dirait aujourd'hui dépression, absence consécutive à chagrin d'amour

Où l'or arrive — il y en aura pour trois heures de plus — à « l'entreprise Benoin » et où il faut dire que le décor demandé au peintre Jean-Marie Poumeyrol, prenant davantage son sens que dans la première partie, est en soi une fort belle chose. Quelqu'un au moins aura tiré avantage de ce spectacle : Poumeyrol dont les architectures, qu'elles soient dessinées ou peintes à l'acrylique, ont déjà séduit les amateurs. Poumeyrol maintenant s'est fait un nom au théâtre.

Benoin voulait une verrière, un peu comme celle qui fonctionnait dans *le Canard sauvage* d'Ibsen mis en scène par Lucian Pintilié au Théâtre de la Ville Il y a donc en premier plan la figuration transparente d'une vaste véranda mobile, séparant le cabinet de travail de Faust, de l'arène, de ses fantasmagories Cet endroit détaché de toute vraisemblance littéraire a été un peu conçu comme un espace à la Peduzzi. Mais Poumeyrol est de Bordeaux et sa construction fait songer au Sud-Ouest (une question de couleur peut-être dans ce pays la pierre sait être belle) Il s'est inspiré de l'idée d'un bassin de radoub — vaste cale sèche où l'on répare les navires Au fond une écluse, très réussie, ouvrira et fermera, selon, un théâtre dans le théâtre Derrière il y a la mer que l'on suppose Ce dispositif plutôt grandiose permet de jouer en hauteur sur bien des niveaux. (Car Benoin aime les escalades, il faut se souvenir de son *Hamlet* dans les ruines de Saintes...)

L'envers de Méphisto

Faust II commence par le carnaval au palais impérial « *L'ensemble est trop considérable et demande un régisseur comme il n'y en a guère* », écrivait en 1829 Goethe à son ami Eckerman, à propos de cette scène Monter celle-ci comme celles qui suivront *l'Evocation d'Hélène, la Naissance d'Homonculus* — ce golem d'alchimiste, l'envers de Méphisto, — puis *la Nuit classique de Walpurgis*, puis *le Retour d'Hélène* et cette alliance non durable du bonheur et de la beauté que sera son union avec Faust Montrer Méphistophélès menant la guerre impériale, montrer la vieillesse de Faust devenu aveugle pour avoir tué Philémon et Baucis, ses parents, sacrifiés dans sa vaste entreprise de conquête de nouvelles terres, sa dernière velléité après la beauté, le pouvoir (dernière soif avant la justification morale de toute une existence à la recherche de l'absolu). Montrer ce voyage bien plus fou encore que celui du *Peer Gynt* d'Ibsen, ce serait demander à un compositeur génial une partition, appeler à la rescousse les plus grands comédiens Ce serait peut-être faire un grand film de cinéma Ce serait, plus simplement, trouver une idée directrice

Le mérite de la tentative Benoin est de prouver qu'il y a mille merveilles à puiser dans ce *Faust II* où le Malin n'est plus qu'un exécutant, un valet impuissant face à la terrible liberté de l'homme Mais voilà : Faust n'est pas là. Il n'arrive qu'au moment de rentrer dans sa tombe Même pour Satan, c'est épuisant de ne point trouver âme qui vive.

MATHILDE LA BARDONNIE.

SELECTION

Cinéma

« Mad Max », de George Muller

Le chevalier de la nuit s'éclate dans son bolide et éclate en flammes. Les flics s'éclatent dans leurs voitures trafiquées et brûlent. Les motards s'éclatent en acrobaties et s'envolent en l'air. Max a les yeux bleus et se venge. Un film éclatant.

« Qui chante là-bas ? » de Slobodan Sijan

Trajet cocasse d'un autobus rose à travers la campagne yougoslave en 1941. Dans ce microcosme brinquebalant s'agitent vertus et noirceurs, bonheurs et drames. Deux tziganes ponctuent l'aventure en chansons. (Prix Georges Sadoul 1981.)

ET AUSSI : *Conte de la folie ordinaire*, de Marco Ferreri (interprétation fantasmagorique de Bukowski) ; *l'Amour des femmes*, de Michel Soutter (voyage aux bords de la nuit) ; *Ragtime*, de Milos Forman (saga grinçante d'une Amérique de roman) ; *le Rose et le Blanc*, de Robert Pansard-Besson (les aventures du gangster Henry James) ; *Pandora*, d'Albert Lewin (monument Kitsch) ; *Carmen Jones*, d'Otto Preminger (un opéra populaire, un vrai) ; *Méphisto*, d'Istvan Szabo (la comédie de l'histoire).

Musique

Lyrique en province

Cependant qu'on attend au Palais Garnier le cygne qui doit apporter Lohengrin le 20 janvier, un large vent lyrique souffle sur la province.

A Nancy, il s'engouffrera dans les voiles du *Vaisseau fantôme*, mis en scène par Claude Regy (les 15, 17, 19 et 21 janvier), tandis qu'à Bordeaux il s'insinuera dans *la Flûte enchantée* où l'on pourra applaudir *le Pamina* de Valérie Masterson (les 15, 17, 19 et 24 janvier).

Dans le même temps, les Toulousains, qui n'ont pas la mémoire courte, retourneront à la Halle aux grains revoir les mêmes *Maîtres chanteurs* qui les avaient réjouis — ou déçus — en novembre 1979 (les 14, 17, 20, 24 janvier). Mais les amateurs de bel canto ne voudront pas manquer Montserrat Caballé à Nancy, dans *Gemma di Vergy* (15, 17 janvier). Et cependant, c'est à Strasbourg qu'il faut aller si l'on veut découvrir quelque chose de vraiment neuf : un opéra plein de verve et d'allant, de Pierre Hasquenoth, inspiré de *Comme il vous plaira*, et dont la création aura lieu le 14 janvier (puis les 16, 22, 24 janvier, reprises à Colmar le 26 et à Mulhouse les 28 et 30 janvier).

« Le Monde-Dimanche » publie chaque semaine une sélection de disques.

Théâtre

« Susn » à Aubervilliers

Au dernier Festival d'Avignon, elle a fait courir les foules et découvrir un nouveau lieu à la Chartreuse, le Tinel. Elle : Susn à cinq âges de sa vie — cinq comédiennes pour un personnage — s'affronte à un homme enfantin qui écrit. A l'univers glacé, à l'humour cinglant de l'auteur Herbert Achternbusch, se colle la violence des années 80, celle de Hans Peter Cloos.

« Toute honte bue » au Petit Forum

Jean-Pierre Bisson écrit avec une franchise brute, des envolées de chansons, des plongées fiévreuses, pour son propre personnage d'acteur ingouvernable, pique une grande colère à propos de théâtre, fait un théâtre à corps perdu.

ET AUSSI : *Palais de Justice* à l'Odéon (les dérivations de l'hyperverisme), *Dorval et moi* au Petit Odéon (les subtilités de l'intelligence), *le Bourgeois gentilhomme* au T.E.P. (les flamboyantes vérités du Magic Circus), *Richard II* au Théâtre du Soleil, à la Cartoucherie (les barbares beautés de Shakespeare).

Rock

Orchestral Manœuvre in the Dark

Nouveau champion des hit-parades radiophoniques avec des titres comme *Electricity*, *Encla Gay*, *Souvenir*, Orchestral Manœuvre in the Dark est en passe de devenir l'un des principaux phénomènes commerciaux du moment. A l'Olympia, le lundi 18 janvier, à 21 heures. Tournées : Cherbourg (17), Paris (18), Lille (19), Strasbourg (20), Lyon (22), Marseille (24), Nice (25).

ET AUSSI : *Bijou*, le vendredi 15 janvier, à 21 heures, au Théâtre Jean-Vilar, à Suresnes, place Stalingrad (le second concert du groupe parisien après la sortie du nouvel album, *Bijou Bop)*, en avant-première d'une tournée française. *The Beat*, le vendredi 15 janvier, à 19 h. 30, au Palace (l'un des seuls groupes anglais qui a survécu au mouvement ska en renouvelant ses influences). *Black Sabbath*, Paris, hippodrome (16), Grenoble (17), Clermont-Ferrand (18), Strasbourg (19).

Danse

Rituel au Palais des glaces

Un « lundi de la danse » du Palais des glaces au folklore et au rituel : Elsa Wolliaston cherche à transposer l'essence des danses africaines dans ses chorégraphies. Salvador Vargas présente un ballet flamenco qu'il veut épuré, le plus près possible de la tradition (18 janvier, à 20 h. 30).

Expositions

Maîtres anciens de la collection Thyssen-Bornemisza au Petit Palais

Van Eyck, Memling, Zurbaran, Boucher, Fragonard, Goya, et combien d'autres grands illustrent la partie ancienne de cette collection dont cinquante-neuf pièces maîtresses sont présentées au Petit Palais, après un périple aux Etats-Unis et avant de retourner à leur port d'attache : la villa Favorita, près de Lugano. Grand amateur d'art, Heinrich Thyssen (1875-1947), fils d'August Thyssen, qui édifia en Allemagne au siècle dernier un véritable empire industriel, est le fondateur de cette somptueuse collection dont les œuvres contemporaines avaient été exposées à Paris en 1978.

Magdalena Abakanowicz à l'Arc

A partir de sacs de jute, de fils et de cordes de sisal, elle construit d'impressionnantes « formes molles ». Artiste bien connue pour sa participation, notamment, aux biennales de Lausanne et sa contribution capitale au renouvellement de l'art textile, Abakanowicz, qui vit et travaille à Varsovie, échappe à l'évidence au domaine de la « nouvelle tapisserie ». Elle dessine aussi. Ses dessins sont exposés Galerie Jeanne-Bucher.

ET AUSSI : *Man Ray*, *Masson*, *Kowalski*, au Centre Georges-Pompidou. *Les fastes du gothique* au Grand Palais. *Mexique d'hier et d'aujourd'hui*, au Petit Palais.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche à 16 h. et 19 h. ; le samedi à 11 h., entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h., galeries contemporaines.

ANDRE MASSON. Œuvres des collections publiques françaises. — Jusqu'au 1er février.

PIOTR KOWALSKI. — Entrée : 5 F. Jusqu'au 8 février.

MURS. Bochner, Buraglio, Dezeuze, Frize, Lewitt, Pagès, etc. Jusqu'au 8 février. Le 18 janvier, à 18 h. 30 (cinéma du musée) : « La muralité comme parcours ». Débat.

MAN RAY. — Jusqu'au 12 avril. Le 14 janvier, à 18 h. 30 (Petite Salle) : « Man Ray, l'écriture dans le texte, le texte dans l'écriture », par Janus, historien d'art.

TAKIS. Trois totem-espace musical. — Entrée libre. Jusqu'au 1er mars.

DADO. L'exaspération du trait. — Jusqu'au 18 janvier.

ERWIN BLUMENFELD (1897-1969), Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

HAMISH FULTON. Photographies. — Entrée libre. Jusqu'au 25 janvier.

VERA LEHNDORFF - HOLGER TRULZSCH. — Salon photos, musée au 3e étage. Jusqu'au 1er février.

L'ENFANT PHOTOGRAPHE. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 février.

C.C.I.

DES ARCHITECTURES DE TERRE ou l'avenir d'une tradition millénaire. — Jusqu'au 1er février.

LE DESSIN sous presse. — Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

B.P.I.

VOLCANS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er février. Le 15 janvier, à 19 h. (Petite Salle) : Volcanisme et environnement. L'application des recherches volcaniques.

HISTOIRE D'UNE LIBERTE. La presse 1881-1944. — Jusqu'au 8 mars.

Musées

LES FASTES DU GOTHIQUE. Le siècle de Charles V. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F ; le samedi : 9 F. Jusqu'au 1er février.

DONATION JACQUES - HENRI LARTIGUE. — Vingt années de découvertes. En permanence. — Sacha Guitry et Yvonne Printemps. Jusqu'au 5 mars. Grand Palais, entrée : av. Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 19 h. Entrée, 8 F.

L'ARCHITECTURE CIVILE A TOURS. — Grand Palais (Espace 404). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 19 avril.

CANTON DE NOLAY : architectures et œuvres d'art. — Grand Palais (porte D). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 20 février.

COLLECTION THYSSEN-BORNEMISZA (maîtres anciens). — Petit Palais, 1, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars.

MEXIQUE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI. — Petit Palais (voir ci-dessus) Jusqu'au 28 février.

TABLEAUX ITALIENS, ANGLAIS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS DU LOUVRE. — Musée du Louvre (pavillon de Flore), entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 18 janvier.

DESSINS BAROQUES FLORENTINS. — Musée du Louvre, cabinet des dessins (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 janvier.

PHOTOGRAPHIE FUTURISTE ITALIENNE (1919-1939). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30 ; mercredi, jusqu'à 20 h. 30. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

JACQUES PREVERT ET SES AMIS PHOTOGRAPHES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 mars.

ABAKANOWICZ. Altérations. - Ateliers 81-82 (deuxième partie). — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

AU LOUP ! F. Mathey, des enfants, des amis, I. Gautrey. — Musée des enfants, 12, quai de New-York (723-61-27, poste 16). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h. 30. Animation samedi et dimanche à 14 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 14 mars.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. — L'Orient des croisades. Visages et portraits de Manet à Matisse. Nouvelles acquisitions du musée d'Orsay. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche, 3,50 F.

CHAISSAC. Collages. — Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 16 janvier.

L'ART EN SOIE (Agam, Delvaux, Matta, etc.). — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi de 14 heures à 20 heures ; samedi et dimanche, de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 30 janvier.

JOUETS TRADITIONNELS DU JAPON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 5 F. Jusqu'au 3 mars.

L'AFFICHE ANGLAISE, 1890-1900. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

DIEUX DE L'INDE DU SUD dans l'imagerie populaire. — Musée Guimet, 19, avenue d'Iéna (723-61-63). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. 15. Jusqu'à fin février.

IMPRESSIONS ITALIENNES. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 janvier.

PARIS MEROVINGIEN. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (278-60-39). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 25 avril.

ARNAUD CLAAS. Paysages-miniatures. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 février.

SZEKELY à la Monnaie de Paris. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 février.

ALFRED MANESSIER. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 24 janvier.

LES CENTAURES. Dessins de Rodin. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 février.

MOULINS DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 ; dim., de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'à fin avril.

LA MODE ET LES POUPEES, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 18 avril.

GERARD DE NERVAL. — Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (224-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 8 F. Jusqu'au 21 mars.

SALLES PERMANENTES ET DONS RECENTS. — Musée des deux guerres mondiales, hôtel national des Invalides (salle Ney, entrée par le Musée de l'armée) (551-93-02). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 juin.

L'ABEILLE, L'HOMME, LE MIEL ET LA CIRE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F. (Entrée libre le 20 janvier). Jusqu'au 19 avril (l'exposition est complétée d'animations par des apiculteurs et de projections de films. Renseign. au musée).

CHAMPS DE BERCHERES. Paysage tactile de Marie José Pillet. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, bois de Boulogne (747-47-66), de 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 16 h. 30 ; merc., 9 h. 30 à 12 h. 30 et 14 h. à 18 h. ; sam., dim., de 12 h. à 18h. (animation à 15 h. précises). Jusqu'au 28 février.

Centres culturels

ARCHITECTURES EN FRANCE. Modernité/post-modernité. — Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

LES CONCOURS DES MONUMENTS HISTORIQUES, de 1893 à 1979. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 31 janvier.

LA VOLIERE IMAGINAIRE D'AERT SCHOUMAN. - SLIJPER. Tableaux et gouaches. — VAN GELDER. Dessins et gravures. — BOTMAN. Photographies. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 février.

ERLAND CULLBERG. Peintures. — PETER TILLBERG. Dessins. — VERRERIES D'ORREFORS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 février.

LILI FISCHER. Recherche sur le terrain. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 19 février (fermé du 8 au 14).

L'ART DANS LA MARINE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 14 février.

FENETRES VILLES ETRANGES. Photographies. — American Center, 261, boulevard Raspail (633-51-26). Sauf dim., de 12 h. à 19 h. ; sam., de 12 h. à 17 h. Entrée libre. Du 15 janvier au 11 février.

CARDON, KERLEROUX, VASQUEZ DE SOLA. Dessins. — Cité internationale, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 6 février.

BRUNO SARTI. Gravures. — B.I.M.C. Galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Du 16 au 30 janvier.

ARTISTES MEXICAINS chez Clot, Bramsen et Georges. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 13 février.

SALON DU SYNDICAT DE LA CRITIQUE PARISIENNE. — FIAP, 30, rue Cabanis. De 9 h. 30 à 21 h. Jusqu'au 29 janvier.

ENSEIGNEMENT DES ARTS PLASTIQUES. Travaux d'élèves de cinq écoles parisiennes (Galerie Condorcet). — LIRE, ECRIRE, COMPTER. Deux mille ans d'alphabétisation (Galerie F. Buisson). — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm, de 9 h. à 18 h. Sauf sam. et dim. Entrée libre.

LES ENFANTS DU SALVADOR DESSINENT. — Société française des architectes, 100, rue du Cherche-Midi. De 12 h. à 20 h. Jusqu'au 30 janvier.

LASERS ET HOLOGRAMMES. — Musée français de la photographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). Sauf mardi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 15 F.

PHOTO / THEATRE. — Théâtre national de Chaillot. Jusqu'au 15 février.

GEORGES SIMENON. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 22 février.

Galeries

HOMMAGE AU SOLEIL NOIR. Livres-objets. — N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 janvier.

HALLE, HELG, MAHL, MOULINAS, PINKAS, STEVENS. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 23 janvier.

LE DESSIN. Adami, Alechinski, Bazaine, Chillida, etc. — Galerie Breteau, 70, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 15 février.

DES MARIONNETTES ET DES HOMMES. — La Tribulum, 62, rue Saint-Denis (236-01-01). Jusqu'au 26 janvier.

SIX FEMMES SCULPTEURS de l'atelier Charpentier. — Galerie de la Maison des beaux-arts, 11, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 28 janvier.

SANEJOUAND (Espaces peintures 1978-1981) - FLORENCE HENRI (Photos/Vintage 1928-1940). — Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 21 février.

PHOTO - REALISME « Dix ans après ». — Galerie Ysy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 6 mars.

MAGDANELA ABAKANOWICZ (vingt et un dessins au fusain). — Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 20 février.

ASSE. Gravures, huiles sur papier. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 février.

BOUJON. Peintures. — Galerie P. Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 6 février.

MICHEL BRIDENNE. Dessins. — Jardin de la Paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'à fin février.

ALEXANDRE DELAY. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 13 février.

NOEL DELIVEYNE (Extispice). — Galerie Moulin-Rouge, 6 bis, cité Véron (606-73-56). Jusqu'à fin janvier.

FASSIANOS. Peintures et poteries 1980-1981. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 13 février.

ROBERT FILLIOU. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-57). Jusqu'au 23 janvier.

JACQUES GAUTIER, 36, rue Jacob 38-87). Jusqu'au 23 janvier.

LALAN. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 30 janvier.

AMANDA LEAR. Peintures. — Galerie G. Bolde, 11, rue de l'Echaudé-Saint-Gervais (325-58-37). Jusqu'au 26 janvier.

ROMULO MACCIO. — Galerie Bernheim-Jeune, 83, Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 30 janvier.

MAGNELLI. Ardoises, collages, gouaches, dessins. — Galerie K. Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 13 février.

SARAH MOON. Photographies. — Galerie Delpire, 13, rue de l'Abbaye (326-51-10). Jusqu'au 23 janvier.

MIMMO PALADINO. — Galerie Chantal Crousel, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'à fin janvier.

CLAUDE DE SORIA. — Ciments, plis plats. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 6 février.

TAKIS. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (363-13-19). Jusqu'au 22 janvier.

DOMINIQUE THIOLAT. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 janvier.

VAN HOVE. Peintures récentes. — Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 13 février.

En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS. Jardins barbares, œuvres brutes. — Maison de la culture, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Sauf lundi et jeudi, de 16 h. à 19 h. 30. Jusqu'au 14 février.

BRETIGNY. Machins.../Machines : objets, sculptures, dessins, photos, vidéo. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 30 janvier.

COURBEVOIE. La vie quotidienne à la fin du Moyen Age et au début de la Renaissance. — Maison pour tous, 14, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 19 h. 30. Jusqu'au 6 février.

EPINAY-SUR-SEINE. Osvaldo Rodriguez. Peintures et sculptures. Salle municipale, 18, rue du Général-Julien (821-41-07). Jusqu'au 31 janvier.

IVRY. MATTA. Architecture du temps. — Théâtre d'Ivry, 1, rue Simon-Dereure (672-37-43). De 16 h. à 20 h. Du 16 janvier au 14 février.

MONTGERON. « Vingt-cinq ans de l'art russe non officiel ». — Château du Moulin de Senlis (942-96-52). Jusqu'au 15 février.

PONTOISE. Le dessin et ses techniques, du quinzième au vingtième siècle. Les livres de notre enfance, dix-neuvième et vingtième siècle. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Jusqu'au 28 février. — Pontoise et ses peintres du dix-neuvième siècle. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Du mercredi au dimanche, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 février.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Filger : dessins, gouaches, aquarelles. — Musée du Prieuré, 2, rue Maurice-Denis (973-77-87), sauf lundi et mardi, de 10 h. 30 à 17 h. 30. Jusqu'au 19 février.

VILLEPARISIS. Travaux sur papier, objets, photos. — Centre culturel municipal Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mercredis, samedis et dimanches, de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

En province

AMIENS. — L'art public. Peintures murales contemporaines, peintures populaires traditionnelles. — Maison de la culture, place Léon-Gontier (91-83-36).

ARRAS. Presse et liberté. — Centre culturel Noroit, 9, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 24 janvier.

AUBUSSON. Aspects contemporains de la tapisserie d'Aubusson. — Musée de la tapisserie, avenue des Lissiers (66-33-06). Jusqu'au 7 juin.

AUDINCOURT. Fernand Léger, gouaches des vitraux de l'église du Sacré-Cœur. — Ancienne mairie. Jusqu'au 7 février.

CAEN. — « Cercle, carré, triangle », œuvres de Ataallah, Cruz Diez, Haldorf, Pasquer, Rougemont, etc. — Hôtel d'Escoville. Jusqu'au 31 janvier.

CALAIS : de Picasso à Sol Lewitt, 80 dessins du musée de Grenoble. — Musée des beaux-arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu (97-99-00). Jusqu'au 31 janvier.

CANNES. Henry Moore. Œuvre gravé 1974-1979. — Galerie Herbage, 17, quai des Etats-Unis (39-19-15). Jusqu'au 13 mars.

CHAMBERY. Samivel. Cinquante ans de création littéraire et artistique. — Musée Savoisien (33-44-48). Jusqu'au 31 janvier.

DIJON. Art concret suisse : mémoire et progrès (A. Christen, V. Lœwensberg, C. Vivarelli, etc.). — Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). Jusqu'au 14 février.

DUNKERQUE. Dunkerque et Louis XIV (1662-1715). — Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 14 février.

GRENOBLE. Joël Negri. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 25 janvier.

LES SABLES-D'OLONNE. Donation Launois. Donation Chaissac. Philippe Boutibonnes. Œuvres récentes. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (31-01-16). Jusqu'au 28 février.

LYON. Energie New-York (artistes new-yorkais). — Espace lyonnais d'art contemporain, Centre d'échanges, Perrache (842-27-39). Du 15 janvier au 15 mars. — Lyon vu par... — Fondation nationale de la photographie, 25, rue du Premier-Film. Jusqu'au 28 mars.

Gilbert and George, Photogrammes. — Le Nouveau Musée, 129, rue Servient (863-70-71). Jusqu'au 13 février.

MARSEILLE. Aujourd'hui le Moyen Age : « Archéologie et vie quotidienne en France méridionale ». — Galerie de la Vieille-Charité, 2, rue de l'Observance (73-21-60). Jusqu'au 31 janvier. — Chacallis, Charvolen, Grand, Jaccard, Viallat. — Galerie Athanor, 11, boulevard Onfroy (79-26-21). Jusqu'au 24 janvier.

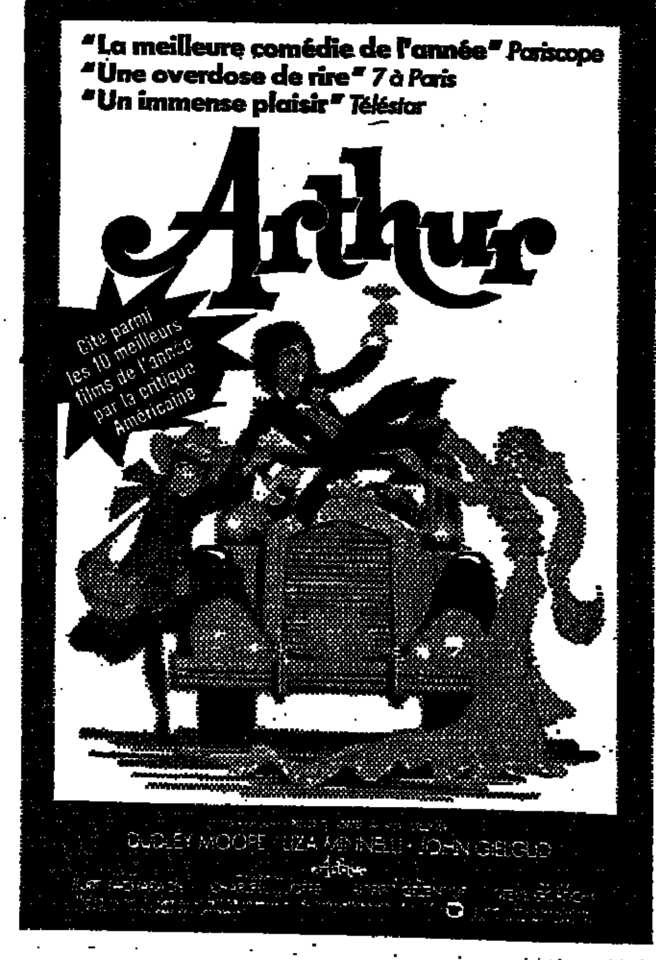
MONTAUBAN. Dessins des dix-huitième et dix-neuvième siècles du Musée des beaux-arts de Dijon. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 28 février.

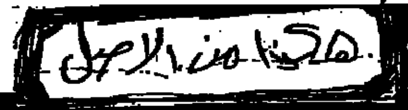
NICE. Gilli, peintures. — Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-8234). Jusqu'au 24 janvier.

ROUEN. Tout l'œuvre gravé de Théodore Géricault. — Musée des beaux-arts (71-28-40). Jusqu'au 1er mars.

TOULON. Jean-Pierre Vielfaure, fragments d'itinéraires et Journal new-yorkais. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 28 février.

VENCE. Emilson. Sculptures prémonitoires. — Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 6 février.





RADIO-TÉLÉVISION

Semaine du 15 au 21 janvier

(Les programmes du mercredi 13 et du jeudi 14 sont en page 22.)

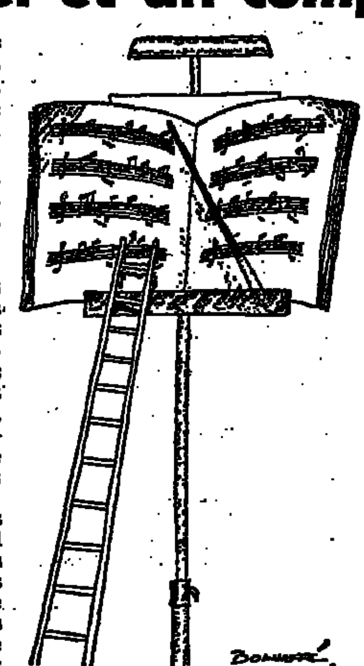
Un chef et un compositeur

A SAINT-CESAIRE, sur le flanc des Alpes, il n'y a plus que quelques âmes. Accroché à la rocaille, c'est une espèce de nid d'aigle qui semble à l'abri des bruits du monde. Sous la lumière drue et crue, un paysage beau, quasi abstrait, comme absent de lui-même, règne des sensations sans partage. Rien ne rappelle l'humanité. La lumière est sans nuances, le son n'est jamais tamisé. Le nid est pourtant habité. Qui plus est, à la rencontre de ce décor sublime mais qui n'appartient pas à l'art, vit un homme de l'art, solitaire, comme l'esprit étranger à lui-même. Mais son esprit est une boîte à souvenirs où sommeillent les images les plus féeriques : celles des ballets russes, celles des spectacles empanachés qui défilaient à Monte-Carlo dans les années 30. Il a connu les sons les plus humanisés, la lumière luxueuse et polie qui vacille sous la verroterie des salles de concert ; il a connu les fastes chamarrés de Diaghilev, et tout le cirque mondain de la musique un peu folle de ces années-là. Et il a été le chef d'orchestre de cette Babel musicale.

Entre les deux guerres, il a été compositeur et, comme s'il ne fallait pas troubler les harmonies vivaces du souvenir, il est devenu une sorte d'hermite. L'homme s'appelle Igor Markevitch, il écrit ses Mémoires. Mais pour la télévision il a repris sa baguette souple, il a redonné un concert à Monte-Carlo, il a fait une leçon d'orchestre et il a réappris à parler.

Depuis 1925, Igor Markevitch se bat pour la musique, comme on dit. A dix-sept ans, il compose un concerto pour Diaghilev. Il est né en même temps que *le Sacre du printemps*, mais déjà les ballets russes lui passent commande, le mettent à la mode. Il est l'ami de l'élite mondaine, de Cocteau, de Dali, de Stravinski. Il aurait accompagné toutes les folies de Nijinski si les dernières n'avaient relevé de l'asile dans lequel le danseur a fini sa vie. Ses souvenirs beaux et précieux, Markevitch ne les marchande pas ; sa famille russe, musicienne depuis des générations — pour un peu on le soupçonnerait de militer en faveur de l'inné contre l'acquis, — ses amitiés de métier, celle de Lili Boulanger, première femme prix de Rome, et qu'il évoque en priorité.

Le butin est infini, mais, au-delà de cette moisson d'anecdotes, il y a, aussi convaincante, la réflexion sur la technique : le chef d'orchestre a sillonné les arcanes de son art. L'art de faire tourner la main en moulinet a ses modes, ses attitudes, son histoire, son archéologie. Ainsi sait-on bien que le chef n'a pas toujours joué le dos au public.


(Dessin de Bonnaffé.)

Aussi la manière de canaliser les passions, de diffuser l'énergie intérieure, de la retenir, la manière de propager le son, de le dessiner, de le mettre en courbes, de le modeler sous l'écriture des instruments, de le couper minutieusement, de l'écorcher aussi, Markevitch l'a enseignée. Dans sa retraite, il étudie encore les codes de ce langage-là. C'est aussi la matière d'un livre « *parce que la direction d'orchestre ne doit pas être empirique* ». « *L'indépendance des mains du chef*, dit-il, *cela se travaille comme l'indépendance des mains au piano.* » Les grandes vagues bruissantes de Wagner que les musiciens libèrent sous son bras ne le contredisent pas, elles émaillent son imagerie : « *La main droite*, dit-il encore, *c'est l'épée qui conduit, donne l'impulsion ; la main gauche, c'est le bouclier qui freine et pare.* »

Fixer les choses, jeter des bouées pour l'avenir, on le sent, c'est tout le sens de sa vie, de sa conversation désormais.

Mais l'immense qualité du portrait d'Igor Markevitch, c'est le concert qui s'accroche aux souvenirs. L'intérêt ne tient pas tant, à vrai dire, à l'interprétation de *Siegfried Idyll* ou de *Tannhauser*, auquel manque, dans *la Marche en escalier*, un peu d'amplitude. Là, la magie sonore qui transfigure le matériau et les artifices de l'écriture font un peu faux bond. L'intérêt tient à l'œuvre de Markevitch qu'on a tiré des cartons pour la circonstance : ses *Psaumes* pour soprano et orchestre où entrent un peu des stridences guerrières de Messiaen, de sa rythmique métallique, des motifs répétitifs des *Noces* de Stravinski, et, dirait-on aussi, des irruptions sauvages des *Chansons madécasses* de Ravel ; ses psaumes qui ne sont pas une création épygonale tant la plastique en est neuve, la construction dramatique percutante. De sorte qu'on se demande pourquoi ils ne sont pas plus souvent dérobés à la modestie de leur auteur : la voix s'emporte en litanies, gutturale et charnue, sous le chahut orchestral, déferle sur les assauts de corde où s'échouent toutes les désespérances, se replie sous des roulis de tambours que zèbre le choc clair des cuivres.

La voix, c'est celle d'Elaine Cormany, électrisée, chargée d'émotions qui vivifient les pulsions « tribales » de l'orchestre. Et elle est si enivrante que, devant ces alliages un peu précieux, ces mélanges polychromes, on se dit que Markevitch est décidément frère de Stravinski. On se dit que le chef est peut-être « enfin » mort pour que vive le compositeur.

THIERRY FRESLON.

★ Igor Markevitch, l'invité de FR 3, 21 h. 40, et le concert, 18 h. 45, FR 3, dimanche 17 janvier.

Le cinoche d'Eddy Mitchell

Ce ne sera pas un ciné-club, ni une émission sur le cinéma ni, à proprement parler, un magazine non plus. Ce sera plutôt une sorte de ciné-club populaire, un peu « rétro », avec des films pas pour les spécialistes, et d'autres choses aussi.

LE fameux nouveau visage de la télévision peu à peu se dessine. Sur la troisième chaîne, entre janvier et février, on compte cinq nouvelles séries d'émissions. Côté cinéma, après « Ciné-Parade », le magazine de Claude Villers, voici une autre série, « la Dernière Séance », réalisée par Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui, avec la collaboration de Patrick Brion. Une fois par mois, le musicien et chanteur de rock présentera le cinéma américain, celui des années 50, en recréant l'atmosphère des salles de quartier avec leurs attractions, les « pub », les dessins animés, etc.

Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui sont amis depuis l'âge de quinze ans, mais c'est la première fois qu'ils travaillent ensemble. Deux fous du septième art en général. Deux maniaques du cinéma américain en particulier (« *le meilleur de tous* », dit Gérard Jourd'hui), nourris au même biberon, celui de la contre-culture anglo-saxonne. « *Pendant vingt ans, nos rêves ont été les mêmes que ceux des Etats-Unis* ».

Entre neuf et quinze ans, Eddy Mitchell n'a pas vu autre chose que ce qu'il appelle des films d'aventures, westerns, histoires de pirates, films de cape et d'épée, « *tout un cinéma qu'on n'ose plus faire aujourd'hui*, dit-il, *avec son côté larme à l'œil, un peu naïf, et les stars de l'époque, Eroll Flynn, John Penn, Alan Lad, Marlon Brando. J'y allais tous les jours et même deux fois par jour. J'habitais Belleville, et à l'époque les exclusivités ne passaient que sur les Champs-Elysées ou sur les grands boulevards, c'était très cher, mais beaucoup de cinémas aussi ouvraient à 10 heures, et les séances étaient moins chères. C'est à celles-là que j'allais* ».

On commençait par regarder les affiches, puis on lisait le scénario sous verre. Si l'histoire était tentante, on entrait. « *On savait qu'on en aurait pour notre argent.* » Il y avait, en effet, les actualités : « *C'était important les actualités, parce qu'à la télévision, à l'époque, il n'y avait pas grand-chose* », ensuite les bandes-annonces pour les prochaines séances (« *très important, les bandes-annonces !* »), les documentaires (« *Là, on sortait tout le temps pour aller au bar* »), les attractions (« *pas seulement les jongleurs ; il y avait aussi les chanteurs, parfois très mauvais, et on les prenait à partie, ou nuls, et on les virait* »), l'entracte (« *on allait boire encore un verre* ») et le film : « *la séance durait trois heures !* ».

C'est ça, toute cette ambiance, parfois bruyante, qu'Eddy Mitchell a voulu retrouver. Les salles de l'époque étaient immenses, c'étaient souvent d'anciens théâtres : il a tourné ses premières émissions au Ranelagh, un des plus beaux cinémas de Paris, mais il cherche maintenant des vieilles salles en province. Pour le public, il a fait appel à des figurants costumés. C'est lui qui présentera les films, dans le fumoir ou dans la salle. Il demandera à la caissière ce qu'il y a au programme, s'il y a des prix pour les militaires, et l'on verra un peu de tout ce qui constituait ces séances, des actualités aux publicités, sauf les documentaires (« *trop ennuyeux* »). Deux grands films, enfin, soigneusement sélectionnés : un choix qui n'a pas été toujours facile à en croire Gérard Jourd'hui : « *Il y a eu des discussions sordides.* » A voir la sélection des trois premiers mois (*le Corsaire rouge, Bandido caballero*, en janvier ; *la Terre des pharaons, Le jour où la terre s'arrêta*, en février ; *le Prisonnier de Zenda et le Chien de Baskerville*, en mars), on peut déjà s'asseoir confortablement sur nos strapontins. Et, si deux films c'est un peu long pour une soirée, « *Il y a un bouton* », dit Eddy Mitchell. « *La télé, si on s'ennuie, il n'y a qu'à fermer* ».

CATHERINE HUMBLOT.

• La dernière séance, mardi 19 janvier, FR 3, 20 h. 30.

Zoom sur la ZUP

LE voyage au bout de la ZUP n'a rien d'un périple exotique. La ZUP des Minguettes dans la banlieue lyonnaise fait plutôt songer à un univers concentrationnaire sorti de l'imagination d'un auteur de science-fiction : la pâleur des réverbères éclaire des espaces désertiques, jalonnés régulièrement par des fourgons de police. Pour les trente-cinq mille habitants de cet ensemble tracé à l'équerre et composé de cubes rectangulaires, ce jeu de dominos construit en 1963 présente toutes les caractéristiques d'un ghetto : 70 % des locataires, entassés dans dix mille logements, sont issus de quarante-sept nationalités différentes.

Pourtant, cette banlieue ouvrière ne nous est pas inconnue. L'été dernier, la ZUP des Minguettes a été le théâtre d'événements violents, de rodéos nocturnes et d'incendies de voitures comme dans Bullitt qui ont fait la une des médias. La ZUP est devenue aussi sombre et dangereuse que les bas quartiers de Chicago ou de Liverpool. Les gens de la cité se souviennent de l'image péjorative transmise par la télévision et la presse écrite. « *Ça nous a porté tort* disent-ils, *et nous a enfermés davantage dans notre ghetto* ».

Six mois plus tard, Jean-Charles Deniau et Dominique Page pour le « Nouveau Vendredi » entrent au cœur de la ZUP pour donner la parole à ses habitants. (J.-P. About et P. Gilbert dans « Grande banlieue et petits loubards », avaient enquêté dans la cité de Caribous à Nanterre). Fixés en gros plans, à l'entrée d'un immeuble, bricolant une « meule », les jeunes Nord-Africains (ils sont vingt mille, dont quatre mille sans emploi) se livrent : « *Ici, on a parqué des gens à problèmes, dans ces maisons trop hautes. On dirait des cages à poules. Les gens pissent dans l'ascenseur* ». Outre les problèmes économiques dus au chômage, on parle surtout de l'ennui. Les trois cafés, à cause des bagarres, ferment à 8 heures. Les boîtes de nuit des environs n'acceptent pas les hommes au teint basané. Alors, pour se distraire, disent certains, « *on vole de grosses voitures pour s'amuser et faire la course entre nous et avec les flics* ». Les personnes plus âgées ferment leurs volets et préfèrent se taire. Quand ils parlent, c'est pour rêver d'une possibilité de quitter définitivement la ZUP et la peur qui s'y dégage.

Pour parfaire ce portrait précis par petites touches d'une cité ouvrière, Jean-Charles Deniau est sorti du ghetto et est allé interroger le maire, le commissaire de police et le directeur d'école. Tous sont du même avis : on a concentré en un lieu trop de gens venus d'ailleurs.

Que se passe-t-il à la ZUP des Minguettes ? Guère plus de choses que dans toutes les autres cités ouvrières. Il semble seulement que ses habitants vivent au jour le jour dans la psychose de la peur (si bien décrite dans ce reportage), la peur des lendemains difficiles.

MARC GIANNESINI.

★ V 3 le Nouveau Vendredi, FR 3, 20 h. 30, vendredi 15 janvier.

Virginie, son frère et son père

UN notaire de province, fou d'Amérique, fou de l'Amérique, et qui, lorsqu'en 1942 les Allemands franchissent la ligne de démarcation, se cramponne, plus que jamais, à son rêve à lui, et s'échappe... en Virginie en 1842, ailleurs. Il voyage de livre en livre, de western en western, dans cette contrée où n'a point encore fait rage la guerre de Sécession, et croit qu'il tutoie les chefs des tribus indiennes pour connaître aussi bien qu'eux le nom des insectes.

Sa fille fut baptisée Virginie et, en réalité, c'est plutôt elle — l'héroïne peut-être, le personnage principal du roman d'Yves Berger qui, en 1962, obtint le prix Fémina, avant que ne fût connu celui qui écrirait ensuite, bien après, *le Fou d'Amérique*...

Laissée aux soins du réalisateur Philippe Monnier, l'adaptation de cette vie d'un rêveur coupable d'avoir inculqué à son fils sa manie de fuir l'inexorable réalité, cette transposition en dialogues a été soigneusement effectuée par Marcel Jullian et Ariane Fasquelle (vrais routiers du scénario). Il en résulte un téléfilm très au-dessus de la moyenne, même si... même si on a, parfois, peine à croire à la vraisemblance de ce mas, proche de Montpellier où le temps s'est arrêté. Il y a presque trop de joliesse aussi dans le décor choisi pour figurer ce studio, cette chambre d'étudiant où, ayant quitté l'influence paternelle, Virginie tente de ramener son cadet à la réalité, en vivant avec lui l'amour qui les a toujours rapprochés, et en lui recommandant d'écrire un livre...

Ne racontons pas la fin de l'histoire. Disons simplement que les comédiens Henri Serre, Catherine Leprince et Pierre-Jean Cherer réussissent à ne pas abîmer un récit, une ambiance psychologique aussi délicate à restituer que le serait — par exemple — celle de la « Côte sauvage », ce livre de Jean-René Huguenin où, aussi, frère et une sœur se comprenaient à demi-mot.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ « Le Sud », mardi 19 janvier A 2, 20 h. 35.

Vendredi 15 janvier

Un film

LA LOI DU SILENCE

Film américain d'Alfred Hitchcock (1952), avec M. Clift, A. Baxter, K. Malden, B. Aherne, O. E. Hasse.

A 2, 23 h 5.

★★ *Transfert de culpabilité, d'un criminel à un prêtre de Québec, par le secret de la confession. Encore qu'il lui ait donné son meilleur style, dans le suspense et la complexité psychologique, Hitchcock n'était pas satisfait de ce film. Il a eu tort. C'est un de ses plus dramatiques, imprégné par la notion de la faute et de la crise de conscience, par le cloisonnement entre les individus, l'idée chrétienne du peché. Montgomery Clift y est constamment bouleversant et, pourtant, il ne s'entendit pas avec le cinéaste.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Chers, chers parfums.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Emissions pédagogiques.
Ils ont votre âge : Arnaud et Pierre.
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Ces chers disparus.
Raimu.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : Pieds nus dans le parc.
de N. Simon, adapt. A. Roussin, mise en scène P. Mondy. Avec V. Jannot, T. Lhermitte, M. Henri.
A New-York, un couple qui ne cesse de se disputer joue le jeu de l'amour et de l'humour.
22 h 40 Etoiles sur glace.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Léon est fusillé par les maquisards. Pierre et Marcel rejoignent le maquis.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h 5 Série : La famille Adams.
Abigail et Nabby partent en Europe. Nabby épouse le colonel Smith.
16 h Magazine : Un temps pour tout.
de M. Cara et A. Valentini, réal. J.-P Spiero.
Un nouveau magazine : le premier numéro est consacré à l'usage du téléphone.
16 h 50 Série documentaire : Les chemins de la vie.
L'atelier des enfants de Beaubourg.
Où la leçon se transforme en jeu.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole : les quat'z'amis...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les nouvelles brigades du tigre.
Le vampire des Karpates, réal. V. Vicas.
Après le « suicide » de Lucien Desormes, le fantôme du vampire des Karpates rôde et assassine.
21 h 35 Apostrophes
Magazine littéraire de B. Pivot. A la rencontre des Français. Avec J. Berger (« La Cocadrille » et « Une autre façon de raconter »), O. Olero (Le bonheur d'être français), R.-F. Delisalde (A tous les marginaux de France plus pauvres que les Indiens), G. Lauzier (Les cadres), G. Mordillat (Vive la sociale).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle Hitchcock) : La loi du silence.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les Wombles. Vive le volley ; Des livres pour nous : A. Malliet.
18 h 55 Tribune libre.
Le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
La deuxième arche.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Voyage au bout de la ZUP.
Dans la série « Caméra vive ». Une émission de J. Badiguet. Enquête : J.-C. Deniau. Réal. : D. Page.
(Lire notre article page 19.)
21 h 30 L'étrange théâtre de l'oiseau-mouche : Pantins à vendre.
Réal. : J.-M. Venuti.
La compagnie de l'Oiseau-Mouche est une troupe de comédiens handicapés mentaux.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Passeport pour classes de mer.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Actualité de l'histoire ; Le monde du notariat ; Haïti ; La liberté de la décision politique face à la technique
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes 1880-1920 (quand on ne peut pas voir) ; à 8 h 32, L'homme et l'abeille : les types de production.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge
11 h 2, Trio à cordes de Paris Plus : Concert Mozart-Ballif donné au Havre en mars 1981.
12 h 5, Agora : M. Camus, animateur de la revue « Obliques ».
12 h 45, Panorama : Avec J. Semprun.
13 h 30, Musiques extra-terrestres : Croyances et religiosités populaires en Amérique latine.
14 h, Sons : Manosque
14 h 5, Un livre, des voix : « Journal. Tome I », de V. Woolf.
14 h 47, Les inconnus de l'histoire : Gilles de Gouberville.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : Les Assises nationales de la musique le 14 décembre 1981
18 h 30, Feuilleton : Le hussard sur le toit, d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les spirulines
20 h, Emission médicale : La colonne vertébrale (en liaison avec TF 1).
21 h 30, Black and blue : Vient de paraître.
22 h 30, Nuits magnétiques : San-Francisco.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Tallis, Jarrett, Chopin, J. Brahms et Ohanna.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 2, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Schubert, Liszt, Haydn, Beethoven, Debussy, Glazounov et Stravinski.
12 h, Equivalences : Œuvres de Carme et Hartley.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : Œuvres de Bartok et Stravinski, par le Trio Isabelle Lessage, I. Lessage, violon, J.-F Belèvre, piano, M. Arrigno, Clarinette.
14 h, Prélude aux enfants d'Orphée.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Musiciens à l'œuvre, « Vous avez dit baroque ? » : Un art du pathétique ; œuvres de Gesualdo, J.-S. Bach, Rameau.
17 h 2, L'histoire de la musique : La philosophie musicale au Moyen Age.
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 106) : Œuvres de J.-S. Bach, avec F. Fernandez, violon baroque, et W. Jansen, clavecin.
19 h 35, Jazz.
20 h, Musiques contemporaines.
20 h 20, Concert (donné à la salle Pleyel, à Paris, le 2 avril 1981) : « le Festin de l'araignée », de Roussel, « le Carnaval d'Aix », de Milhaud, « Symphonie n° 2 en ré majeur », de Sibelius, par l'Orchestre national de France, avec C. Helffer, piano, dir. N. Marriner.
22 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Prokofiev, Mendelssohn ; 23 h 5 : Ecrans, Max Steiner (deuxième partie) ; 0 h 5 : Musiques traditionnelles : le Laos et sa musique.

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

VENDREDI 15 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 21 h. : *l'enquête de Jenny Dolan*, téléfilm de J. Jameson ; 22 h. 45, « Essais », émission sur les nouveautés du salon.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *la Femme aux bottes rouges*, film de L. Bunuel.
- TELEVISION BELGE, 21 h. 15 : *Cet obscur objet du désir*, film de L. Bunuel — TELE 2, 20 h 5 : Série « Quincy », de E. Satlof.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 35 : *Duel à Santa-Fe*, 2e partie, téléfilm de R. Totten ; 22 h. 10, Le phénomène Coca-Cola.

SAMEDI 16 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 21 h. : *les Joyeuses Colonies de vacances*, film de Michel Gérard ; 22 h. 30, Ciné-Club de Télé-Luxembourg : le Cœur de verre, film de W. Herzog.
- TELE-MONTE-CARLO, 18 h. : Tennis, Madison Square Garden.
- TELEVISION BELGE, 20 h. 30 : *la Terre des pharaons*, film de H. Hawk ; 22 h. 15, Cinéscope.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 10 : *Regain*, film de Marcel Pagnol ; 22 h. 15, Benny Hill.

DIMANCHE 17 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 21 h. : *le Vampire de Dusseldorf*, film de R. Hossein.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 50 : Tennis, Madison Square Garden.
- TELEVISION BELGE, 20 h. : Chansons à la carte, variétés ; 21 h. 20, téléfilm : *la Dernière Chevauchée des Dalton*, de D. Curtis. — TELE 2, 20 h. 50 : Tennis, Madison Square Garden.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. : *l'Homme à l'orchidée* ; 20 h 50 : Dard d'Art ou la culture selon San Antonio.

LUNDI 18 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : *la Nouvelle Malle des Indes* (5e épisode) ; 21 h. : *la Panthère rose*, film de B. Edwards.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Mathias Sandorf*, film de G. Lampin.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : *le Tambour*, film de V. Schöndorff. — TELE 2, 20 h. 5 : Chansons français ; 20 h. 30, Théâtre wallon : *Tourniquet* ; 22 h. 5 : Indépendants à votre service : La révolution silencieuse.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : « A bon entendeur », émission de C. Wahli ; 20 h. 25, Spécial cinéma.

MARDI 19 JANVIER

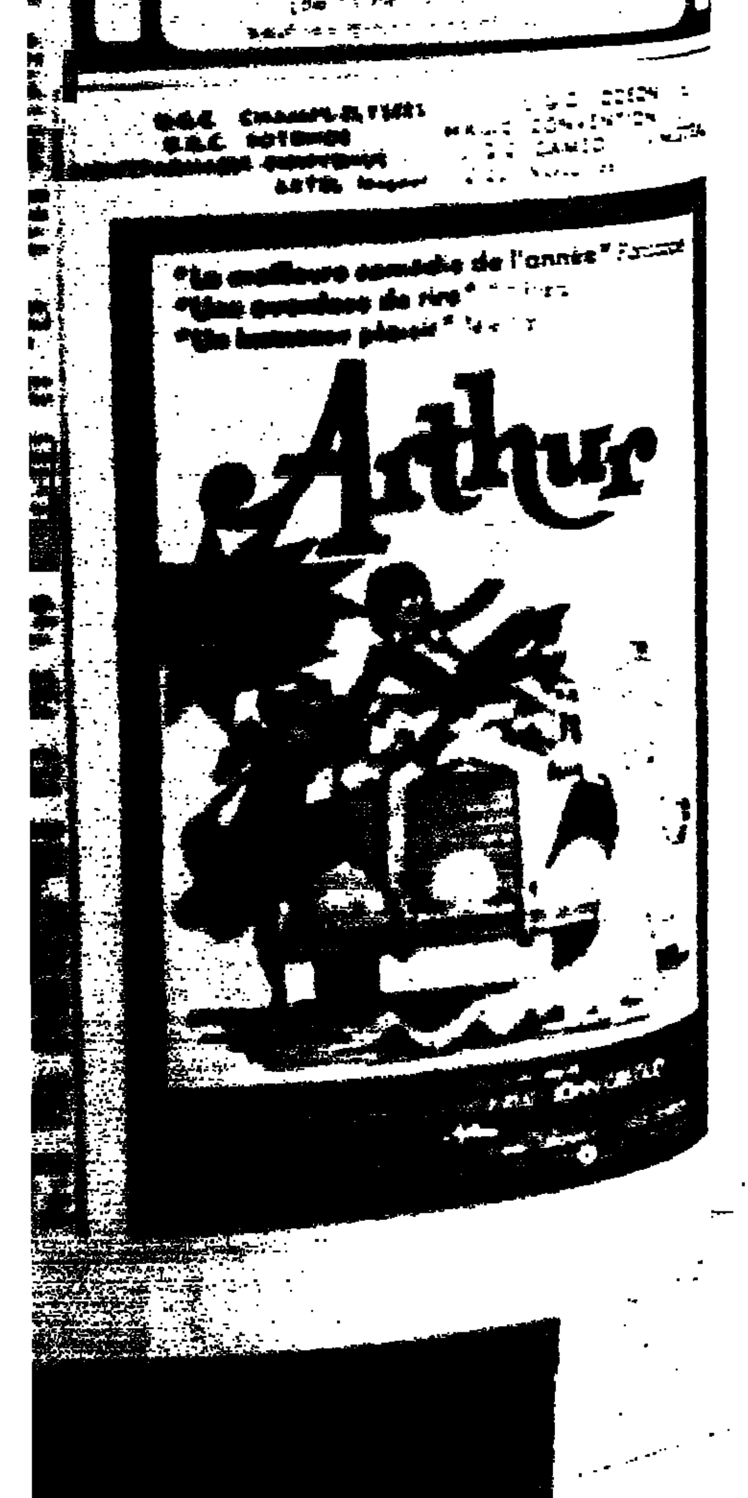
- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : *l'Homme qui valait 3 milliards* ; 21 h. : *le Voleur d'enfants*, téléfilm de F. Leterrier.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : La chasse au trésor ; 21 h. 40 : Télécinéma.
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Feuilleton : Le chef de famille, de N. Companeez ; 20 h. 50 : Minute, papillon. — TELE 2, 20 h 5 : Le point de la médecine : les rhumatismes.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5, Série : Le chef de famille, de N. Companeez ; 21 h. 5 : « Entracte », émission littéraire.

MERCREDI 20 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : Hit Parade, 21 h. : *Fort Utah*, film de L. Selander ; 22 h. 20 : Portrait d'artiste (Y. Klein).
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Siberiade* (1re partie), film de A. Nikhalkov - Kontchalovski ; 22 h. 15 Gogo Rhythme, variétés.
- TELEVISION BELGE, 20 h. 50 : Variétés : facettes ; 21 h. 50 : Le temps d'un livre ; 22 h. 35 : Carnet du court métrage belge. — TELE 2, 19 h. 55 : Sport 2.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5 : La Fiesta (la Fête) ; 21 h. 5 : Téléscope, magazine scientifique.

JEUDI 21 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG, 20 h. : « Dallas » ; 21 h. : *La légion saute sur Kolwezi*, film de R. Coutard ou *le Flic ricanant*, film de S. Rosenberg.
- TELE-MONTE-CARLO, 20 h. 35 : *Siberiade* (2e partie), film de A. Nikhalov - Kontchalovski ; 22 h. 20 : Grand Large, magazine du bateau
- TELEVISION BELGE, 19 h. 55 : Autant savoir : Le super-8 ; 20 h. 20 : télécinéma : *Fureur apache*, film de R. Aldrich. — TELE 2, 20 h. 10, Série : Les grands déserts.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE, 20 h. 5, Temps présent, reportage de L. Annen et M. Lonsdale ; 21 h. 10, *Chacal*, film de F. Zinneman.



Samedi 16 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF1

10 h 30 **Philatélie-club.**
11 h **Trente millions d'amis.**
L'asile des rapaces de Gerstheim ; Le chat des chartreux.
11 h 30 **La maison de TF 1.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Fugues à Fugain.**
13 h 50 : Kick ou Raoul, la moto, les jeunes et les autres ; 14 h 40 : Micro Show ; 15 h 10, Plume d'Elan ; 15 h 15, Maya l'abeille ; 15 h 40, Archibald le magicien ; 15 h 45, Teenager ; 16 h, Sergent Anderson ; 16 h 50, Vedette : F. Lai ; 17 h 5, Chapeau melon et bottes de cuir.
18 h 5 **La séquence du spectateur.**
18 h 45 **Magazine auto-moto 1.**
19 h 5 **Tout va très bien (I.N.C.).**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Droit de réponse.**
Une émission de Michel Polac.
22 h 10 **Série : Dallas.**
Jack subit la vengeance d'un mystérieux inconnu.
23 h **Magazine d'actualité : Sept sur sept.**
0 h **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
11 h 30 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
Crèmes prises.
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Série : Pilotes.**
La course à la bombe.
Lass et Stan projettent de faire sauter une installation secrète de combustible tenue par des espions.
14 h 55 **Les jeux du stade.**
Ski ; Rugby : tournoi des Cinq nations.
17 h 55 **Récré A 2.**
La révolte irlandaise.
18 h 25 **Les carnets de l'aventure.**
Verdon kayak.
19 h **Coupe du monde de football.**
Tirage au sort.
19 h 25 **Sports : tennis.**
Tournoi des Masters, en direct de New-York (et à 21 h 40).
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Champs-Elysées,**
En direct de l'Espace Cardin.
M. Sardou, A. Souchon, le groupe Police, etc.
21 h 40 **Sports : tennis.**
Tournoi des Masters, en direct de New-York.
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

12 h 30 **Les pieds sur terre.**
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
Ulysse 31 : la deuxième arche ; à 18 h 55, En direct du passé : l'année 1461.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Circé la magicienne.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **La Chartreuse de Parme (quatrième partie).**
D'après Stendhal. Réal. : M. Bolognini. Avec : M. Keller, A. Occhipinti, G.-M. Volonte, etc.
Le monde n'existe que pour Fabrice Del Longo qui, en prison, s'oublie dans les beaux yeux de Clélia.
21 h 35 **Hommage à Abel Gance.**
Des extraits de « Mater dolorosa », d'« Austerlitz », de « la Roue » et de « Napoléon Bonaparte ».
22 h **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Vie pratique ; L'avenir du notariat ; Quel devenir pour Haïti ?
8 h, Les chemins de la connaissance : Regards sur la science (la ségrégation des malades mentaux).
8 h 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Quel dialogue Nord-Sud ?
9 h 7, Matinée du monde contemporain.
10 h 45, Démarches avec... J. Alvarez et N. Coleno : « Dynastie Bugatti ».
11 h 2, La musique prend la parole : Le récit opératique (« Le Chevalier à la Rose », de R. Strauss).
12 h 5, Le Pont des arts.
14 h, Sons : Manosque.
14 h 5, La jolie morte : Giselle.
16 h 20, Le livre d'or : L. Sgrizzi et C. Bonaldi interprètent six sonates de Mozart.
17 h 30, Pour mémoire : Janusz Korczak.
19 h 20, Et Dieu créa l'enfant. Prix Paul Gilson 1981.
20 h, Les grandes aventures de l'humanité : Magellan, de L. Kobrynski.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Samedi matin : Œuvres de Mozart, Bizet, Britten et Bartok.
8 h 2, Tous en scène, Broadway.
9 h 7, Actualité du disque ;
11 h, La tribune des critiques de disques. Concerto n° 5 de Haendel.
14 h, F.-M. à Grenoble : Œuvres de Messiaen.
16 h, Concours international de guitare : Œuvres de J.-S. Bach, Diaz et Brouwer.
16 h 30, Studio-concert, « les Arts florissants », « Madrigaux », de Monteverdi.
18 h, Le disque de la tribune (dernière parution), « Concerto grosso en ré », de Haendel.
19 h 5, Stendhal et Berlioz en Dauphiné.
20 h 30, Concert (donné au théâtre de Grenoble le 15 janvier), « Introduction, thème et variations pour clarinette et orchestre », de Rossini, « Concerto pour guitare et orchestre », de Villa-Lobos, « Danses concertantes pour guitare et orchestre », de Brouwer, « Concerto pour clarinette et orchestre », de Copland, « Gaspard de la nuit », de Ravel, avec M. Lethiec, clarinette, M.-L. Sao-Marcos, guitare, dir. S. Gardon, par l'Ensemble instrumental de Grenoble.
23 h, La nuit sur France-Musique ; 0 h 5, Samedi-minuit.

● **« La jolie morte, image de la femme mélancolique du dix-neuvième siècle »** (F.C., 14 h 5). — Ce « Samedi de France-Culture » préparé par Charlotte Latigrat et Pierre Lartigue est consacré à l'étude, principalement à partir du ballet « Giselle » et de textes de Théophile Gautier, de l'image que peinture, littérature, poésie et imagerie populaire ont donnée de la femme au dix-neuvième siècle. Cette image est en rupture avec les représentations du dix-huitième siècle ; elle consacre, sous des aspects éthérés, morbides, mélancoliques, fantomatiques... une association symbolique nouvelle de la femme et de la mort. Des danseuses de l'Opéra de Paris, des universitaires et des psychanalystes participent à cette émission.

Dimanche 17 janvier

Deux films

DIS-MOI QUE TU M'AIMES
Film français de Michel Boisrond (1974), avec M. Darc, D. Ceccaldi, M.-J. Nat, J.-P. Marielle, G. Fontanel, J.-P. Darras.
TF 1, 20 h 35.
★ *Des femmes se révoltent contre le pouvoir de leurs maris. La bonne vieille comédie de boulevard remise au goût des années 70 pour faire semblant d'être « féministe ». Comme c'est plaisamment réalisé et, surtout, bien interprété, on sera indulgent, amusé, mais pas dupe.*

LES JEUNES MARIS
Film italien de Mauro Bolognini (1958), avec I. Corey, A. Cifariello, F. Interlenghi, R. Mattioli, G. Blain, E. Girolami, A. Lualdi.
FR 3, 22 h 30.
★ *Sur le prototype des* Vitelloni *(succès de Fellini), une curieuse comédie de mœurs où de jolies actrices jouent les utilités. Bolognini, qui travaillait alors dans une sorte de « néo-réalisme », s'est surtout intéressé à ses interprètes masculins, cinq beaux garçons accordant plus d'importance à leur amitié (assez ambiguë) qu'aux mariages auxquels ils doivent se résigner.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Source de vie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
Messe célébrée en l'église Saint-Louis de Fontainebleau, prédicateur Père Marc Joulin.
12 h **Télé-foot 1.**
13 h **Journal.**
13 h 20 **Mise en boîte.**
14 h 10 **Toute une vie dans un dimanche.**
(Et à 17 h 15.) Une émission de P. Sabatier.
Autour de Pierre Perret, Nicole Croisille, Nicole Rieu. Extraits de Conte de la folie ordinaire, de M. Ferreri.
15 h 25 **Sports dimanche.**
19 h **Magazine : Pleins feux.**
de J. Artur.
Extraits de « L'étrangleur s'excite », d'E. Naggar, au Théâtre des Arts Hébertot, de « Trahisons », d'H. Pinter, au Théâtre Montparnasse, etc.
19 h 30 **Les animaux du monde.**
Le monde de la demoiselle et de l'ornithorynque.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Dis-moi que tu m'aimes.**
Film de M. Boisrond.
22 h **Journal.**
22 h 15 **Sports. Tennis.**
Tournoi des Masters, en direct de New-York.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 **Cours d'anglais.**
English spoken.
11 h 15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Dimanche Martin** (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 25, Série : Magnum ; 15 h 20, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 **Série : L'île aux trente cercueils.**
Véronique, au cours de la traversée qui la mène à l'île des trente cercueils, apprend que son père a enlevé Vorski.
18 h **La course autour du monde.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Serge Lama.**
21 h 40 **Série documentaire : Les métiers dangereux et spectaculaires.**
N° 2. Plongeur sous-marin.
Portrait de Patrick Baude, l'homme le plus « profond » du monde : il est descendu jusqu'à 501 mètres de fond, et exprime ce qu'est la plongée industrielle.
22 h 30 **La grande parade du jazz.**
De J.-C. Averty.
23 h 15 **Journal.**

L'antique

HAUTE CURIOSITE

FR 3, 20 h 30

Certains sont mythomanes ou mégalomanes, d'autres sont cleptomanes, ou simplement mélomanes, mais tout le monde est « anticomane ». L'anticomanie est une maladie des temps modernes. C'est l'impossibilité, pour nos contemporains, de vivre le présent sans continuellement se référer au passé. L'anticomane collectionne des statuettes, des bibelots du Siècle des Lumières et irait jusqu'à acheter l'Acropole pour meubler l'intimité de son appartement. En compagnie de Maurice Rheims, éminent anticomane, nous traversons les lieux privilégiés où germent la maladie. Rome, Athènes, Paris défilent sous nos yeux nostalgiques d'une époque où les hommes vivaient sur la terre nue, se nourrissant du temps présent. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h **Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.**
14 h **La soupière a des oreilles.**
Une émission de Piem et P. Bonte.
L'actualité internationale et nationale vue par un dessinateur humoristique.
15 h 15 **Dramatique : le Loup blanc.**
Premier épisode : « L'albinos ». D'après P. Feval. Adapt. : J.-P. Decourt et H. de Turenne. Avec : J. Rosny, C. Girault, M. Vitold, A. Florent, etc.
La révolte des nobles contre leur gouverneur, en Bretagne au dix-huitième siècle.
16 h 15 **Un comédien lit un auteur.**
M.-C. Barrault lit M. Borelly.
Un écrivain marseillais, disciple de Jean Giono.
17 h **Théâtre de toujours : Dom Juan ou le Festin de pierre.**
De Molière. Avec : M. Piccoli, A. Perjac, etc. (Redif.)
18 h 45 **Prélude à l'après-midi.**
I. Markevitch dirige l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo. Soliste : E. Cormany (Wagner, Markevitch).
(Lire notre article page 19.)
19 h 40 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Japonais absents.**
Une émission de J.-M. Royer.
20 h 30 **Haute curiosité : L'art et l'anticomanie.**
Une série de M. Rheims.
(Lire notre Sélection.)
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : Igor Markevitch.**
(Lire notre article page 19.)
22 h 30 **Cinéma de minuit (cycle M. Bolognini) : les Jeunes Maris.**

FRANCE-CULTURE

7 h 7, Le fenêtre ouverte.
7 h 15, Horizon, magazine religieux : deux encyclopédies pour les jeunes.
7 h 40, Chasseurs de son : l'école.
8 h, Foi et tradition.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h, Messe en la chapelle du collège de Passy-Buzenval.
11 h, Regards sur la musique : Schoenberg, Ravel, Stravinski.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Le lyriscope.
14 h, Sons : A Saint-Lazare...
14 h 5, La Comédie-Française présente : Les Cenci, d'A. Artaud.
16 h 5, Rendez-vous avec le ballet.
17 h 30, Rencontre avec... Marthe Robert : La vérité littéraire.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : La poésie espagnole (Père Gimferrer).
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Emission spéciale sur la Pologne.
23 h, Musique de chambre : Milhaud, Casadesus, Poulenc, Durey, par M. Haas (piano).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Concert promenade, musique viennoise et musique légère, œuvres de Haendel, Roger-Roger, Moscheles, Verdi, R. Strauss, J.-S. Bach, Fibich, Kalmann, Lumbye, Stravinski, Suppé, Lanner, Tchaïkovski, Stolz, J. Strauss et Dvorak.
8 h 2, Cantate (intégrale des cantates de Bach), œuvres de J.-S. Bach.
9 h 7, Magazine international.
11 h, Concert (en direct du Théâtre du Rond-Point des Champs-Elysées à Paris) : œuvres de Haydn, Ibert et Ravel, avec N. Lee (piano), M. Debost (flûte), M. Piquemal (baryton), R. Pidoux (violoncelle).
12 h 5, Les après-midi de l'orchestre, les Mahlériens, œuvres de Mozart, Haydn et Beethoven, dir. B. Walter.
14 h, D'une oreille l'autre, œuvres de Volgelweide, J. Brahms, Schubert, Schumann, R. Strauss, Magnard, Henze et anonyme.
17 h, Comment l'entendez-vous ? Pierre Salinger (musique à San Francisco).
19 h 5, Jazz.
20 h, Les musées en dialogue.
20 h 30, Concert, Festival d'Orange (donné au Théâtre antique le 1er août 1981) : « Symphonie fantastique », « Lélio ou le retour à la vie », de Berlioz, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs Staedtischer Musikverein de Dusseldorf ; solistes : P. Jeffes (ténor), T. Rafalli (basse), P. Laffont (basse), J.-N. Diaric (récitant) ; dir. E. Inbal.
22 h 30 La nuit sur France-Musique, Biennale de Venise. 0 h 5, Rupture, œuvres de Haendel, Bach et Debussy.

● **Emission spéciale Pologne** (F.C., 20 h 40). — René Farabet a choisi de consacrer l'atelier de création radiophonique du 17 janvier à un portrait de la Pologne en lutte depuis l'été 1980. Il a rassemblé, pour ce portrait, des interviews de Polonais et de Français, des chansons et des œuvres musicales polonaises, des témoignages de toutes sortes, mais surtout — là réside le grand intérêt de l'émission, — un long documentaire radiophonique réalisé par la journaliste polonaise Janina Jankowska au moment des événements de Gdansk. Avant d'être licenciée, Janina Jankowska avait été le seul reporter de Pologne à pouvoir se rendre sur les lieux de la naissance de Solidarité, et son travail avait été présenté et primé au prix Italia 1981 dans la catégorie documentaire, non pour ses qualités techniques (elle a travaillé avec un matériel d'amateur), mais comme document d'histoire, au sens le plus fort de ce terme. — B. A.

● **F.C. : Monique Haas** (F.C., 23 h.). — Monique Haas est une artiste, pudique, secrète, qui construit sa carrière avec une rare ténacité. Elle bâtit son monde pianistique loin des fracas publicitaires, avec une belle patience, une belle conscience de son esthétique faite de subtilité et de charme. En deux accords, elle sait construire une atmosphère debuysseyste, intime à souhait, et elle lance aussi les grandes gerbes raveliennes, celles des « Jeux d'eau », avec un sens inné du dessin et des courbes mélodiques. Monique Haas possède les secrets de l'univers de Ravel, sa magie passionnée, ses grâces héritées du dix-huitième siècle. Mais elle se consacre aussi à un répertoire moins connu, celui de Mihalovici, ce qui n'a pas pour effet d'augmenter son audience. Cette fois, elle interprète la redoutable « Sonate n° 2 » de Milhaud, et les trois études de Robert Casadesus. C'est une occasion d'apprécier l'imagination du pianiste français. — T. Fr.

Lundi 18 janvier

Deux films

PORTRAIT DE GROUPE AVEC DAME
Film franco - allemand d'Aleksandar Petrovic (1976) avec R. Schneider, B. Dourif, M. Galabru, R. Münch, F. Lichtenhahn.
FR 3, 20 h 30.
★ *Une jeune bourgeoise allemande plongée dans la tourmente historique des années 1932 à 1945 et le secret de roses rouges fleurissant en hiver sur la tombe d'une religieuse. Adaptation d'un roman d'Heinrich Böll construite sur des retours en arrière un peu confus, des partis pris esthétiques discutables mais un beau sujet et le talent de Romy Schneider.*

COUSIN, COUSINE
Film français de Jean - Charles Tacchella (1975), avec M.-C. Barrault, V. Lanoux, M.-F. Pisier, G. Marchand, G. Garcin.
TF 1, 20 h 35.
★ *L'éloge du bonheur et du scandale insolent (en regard de l'hypocrisie petite - bourgeoise) d'un homme et d'une femme mal mariés, chacun de son côté. L'observation sociale est juste dans l'humour noir et la satire un peu rosse, le style pointilliste bien affirmé. Ce deuxième long métrage de Tacchella a reçu le prix Louis-Delluc 1979 et remporté aux Etats-Unis un succès aussi fulgurant qu'inattendu.*

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Les visiteurs du jour.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Magazine : Portes ouvertes.**
Profession : mère de famille : « Bankalement vôtre ».
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
La croisée des chansons ; 14 h 5, Emissions pédagogiques ; 14 h 25, Téléfilm : Un vétérinaire de campagne ; 15 h 45, Variétés : G. Pierron ; 16 h 5, Les couleurs de la vie ; 17 h 15, Rendez-vous au club ; 17 h 40, A votre service ; 17 h 45, Paroles d'hommes.
18 h **C'est à vous.**
18 h 25 **Un, rue Sésame.**
18 h 45 **Quotidiennement vôtre.**
18 h 50 **Les paris de TF 1.**
Yvan Dautin.
19 h 5 **A la une.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Vous pouvez compter sur nous.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Cousin cousine.**
de J.-C. Tacchella.
22 h 15 **Magazine économique : l'Enjeu.**
de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Yougoslavie : le socialisme à l'épreuve de l'autogestion ; Une femme aux frontières ; Le dernier métro de la moto ; Des livres partout ; L'innovation contre-attaque.
23 h 25 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 45 **Série : Les amours des années grises.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Un hiver lozérien.
15 h 5 **Emissions pédagogiques.**
16 h 30 **Série : Les bâtisseurs de l'imaginaire.**
de C. Prevost.
17 h **Itinéraires.**
Afghanistan
Deux documents tournés en 1975 : le nouvel an afghan avant l'invasion soviétique et la fabrication des tapis de feutre.
17 h 45 **Récré A 2.**
Une souris sur mars ; Yok-yok ; Tarzan.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les gens d'ici.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : La musique au cœur.**
En direct du Théâtre en Rond.
Avec Rita Streich, Brenda Wooton, l'orchestre des concerts Colonne et le pianiste François-Joël Thiollier : ou comment la musique populaire a inspiré Gershwin, Bernstein, Copland et Villa-Lobos.
21 h 50 **Portrait de l'univers.**
Du nouveau dans le monde des médicaments, réal. M. Tosello.
Hommage à Philippe Maupas, disparu en février 1981, fondateur du Centre du médicament à Tours ; il fut celui qui découvrit le vaccin contre l'hépatite B et lança une des pistes les plus fécondes de la recherche sur le cancer.
22 h 50 **Le petit théâtre d'Antenne 2.**
« L'infini est en haut des marches », de P. Madral.
Solidarité entre deux ouvriers attelés à la construction d'un escalier qui mène... dans les nuages.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 **Magazine d'actualité : Laser.**
18 h 55 **Tribune libre.**
Frère des hommes.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé : Ulysse 31.**
Circé la magicienne.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma : Portrait de groupe avec dames, d'A. Petrovic.**
22 h 10 **Journal.**

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Nouvelles du tiers-monde ; la communication sociale ; l'adoption.
8 h, Les chemins de la connaissance : Paul Diel et l'éducation (parents inadaptés) ; à 8 h 32, La vie de la pieuvre : la mer sans coquille.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Les lundis de l'histoire : Le dictionnaire des mythologies.
10 h 45, Le texte et la marge : « La vérité sur le suaire de Turin », de Ke Stevenson et G. R. Haber As, avec le Frère B. Bonnet-Eymar.
11 h 2, Evénement-musique.
12 h 5, Agora : Espace libre, avec C. Gallois.
12 h 45, Panorama, avec C. Jelenski.
13 h 30, Atelier de recherche instrumentale : Lieux et performances.
14 h, Sons : A Saint-Lazare...
14 h 5, Un livre, des voix : « L'Eglise verte », d'H. Bazin.
14 h 47, Contact.
14 h 50, Le monde au singulier : L'actualité selon Piotr Kowalski.
15 h 30, Points de repère : Les assises nationales de la recherche scientifique.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h. 30 : le Blaue Reiter.
17 h, Roue libre : « L'esprit Tango », de C. Hudelot.
17 h 32, Rendez-vous avec le ballet : le ballet de cour.
18 h 30, Feuilleton : le Hussard sur le toit, d'après Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Présence des arts : Mexique d'hier et d'aujourd'hui, au Petit Palais à Paris.
20 h, Deux heures pour Sarah, de J. Reis. Avec : S. Flon, M. Sarcey, M. Ouimet, J. Giraud.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le livre de la splendeur. Approche du Zohar.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique légère de Radio-France : œuvres de Devevey, Dondeyne, Popp.
6 h 30, Musique du matin : œuvres de Bach, Haydn, Westhoff, Prokofiev et Brahms.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 7, Le matin des musiciens : les symphonies non vocales de Mahler.
12 h, Chasseurs de son stéréo : œuvres de J.-S. Bach et Ravel, avec L. Sorine, pianiste.
12 h 35 Jazz : la chanson de Louis Armstrong.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 119) : œuvres de Honegger, Poulenc et Milhaud, avec C. Brière (violon), J.-P. Millow (piano).
14 h, La migration musicale : « Les Espagnols à l'étranger ». Œuvres de Victoria, Soler, Sor, Arriaga et Mompou ; 15 h, portrait d'un compositeur : J.-G. Bailly ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : œuvres de Schönberg et Wagner.
18 h 30, Studio-concert, musiques traditionnelles, concert de musique populaire grecque de tradition orale, par le groupe populaire grec de Donna Samiou.
20 h, Recherche musicale.
20 h 30, Concert (en direct de Sarrebruck), saison internationale des concerts de l'U.E.R. Prélude de l'acte 1 de la légende musicale « Palestrina », de Pfitzner, « les Religieuses », de Reger ; ouverture pour la pièce de Kleist « la Petite Catherine de Heilbronn », de Pfitzner ; « Suite romantique d'après le poème de Joseph von Eichendorff », de Reger, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck et les chœurs de la Norddeutscher Rundfunk, direct. H. Zender.
22 h 35, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Brahms ; 23 h 5, Solistes français d'aujourd'hui : œuvres de Haendel, Tournemire, Dupré.
0 h 5, Guitare-nuit.

● **Mahler** (F.M., 9 h 7). — Une symphonie, disait Mahler, c'est bâtir un monde avec tous les moyens techniques mis à sa disposition. Ainsi, sa « huitième » est, selon lui, « l'univers entier en train de vibrer et de raisonner ». Il ne s'agit plus, dit-il, « de voix humaines, mais de planètes, de soleils ». Ces grandes épopées orchestrales, leur facture intime, leur horizon et les réalités concrètes à partir desquelles elles naissent, Dominique Jameux les évoque au cours du « Matin des musiciens ». Il a cependant restreint son étude aux symphonies non vocales, ce qui revient à exclure les premières (excepté la n° 1), celles que Mahler avait habillées de mots parce qu'il jugeait nécessaire, dans un premier temps, de baliser le chemin du mélomane peu familier avec son art. Dominique Jameux fait aussi le point sur les interprétations de ces œuvres que, pour sa part, D'Indy trouvait juste bonnes pour l'Alhambra ou le Moulin Rouge. — T. Fr.

Mardi 19 janvier

Trois films

JE SUIS PIERRE RIVIÈRE

Film français de Christine Lipinska (1976), avec J. Spiesser, A. Rouyer, M. Vialle, F. Huster, M. Robin.
A 2, 15 h.
★ *L'histoire vraie — inspirée du mémoire qu'il écrivit en prison — d'un jeune paysan normand, assassin de sa mère, de sa sœur et de son jeune frère en 1835. Une approche rigoureuse et quasi bressonienne du comportement et du mystère intérieur de ce meurtrier, étranger au monde, remarquablement interprété par Jacques Spiesser.*

LE CORSAIRE ROUGE

Film américain de Robert Siodmak (1952), avec B. Lancaster, N. Cravat, E. Bartok, T. Thatcher, J. Hayter.
FR 3, 20 h 35.
★ *Comment Siodmak, l'un des grands spécialistes du « film noir », a démoli systématiquement par l'ironie, la parodie, les gags d'aventures, la tradition hollywoodienne du film de pirates avec héros façon Errol Flynn. Un spectacle démystifiant, extrêmement drôle, où Burt Lancaster (producteur du film) et Nick Cravat brillent par leur extravagance.*

BANDIDO CABALLERO

Film américain de Richard Fleischer (1956), avec R. Mitchum, U. Thiess, G. Roland, Z. Scott, R. Acosta.
FR 3, 22 h 40.
★ *Quand Robert Mitchum traverse la révolution mexicaine de 1916, cela fait du bruit et pas mal d'embrouilles. Moins parodique que le* Corsaire rouge, *cet autre film américain de la soirée organisée par Eddy Mitchell est porté autant par l'humour que par une action frénétique. Fleischer s'est amusé à accumuler les morceaux de bravoure et Mitchum, aventurier flegmatique, est épatant.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.
A votre santé ; 14 h 5, Emissions pédagogiques ; 14 h 25, Série : La légende des chevaliers aux 108 étoiles ; 15 h 10, Rencontre en fête ; 15 h 40, Dossier : Au-delà des planètes ; 16 h 20, Découvertes TF 1 ; 16 h 35, Elles comme littérature ; 17 h : Les recettes de mon village ; 17 h 20, Tout feu tout femme ; 17 h 50, Vidéostar.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
Yvan Dautin
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1 + 1.
Autour de J. Higelin : B. Lafont, M. Berger, C. Laure, etc.
21 h 40 Série : La nouvelle malle des Indes.
Réal. : Christian-Jaque.
Tom et Martial s'évadent et s'attaquent au col du Grand-Saint-Bernard pour rejoindre Milan.
22 h 40 Regards entendus : Saint Savin, par Mérimée.
Réal. : J. Baronnet
La découverte, par Mérimée, des fresques des onzième et douzième siècles dans la Vienne.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Cinéma : Je suis Pierre Rivière.
De O. Lipinska.
16 h 25 Série : Les bâtisseurs de l'imaginaire (2e partie).
16 h 50 Itinéraires : Médecins pour le tiers-monde.
Médecins pour le tiers-monde.
Pour souligner le dixième anniversaire de Médecins sans frontières. Sophie Richard propose des documents tournés en Thaïlande, au Cambodge, en Malaisie et au Salvador.
17 h 50 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Yok-yok : 3-2-1 Contact.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
20 h 35 Téléfilm : Le Sud.
D'après le roman d'Y. Berger.
(Lire notre article page 19.)
21 h 55 Magazine : Cinémas cinémas
De M. Boujut.
Avec notamment Henri Verneuil, Angelo Rinaldi ; l'actualité cinématographique et un hommage au réalisateur Jean Eustache.
22 h 55 Histoires courtes.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Comité Hyacinthe Dubreuil.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Circé la magicienne.
20 h Les jeux.
20 h 30 La dernière séance.
Une émission d'E. Mitchell et G. Jourd'hui.
Dessin animé : Les neuf vies de Sylvestre le chat.
(Lire notre article page 19.)
20 h 35 Cinéma : le Corsaire rouge, de R. Siodmak.
22 h 15 Actualités de l'époque.
Publicité de l'époque et attractions de l'époque : 1952.
22 h 40 Cinéma : Bandido Caballero, de R. Fleischer.
24 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Musique actualité ; la communication sociale : l'adoption...
8 h, Les chemins de la connaissance : Paul Diel et l'éducation (enfants inadaptés) ; à 8 h 32, La vie de la pieuvre : l'étreinte mortelle ; à 8 h 50, Pages obliques.
9 h 7, La matinée des autres : Les livres des autres.
10 h 45, Etranger mon ami : Journal, de R. Musil.
11 h 2, Rendez-vous avec le ballet : Noverre et le ballet d'Action (et à 17 h 32 : Le romantisme).
12 h 5, Agora : « L'esprit libertin au dix-huitième siècle » avec A. Clerval.
12 h 45, Panorama : Actualité de la province.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : A Saint-Lazare...
14 h 5, Un livre, des voix : « La corne de l'Afrique », de F. Caputo.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon A. Seweryn.
15 h 50, Les points cardinaux : Les structures de la recherche dans le monde.
16 h 30, Micromag.
17 h, Roue libre : « L'esprit Tango », de C. Hudelot.
18 h 30, Feuilleton : Le Hussard sur le toit, d'après Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Les problèmes des pays tropicaux.
20 h, Dialogues : Etat-providence et société solidaire, avec P. Rosanvallon et H. de Jouvenel.
21 h 15, Musique de notre temps : O. Revault d'Allones.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Vivaldi, Bellini, Gesualdo, Rachmaninov, Grigny, Bach.
8 h 7, Quotidien musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : « Les symphonies non vocales » de Mahler.
12 h, Musiques populaires : Chants et fados du Portugal.
12 h 35, Jazz : La chanson de Louis Armstrong.
13 h, Opérette : Œuvres de Hérold et de Rosenthal.
14 h, Prélude aux enfants d'Orphée : Œuvres de Ravel, Liszt.
14 h 30, Les enfants d'Orphée.
15 h, Autour de Murray Schaffer : Œuvres de Prokofiev, Schumann, Liszt, Ives et Schaffer, à 16 h 30, autour de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Puccini.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : Œuvres de Bousch, Goldmann, Louvier et Rollin par le Trio Deslogères.
19 h 35, Jazz : Œuvres de Monk, Moody, Raye/Depaul et Dameron.
20 h, Premières loges (magazine d'archives lyriques) : Œuvres de Tchédrin, Tchaïkovski, Moussorgsky et Arensky, par I. Arkhipova, mezzo-soprano.
20 h 30, Concert (donné à l'Ecole normale de musique de Paris, le 8 octobre 1981) : « Sonate n° 2 pour violoncelle et piano », « Sept chansons sur des vers de Clément Marot », « Quatuor à cordes », « Le silence du musicien, sur des vers de Fernand Gregh », d'Enesco, par le Quatuor Enesco et D. Podoreanu, violoncelle, S. Podoreanu, piano, J Piso, baryton, E. Ricci, piano.
22 h 30, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Schubert, Tchaïkovski ; 23 h 30, Le jazz-club, le trio du pianiste R. Urtreger.

● **Enesco** (F.M., 20 h 30). — Le centième anniversaire de la naissance d'Enesco a été, cet automne, l'occasion de découvrir un répertoire neuf qui trempe sa plume dans le folklore de la Roumanie, mais s'enveloppe dans un discours très français : à la façon des sonates pour violon, au son lyrique, intense et charnu, et que l'on connaît depuis plus longtemps, sans doute parce que, Enesco étant violoniste, c'est d'abord cet aspect de son œuvre qu'on a voulu saluer La « Sonate n° 2 » pour violoncelle vibre de la même veine, brillante et chaude Mais outre un Quatuor n° 2 avec lequel on n'est encore guère familiarisé, il faudrait signaler la possibilité d'écouter les œuvres vocales du musicien roumain : sept chansons sur des vers de Clément Marot, qu'Enesco aborde par un tout autre biais que Ravel et « le Silence du musicien » sur des vers de Fernand Gregh : Liviu Staneze et Jose Piso prêtent leurs voix. — T. Fr.

Mercredi 20 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 40 Un métier pour demain.
Des métiers de la céramique.
13 h 55 Les visiteurs du mercredi.
Avec les marionnettes d'E. Delessert ; 14 h 10, Heidi ; 14 h 30, J. Trémolin ; 14 h 55, Salty ; 15 h 20, La belle santé ; 15 h 25, La maison magique de Gardimoré ; 15 h 50, Bazoum ; 16 h, Mantalo ; 16 h 50, Dessins animés ; 17 h 35, Studio 3.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Vous pouvez compter sur nous.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Tirage du Loto.
20 h 40 Les mercredis de l'information.
de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
La Boucle de Gao, Réal. : G. Loreau et J. Kargayan.
Le rallye automobile Paris-Alger-Dakar.
21 h 40 Portrait : Daniel Barenboïm.
(Lire notre sélection.)
22 h 35 Court métrage : L'aube noire.
Réalisation : R. Lloyd et D. Kraft.
Les peintures haïtiennes et l'atavisme africain.
22 h 55 Journal.

Entre deux avions

BAREMBOÏM

TF 1, 21 h 40

Gloire hybride de la musique, Daniel Barenboïm est aussi bien un pianiste de premier ordre, à l'aise dans Mozart comme dans Bartok, qu'un chef d'orchestre tout terrain : le Festival d'automne l'a récemment révélé dans le « Rituel » de Boulez, enlevé avec une rageuse précision Pareilles aptitudes méritaient bien un détour Hélas ! le détour est un condensé un peu indigeste des flashes les plus éculés : la vedette saute d'un avion dans un autre entre deux interviews miniatures, bavarde avec Boulez, qui, d'un ton grand-seigneur, lui accorde un satisfecit, puis reprend son taxi. Entre ces clichés en forme de bande annonce d'un film qui ne suivrait pas, il y a tout de même quelques éblouissements. Ceux qu'on doit à Barenboïm s'expliquant sur le périlleux exercice qui consiste à diriger de son piano les concertos de Mozart, ceux que procurent des plages de musique — très étriquées — où s'étalent les fièvres rugueuses de Bartok. Mais on reste ébahi devant ce « lapin »-là — T. Fr

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
21 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Des animaux et des hommes.
Les bébés d'animaux sauvages.
14 h 50 Récré A 2.
Mia-Mia O ; Casper ; Bouquin-Bouquine ; Zeltron ; La panthère rose ; Candy...
17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Scotoni.
Ascension d'une paroi abrupte du cœur des Dolomites.
18 h Platine 45.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Alain Decaux raconte : Enlevez Adolf Eichmann.
Filmés en Israël et en Argentine, la reconstitution des épisodes de la longue chasse des services secrets israéliens décidés à capturer le responsable de la déportation de millions de juifs.
21 h 55 Magazine médical : Les jours de notre vie.
de P. Desgraupes.
La transfusion sanguine.
22 h 45 Document : Les enthousiastes. Rembrandt, « Le retour de l'enfant prodigue ».
Avec l'abbé Paul Baudiquey découvrant, au musée de l'Ermitage, cette peinture « chaude comme le bonheur » dont il a longtemps rêvé.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Fédération nationale travail et culture.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Circé la magicienne.
20 h Les jeux.
20 h 30 Ciné-parade.
Une émission de C. Villers et P. Godeau.
Un débat autour du thème « Pouvoir et cinéma ».
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : La communication sociale ; l'adoption...
8 h, Les chemins de la connaissance : Paul Diel et l'éducation (une société inadaptée) ; à 8 h 32, La vie de la pieuvre : l'encre et le venin.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Au colloque de Chamarande 1981 (communicabilité, incommunicabilité dans la technique) ; La pompe à chaleur ; l'informatique dans l'imprimerie : le scanner à l'hôpital.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : « Le complot ordrien », avec C. Grenier.
11 h 2, Rendez-vous avec le ballet : l'éclatement du ballet au vingtième siècle (et à 17 h 32, les Ballets russes).
12 h 5, Agora : Laque et marqueterie, avec L. Anza.
12 h 45, Panorama : Les dix ans du Festival d'Avoriaz.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h, Sons : A Saint-Lazare.
14 h 5, Un livre, des voix : « Connaissez-vous Maronne ? » de D. Boulanger.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : La grande fatigue des écoliers.
15 h 2, Le monde au singulier : changements sociaux et nouvelles techniques.
15 h 45, Archimedia : Automates et robots.
16 h 45, Contact.
17 h, Roue libre : « L'esprit Tango », de C. Hudelot.
18 h 30, Feuilleton : Le Hussard sur le toit, d'après Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Le seigneur des anneaux, avec P. Kohler.
20 h, La musique et les hommes : Musique américaine au début du vingtième siècle.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : œuvres de Granados, Morales, Smetana, Janacek, Chostakovitch.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, Le matin des musiciens : les symphonies non vocales de Mahler.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz, la chanson de Louis Armstrong.
13 h, Jeunes solistes (en direct du studio 109) : musique ancienne, par le groupe la Maurache.
14 h, Microcosmos ; 14 h 10, Kaléidoscope, œuvres de Dutilleux, Tchaïkovski ; 14 h 45, Le billet du jour ; 14 h 50, Dossier instrumental ; 15 h 10, Les Ephémérides de la musique ; 15 h 50, Le jeu et la bricole ; 16 h, La petite histoire ; 17 h 40, Violoncelle, viole de gambe ; œuvres de Couperin, Bach, Telemann ; 16 h 25, Dossier instrumental ; œuvres de Schubert, Villa-Lobos.
17 h 2, L jeu des miroirs ; œuvres de Puccini, Ravel
18 h 30, Studio-Concert (en direct du studio 116) : œuvres de Beethoven, Stravinski et Fauré, par le Quatuor Via Nova
19 h 35, Jazz. Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre. Musiques traditionnelles
20 h 30, Concert (donné au Grand Théâtre de Genève le 21 mai 1981), « Boris Godounov », de Moussorgski, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Y. Ahronovitch ; les chœurs du Grand Théâtre, chef des chœurs P.-A. Gailliard, et les chœurs d'enfants, chef des chœurs B Petroff
23 h 15, La nuit sur France-Musique : Œuvres de Rimski-Korsakov, Stravinski, Liadov.

● **Boris Godounov** (F.M., 20 h 30). — Avec le « Boris Godounov » de Moussorgski, c'est toute la Russie machiavélique de 1600 qui s'annonce : boyards cruels, courtisans chamarrés, éclaboussés par le sang du tsar qui tue pour le pouvoir, princes fourbes et faux prétendants. Les grandes machinations politiques passent par eux Mais dans « Boris », c'est encore le peuple qui est le principal acteur En cela le drame très shakespearien de Moussorgski, qui transite, il est vrai, par la poésie de Pouchkine, suit le principe de Victor Hugo : « L'art, c'est faire d'une foule un peuple. » La musique traque les remords du tsar, libère les peurs, suit les émotions à la trace : dépouillée d'artifices elle est lourde des chants populaires que Moussorgski avait fabriqués lui-même C'est la version remaniée par Rimski-Korsakov — celle qui comprend la mort de Boris — que donne l'Orchestre de la Suisse romande Malgré cette interprétation occidentale, les chœurs populaires ont le fanatisme souhaité — T. Fr.

Jeudi 21 janvier

Un film

LE TERRORISTE

Film italien de Gianfranco de Bosio (1963), avec G. M. Volonte, P. Leroy, G. Bosetti, A. Aimée, R. Severo.
FR 3, 20 h 30.
★★ *Pendant l'hiver 1943-1944, les problèmes (utilisation ou non de la violence, tactique des partis, engagement des intellectuels) de la résistance italienne à Venise, contre les Allemands. Vingt ans après la manière lyrique et passionnelle des premiers films néo-réalistes, Gianfranco de Bosio, metteur en scène de théâtre, réalisait, avec ce premier film où l'on découvrit Gian Maria Volonte, une étude historique et politique d'une lucidité exemplaire, au cœur de la réalité d'une époque et d'une ville apeurée, écrasée par le fascisme et le nazisme.*

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : Vivre son plâtre.
14 h Emissions pédagogiques (et à 17 h).
18 h C'est à vous.
18 h 25 Un, rue Sésame.
18 h 45 Quotidiennement vôtre.
18 h 50 Les paris de TF 1.
19 h 5 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression.
La F.E.N (Fédération de l'éducation nationale).
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : La tendresse.
(Lire notre sélection.)
22 h 20 Document : Au-delà de l'histoire.
L'homme après le froid.
Les glaciers du Rhône il y a trente-cinq mille ans.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : La famille Adams.
John Adams, devenu vice-président des Etats-Unis, est en désaccord avec George Washington.
16 h Magazine médical : Les jours de notre vie.
La transfusion sanguine.
16 h 50 Point 2000 : Le rhésus.
Réal. : F. Maze.
Les dernières découvertes dans le domaine du sang.
17 h 15 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
Une souris sur Mars ; Le petit écho de la forêt...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (I.N.C.).
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Organisations professionnelles.
la C.F.D.T.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Affaire vous concernant.
de J. Segui et Y. Bonsergent.
Le convoi des délinquants. Réal. : C. Laignaire.
L'équipe d'Antenne 2 a suivi, pendant douze jours, trente-cinq délinquants de quatorze à dix-huit ans à travers les Etats-Unis.
21 h 40 Magazine : Les enfants du rock.
23 h 15 Journal.

Une rencontre inattendue

LA TENDRESSE
TF 1, 20 h 30

« La Tendresse », de Bernard Queysanne, est la belle histoire d'une amitié entre deux femmes que, « a priori » tout sépare. L'une, vieille dame de la haute bourgeoisie, interprétée à merveille par Madeleine Robinson, est un personnage de Mauriac : « Dans ma famille, on ne fait pas l'amour, on fait des enfants » L'autre, étudiante d'origine juive et d'allure soixante-huitarde, vit au jour le jour le temps de sa vie. Les deux êtres se rencontrent grâce à un jeune homme qui s'éclipsera malgré lui, les rapprochant pour toujours avec leurs communes solitudes Mais elles auront traversé les épreuves de la vie, la vie rajeunissant le plus âgée et ridant le doux visage de la plus jeune On regarde ce téléfilm en silence. La pudeur de sentiment et la tendresse qui en émanent traversent le corps et l'esprit. — M. G.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington : Cuisine sans cuisson : Les métiers de la télévision.
18 h 55 Tribune libre.
R.P.R
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
Circé la magicienne
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : le Terroriste, de G. de Bosio.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Les enfants aiment-ils J. Prévert ?
8 h, Les chemins de la connaissance : Paul Diel et l'éducation (Dimension de la pulsion sexuelle ; à 8 h 32, La vie de la pieuvre : à 8 h 50, Pages obliques : l'être de répulsion.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag « Anne-Marie », avec L Bodard.
11 h 2, Rendez-vous avec le ballet S. Lifar et G Balanchine (et à 17 h 32 : la « modern dance » américaine).
12 h 5, Agora : « Changer le socialisme », avec F. de Sainte Marie
12 h 45, Panorama : avec G Konopniki.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : l'orgue de Saint-Martin à Mitry-Mory
14 h, Sons : A Saint-Lazare...
14 h 5, Un livre, des voix : « Les variations Goldberg », de N. Huston.
14 h 47, Départemental : à Rennes
15 h 2, Le monde au singulier : l'actualité selon E Le Bris du Rest.
15 h 30, La radio sur la place : Recherche et régionalisation
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30 : Sur les traces de l'enchanteur Merlin dans la forêt de Brocéliande.
17 h, Roue libre : « L'esprit Tango », de C Hudelot.
18 h 30, Feuilleton : Le Hussard sur le toit, d'après Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'ictère du nouveau-né
20 h, Nouveau répertoire dramatique : Doublages, de J.-P Wenzel. Avec D. Labourier et J Brac.
22 h 30, Nuits magnétiques : Risques de turbulence

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Beethoven, Haydn, Chopin, Mozart et Dvorak
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 17, Le matin des musiciens : Les symphonies non vocales de Mahler
12 h, Le royaume de la musique.
12 h 35, Jazz : La chanson de Louis Armstrong.
13 h, Musique légère : Œuvres de Scotto, Poulenc.
14 h, La migration musicale ; 15 h, « Le chaos » : Œuvres de Schönberg, Haydn, Prokofiev, Rameau, Chostakovitch, Rebel, Biber Villa-Lobos, Milhaud, Ives et Berlioz ; 16 h 30, Lieder de Hugo Wolf.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Purcell et Debussy
18 h 30, Studio - concert - jazz : D. Cobbs, piano solo, F Cahen, piano solo.
19 h 35, Jazz : Le bloc-notes.
20 h, Actualités lyriques.
20 h 30, Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées à Paris) « Carnaval » (ouverture) de Dvorak, « Symphonie n° 9 en mi mineur » de Dvorak, « Symphonie n° 7 en la majeur » de Beethoven par l'Orchestre national de France, dir L. Maazel.
23 h, La nuit sur France-Musique : 0 h 5, un portrait de D. Lipatti : Œuvres de Brahms et Chopin.

« MÉMOIRES DE LA MINE »

Une émission dans son contexte

« Paroles et mémoires du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais » (1), tel est le titre de l'ouvrage que publient conjointement en ce début d'année la délégation régionale de l'INA et le Centre régional de documentation publique (C.R.D.P.) de Lille. Cet ouvrage comporte l'intégrale des interviews des hommes et des femmes des corons, dont une partie a servi à la réalisation des quatre heures d'émissions intitulées « Mémoires de la mine », diffusées sur TF 1 en novembre et décembre derniers. Il s'agit d'un exemple assez rare d'émission revenant dans sa région d'origine avec divers prolongements. Les quatre films d'une heure sont loués par l'INA de Lille à tous les établissements scolaires, associations ou syndicats qui en font la demande. Ils seront présentés à nouveau très prochainement au Festival de Valenciennes. Chaque fois, ils sont à l'origine de débats — souvent passionnés — sur l'histoire de la mine.

De notre correspondant

Lille. — Dans la salle du sous-sol de la mairie de Lens, quelques dizaines de personnes assistent à la projection de la dernière émission des « Mémoires de la mine », réalisée par Jacques Renard. Les témoins sur l'écran sont aussi dans la salle. Ils ont dit sans façon la dureté du métier, les souffrances endurées, ils ont surtout parlé de cette redoutable silicose présente ce soir en quelques séquences vraies et émouvantes...

La silicose ! « *Quand on nous annonce qu'on est silicosé à 100 %, c'est comme si on nous annonçait la mort...* », dit l'un d'eux dans le film. Le drame est toujours présent quand il n'éclate pas plus cruellement encore dans un quelconque coup de poussier.

Le débat va maintenant s'ouvrir. M. Yves Louchez, délégué régional de l'INA, amorce la discussion. Après avoir revécu l'histoire de tant de générations sacrifiées au charbon, la question demeure : faut-il relancer la mine ? Et surtout dans ce Nord-Pas-de-Calais, où, de l'avis de tous, le filon est difficile, fracturé, impropre aux techniques modernes. Est-ce vraiment possible ? Quelques syndicalistes de la C.G.T. et de F.O. affichent des positions fermes. D'autres doutent. Tels ceux que l'on voyait dans l'émission. Quelqu'un dit : « *Ce film a été tourné avant le 10 mai, alors que les mineurs avaient subi le matraquage gouvernemental sur la fin de la mine dans le Nord...* »

Au beau milieu du débat, un homme jeune encore, mais déjà silicosé, intervient fortement dans son impatience : « *Mon grand-père, mon père étaient mineurs... Eh bien, moi ! je vous dis que je suis content, content, content qu'on ferme la mine. J'ai amené mon fils ce soir pour lui faire voir ce que c'était. Jamais il n'ira à la mine.* » Peu après il quitte la salle : « *J'étais venu pour autre chose.* » On parle de techniques nouvelles, de gazéification. « *Se bagarrer pour autre chose, oui, mais pour maintenir la mine telle que nous l'avons connue, non !* » On sent que la conviction n'y est pas, même si l'on fait miroiter un nouveau statut du mineur. Aujourd'hui, si les Marocains sont nombreux au fond de la mine, les jeunes Français n'y descendent pas. « *C'est le fait des houillères* », disent les uns, mais d'autres répondent : « *Les plus acharnés à défendre la mine n'y enverront jamais leurs enfants...* »

Les sept projections publiques ont donné lieu chaque fois à un débat ùtile et intéressant. Mais les réalisateurs de cette série, qui ont recu l'aide de l'INA, de TF 1, des houillères et du conseil régional, ont bien conscience de la limite de leur démarche : « *Nous n'avons pas voulu faire œuvre d'histoire, nous avons donné la parole aux mineurs, pas aux dirigeants, ils ont témoigné de leur vie.* » Le travail accompli est énorme, il aurait d'ailleurs fallu six heures de projection au lieu de quatre pour tirer parti au mieux de dix-huit mois de travail à Auby. Personne ne discute la réussite technique de ces films, on regrette cependant que l'on n'ait pas choisi un « échantillonnage » plus représentatif de l'ensemble du peuple de la mine. Ce qui n'enlève rien, d'ailleurs, à la sincérité profonde des participants retenus.

L'imporant est que cette œuvre faite pour la télévision revienne dans la région sous forme de débat public, mais aussi d'émissions de radio, d'un recueil d'interviews, *Paroles et mémoires*, que publie l'INA, et aussi d'un remarquable ouvrage de photos de François Ede et Pierre Mercier. Pour les spectateurs moyens, « Mémoires de la mine » était un bon documentaire. Ici, dans le Nord-Pas-de-Calais, c'était beaucoup plus que cela : un regard sur une histoire qu'il reste à écrire. Relance ou abandon ? Le choix sera difficile.

GEORGES SUEUR.

(1) *Paroles et mémoires du bassin houiller*, 362 pages, 75 F, à l'INA, 7, rue des Fossés, à Lille, et dans tous les C.R.D.P.

VU

Le prix de la viande

Depuis le début de la semaine, à Antenne 2 Midi, on vient nous expliquer à l'heure du déjeuner — et on remet ça à « C'est la vie » avant le dîner — que chaque bouchée de viande que nous avalons, c'est une poignée de riz, de haricots ou de mil que nous arrachons à des petits Indiens ou à des petits Africains. Avant, c'était les petits Chinois, au nom de qui des générations de petits Européens ont été incités à finir ce qu'il y avait dans leurs assiettes. Je n'ai d'ailleurs jamais compris en quoi le fait de s'empiffrer ici pouvait rassasier là-bas.

Maintenant, toutes ces mômeries, cette façon de se donner bonne conscience à bon compte, c'est fini, terminé. Maintenant on sait, on connaît le prix, le vrai prix, de ce veau, de ce porc, de ce poulet, gavé, dans l'univers concentrationnaire de l'élevage industriel, de céréales produites par des pays pauvres au détriment de leurs cultures ancestrales. Pour être exportées dans des pays riches où le niveau de vie se mesure aux kilos de « bidoche » consommés par an et par personne : environ 100. Dans le livre qui a servi de prétexte à la dernière émission de Polac, *le Grand Massacre* — lisez-le, il est sensationnel, — on a fait le calcul suivant : si chaque Français réduisait de 100 grammes sa ration de viande quotidienne, ça économiserait de 20 à 40 millions de protéines végétales, et ça permettrait de sauver entre 100 et 200 millions d'enfants du tiers-monde.

Alors, qu'est-ce qu'on attend ? On attend ce qu'on ne voit pas venir, pas du tout, même de loin. Une politique de concertation mondiale seule capable de mettre un frein aux appétits dévorants des grandes multinationales et aux autres rois de l'agro-business qui règnent de New-York à Hambourg sur le circuit de la sous- et de la suralimentation et des petits chefs locaux qui prélèvent, de Bangkok à Rio, leur dîme sur la misère de leurs concitoyens et s'engraissent sur leur dos.

Ce qu'on nous montre en ce moment à la télé, ces reportages ramenés d'un peu partout, ces interviews, ces enquêtes à notre bout du circuit, ici, chez nous, chez des éleveurs bretons prisonniers du système, ce qu'on nous révèle défie l'imagination. Au Brésil, au Honduras, partout, c'est pareil : des paysans chassés de leurs lopins de terre et jetés de force à la poubelle des villes sous la menace de pistoleros, de tueurs engagés par les gros propriétaires avec la complicité du gouvernement pour permettre des regroupements propices à la culture intensive du soja. Ou à l'élevage d'un cheptel qui a triplé en vingt ans alors que, au Honduras, la consommation de viande est tombée à 5 kilos par an et par personne ! Forcément, tout ou presque tout est destiné à l'exportation. Cette viande, c'est nous qui la bouffons sous forme de *big-chose* et autres *fast-food*, l'un des plus beaux fleurons de l'industrie agro-alimentaire.

En Thaïlande, c'est au manioc, destiné à l'élevage de nos porcs, que l'on a sacrifié la fertilité des sols et la culture du riz. Un manioc dont le prix fixé à la Bourse de Chicago rapporte de moins en moins gros au fur et à mesure qu'on s'écarte du centre de décision et qu'on se rapproche, tout au bas de l'échelle, du petit exploitant thaï.

Dernier exemple, mais il y en aura d'autres d'ici à la fin de la semaine : le Bangladesh, avec ses 50 % de « sans-terre », comme on les appelle, le Bangladesh, où nos envois gratuits de lait en poudre ont créé une accoutumance dangereuse (on le mélange sans respecter les proportions à des eaux douteuses) et coûteuse (les dons ne suffisant pas aux besoins ainsi créés, on nous achète aujourd'hui ce que, hier, nous donnions !).

Je voudrais signaler pour finir, toujours sur Antenne 2, et traitant sous un autre angle et sous une autre forme du même sujet, l'aide aux pays du tiers-monde, une série de trois excellents reportages — ils passent l'après-midi, dommage — intitulés « Laurence, médecin de brousse » et tournés un peu en amateur par une petite équipe au Sénégal et au Congo. C'est clair, bien fait, bien expliqué, un peu trop joli peut-être par moments, mais toujours inattendu, intelligent. Et ça montre bien la voie à suivre, la voie de l'assistance douce, respectueuse des traditions locales, sur le plan médical en l'occurrence. Les résultats obtenus dans la lutte contre la mouche tsé-tsé et la maladie du sommeil, par exemple, sont tels qu'à l'évidence l'avenir est là tout tracé, enfin à l'écoute des véritables besoins du demandeur et non pas des faux besoins du bienfaiteur.

CLAUDE SARRAUTE.

A Voir

LE CŒUR EN BANDOULIÈRE SUR TF 1

La lutte

« La carrière scientifique ne doit pas dépendre d'un patron mais des publications des jeunes, de la valeur de ce qu'il y a dedans, apprécié par la communauté scientifique mondiale. » Ces mots prononcés par le prix Nobel de médecine, Roger Guillemin, en novembre 1977, alors même que l'université de Dijon lui remettait son diplôme de docteur *honoris causa*, firent l'effet d'une bombe dans le monde de la médecine et de l'Université. Et Roger Guillemin d'en profiter pour dénoncer les structures *« trop patriarcales et protectrices d'intérêts personnels peu justifiés »*.

Une critique sérieuse, grave ; un sujet explosif, presque tabou ; et un reportage passionnant bâti tout entier autour de la personnalité d'un homme, le docteur Armand Winninger : témoignage étonnant, réalisé il y a plus de trois ans, qui illustre parfaitement les excès dénoncés par le professeur Guillemin, mais qui passe aujourd'hui à l'écran.

Nommé externe des hôpitaux à l'âge de dix-neuf ans, lauréat de plusieurs concours et prix (dont celui de l'Académie nationale de médecine), médaille d'or des hôpitaux, auteur de nombreux travaux à retentissement international, le docteur Winninger avait décidé de consacrer son existence à la recherche et à la chirurgie. Plus qu'une passion, il s'agissait d'une vocation, d'un apostolat, et le jeune docteur Winninger fit très vite partie de ces gens auxquels on prédit une carrière brillante, pleine d'avenir. Pourtant, 1973 fut l'annonce d'une lente rupture, ou le début d'un long cauchemar pour cet humaniste qui n'a décidément rien compris (ou voulu comprendre) à un jeu dont les pseudo-règles, tacites, ne souffrent pas d'être dénoncées.

Une notoriété internationale, des mérites professionnels reconnus, le soutien d'amis véritables et d'une partie de la profession n'ont pas suffi à empêcher la mutation du chirurgien brillant en un homme privé et triste. Depuis sept ans, il passe sa vie en déplacements, vivant de remplacements dans les cliniques de ses confrères. Sept ans d'ennui et de blessures, sept ans de lutte pour s'expliquer et pour comprendre ; et sept années perdues pour ses travaux.

De train en train, de ville en ville... le reportage de Roland Martin et Stany Cordier est bien mené, bien filmé, bien présenté. Les auteurs ont constitué un dossier clair que l'on suit comme une enquête, dont on exige de savoir plus à mesure qu'elle se poursuit. Comment le docteur Winninger a-t-il pu en arriver là ? Les éléments de la réponse apparaissent peu à peu, et l'on comprend surtout que compétence ne signifie pas toujours succès, que, dans le système des « grands patrons » de médecine, il ne fait pas bon ne pas être malléable, résister au lieu de s'adapter, ni même porter, comme le médecin de ce film, « le cœur en bandoulière ».

ANNIK COJEAN.

« Les Infodrames » : *le Cœur en bandoulière*, jeudi 14 janvier, A 2, 16 heures.

Rappel des émissions

Mercredi 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Les mercredis de l'information.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze.
La parapsychologie à l'université.
La création du premier laboratoire de parapsychologie à l'université qui étudie les phénomènes paranormaux.

21 h 30 Concerts Brahms.
L'orchestre de Paris. Direction Z. Mehta, sol. D. Barenboïm, interprète le « Concerto nº 1 », de Brahms.

22 h 25 Document INA : Un lieu, un regard.
Le chant du grognard.
Folklore, tradition, commémoration autour de Napoléon en Belgique, Tchécoslovaquie, etc.

23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Chroniques martiennes.
Les expéditions. Réal. M. Anderson. Avec R. Hudson, G. Hunnicut, M. Schell...
Préparatifs et aventures des premiers hommes sur la planète Mars. D'après le roman de R. Bradbury.

22 h 15 Série documentaire : La vie à vif.
Parents... connais pas, de M. Grosset.
Une pupille, ou une victime de l'Assistance publique remonte le cours de son passé. Elle a trente ans et se souvient de son enfance trimballée de nourrice en nourrice, puis son passage à la délinquance. Tirée d'affaire, elle ne pardonne pas...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Cinéma 16 : Je tue il.
de P. Boutron. Avec P. Vaneck, N. Borgeaud, M. Renoir, P. Perrot...

22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : G. Bryars, Sherlock Holmes de la nouvelle musique anglaise.
22 h 30, Nuits magnétiques : San Francisco.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Merri à Paris le 11 octobre 1980) : œuvres de Gesualdo, Constant, Schaefer par le Deller Consort. Ensemble Ars Nova.
21 h 30, La nuit sur France-Musique. 22 h 30 : Igor Stravinsky par lui-même, œuvres de Pergolèse, Stravinsky, J.-S. Bach, Gesualdo ; 0 h 5, L'oreille et l'œil.

Jeudi 14 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
12 h 30 Les visiteurs du jour.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé :
Vieillissement et pratiques corporelles.
14 h Emissions pédagogiques
18 h C'est à vous.
18 h 25 L'île aux enfants.
18 h 50 Ces chers disparus.
Mistinguett.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Libre expression : Force ouvrière.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Aide-toi,
de J. Cosmos
Les aventures de Lucien Leduc, employé de banque, licencié pour avoir distribué la parole biblique.
22 h 5 Document : Au-delà de l'histoire.
Les métallos de la préhistoire.
Visite guidée par des archéologues à travers une France où il y a 4.000 ans on travaillait déjà le bronze.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 05 Passez donc me voir.
12 h 30 Jeu : J'ai la mémoire qui flanche.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 45 Série : Les amours des années grises.
Marcel, recherché par les Allemands, découvre une imprimerie clandestine.
14 h Aujourd'hui madame.
Reprendre des études.
15 h Série : La famille Adams.
John Adams parcourt l'Europe pour obtenir des soutiens politiques.
16 h Document : Infodrames.
Le cœur en bandoulière.
16 h 50 Série : Laurence, medecin de brousse.
Féticheurs et guérisseurs.
Un médecin européen aux prises avec les médecines africaines et les sorcelleries au Congo.
17 h 20 La télévision des téléspectateurs.
17 h 50 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord *(I.N.C.)*.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les gens d'ici.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Situation 82.
de P. Dumayet et I. Barrère.
Etas-Unis : le poids de la morale, une enquête de D. Torres.
Il y a New York et la Californie, et puis... une autre Amérique, le pays profond, où depuis deux années maintenant les tenants de la « majorité morale », ceux qui ont élu le président Reagan, s'acharnent à établir un « ordre » aux relents religieux bien contraires au rêve d'un « nouveau monde » libéral.
21 h 40 Variétés : Les enfants du rock.
Avec Alice Cooper
Le grand chahuteur du début des années 1970 — qui a pris de la bouteille — et France Gall, ici filmée à Londres.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Cuisine sans cuisson : glace à la banane ; les métiers de la télévision : scripte.
18 h 55 Tribune libre.
Le parti communiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : le Marchand des quatre saisons.
Film allemand de R.W. Fassbinder (1971). Avec H. Hirschmuller, I. Hermann, H. Schygulla, I. Caven (v.o. sous-titrée).
Un brave type malchanceux, devenu marchand des quatre saisons, cherche à échapper à sa vie grise et monotone, à l'échec et au désespoir. Un mélodrame dénonçant, dans un style un peu maniériste, le caractère oppressif des rites, des préjugés et des tabous sociaux. L'une des premières œuvres — caractéristiques — ayant révélé Fassbinder en France.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales : Au musée des sciences de l'éducation de Rouen ; comment devient-on notaire.
8 h, Les chemins de la connaissance : Les socialistes russes 1880-1920 (les doctrines à l'épreuve de l'histoire) ; à 8 h 32, l'Homme et l'abeille : le luminaire ; à 8 h 50, Pages obliques.
9 h 7, Matinée de la littérature.
10 h 45, Questions en zig-zag... avec Jean Raspail.
11 h 2, Trio à cordes de Paris Plus : Concert Ballif, Togni et Mozart donné au Havre en mars 1981 (et à 17 h 32 : Beethoven, Mozart).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama, avec J.-M. Pelt.
13 h 30, Renaissance des orgues de France : Orgue de Saint-Martin, à Mitry-Mory.
14 h, Sons à Manosque.
14 h 5, Un livre, des voix : « le Bel Antonio », de V. Brancati.
14 h 47, Départementale à Quimper.
15 h 2, Le monde au singulier.
15 h 30, La radio sur la place : Comment les écoles vivent la notion de patrimoine culturel.
16 h 30, Le rendez-vous de 16 h 30.
17 h, Roue libre : corps en quatre mouvements.
18 h 30, Feuilleton : Le hussard sur le toit, d'après J. Giono.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : la maladie hémolytique du nouveau-né.
20 h, Une enquête au pays, de D. Chraïbi.
22 h 30, Nuits magnétiques, San Francisco.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musique du matin : Œuvres de Marais, J.-S. Bach, Mounet, Mozart et anonyme.
8 h 7, Quotidien-Musique.
9 h 2, L'oreille en colimaçon.
9 h 17, D'une oreille à l'autre : Œuvres de Hindemith, Schumann, R. Strauss, Chopin, Schubert ; 12 h, Le royaume de la musique : Œuvres de Mozart.
12 h 35, Jazz : Billie (Holiday) et Lester (Young).
13 h, Musique légère : Œuvres de Walberg, Gérard, Porte et Rossini-Respighi.
14 h, Vous avez dit baroque : Œuvres de Palestrina, Monteverdi, Cavalli, Lully, Couperin et J.-S. Bach.
17 h 2, Le jeu des miroirs : Œuvres de Chostakovitch..
18 h 30, Studio-concert-jazz : « Jazz classique » : Les Happy Feet.
19 h 35, Jazz.
20 h 5, Actualité lyrique.
20 h 30, Opéra (donné au théâtre Fraschini à Pavie par les lauréats du concours Maria-Callas, le 29 juin 1981) : « Luisa Miller », de Verdi, opéra en trois actes, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la RAI de Milan ; solistes : S. Alaimo, N. Antinori, A.-M. Fichera, Okayama, C. Desideri, CK Yoskii, O. Mamsatto, chef des chœurs, M. Bordignon, dir. G. Gavazzeni.
23 h 15, La nuit sur France-Musique : Studio de créations radiophoniques, œuvres de Kamives ; 0 h 5, Musiques de nuit, œuvres de Marais, Berg.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 13 JANVIER

— *M. Anicet Le Pors*, ministre chargé de la fonction publique et des réformes administratives, participe à l'émission « Face au public » de France-Inter, à 19 h 10.

— *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force Ouvrière, répond aux questions des journalistes de TF 1, à 20 heures.

JEUDI 14 JANVIER

— *M. Jean-Pierre Cot*, ministre chargé de la coopération et du développement, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 12 h 45.

Saisie de la télévision-pirate Canal 35

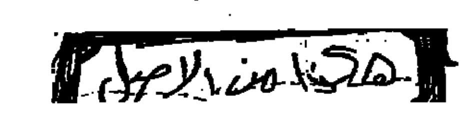
La police a saisi, mardi 12 janvier en début de soirée, le matériel d'émission de Canal 35, une télévision-pirate lancée dans la nuit du 27 au 28 novembre dernier (*le Monde* du 27 et daté 29-30 novembre 1981). Il s'agit de la première saisie de matériel audiovisuel depuis le 10 mai.

Dès le début des émissions, une information judiciaire avait été ouverte par le parquet de Paris, sur plainte de Télédiffusion de France (T.D.F.). L'enquête avait été confiée au quatrième cabinet des délégations judiciaires de la P.J., spécialisé notamment dans les infractions en matière de presse. Selon un responsable de Canal 35, des représentants de l'émetteur de télévision clandestin W.A.D.C. (1) avaient été entendus mardi après-midi par la police judiciaire, quelques heures avant la saisie.

Avant les fêtes de Noël, indique-t-on mardi soir au ministère des P.T.T., une réunion interministérielle, présidée par M. Robert Lion, directeur du cabinet du premier ministre, avait eu lieu pour examiner le problème des télévisions-pirates. M. Pierre Mauroy avait transmis des consignes de « fermeté », étant donné que le nombre des canaux de télévision disponibles est beaucoup plus limité que celui des radios. Il n'existe cependant qu'un autre exemple de telle télévision-pirate, ou « libre » : l'expérience de Canal 22 à Lyon (*le Monde* du 13 janvier).

(1) W.A.D.C. : Association pour le développement des télécommunications. Les studios étaient installés dans les locaux de Captain Vidéo, avenue Paul-Doumer, dans le 8e arrondissement.





...ppel des émissions

...ercredi 13 janvier

Jeudi 14 janvier

THEATRE

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (723-47-77), relâche.
SALLE FAVART (296-12-20, relâche.
COMEDIE FRANÇAISE (296-12-20), le 13, à 20 h 30 : les Caprices de Marianne, l'Epreuve ; le 14, à 20 h 30 : la Dame de chez Maxim ; les 15 et 20, à 20 h 30 : les Femmes savantes ; les 16, 17 et 20, à 14 h 30, les 13 et 19, à 20 h 30 : Andromaque.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre ; le 13, à 20 h 30 : Tombeau pour 500 000 soldats ; les 14, 15 et 20, à 20 h 30 : Britannicus ; les 16 et 19, à 20 heures, le 17, à 15 heures : Faust. — Salle Gémier (D. soir L.), 20 h 30, mat. dim., 15 heures : le Songe d'une nuit d'été. — Grand Foyer, le 18, à 20 h 30 : Poésie, avec J. Roubaud ; les 19 et 20, à 14 h 30 : Faust (marionnettes).
ODEON (325-70-32) (D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 heures : le Palais de justice.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), 18 h 30 : Dorval et moi ; 21 h 30 : le Neveu de Rameau.
TEP (297-96-06) (J., D. soir, L.), 20 h 30, mat. dim., 15 heures : le Grand Magic Circus (le Bourgeois gentilhomme) ; le 14, à 20 h 30 : Guy Bedos ; le 16, à 14 h 30 : Films.
PETIT TEP (797-96-06), les 13, 14, 15 et 16, à 20 h. 30, les 16 et 17, à 15 heures : Théâtre du Québec ; les 19 et 20, à 20 h 30 : Marionnettes Richard Bradshaw.
CENTRE POMPIDOU (277-12-33) (M.) : Débats, les 13 et 14, de 14 heures à 18 heures : Jeux de mémoire ; le 13, à 19 heures : Hélène Markich ; le 14, à 18 h 30 : Autour d'Arthur Schnitzler ; à 20 h 30 : Bernard Dufour ; le 15, à 19 heures : Volcanisme et environnement ; le 18, à 19 heures : Poésie catalane : à 20 h. 30 : Arts et légendes d'espaces. — Cinéma-vidéo, le 13, à 18 heures : Les DOM-TOM (la Martinique) ; les 13, 14, 15, 16 et 17, à 15 heures et 19 heures : Man Ray ; le 15, à 18 heures : On vous parle du Chili. — Musique, le 15, à 18 h 30 : Analyse de l'œuvre de Mesias Maiguashca ; le 18, à 20 h 30 : Musique informatique et temps réel.
CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), mercr. 15 h 30, sam. et dim., 14 heures et 16 h 45 : Cirque Gruss à l'ancienne ; les 15 et 16, à 20 h 30, le 17, à 16 heures : Le jeune ballet classique.
THEATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 13, 14, 15 et 16, à 18 h 30 : Jean-Claude Vannier ; les 19 et 20, à 18 h 30 : Beaux Arts Trio ; D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 14 h 30 : Quoi qu'on fasse, on casse.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 15, 16, 19 et 20, à 20 h 30 ; les 16 et 17, à 14 heures : Ballet-théâtre français (Hommage à Diaghilev) ; le 17, à 18 heures : Orchestre Colonne (Mozart, Beethoven, Brahms) ; le 18, à 18 h 30 : D. Ehrlich et P. Devoyon (Beethoven) ; à 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. C. Eda-Pierre (Mozart).

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Potiche.
ATELIER (606-49-24) (L), 21 h., mat. D., 15 h. : le Nombril.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. Sam. 15 h. : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. 15 h. : Diable d'homme.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Evasion.
CENTRE MANDAPA (589-01-60) les 18, 19 à 20 h. 45 : Visages (mimodrame).
CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil (374-24-08), J., V., S., 18 h. 30, dim. 15 h. 30 : Richard II ; Atelier du Chaudron (328-97-04) le 16 à 20 h. 45 : Suicidaire ; Epée de Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. S., Dim., 16 h. : Ecrits contre la Commune.
CISP TH. PARIS 12 (343-19-01) les 13, 15, 16 à 20 h. 45 : le 17 à 15 h. : les Mentons bleus.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69) Galerie (D., L.), 20 h. 30 : la Religieuse.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. 30 : le Jardin d'Eponine.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : la Servante amoureuse.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h. 30 : le Chanteur d'opéra.
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE (246-12-91) les 12, 14 à 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir., Mer.), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : La vie est trop courte.
DEUX PORTES (361-49-92) J., V., S., 20 h. 30, D., 15 h. : les Fausses Confidences.
ESPACE - MARAIS (271-10-19) D., L.), 22 h. 30 : Motus et Paillase.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. : la Princesse de Babylone (dernière le 16).
FONTAINE (874-74-40) (D.) 20 h. 30 : les Trois Jeanne.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. Dim., 15 h. 30 : Ça fait mal quand je touche ? (D. soir., L.), 22 h., mat. Dim., 17 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
GALERIE-55 (326-63-91), le 13 à 18 h. 30 et 20 h. 30, les 14, 15, 16 à 20 h. 30 : Zoo Story.
GRAND HALL MONTORGUEIL (233-80-78) (L., Mar.), 20 h. 30 : Dialogues d'immigrés en France.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : le Divan.

SPECTACLES NOUVEAUX

OLYMPIC MAN, Centre Georges-Pompidou (277-12-33), 20 h. 30 (13).
VIE ET MORT DU ROI BOITEUX, Fondation Deutsch de la Meurthe (241-82-16), 20 h. (13).
AIN SALAH, Epicerie (271-51-00), 20 h. (13).
LES JOIES DE LA VIE, Théâtre Noir (797-85-15), 20 h. 30 (13).
ANTOINE ET CLEOPATRE, Créteil, Maison de la culture (899-94-50), 20 h. 30 (13).
ARLEQUIN EMPEREUR DANS LA LUNE, Théâtre 13 (707-73-07), 20 h. 30 (13).
LA DIVINE COMEDIE, Cité internationale, Grande salle (589-38-69), 20 h. 30 (14).
CHERI, Variétés (233-09-92), 20 h. 30 (14).
TRAHISONS, Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 (15).
SUSN, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h. 30 (15).
ENTRETIEN AVEC M. SAID HAMMADI, Chaillot, Grand Foyer (727-81-15), 18 h. 15 (15).
L'ETRANGER DANS LA MAISON, Cartoucherie de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 (15).
LA FUNESTE PASSION DU PROFESSEUR FORENSTEIN, Ivry, Théâtre des Quartiers (627-37-43), 20 h. 30 (15).
LE MISANTHROPE, Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 (16).
CE TITRE, TU ES NE AVEC, Cité internationale, Resserre (589-38-69), 20 h. 30 (19).

HORS PARIS

LILLE, Ella Telegramme, par la Compagnie de l'oiseau-mouche, (20) 80-39-33, du 19 au 30 janvier.
MARSEILLE, la Vie de Galilée, par le N.T.N.M.-La Criée, (91) 94-74-54, du 19 janvier au 18 février.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), I. 18 h. 30 : Yerma ; 20 h. 30 : Anatole ; 22 h. 15 : Elle lui dirait dans l'île. — II. 18 h. 30 : Ladyablogues (dernière le 15) ; 20 h. 30 : Milosz ; 22 h. 15 : le Combat de la mouche. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim. 15 h. et 18 h. 30 : Du vent dans les branches de sassafras.
MAISON DES AMANDIERS (366-42-17) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Articule.
MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.), 20 h. 30, mat. Sam. 17 h. 30 : l'Ile des chèvres ; (D. soir, L.), 22 h. 15, mat. Dim. 15 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre ?
MARIGNY (256-04-41), Salle Gabriel (225-20-74) (D.), 21 h. : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D., L.), 18 h. 30 : le Grain de sable ; (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim 15 h. et 18 h. 30 : Jacques et son maître.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim. 15 h. 30 : On dînera au lit.
MODERNE (280-09-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : le Journal d'une femme de chambre.
MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle (322-77-30), 20 h. 30 : les Archivistes.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. Dim., 15 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : Orties... chaud.
PALAIS - ROYAL (297-59-81), 20 h. 45 : Joyeuses Pâques (dernière le 16) ; Rencontres : le 18 à 20 h. 30, les 16, 19 à 14 h. 30 : les Roses de la vie.
PETIT FORUM (297-53-47), 20 h. 30 : Toute honte bue.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 45 : Frère et Sœur.
ROQUETTE (805-78-51) (D.), Petite Salle, 20 h. 30 : Il était trois fois.
SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 15 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, le 16 à 21 h. : Touche pas à ma casquette.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. : l'Ecume des jours.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 30 : Vampire au pensionnat ; (S.) 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire ; 23 h. 15 : Vinci avait raison.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 16 h. : Méli-Mélomane ; (D. soir, L.), 22 h., mat. Dim., 18 h. : Rosine Pavey.
THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 20 h. 30 : Henri IV.
THEATRE DU PARVIS (633-08-80) (D., L.), 20 h. 30 : Ecoute le vent sur la lande.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim., 17 h. : le Grand Bilan ; (D. soir, L., Mar.), 21 h., mat. Dim., 17 h. : Alma : le 18 à 21 h. : Suzie, pourquoi tu pleures ?
THEATRE DES 400 COUPS (633-01-21) (L., Mar.), 20 h. 30 : Christophe Colomb.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80), les 13, 14, 16 à 20 h. 30 ; le 17 à 15 h. : l'Amour de l'amour ; les 15, 19 à 20 h. 30 : Oh les beaux jours ; Petite Salle, les 13, 14 à 20 h. 30 : Virginia ; les 15, 16 à 20 h. 30 ; le 17 à 15 h. : De toutes les couleurs ; Maison internationale du théâtre, les 13, 14, 15 à 18 h. 30 : Saint-Simon le Voyeux.
THEATRE 18 (226-47-47) (D., L.), 22 h. : Gaspard.
THEATRE DE LA VILLA (542-79-56), les 15, 16 à 20 h. 45 ; le 17 à 14 h. 45 : Crime parfait.
TRISTAN - BERNARD (522-08-40) (D. soir., L.), 21 h., mat. Dim., 15 h. et 18 h. 30 : Une heure à tuer.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 20 h. 15 : Tohu-Bahut ; 21 h. 30 : le Président ; 22 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
BLANCS MANTEAUX (887-15-84) (D.) I. : 20 h. 15 : Areuh = Mc2 ; 21 h. 30 : les Démones Loulou ; 22 h. 30 + S. 24 h. : Des bulles dans l'encrier. — II. : 20 h. 15 : Jeannot Ribochon arrive ; 21 h. 30 : Qui a tué Betty Grandt ?
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. : 20 h. 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h. 45 : Mangeuses d'hommes ; 23 h. 15 : Demain, j'enlève le noir. — II. : 21 h. 45 : C'était ça ou le chômage.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 20 h. 15 : Qu'est-ce qu'il y a dedans ? 22 h. 15 : le Chasseur d'ombre.
CONNETABLE (277-41-40) (D.) 22 h. : Djalma ; 23 h. : Coco Brisval.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L., J.) 20 h. 30 : le Petit Prince ; (D., L., Mar., J.) 22 h. : Feydeau, Courteline, Labiche.
L'ECUME (542-71-16) 20 h. 30 : les 13, 14, 15, 16 : Bex et Jouvelet ; le 18 : G. Colombier ; le 19 : Ph. Pelloquet.
LA GAGEURE (367-62-45) (D., L.) 20 h. 45 : Archiduc.
PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D., L.) 20 h. 45 : Zéro de conduite.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I. 21 h. : Douby... be good ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes?
POINT VIRGULE (278-67-03) (D.) 20 h. 15 : Ça alors ; 21 h. 30 + S. 22 h. 30 : Du ronron sur les blinis.
LA SOUPAP (278-27-54) (Mer., J., V., S.) 18 h. 30 : le Mur mort ; 21 h. 30 : Cl. Régnier.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.) 20 h. 30 + V., S. 22 h. : Papy fait de la résistance.
LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 19 h. : C. Epinal, D. Bourdon ; 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. : Annonces matrimoniales.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 15 : Connaissez-vous cet escabeau ; 21 h. 30 : Il en est... de la police ; 22 h. 30 : Teleny.
VINGT-CINQUIEME HEURE (439-36-59) (D., L., Mar.) 21 h. 30 : Théophile ; 22 h. : R. Crevel.

En région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 15 à 20 h. 45 : Tout Conte fait, théâtre musical.
BOULOGNE, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 16 h. : Thérèse Raquin. — Conservatoire national (604-73-93), le 13, à 15 h. 45 : A propos du fou... ; le 14 à 20 h. 45 : la Percussion aujourd'hui.
CHAMPIGNY, Soleil dans la tête, le 15 à 21 h. : Marvin, Banco, Dub, Orphée, Les Merlini's ; le 16 à 22 h. 30 : Scholts/Cardon.
CHAVILLE, Salle des fêtes, le 16 à 21 h. : Cl. Bolling.
CHELLES, C.C. (421-20-36), les 14, 15, 16 à 20 h. 45 : la Fumée jaune des cargos.
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), le 15 à 21 h. : F. Lalanne. — Kiosque (852-27-54) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. à 18h. : J. Chesta ; le 17 à 20 h. : Cl. François, P. Jacquet.
CLAMART, C.C. J.-Arp (645-11-87), le 19 à 20 h. 20 : Los Angeles Jubilee Singers.
LES CLAYES-SOUS-BOIS, Maison pour tous (055-31-60), le 16 à 20 h. 30 : Duschmoll and Co.
CLICHY - LA GARENNE, Th. Rutebeuf (731-11-53), les 13, 14, 15 à 20 h. 30 ; le 16 à 18 h. 30 ; le 17 à 15 h. : le Bel Indifférent, la Paix chez soi, le Fantôme de Marseille.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 14 à 21 h. : Du bout du monde au cœur de Blaise.
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremont (838-92-60), le 16 à 20 h. 30 : Newtone expérience.
ELANCOURT, APASC (062-82-81), le 16 à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Beethoven).
GAGNY, T.M.G. (302-48-25), le 15 à 20 h. 30 : les Livrets de l'Enfer.
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30) (D. soir), 20 h. 45, mat. dim. à 17 h. (dern.) : la Chute de l'égoïste Johann Fatzer.
ISSY - LES - MOULINEAUX, M.J.C. (554-67-28), le 14 à 20 h. 30 : Ph. Garnier ; Théâtre (642-70-91), le 15 à 21 h. : Nino Ferrer.
LEVALLOIS, M.J.C. (737-44-98), le 15 à 21 h. : B. Tocanne, L. St-James.
MALAKOFF, Th. 71 (655-43-45), le 13 à 21 h. : Guy Bedos.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 16 à 21 h. : le Quatuor.
MASSY, C.P.B. (920-57-04), les 14, 15 à 10 h. et 14 h. : le Mariage forcé.
MONTREUIL, Conservatoire (857-17-59), le 17 à 16 h. : Quatuor Haydn.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (712-18-81) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Chambre d'écho ; salle Ch.-Dullin, le 16, à 20 h. 30 : B. Haller.
NEUILLY, Dépôt-Vente (637-31-87), 21 h., le 13 : Elio ; le 14 : Zanini ; le 15 : Miss Thing.
NOISY-LE-SEC, C. G.-Philipe (840-20-54), le 16, à 20 h. 30 : Fubu.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 15, 16, 19, à 21 h. : A. Ionatos.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), le 16, 20 h. 45 : Trio Martinu (Wright, Loewenguth, Diot).
SEVRES, CAC (534-75-55), le 15, à 21 h. : Joint de culasse.
SUCY-EN-BRIE, Salle des fêtes (590-25-12), le 14, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Beethoven).
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 15, à 21 h. : Bijou.
VAUCRESSON, C.C. (701-03-45), le 16, à 21 h. : Jukes blues band.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 15, 16, à 21 h. : Un roi qu'a des malheurs ; le 19, à 21 heures : Orchestre de chambre de Versailles, dir. : B. Wahl (Mozart).
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 15, à 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Fournet (Beethoven).
VILLENEUVE-LA-GARENNE, C.C.M. (798-11-10), le 16, à 21 h. : Love à la folie.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Théâtre Municipal (389-21-18), le 15, 21 h. : A. Prucnal.
VILLEPARISIS, C.C. J.-Prévert (427-94-99), le 19, 20 h. 30 : Falstaff.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 16, à 21 h. : Ombre d'entre elles.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (Dim. soir), 21 h., mat. dim., 18 h. : 7 pièces de Courteline ; M.J.C., le 15, 20 h. 30 : D. Gasser.
YERRES, CEC (948-38-06), le 16, 21 h. : G. Bedos.

Les chansonniers

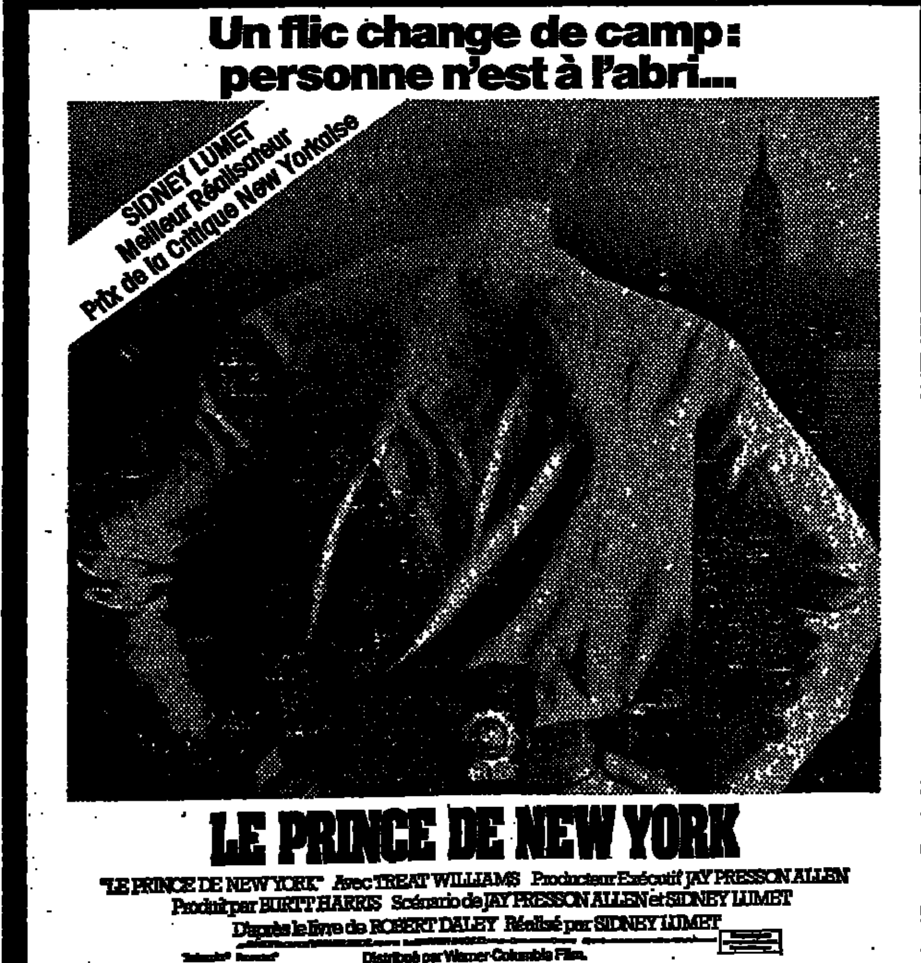
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Achetez François.
DEUX ANES (606-10-26) (mer), mat. dim., 15 h. 30 : C'est pas tout rose.

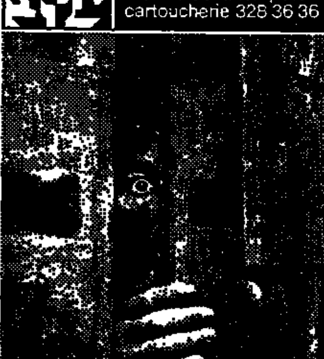
Les comédies musicales

PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), les 13, 17, à 14 h. 30 ; les 14, 15, à 20 h. 30 ; le 16, à 14 h. 30 et 20 h. 30 : Violettes impériales.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. Dim., 16 h. : Font et Val, Riou-Pouchain.
CENTRE CULTUREL 17 (227-68-81), le 15, à 20 h. 30 : Parioca.
ESPACE-GAITE (327-95-94) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. Dim. 15 h. 30 : M. Benin ; 22 h. : G. Pierron chante G. Coute.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. : Lacombe - Asselin.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 20 h. 30 : la Fête à Boris (dern. le 16) ; 21 h. : Manolo Moreno (à partir du 18).
MUTUALITE (329-12-99), le 19 à 20 h. 30 : Boys of the Lough.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. Dim. 17 h. : Renaud.
OPERA-NIGHT (296-62-56) (L., Mar.), 20 h. 30 : Les Lee Show.
PALAIS DES CONGRES (758-26-85), 21 h., mat. Dim. 16 h. 30 : Gérard Lenorman (dern. le 17).
PALAIS DES GLACES (607-49-93), Grande Salle (L.), 20 h. 30 : les Etoiles.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Sam. 15 h. : France Gall.
POTINIERE (261-42-53) (D.), 20 h. 45 : Alex Metayer (à partir du 15).
LA TANIERE (566-94-23), les 13, 14, 15, 16 à 20 h. 45 : Meddur ; 22 h. 30 : Marieke.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), le 17 à 20 h. : Musique violette.
TH. DE LA PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim. 17 h. : Ensemble Karumanta.
TH. DU ROND-POINT (256-70-80), le 18 à 20 h. 30 : M. Monti.
TROTTOIRS DE BUENOS - AIRES (260-44-41) (L.), 21 h. : R. Caldarella, Jacinta.









CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 13 JANVIER

15 h : Le Tunnel, de K. Bernhardt; 19 h : la Barrière, de J. Skolimowski ; 21 h : Hommage à George Cukor : Rich and Famous (en présence du réalisateur).

JEUDI 14 JANVIER

15 h : Une certaine rencontre, de R. Mulligan ; 19 h : Hommage à George Cukor : Une heure près de toi, de G. Cukor et E. Lubitsch ; 21 h : La vie recommence, de J. Morganstern.

VENDREDI 15 JANVIER

15 h : Moranbong, de J. Bonnardot ; 19 h : Hommage à George Cukor : What Price Hollywood ? 21 h : la Passagère, de A. Munk.

SAMEDI 16 JANVIER

15 h : Ulysse, de M. Camerini ; 17 h : Promenade avec l'amour et la mort, de J. Huston ; 19 h : Hommage à George Cukor : Héritage ; 21 h : Sans anesthésie, de A. Wajda.

DIMANCHE 17 JANVIER

15 h : Au revoir monsieur Grock, de P. Billon ; 17 h : le Petit Garçon aux cheveux verts, de J. Losey ; 19 h : Hommage à George Cukor : Our Betters ; 21 h : Camouflages, de K. Zanussi.

LUNDI 18 JANVIER

Relâche.

MARDI 19 JANVIER

15 h : Prestige de T. Garnett ; 19 h : Hommage à George Cukor : les Invités de huit heures ; 21 h : l'Or de mes rêves, de W. J. Has.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 13 JANVIER

15 h : le Vieux Manoir, de M. Stiller ; 17 h : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) ; Anacrusa o de como la musica... de A. Zuniga ; 19 h : Festival des trois continents (Nantes 81) : Chom et sa, de P. Ky Nam.

JEUDI 14 JANVIER

15 h : Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 17 h : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : l'Hypothèse du tableau volé, de R. Ruiz ; 19 h : Festival des trois continents (Nantes 81) : Père et fils, de F. Yuk-Ping.

VENDREDI 15 JANVIER

15 h : Sa Majesté la femme, de H. Hawks ; 17 h : Dix ans de forum de Berlin (1971-1980) : Ne laissons pas les morts enterrer les morts, de D. Bergman ; 19 h : Festival des trois continents (Nantes 81) : la Ballade de Tara, de B. Beyzai.

SAMEDI 16 JANVIER

15 h : Fantôme, de F.W. Murnau ; 17 h : Dix ans du frotum de Berlin (1971-1980) : Genèse d'un repas, de L. Moullet ; 19 h : Festival des trois continents (Nantes 81) : la Maison, de A. Gitai ; 21 h : Une poule dans le vent, de Y. Ozu.

DIMANCHE 17 JANVIER

15 h : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Amour de perdition, de M. de Oliveira ; 19 h 30 : Festival des trois continents (Nantes 81) : la Bouche amère, de B. Dasgupta ; 21 h : le Grand Voyage, de M. A. Tazi.

LUNDI 18 JANVIER

15 h : le Vaisseau tragique, de V. Sjostrom ; 17 h : Dix ans du forum de Berlin (1971-1980) : Mourir à tue-tête, de A.C. Poirier ; 19 h : Festival des trois continents (Nantes 81) : Ils ne portent pas de smoking, de L. Hirszman.

MARDI 19 JANVIER

Relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AMERICAN POP (A., v.o.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
ARTHUR (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Saint-Michel, (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CARMEN JONES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).
LA CHEVRE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CONDORMAN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse (14e) (329-90-10).
CROQUE LA VIE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
EAUX PROFONDES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
EXCALIBUR (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Calypso, 17e (380-30-11). H. sp.
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.) (*) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
LE FAUSSAIRE (All., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
LA FILLE OFFERTE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES FILLES DE GRENOBLE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
FRANCESCA (Port., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
GARDE A VUE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-82-82) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 2e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HAPPY BIRTHDAY, SOUHAITEZ NE JAMAIS ETRE INVITE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'HIVER LE PLUS FROID A PEKIN (Chi., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
L'HOMME DE FER (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
HOTEL DES AMERIQUES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
IL FAUT TUER BIRGITT HAAS (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), h. sp.
LE JARDINIER (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE JOURNAL D'UNE FILLE PERDUE (All., muet) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE MAITRE D'ECOLE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
MEPHISTO (Hong., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
METAL HURLANT (A., v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'OMBRE ROUGE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
PASSION D'AMOUR (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LA PEAU (It., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).
LE PETIT LORD FAUNTLEROY (A., v.f.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-00-65).
POPEYE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-34) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POUR LA PEAU D'UN FLIC (Fr.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PRUNE DES BOIS (Belg.) : Rivoli, 4e (272-63-32) ; Banque de l'Image, 5e (326-12-39) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUAND TU SERAS DEBLOQUE FAIS-MOI SIGNE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RAGTIME (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (522-46-01).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H.Sp.
LA REVANCHE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44).
RIEN QUE POUR VOS YEUX (A., v.f.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROSE ET LE BLANC (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Action-République, 11e (805-51-33).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
SALUT L'AMI, ADIEU LE TRESOR (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
SANGLANTES CONFESSIONS (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
SI MA GUEULE VOUS PLAIT (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 2e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
SOLIDARNOSC (Pol., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA SOUPE AUX CHOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
STALKER (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Cosmos, 6e (544-28-80) ; André-Bazin, 13e (337-74-39).
T'ES FOLLE OU QUOI ? (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
THE ROSE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
TOTO APOTRE ET MARTYR (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
TOTO LE MOKO (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
UNE AFFAIRE D'HOMMES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
UNE ETRANGE AFFAIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 8e (606-34-25).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
VOTRE ENFANT M'INTERESSE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR DES FEMMES, film franco-suisse de Michel Soutter. St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BLUE SUEDE SHOES, film américain de Curtis Clark, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE (*), film italien de Marco Ferreri, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Studio Alpha, 5e (354-39-46) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 2e (742-56-31) ; Max Linder, 2e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramout-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DIVINE CREATURE (*), film italien de Giuseppe Patroni, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

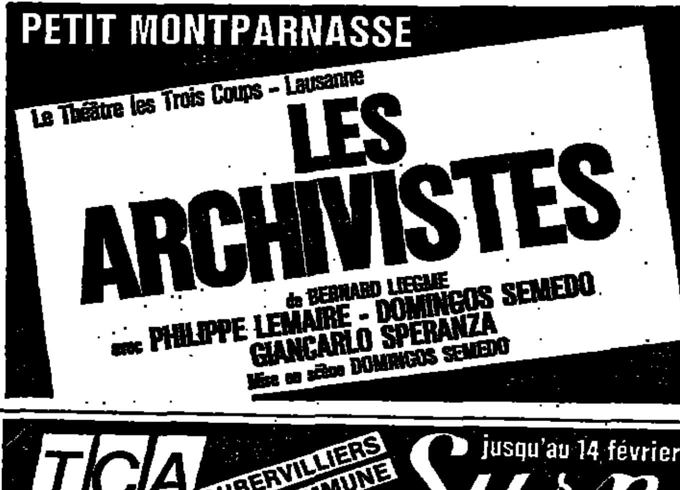
MAD MAX (**), film australien de George Miller, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75).

LE PRINCE DE NEW-YORK, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

QUI CHANTE LA-BAS ?, film yougoslave de Sljan Slobodan, v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

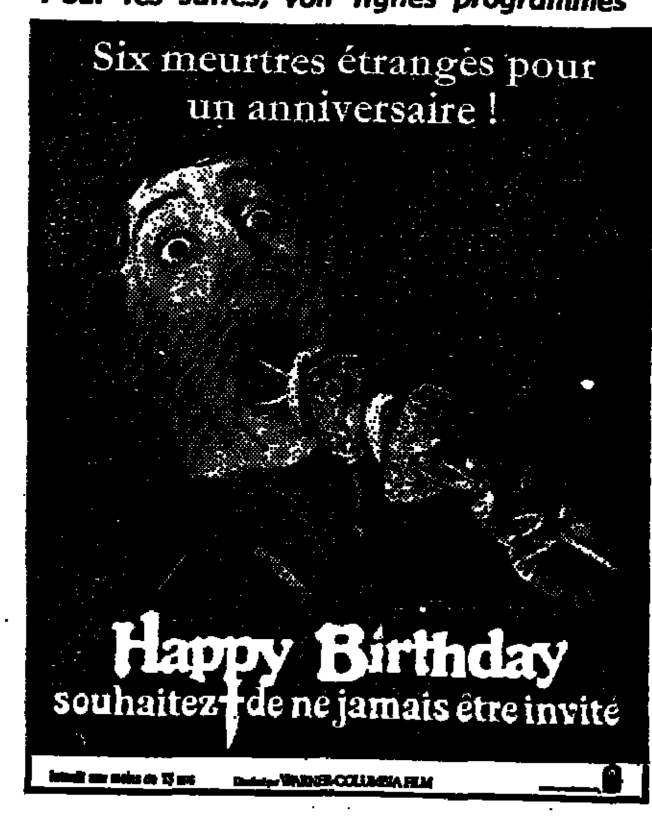
TOUT FEU, TOUT FLAMME, film français de Jean-Paul Rappeneau. Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumond-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE TUEUR DU VENDREDI (**), film américain de Steve Miner, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).





— Pour les salles, voir lignes programmes —









CINEMA

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LA BIBLE NE FAIT PAS LE MOINE (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
CHERCHEUSES D'OR (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
DELIVRANCE (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68) H. Sp. ; Boîte à Films, 17e (622-44-21) H. Sp.
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DEUX LOUSTICS EN BORDEE (A., v.f.) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27) ; Gloria, 18e (627-60-20).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : 3 Haussmann, 2e (770-47-55).
LE DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DUELLISTES (Ang., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ECRIT SUR DU VENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
ET LA TENDRESSE... BORDEL ! (Fr.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Argos, 2e (233-67-06) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76).
LA FORET PETRIFIEE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (633-22-13).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA GRANDE NUIT (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50).
LE GRAND FRISSON (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).
IVANHOE (A.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LABYRINTHE (procédé Panrama) (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LABYRINTH MAN (A., v.o.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LE MEPRIS (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**) (v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
1900 (1re partie) (It.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-50-22) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 2e (770-33-88) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
MONTHY PYTHON (Sacré Graal et la Vie de Brian) (A.) (v.o.) : Cluny-Ecoles (354-20-12).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
PANDORA (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PARRAIN (I et II) (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
POLICE PYTHON 357 (Fr.) : Rivoli Cinéma, 4e (272-63-32).
REMPARTS D'ARGILE (Fr.-Alg., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-35).
SATYRICON (It., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (*) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
THE ROCKY HORROR PICTURES SHOW (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Studio Galande, 5e (354-72-71).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TOUS EN SCENE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

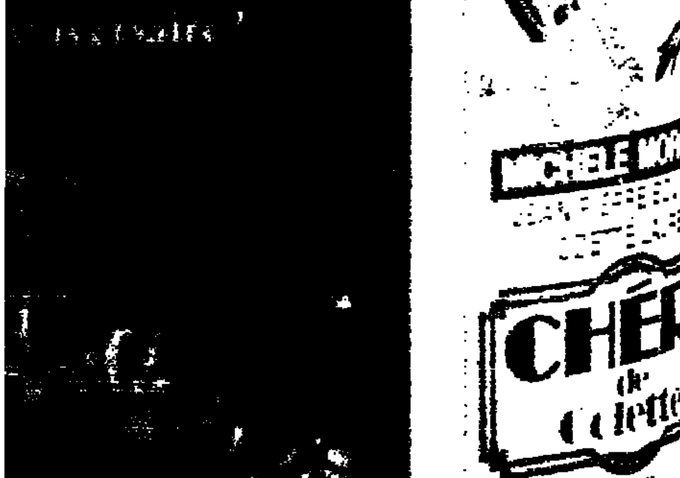
Les festivals

TEX AVERY (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
BUSTER KEATON, Marais, 4e (278-47-86) ; mer : le Dernier Round ; jeu. : Steamboat Bill Jr ; ven. : Sherlock Jr ; sam. : les Trois Ages ; dim. : les Lois de l'hospitalité ; lun : la Croisière du « Navigator » ; mar : le Mécano de la General.
DOUGLAS FAIRBANKS, Marais, 4e (278-47-86) . mer., dim. : le Pirate noir ; jeu., sam., lun. : le Voleur de Bagdad ; mar : Robin des Bois.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) ; mer. : Explorateurs en folie ; jeu. : la Soupe au canard ; ven. : les Marx au grand magasin ; sam. : Un jour au cirque ; dim. : Noix de coco ; lun. : Chercheurs d'or ; mar. : Une nuit à l'Opéra.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34) : mer., sam. : les Lumières de la ville ; ven., lun. : le Kid ; jeu., dim. : le Dictateur ; mar. Monsieur Verdoux.
L'EMPREINTE DE L'ACTOR'S STUDIO (v.o.), Marlon Brando, Bonaparte, 6e (326-12-12), 14 h. : le *Parrain I ; 17 h. 30 : le Saboteur* ; 19 h. 45 : Désirée ; 22 h. : la Vengeance aux deux visages.
BETTE DAVIS (v. o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) : jeu., sam., lun : la Lettre ; ven., mar. : Mister Skeffington ; mer., dim. : Now Voyager.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer., sam., lun. : Alice dans les villes ; jeu. : Faux mouvement ; ven., dim. : Au fil du temps ; mar. : l'Angoisse du gardien de but au moment du penalty.
MIZOGUCHI (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : mer. : la Vie d'O Haru, femme galante ; jeu. : les Amants crucifiés ; ven. : l'Impératrice Yang Kwei Fei ; sam. : *l'Intendant Sansho* ; dim. : Contes de la lune vague après la pluie ; L. : la Rue de la honte ; mar. : le Héros sacrilège.
KUROSAWA (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; mer. dim., lun : Barberousse ; jeu., sam. : Vivre ; ven. mar. : Rashomon.
VICENTE MINELLI (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : mer. : Ziegfeld Follies ; jeu. : le Pirate ; ven. : Yolanda et le voleur ; sam. : le Chant du Missouri ; dim. : Un Américain à Paris , lun. : Gigi ; Mar. : Au revoir Charlie.
MICHEL SIMON, Studio-43, 9e (770-63-40) : mer., 20 h., ven., sam., 22 h., dim., 18 h. : Boudu sauvé des eaux ; mer., ven., 18 h., sam., 20 h., lun., 22 h. : l'Atalante ; mer. 22 h., ven., 20 h., dim., 16 h., L., 18 h. . Drôle de drame ; jeu., sam., 18 h., dim., 20 h. : Monsieur Taxi ; jeu., lun., 20 h., sam., 14 h., dim. 22 h. : Derrière la façade ; jeu, 22 h., sam., 16 h., dim., 14 h. : l'Etrange désir de M. Bard.
UNE HISTOIRE DU FILM NOIR (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : mer. : Bonnie and Clyde ; jeu. : Autopsie d'un meurtre ; ven. : le Casse de l'oncle Tom ; sam. : le Point de non-retour ; dim. : les Anges aux figures sales ; lun. : Apportez-moi la tête d'Alfred Garcia ; mar. . Gator.
ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso 17e (380-30-11) · 13 h. 30 : Des gens comme les autres ; 15 h. 45 : Nos plus belles années ; 17 h 50 : les Hommes du président ; 20 h. : Gatsby le magnifique ; 22 h. 30 : les Trois Jours du Condor.

Les séances spéciales

AGATHA ET LES LECTURES ILLIMITEES (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf mer.) plus 18 h. 30.
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.) (v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 10 et 20 h 10.
AMERICA, AMERICA (A.) (v.o) : Templiers, 3e (272-44-56) sam., mar., 19 h. ; dim., 18 h. 30.
BABY DOLL (A.) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., ven., 22 h. ; sam., 17 h. ; dim., 21 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.), Ranelagh, 16e (288-64-44), sam., 18 h. 30 ; dim., 20 h 30.
LES ENFANTS DU SOLEIL (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), mer., 14 h. et 16 h. ; dim., 14 h.
FREAKS (A.) (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 24 h.
GIMME SHELTER (A.) (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 16 h. 30, 22 h 30.
LE GUEPARD (It.) (v.o.) : Rivoli-Cinéma, 4e (272-63-32), 20 h.
L'HERITAGE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 14 h. et 20 h. 15.
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A.) (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
INDIA SONG (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf mer.).
JOHN LENNON FOR PRESIDENT (A.) (v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34), 19 h. 30.
JOUR DE FETE (Fr.) : Templiers, 3e, (272-94-56), mer., jeu., ven., lun., 14 h. ; ven., 20 h. ; dim., 14 h. 30 ; mar., 22 h.
LA MERE (muet) (Sov.) : Cosmos, 6e (544-28-80), mar., 20 h. 30.
NIAGARA (A.) (v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23), 12 h.
OUT OF BLUE (A.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), sam., 23 h. 45.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h. 40, 22 h. 20, sam., 24 h.
PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., jeu., vend., lun., 16 h. ; sam., 14 h 30 ; lun. 21 h 30.
SALO OU LES 120 JOURNEES DE SODOME (It.) (v.o.) (**) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82) ; 19 h. 45, 21 h. 50, sam 24 h.
TRANSAMERICA EXPRESS (v.o.) (A.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.





MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 13 JANVIER

AMERICAN CENTER, 21 h. : F. Lerdahl.
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : Orchestre de chambre Arcadelt. dir. : Ch. Gouinguéné (Bach, Haendel, Mozart, Quantz) ; 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris. dir. : J.-P. Wallez (Beethoven)
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Philharmonia orchestra. dir. : V. Ashkénazy (Strauss, Mozart, Tchaïkovski).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : Orchestre de Paris. dir. : S Cambreling (Ravel, Chaynes, Chausson).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106. 18 h. 30 : J. Gottlieb (Fauré, Casella, Ives).

JEUDI 14 JANVIER

SALLE PLEYEL, 12 h. 30 : 15 h., 18 h. 30 : Th. Paraskivesko (Beethoven) ; 20 h. 30 : voir le 13
RADIO-FRANCE, Auditorium 105, 20 h. 30 : les Philharmonistes de Châteauroux, dir : J Komives (Pierné, Strauss, Zimmermann...).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : V. Bellas (Beethoven).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. : R. Boutry (Jolivet, Schmitt, Adomian).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : F. Gangloff, G. Pighetti (Bach, Schumann, Mozart).
FACULTE DE DROIT, 21 h. : Orchestre de chambre B Thomas, M. Becquet, trombone (Nilovic, Albrechtsberger, Telemann...).

VENDREDI 15 JANVIER

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Nouvel orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : U. Ségal (Beethoven, Webern, Janacek).
SALLE GAVEAU, 21 h. : E Heidsieck (Chopin, Beethoven).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Y. Boukoff (Beethoven).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 20 h. 45 : Nova scola gregoriana, dir. : L. Agustonip.
SORBONNE, Amphi Richelieu, 12 h. 30 : E. Kotzia (Villa-Lobos, Bach, Guilliani...).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : M. Tagliaferro (Bach).
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : F. Fernandez, W Jansen (Bach).
FIAP, 20 h. 30 : F. Presle, B. Perbost (Haydn, Schubert, Ravel...).

SAMEDI 16 JANVIER

SALLE PLEYEL, 17 h. 45 Concerts Lamoureux, D. Wayenberg (Gershwin)
RADIO-FRANCE, Auditorium 106, 18 h. 30 : P Bouveret, M Dibbern (Bellini, Donizetti, Verdi).
SALLE GAVEAU, 17 h. . Quatuor Talich de Prague (Mozart, Kalabis, Bartok) ; 21 h. : D Merlet (Beethoven, Schumann, De Falla, Ravel).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Orchestre de chambre D. Fanal, Sextuor Loriod, Ensemble vocal C. Poupelin (Vivaldi, Bach Telemann).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 19 h. et 21 h. : W Parrot, A. Dumond (Bach, Telemann, Bartok, Dumond).

DIMANCHE 17 JANVIER

CENTRE MANDAPA, 18 h. : M. Shankar, Sh. Maitra (musique de l'Inde du Nord).
THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : N. Lee, M. Debost, M. Piquemal, R. Pidoux (Haydn, Ibert, Ravel).
CHAPELLE DES LAZARISTES, 17 h. : Chants grégoriens.
SALLE PLEYEL, 17 h 45 : voir le 16
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 17 h. 45 : Orchestre des concerts Pasdeloup, dir G. Devos (Bach, Mozart, Beethoven).
SALLE GAVEAU, 17 h. 30 : R. Milosi, F. Raïtzin (Mozart, Schubert, Beethoven)
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : duo Constanza-Davila, E.V Bejas (Bach, Brahms, Ginastera).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Charbonnier, J.-P. Canihac, Cl. Giardelli, B Verlet (Frescobaldi, Vivaldi, Corelli).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 . Y Bouvard.
NOTRE-DAME, 16 h. 45 : ensemble Rasquier-Wickham (Mendelssohn, Verdi, Bardos, Britten) ; 17 h. 45 : M. Leclerc (Demessieux)
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : Ensemble 12, P Bride (Corelli, Rossini, Bellini, Vivaldi)
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : E. Kotzia (Bach, Rodrigo, Albeniz...).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE, 21 h. : F. Fernandez, P Hantaï (Bach).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : Orchestre Versailles Musique et Chœur mixte du confluent, dir. A. et J.-P. Milloud (Charpentier)

LUNDI 18 JANVIER

THEATRE DE LA PLAINE, 20 h. 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica (Gabrieli, Bach, Grieg, Ravel).
RADIO-FRANCE, grand auditorium, 20 h. 30 : Quatuor Bartholdy (Haydn, Rihm, Brahms).
ATHENEE, 21 h. : G. Sciutti, G.-M. Caillat.
SALLE GAVEAU, 18 h. 30 : A. Motard (Bach, Beethoven, Chopin) ; 21 h. : M. Tagliaferro, D Varsano (Fauré, Debussy, Ravel).
CITE UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE, 20 h. 30 : A. Roussin, P. Foltyn, A. Otsuka, J. Kanno, D. Kovacedic (Bach, Martinu, Duparc, Albeniz).
FIAP, 20 h 30 : Duo Andranian (Schubert, Goetz, Brahms).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Quatuor Amadeus (Beethoven).
THEATRE 13, 21 h. : O. Bensa, R. Gratien (Rameau, Purcell, Bach...).
EGLISE DES BILLETTES, 19 h. 30 : Ensemble C. Janequin, M. Muller (Certon, Ortiz, Della Casa, Sandrin).

MARDI 19 JANVIER

SALLE GAVEAU, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Strauss, Weill).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Ensemble Los Chacos, chœurs du Mesnil-Saint-Denis, dir. J.-P. Lore (Ramirez).
SALLE CORTOT, 21 h. : Trio Euterpe, A. Denis (Mozart, Haydn, Britten, Boccherini, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

AMERICAN CENTER (321-42-20), le 15, à 21 h. : E. Watson, D. Humair, J.-F Jeanny-Clarke.
ARC (723-61-27), le 17, à 17 h. : Multitude.
BOFINGER (272-87-82), 21 h., les 15, 16 : : R. Urtreger, P Michelot, J.-L. Chautemps.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : F. Guin Swing Quartet, S. Vasseur (dern. le 16) ; R. Franc (à partir du 17).
CIRQUE D'HIVER (503-47-59) (D.). 21 h. : Jacques Higelin.
CISP (343-19-01), le 18, à 20 h. 45 : Vocal Jazz.
DREHER (233-48-44), 21 h. 45 : Memphis Slim (à partir du 14).
DUNOIS (584-72-00), les 13, 14, 15, 16, à 20 h 30 : D Levallet ; les 18, 19 : Cl. François Quintet ; le 17, 19 h. : Combinacion Latina.
L'ECUME (542-71-16), les 13, 14, 15, 16, à 22 h. : Sweet Mama ; le 18 : Nadia.
FEELING (271-33-41), 22 h 30 : Stellaz Al Levitt, R. Del Fra, A. Jean-Marie (dern. le 18) ; le 19 : Trio R. Urtreger.
GIBUS (700-78-88), les 14, 15, à 22 h. : Oberkampf + Spoons ; le 16 : Badge.
JAZZ UNITE (776-44-26), le 13, à 21 h. 30 : A. Shepp ; les 14, 15, 16 : J.-Cl. Fohrenbach ; les 18, 19 : Art Zoyd
MANU MUSICALE (236-05-71), le 15, à 21 h : Multitude ; le 16 : Out Nonet.
NEW MORNING (523-51-41), le 13, à 21 h. : Steve Lacy
OLYMPIA (742-25-49), le 18, à 20 h. : Orchestral Manœuvre in the Dark.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 19, à 22 h. 15 . M. Ripoche.
PETIT JOURNAL (326-28-59), à 21 h. 30, mer. : Watergate Seven + One ; jeu. : J. Vidal Trio ; ven : Preissac Jazz Quintet ; sam. : Metropolitan Jazz Band ; lun. : V.S.O.P Ragtime ; mar. : Hommage à Fats Waller
PETIT OPPORTUN (236-01-36), à 23 h. : Happy Feet Quintet (dern. le 17) ; à partir du 18 : D Pifarely, P. Authier, D Lemerle, E Dervieu.
ROSE BONBON (268-05-20), le 13, à 21 h. : The Stunners ; le 14 : Miss Thing.
SLOW CLUB (233-84-30), les 13, 14, 15, 19, à 21 h. 30 : Cl. Luter ; le 16 : Tin Pan Stompers
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 14, à 20 h. : Mike O'Neil et Don Bodio.
WAGRAM (380-30-03), le 15, à 21 h. : Cerebral Rock.

La danse

AMERICAN CENTER (321-42-20), les 18, 19, à 21 h. : M Moretto.
ATELIER DES QUINZE-VINGTS (307-98-97), le 15, à 21 h. : Transatlantique.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 13, à 20 h. 45 : Bharata Natyam ; le 14, à 20 h. 45 : Kathal ; les 15, 16, à 20 h. 45 : Ballet E. Giou.
C.I.S.P (343-19-01), le 19, à 20 h. 45 : Création danse.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), le 18, à 20 h. 30 : S. Vargas, L. Peiro, E. Wolliaston.
THEATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir, L), 20 h. 30 ; mat. S. et D., 15 h. : l'Ensemble de Pékin.
THEATRE 18 (229-09-27) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Lolita.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Aux bains chez soi

Le bien-être procuré par un bain peut être grandement renforcé par un brassage de l'eau qui agit sur le corps comme un massage.

Sans prétendre remplacer les vertus thérapeutiques d'une cure en établissement thermal, le bain à hydromassage pris chez soi apporte une détente musculaire, voire un soulagement de douleurs provoquées par une vie sédentaire, et une amélioration de la circulation sanguine.

Nouvel équipement de la salle de bains, la baignoire de balnéothérapie fait son apparition en France. Utilisée déjà couramment aux États-Unis, elle a la forme et les dimensions d'une baignoire ordinaire, mais elle est dotée d'un système de brassage de l'eau. Agissant en circuit fermé, une pompe aspire l'eau de la baignoire et y propulse un mélange d'eau et d'air qui sort par des injecteurs répartis dans la baignoire.

La qualité de l'hydro massage – provoqué par ce brassage de l'eau – dépend de la pression et de la modulation de la puissance des jets. Des systèmes de sécurité, sur le groupe moteur-pompe (logé sous la baignoire) et sur la commande du mélange eau-air, évitent tout danger dû au fonctionnement. Une baignoire de balnéothérapie (dans laquelle on peut prendre, bien sûr, un bain normal) coûte entre 10 000 et 25 000 F selon les modèles, plus l'installation de plomberie, qui ne nécessite pas de travail spécial.

Les baignoires d'Idéal-Standard, en acrylique, ont six injecteurs orientables disposés – par paires – à la hauteur des lombaires, des hanches et cuisses et des mollets. La baignoire « Nagoya », de 185 x 105 cm, ainsi équipée vaut 14 515 F ; l'« Arrena », plus petite, 12 235 F. Les « Balnéides » de Jacob Delafon ont *huit jets orientables, placés* comme ci-dessus plus deux au niveau de la voûte plantaire. Elles sont en fonte émaillée (« Repos » et « Super-repos », à partir de 10 000 F) ou en Céralite, 25 000 F. Les baignoires Aquamass de la société belge Rupol ont également de six à huit jets orientables ; elles sont en polyester armé de fibre de verre, avec corps de pompe en plastique et commande pneumatique. La gamme comprend six baignoires ; rectangulaires, rondes ou d'angles, dont les prix vont, en coloris unis, de 13 400 à 22 000 F.

Le système Grandform diffuse l'air pulsé par seize ou dix-huit injecteurs disposés dans des baignoires en fonte émaillée. Un circuit électronique, commandé par un clavier pneumatique, permet de régler la pression (quatre vitesses), le réchauffage de l'air injecté et la production d'ozone en début de cycle pour purifier l'eau (de 20 000 à 26 000 F selon le format de la baignoire). Ces baignoires, ainsi que celles de Jacob Delafon et d'Aquamass peuvent être essayées dans des cabines installées dans les salles d'exposition.

C'est par un réseau de vingt à vingt-quatre buses fixes, réparties sur toute la surface de la baignoire, que fonctionne le système Tonimer mis au point par Allia. Les circuits d'eau et d'air se règlent par commande manuelle à boîtier pneumatique. Tonimer équipe des baignoires en Marbrex rectangulaires (« Club », 22 980 F) ou ovales, (« Antinéa », 23 900 F).

Très en vogue en Californie, le « Hot-Tub » est un grand bac circulaire en bois empli d'une eau chaude propulsée par des jets. Fabriqué en France par un tonnelier de Cognac, le « Hot-Tub » s'installe dans une salle de bains ou à l'extérieur. Ce baquet en cèdre rouge, doté d'un système pulsant l'eau par quatre jets, existe en 1,50 m, 1,80 m ou 2,10 m de diamètre (de 25 400 à 28 200 F) ; il est distribué par les membres du GIP, Groupement des installateurs-*constructeurs de piscines. Il sera* exposé au Salon de la piscine, au CNIT, du 16 au 25 janvier.

JANY AUJAME.

★ Idéal-Standard, 149, bd Haussmann, 75008 Paris.
★ Jacob Delafon, Sté générale de Fonderie, 8, place Iéna, 75116 Paris.
★ Aquamass, Francis Cayzeele, 15, rue Gerbier, 75011 Paris.
★ Grandform, T.S.E., 77 bis, rue Michel-Ange, 75116 Paris.
★ Allia, 61, rue des Belles-Feuilles, 75116 Paris.
★ GIP, route de Marseille, 26200 Montélimar, tél. (75) 01-27-09, indique les adresses de ses membres. A Paris : Paris-Piscine, 80, rue du Moulin-Vert, Paris (14e).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 15 JANVIER

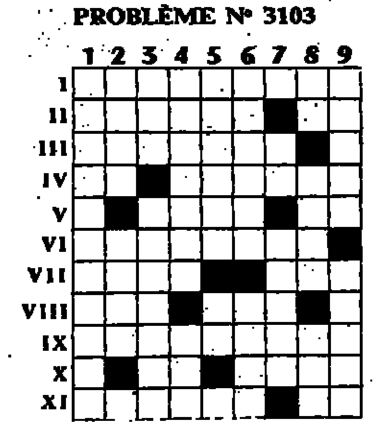
« Fastes du gothique », 14 h 45, Grand Palais (Mme Angot).
« Architecture gothique », 15 h, Palais de Chaillot (Approche de l'art).
« La Bourse », 12 h, métro Bourse (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« L'Opéra », 14 h 30, marches, côté gauche (Mme Hager).
« Les chef-d'œuvres du musée », 14 h, musée du Louvre.
« Place Maubert », 14 h 30, métro Maubert (Paris pittoresque et insolite).
« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).
« Ruelles moyenâgeuses », 14 h 30, 1, rue des Carmes (Le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

18 h 30 et 21 h, centre Chaillot-Galliéra, 28, avenue George-V : « Les Antilles françaises, la France des DOM-TOM » (Projection).
18 h 15, Palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt : « Introduction à l'informatique ».
19 h 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, docteur J.-C. de Tymowski : « Rythmes biologiques » (Université populaire de Paris).
20 h 15, 11 bis, rue Keppler : « Dieu dans la nature et dans l'homme » (Loge unie des Théosophes, entrée libre).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3103



	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III								■	
IV			■						
V		■					■		
VI									■
VII					■	■			
VIII				■				■	
IX									
X		■			■				
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Produit non soumis à la politique de stabilisation. – II. Perpétuel fuyard. Cours que connaissent les vallons flamands. – III. Des cordes ou des nœuds, mais non des cordes à nœuds. – IV. Ce qu'a fait Socrate au dernier acte. S'empare de celui qui ne se possède plus. – V. Résolut un problème de transfert de liquide. Le premier arrivé, mais non le premier venu. – VI. Assigner un domicile fixe. – VII. Agent de la perception chargé de recueillir les déclarations. Mauvais génie dans l'Avesta. – VIII. Invite à prendre connaissance. Il est très long chez les Soviets, mais elle est de taille au Japon. – IX. Se répandre en éclats. – X. Pigeonné. Oxygène. – XI. Celui de la Résistance mit à mal celui de la S.N.C.F. Personnel.

VERTICALEMENT

1. N'attend pas d'y être invité pour vider les lieux. – 2. On l'attend surtout d'individus qui n'en ont pas. Engage même les plus sévères à fermer les yeux. – 3. Possessif. Permettent une vue détaillée des côtes. – 4. Effectue un vol en orbite. Flotte aérienne. – 5. Permet de se faire une image exacte de soi-même. Le langage que l'on tenait à Langogne. – 6. Tiercé dans l'ordre. Qualifie, non sans humour, le sexe d'un laideron. – 7. Personnel. Employé principal du premier hôtel de la ville. – 8. Tanneur de peaux ou coups sur une peau tannée. Hors du commun. Avec eux, un affamé mangea son héritage. – 9. Poids ou boulets. Tournée.

Solution du problème n° 3102

Horizontalement

I. Chasseur. – II. Ruinistes. – III. Ere. Np. Ma. – IV. Dé. Ogives. – V. Crue. – VI. La. Algues. – VII. Egal. Sp. – VIII. Macères. – IX. Elu. Irisé. – X. Ne. Étirer. – XI. Tannée (cf. « pâtée »). Le.

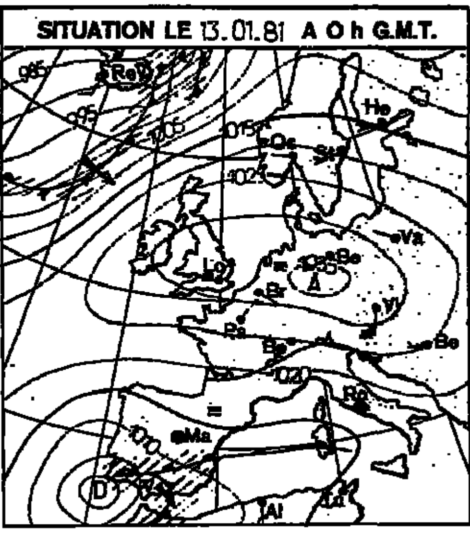
Verticalement

1. Crédulement. – 2. Hure. Aléa. – 3. Aïe ! Écu. – 4. Sn. Orage. En. – 5. Singularité. – 6. Espièglerie. – 7. Ut. Sir. – 8. Remèdes. Sel. – 9. Sas. Sphère.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 13.01.81 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 14-I-82 DÉBUT DE MATINÉE

≡ Brouillard ⁓ Verglas dans la région

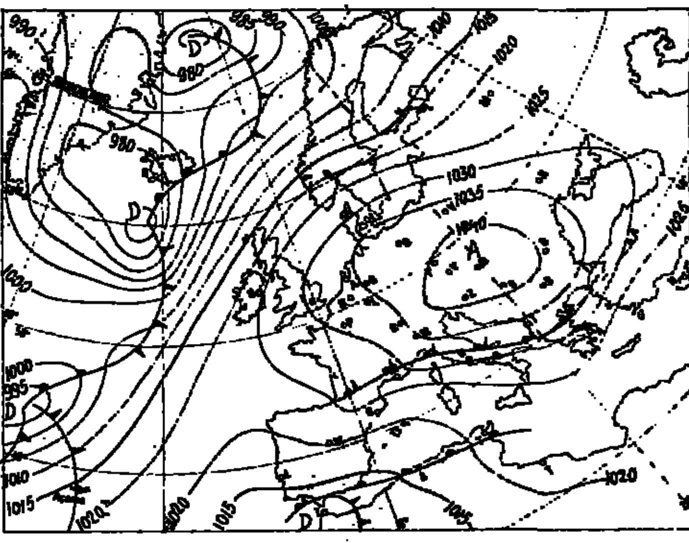
Evolution probable du temps en France entre le mercredi 13 janvier à 0 heure et le jeudi 14 janvier à 24 heures :

Les hautes pressions d'Europe maintiendront un temps froid et sec sur une grande partie de la France mais une perturbation méditerranéenne de faible activité affectera nos régions méridionales.

Jeudi, sur la moitié nord de la France, le froid restera vif avec des gelées matinales dépassant parfois – 10 degrés mais, après dissipation de quelques brouillards givrants, le temps sera bien ensoleillé ; les vents seront modérés d'est mais les températures maximales resteront au nord-est de la Seine. Sur nos régions méridionales, le temps sera souvent brumeux en matinée mais les gelées seront plus rares ; dans la journée le ciel restera nuageux et des pluies éparses se produiront sur le pourtour méditerranée, les températures varieront peu et les vents d'est seront assez forts près des côtes.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 13 janvier 1982 à 7 heures, de 1 029,9 millibars.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JANVIER, A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 12 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 12 au 13 janvier) : Ajaccio, mini. 3 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 9 et 2 ; Bourges, 1 et – 1 ; Brest, 4 et – 1 ; Caen, 1 et – 7 : Cherbourg, 3 et – 1 ; Clermont-Ferrand, 5 et 0 ; Dijon, 1 et – 2 ; Grenoble, 9 et 1 ; Lille, – 3 et – 19 ; Lyon, 7 et 0 ; Marseille-Marignane, 12 et 5 ; *Nancy, – 3 et – 10 ; Nantes, 2 et – 1 ;* Nice-Côte d'Azur, 13 et 8 ; Paris-Le Bourget, – 1 et – 8 ; Pau, 12 et 7 ; Perpignan, 14 et 8 ; Rennes, 4 et – 3 ; Strasbourg, – 3 et – 12 ; Tours, 0 et – 3 ; Toulouse, 12 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 15 degrés ; Amsterdam, 1 et – 9 ; Athènes, 18 et 10 ; Berlin, – 6 et – 9 ; Bonn, – 4 et – 21 ; Bruxelles, – 6 et – 11 ; Le Caire, 21 et 10 ; îles Canaries, 21 et 11 ; Copenhague, – 4 et *– 10 ; Genève, 11 et 1 ; Jérusalem, 16 et* 5 ; Lisbonne, 12 et 10 ; Londres, 2 et – 5 ; Madrid, 11 et 6 ; Moscou, – 7 et – 18 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, – 8 et – 14 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 16 et 8 ; Stockholm, – 8 et – 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

AUTOMOBILE

CONDUCTEUR EN ÉTAT D'IVRESSE. – Lorsqu'un conducteur en état d'ivresse provoque un accident, son assureur indemnise les victimes au titre de l'assurance aux tiers (assurance obligatoire). En revanche, les sociétés d'assurance refusent, en général, de faire jouer les garanties facultatives du contrat, *telles que la garantie* « dommages » (prévoyant une indemnisation pour les dégâts causés au véhicule) et la garantie « personnes transportées » (prévoyant le versement de prestations au conducteur et aux passagers blessés).

DOCUMENTATION

INNOVATIONS SOCIALES. – Le Centre d'information sur les innovations sociales (C.I.I.S) a une nouvelle adresse : 18, rue de Varenne, 75007 Paris. Téléphone. : 549.09.10.

Ce Centre permet de consulter sur place une documentation sur des réalisations dans le domaine de l'animation de la vie sociale et de recevoir des dossiers d'information sur ce même thème.

ÉDUCATION

LICENCE D'ANIMATION CULTURELLE. – L'université de Paris-I (Sorbonne) est habilitée à décerner une licence d'animation culturelle et sociale, nouveau diplôme national visant à former non seulement des animateurs, au sens technique du terme, mais aussi des cadres culturels.

★ MM. Jacques Goimard et Claude Beylie, U.E.R. d'art et d'archéologie, 3, rue Michelet, 75006 Paris.

FORMATION PERMANENTE

ANIMATEUR EN GYMNASTIQUE. – La direction départementale Temps libre, jeunesse et sports de Paris et la Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne organisent un stage premier degré de formation d'animateur en gymnastique d'entretien pour adultes, les 30 et *31 janvier, 20 et 21 février et 13,* 14, 27 et 28 mars à la Maison internationale des jeunes, 4, rue Titon, 75011 Paris. Prix du stage : 250 F.

★ Direction départementale Temps libre, jeunesse et sports de Paris, 25, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Tél. : 359-01-69, postes 268, 216 et 203.

LES COURS DU CENTRE SÈVRES. – Le Centre Sèvres, centre d'études de la Compagnie de Jésus, a ajouté cette année à ses cours du soir : des initiations à l'islam, à la pensée chinoise, à la Chine contemporaine ; un cours d'introduction à la musique du vingtième siècle, une étude d'iconographie chrétienne, une analyse de l'œuvre pour orgue de J.-S. Bach ; un stage d'initiation à la spiritualité carmélitaine.

★ 35, rue de Sèvres, 75006 Paris. Renseignements tous les jours de 14 heures à 18 heures, sauf jeudi et samedi au 544-58-91.

TRANSPORTS

LE TGV POUR LES COLIS. – Depuis le 4 janvier, deux nouveaux services « Express TGV » pour les colis urgents fonctionnent entre Paris et Saint-Etienne et entre Paris et Genève. Pour tout renseignement sur la liaison avec Saint-Etienne on peut appeler, à Paris, le 346.12.12, et, à Saint-Etienne, le (77) 32.47.06.

Pour la liaison avec Genève, deux « points de remise » acceptent les colis à Paris : gare de Paris-La Chapelle, 61, rue de la Chapelle (18e), téléph. : 203.40.52, et centre express de Paris-Lyon, 87, rue du Charolais (12e), téléph. : 346.12.12.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 janvier 1982 :

UN DÉCRET

● Approuvant un contrat du 14 novembre 1980 passé entre Electricité de France et la société suisse Aar et Tessin.

DES ARRÊTÉS

● Relatif à l'équivalence prise en compte pour la détermination de la durée du travail exigée pour l'ouverture du droit à l'allocation de base et à l'allocation spéciale des personnels enseignants non titulaires relevant des collectivités locales.

● Fixant les limites des tranches du tarif de la retenue à la source applicable aux salaires, pensions et rentes viagères versés en 1982 à des personnes domiciliées hors de France.

∴

D'autre part, le *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 13 janvier publie des *arrêtés* et des *décisions* accordant des récompenses pour actes de courage et de dévouement, portant attribution de la médaille d'honneur du travail ; des *décrets* portant attribution de la médaille de l'aéronautique : des *citations* à l'ordre de l'armée.

PRESSE

M. CHRISTIAN QUIDET DIRECTEUR DE LA RÉDACTION DE « TÉLÉ-POCHE »

M. Christian Quidet, ancien chef du service des sports à TF 1 (1978-1981), vient d'être nommé directeur de la rédaction du magazine *Télé-Poche*, dont M. Antoine de Clermont-Tonnerre est le P.-D.G. Il occupe ainsi le poste laissé vacant en janvier 1981 par M. André Halphen.

[Né en 1932, Christian Quidet a collaboré à *l'Equipe*, ainsi qu'aux éditions Del Duca – qui devaient fonder *Télé-Poche* – avant d'entrer à l'O.R.T.F. comme journaliste aux actualités télévisées. Il se spécialise ensuite dans la rubrique sportive.

Christian Quidet est l'auteur de plusieurs livres, dont *Sports et Télévision*, *l'Aventure du judo français* – un sujet qu'il connaît bien, puisqu'il est lui-même ceinture noire – et *la Fabuleuse Histoire du tennis*. En 1977, il a reçu le Grand Prix de la littérature sportive.]

LE NOUVEAU F SUCCÈDE A F MAGAZINE

« *Les femmes ont changé, le journal aussi* ». En présentant *le Nouveau F*, qui succède à *F Magazine*, né en janvier 1978 au sein du groupe Expansion, Mme Claude Servan-Schreiber, sa directrice et rédactrice en chef, affirme son souci de suivre son lectorat féminin dans sa mutation. « *Il y a quatre ans, l'action collective pour changer le monde était une priorité pour les femmes. Aujourd'hui, que les principaux verrous ont sauté, que leurs relations avec les hommes ou dans leur vie professionnelle se sont modifiées, elles souhaitent vivre pleinement ces transformations.* »

De format plus réduit, entièrement en couleurs, *le Nouveau F* offrira chaque mois trois grandes rubriques : « Vous d'abord », qui fera une large part à la psychologie, la sexualité, la santé ; le « Magazine » reprendra de grands thèmes sous forme de reportages, entretiens, sondages ou enquêtes ; enfin, « Style F », qui parlera consommation, mode, beauté, enfants, table (et non cuisine), loisirs.

Avec cette nouvelle formule, *le Nouveau F* espère séduire ses lectrices « *jeunes (la majorité d'entre elles a moins de trente ans), urbanisées, éduquées, travaillant et ayant des responsabilités* », et retrouver ainsi une vente de deux cent cinquante mille exemplaires (celle de *F Magazine* jusqu'au début de 1981).

● RECTIFICATIF. – M. Maurice Bujon est président du S.Q.R. (Syndicat des quotidiens régionaux) et non du S.N.P.Q.R. (le Syndicat concurrent, que préside M. Claude Puhl) comme nous l'avons mentionné par erreur dans *notre information relative à l'absorption* de l'édition aveyronnaise de *Centre presse* par *Midi libre* (*le Monde* du 12 janvier). M. Bujon est également président de la Fédération nationale de la presse française.

SPORTS

AUTO-MOTO

Le rallye Paris-Dakar

LES RECHERCHES CONTINUENT POUR RETROUVER MARK THATCHER

M. Thierry Sabine, organisateur du rallye Paris-Dakar, a démenti mercredi 13 janvier, les informations de l'A.F.P. datées d'Alger, selon lesquelles Mark Thatcher, fils du premier ministre britannique et sa coéquipière Anne Charlotte Verney auraient été localisés (nos dernières éditions). L'avion de l'organisation a survolé, en vain, la zone où deux équipages du rallye les avaient vus pour la dernière fois, le vendredi 8, bloqués par le pont arrière cassé de leur véhicule, à 70 kilomètres environ au nord-est de Timeiaouine. Selon les organisateurs, qui pensent que l'équipage franco-britannique a pu se dépanner par ses propres moyens, les deux concurrents auraient, à bord de leur véhicule, suffisamment d'eau et de provisions pour séjourner longtemps dans le désert, sans secours extérieur.

Selon le porte-parole du premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher « *est très inquiète, mais ne cède pas à la panique* », car son fils « *peut être retrouvé à tout moment* ». Les recherches entreprises ont permis de retrouver le motard Serge Bacou, le principal rival d'Hubert Auriol l'an dernier. Les concurrents encore en course — cent vingt-huit autos et camions et cinquante-trois motos, soit moins de la moitié des partants — bénéficient d'une journée de repos au cours de laquelle les recherches vont être intensifiées avec la collaboration des gendarmeries algérienne et malienne.

ÉDITION

M. PHILIPPE DE MARGERIE QUITTE LE GROUPE HACHETTE

M. Philippe de Margerie, qui dirigeait la branche littérature générale de Hachette, quitte le groupe. La branche littérature générale comprend quatre départements Hachette et sept filiales (dont Grasset, Fayard, Stock, Lattès, etc.). M. Jean-Claude Lattès, directeur de l'édition du groupe, préside et anime le comité éditorial qui réunit les « patrons » des maisons d'édition de la branche.

OMNISPORTS

Le Racing Club de France organise seize compétitions de prestige pour son centenaire

Créé officiellement le 20 avril 1882 par une poignée d'élèves du lycée Condorcet qui investissaient la salle des pas perdus de la gare Saint-Lazare pour s'y livrer à de folles courses, le Racing Club de France (R.C.F.) a cent ans. Afin de célébrer cet anniversaire chacune de ses seize sections sportives du club organisera, tout au long de cette année, une manifestation de grande envergure.

Les plus spectaculaires seront la Coupe d'Europe des clubs champions de volley-ball (18 au 21 février), le relais mille fois 100 mètres en natation (12 et 13 juin), le match Saint-Etienne-Bayern de Munich de football (7 septembre), le National de tennis (12 au 19 septembre) et la rencontre de rugby qui opposera les Barbarians — sélection des îles britanniques — à une sélection du Challenge Du-Manoir (16 octobre).

En un siècle d'existence, le Racing Club de France s'est bâti un palmarès incomparable : cinquante-trois médailles olympiques, quarante champions et recordmen du monde, quatre-vingts champions et recordmen d'Europe, onze victoires en Coupe d'Europe des clubs champions et plus de mille neuf cents titres de champions de France. De quoi éveiller bien des jalousies... D'autant carrés d'aires sportives, son patrimoine est tout aussi enviable. Passé et présent font donc du Racing Club de France un club riche à tous égards.

Pour l'exercice allant du 1er septembre 1980 au 31 août 1981, son budget global s'élevait à près de 40 millions de francs. Un peu moins de la moitié de cette somme est consacrée au fonctionnement des sections sportives, à l'encadrement technique et aux travaux d'entretien de leurs terrains d'entraînement. Le financement global est assuré pour la totalité par les vingt mille huit cents membres du club. Les trois quarts d'entre eux environ acquittent, en effet, des cotisations relativement élevées (2 300 francs pour jouer au tennis, 5 750 francs pour jouer au golf, plus un droit d'entrée pour les nouveaux venus) qui donnent accès aux installations du Pré-Catelan — quarante-neuf courts de tennis, deux piscines — dans le bois de Boulogne ou à celles de la Boulie — trois parcours de golf — à proximité de Versailles.

N'entre pas au Racing qui veut, a-t-on coutume de dire. Vrai, puisque davantage que le prix, c'est la liste d'attente et le filtrage sévère opéré par la commission d'admission qui découragent bon nombre d'adeptes du sport loisir. Sur ce plan, le Racing mérite, à n'en pas douter, sa réputation de club fermé.

En revanche, c'est faux pour ce qui concerne les candidats aux activités plus populaires : jamais un jeune sportif apte à la pratique et désireux d'exercer ses talents sous les couleurs ciel et blanc ne s'est vu opposer une fin de non-recevoir.

Il n'en demeure pas moins qu'en dépit des exploits des perchistes, des escrimeurs, des judokas, des tireurs et des quarante titres de champion de France gagnés au cours de la saison dernière, les résultats au plus haut niveau du Racing sont moins bons. La raison en est pour l'essentiel l'inéluctable évolution du sport vers le perfectionnisme. Or viscéralement attachés à la notion amateurisme, les dirigeants du club centenaire n'ont pas voulu prendre ce virage. Ce faisant, ils ne choisissaient pas à l'évidence la solution de facilité. Rester ferme sur cette position, c'était cependant condamner le Racing à disparaître à plus ou moins brève échéance de l'avant-scène sportive.

Ses responsables ont donc opté pour une troisième voie. Elle consiste à aider les sportifs dans le besoin, en leur procurant un emploi, un logement. Notoirement inadaptées dans certaines spécialités comme le football — pour lequel a été ranimé le Racing Club de Paris — et le basket, ces mesures plus éducatives suffisent actuellement pour que dix-neuf équipes du Racing Club de France évoluent en première division. Il n'empêche que le changement de mentalité contraindra peut-être encore le Racing à faire de nouvelles concessions. Ce ne serait pas de gaieté de cœur. M. Roger Ménard, président du Racing Club de France depuis 1968, n'affirme-t-il pas : « *Sans équipes compétitives au niveau de l'élite, notre club perdrait sa raison d'être ?* »

JEAN-MARIE SAFRA.

HOCKEY SUR GLACE

Une équipe professionnelle pourrait évoluer à Paris

Optimisme à la Fédération française des sports de glace (F.F.S.G.) en ce début d'année 1982. Les championnats d'Europe de patinage artistique se dérouleront à guichets fermés du 30 janvier au 7 février prochain à la patinoire Charlemagne de Lyon, et Jean-Christophe Simond, qui continue son entraînement aux Etats-Unis, paraît avoir les meilleures chances d'enlever la médaille d'or.

En patinage de vitesse, l'ouverture régulière de l'anneau de vitesse de Grenoble, grâce à l'effort financier du ministère de la jeunesse et des sports et de la municipalité, ainsi que l'arrivée en France du champion néerlandais Hans van Helden devraient donner un coup de fouet à la spécialité.

Les « bobeurs » se réjouissent d'avoir prochainement à Thones (Savoie) une piste permanente d'entraînement et entendent défendre leur titre européen sur route en Suisse du 14 au 17 janvier.

Les hockeyeurs ne sont pas en reste. Si elle tient ses promesses, l'équipe juniore qui est en cours de formation pourrait devenir championne du monde en 1983. L'équipe seniore pourrait alors envisager sa qualification en groupe B, voire A, pour les championnats du monde et les Jeux olympiques à partir de 1985. Le niveau du championnat de France ne cesse, pour sa part, de s'améliorer et pourrait devenir plus attractif avec l'accession en première division, la saison prochaine, de clubs de grande ville de la « plaine ». Enfin, les dirigeants de la F.F.S.G. sont intéressés à un projet qui permettrait à une équipe professionnelle de hockey d'évoluer dans une coupe européenne entre équipes des capitales occidentales, avec pour cadre le futur palais des sports de Bercy. Le principal obstacle à ce projet tient pour l'heure aux objections de la ligue internationale de hockey, qui ne tient pas à une implantation du professionnalisme en Europe.

D'un sport à l'autre...

BASKET-BALL. — *L'équipe du Tours B.C. a battu le club Efes Istanbul 94 à 75, le 12 janvier, devant son public, pour le compte du troisième tour en quarts de finale de la Coupe Korac (poule D).*

HOCKEY SUR GAZON. — *Trente mille spectateurs ont assisté, le 12 janvier, au stade Wankhede de Bombay, à la victoire, par 3 buts à 1, du Pakistan sur la R.F.A. en finale de la Coupe du monde. Le Pakistan avait déjà gagné en 1971 et en 1978 et avait été finaliste en 1975.*

JEUX OLYMPIQUES. — *François Mitterrand doit recevoir, vendredi 15 janvier à l'Elysée, M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (C.I.O.), qui doit participer aux cérémonies marquant le centième anniversaire du Racing Club de France et s'entretenir avec Mme Edwige Avice, ministre délégué à la jeunesse et aux sports.*

SKI ALPIN. — *Confirmant son succès dans le géant de Morzine, le Suédois Ingemar Stenmark s'est imposé le 12 janvier dans le spécial de Bad-Wiesse (R.F.A.), surclassant ses adversaires dans la seconde manche et précédant au total l'Autrichien Franz Gruber de soixante-trois centièmes de seconde et l'Américain Phil Mahre de quatre-vingts centièmes de seconde. Le meilleur français, sur les quatre à l'arivée, a été Michel Canac, classé dix-huitième.*

La victoire de Stenmark relance l'intérêt de la Coupe du monde de ski alpin : à la deuxième place du classement général avec 109 points il est redevenu un rival sérieux pour Mahre, premier avec 170 points pour avoir dominé la première partie de la saison.

— La Canadienne Gerry Soerensen a gagné la descente de Grindelwald (Suisse), disputée le 13 janvier, devant la Française Marie-Cécile Gros-Gaudenier et l'Américaine Cindy Nelson.

VOLLEY-BALL. — *Les françaises du P.U.C. se sont inclinées trois sets à zéro, le 12 janvier à Paris, face aux Tchèques de Bratislava, au deuxième tour aller de la Coupe d'Europe féminine des clubs vainqueurs de Coupe.*

FAITS DIVERS

Neige et inondations

LE MAUVAIS TEMPS CONTINUE DE PERTURBER LA CIRCULATION

Alors que plus de soixante quinze mille foyers restaient encore, ce mercredi 13 janvier dans la matinée, privés d'électricité dans les départements des régions normandes, et qu'un froid vif et sec continuait de sévir sur les deux tiers de la France, les régions du sud et du sud-ouest étant les seules épargnées, les préoccupations des pouvoirs publics — et des usagers — se tournent désormais vers les risques d'inondations.

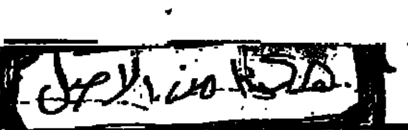
Si le plan Orsec a pu être levé dans le sud-ouest, mardi 12 janvier dans l'après-midi, la Seine continue de grossir. Dans l'après-midi de mardi, le fleuve, sans cesser de monter, avait déjà dépasser de 1,30 mètre sa cote d'alerte, et l'eau affleurait la poitrine du fameux zouave du pont de l'Alma. La ligne du R.E.R. Versailles - Invalides - Austerlitz, qui longe la Seine, a été neutralisée durant la nuit de mardi à mercredi, entre les stations « Boulevard Victor » et « Paris-Austerlitz ». Une partie du quai de la Râpée à hauteur de la place Mazas a été interdite à la circulation ce mercredi à 8 h 15.

Dans les environs de la capitale, la situation reste toujours très délicate, notamment dans les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne, où il a fallu procéder à l'évacuation de nombreux pavillons menacés par les eaux.

Si le trafic aérien a repris, dans l'après-midi du mardi 12, une physionomie normale, un grand nombre de routes, en revanche, restent difficilement praticables, lorsqu'elles ne sont pas totalement fermées à la circulation, comme la nationale 7, par exemple, toujours coupée sur 500 mètres au sud de Nemours.

RELIGION

● *Monseigneur Martin Ngo Dinh Thuc*, ancien archevêque de Hué, excommunié en 1976 pour avoir ordonné les membres d'une secte espagnole, aurait consacré évêques, en mai dernier, à Toulon, le Père Guérard des Lauriers, dominicain français, ainsi que deux prêtres mexicains. La cérémonie a eu lieu dans la plus grande clandestinité, mais en présence de deux témoins laïcs. Les nouveaux évêques ne sont soutenus ni par Mgr Ducaud-Bourget ni par Mgr Marcel Lefebvre (Ecône), ni par l'abbé Louis Coache, ni par le Père Noël Barbara.



FORUM DU DÉVELOPPEMENT • ZYCIE WARSZAWY • EL MOUDJAHID • Magyar Nemzet • EL PAIS • JORNAL DO BRASIL • 朝日新聞

UN SEUL MONDE

Supplément mondial pour un nouvel ordre économique international

« Nous, membres de l'Organisation des Nations unies, proclamons solennellement notre détermination commune de travailler d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États, indépendamment de leur système économique et social, qui corrigera les inégalités et rectifiera les injustices actuelles, permettra d'éliminer le fossé croissant entre les pays développés et les pays en voie de développement... »

(Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptée par consensus le 1er mai 1974 par la sixième assemblée spéciale des Nations unies.)

• LE SOIR • LA STAMPA • ПОЛИТИКА • EXCELSIOR • INDIAN EXPRESS • Le Monde • DAWN • le soleil •

La jungle monétaire

DANS les relations internationales, c'est la loi de la jungle qui règne en matière monétaire. La loi du plus fort. Malheur aux pays dont l'économie et la monnaie sont faibles ! Face aux ajustements monétaires auxquels procèdent les pays riches pour échapper aux conséquences de la crise économique mondiale et en rejeter les effets sur les autres, ils sont totalement désarmés.

Consacrée par les accords de Bretton Woods (1944), la prépondérance absolue qu'ont exercée depuis lors les États-Unis dans ce domaine, et dont le dollar a été à la fois le symbole et l'arme, avait eu au moins le mérite d'instaurer un certain ordre qui n'a pas peu contribué à l'extraordinaire enrichissement qu'ont connu les pays industrialisés de l'Ouest au cours des dernières décennies. Tel n'est plus le cas depuis qu'en 1971 le dollar a été détaché de l'or et que le système des changes flottants s'est répandu un peu partout, notamment en Europe. Les pays comme l'Allemagne, le Japon et les grands pays pétroliers à capital excédentaire ont acquis une partie du pouvoir monétaire mondial. S'inspirant comme les États-Unis de préoccupations purement nationales leurs politiques dans ce domaine sont le plus souvent contradictoires.

Il en résulte une véritable anarchie monétaire. Et c'est en vain que, pour enrayer l'inflation qui ronge leurs économies, la plupart des pays riches ont recours aux mesures monétaristes classiques, qu'aggrave tout particulièrement le maintien par les États-Unis d'un taux de l'argent dissuasif. Les résultats d'une telle politique, en effet, ne sont guère probants à en juger d'abord la stagnation qui atteint la plupart des économies nationales, ajoutant la récession à l'inflation. A en juger également l'endettement catastrophique des pays en développement dont un grand nombre sont actuellement au bord de la faillite.

Il ressort des contributions qu'ont apportées le F.M.I. (Fonds monétaire international), la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) et l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) à ce numéro que ces organisations accroissent sans cesse leur effort en faveur des pays en développement dans le double domaine des dettes et des investissements. Cet effort est pourtant sans commune mesure avec l'ampleur des besoins.

Il n'est pas surprenant, dès lors, que dans ce numéro les journaux du Sud — tels que « le Soleil » (Dakar), l'« Indian Express » (New-Delhi), « El Moudjahid » (Alger) — dénoncent le désordre monétaire actuel et les injustices qui en découlent. « Politika » (Belgrade) leur fait écho, l'« Excelsior » (Mexico) aussi, mais à sa manière.

Les journaux européens évoquent pour leur part des cas concrets qui les concernent. « La Stampa » (Turin) souligne l'intérêt du système monétaire européen et « El Pais » (Madrid), l'impérieuse nécessité d'une économie ouverte. Le « Magyar Nemzet » (Budapest) et « Zycie Warszawy » (actuellement interdit à Varsovie) évoquent de leur côté ce qu'ils attendent, l'un d'une convertibilité du forint, l'autre de l'éventuelle adhésion de la Pologne au F.M.I. Implicitement ces quatre journaux confirment la nécessité d'un ordre monétaire plus stable, plus ouvert et plus solidaire.

Quant au « Jornal do Brasil » (Rio-de-Janeiro) et « Dawn » (Karachi), ils réclament de nouvelles institutions financières internationales. « Asahi Shimbun » (Tokyo) se contente de proposer la revitalisation de celles qui existent, le F.M.I. et la Banque mondiale. A cet égard la conviction *qui prédomine dans ce supplément est que* l'endettement écrasant des pays en développement constitue désormais le problème numéro un du dialogue Nord-Sud et que ce problème ne saurait être résolu dans sa dimension monétaire sans une authentique libéralisation de ces institutions, libéralisation impliquant leur démocratisation.

Mais qui ne voit qu'on ne prend le chemin ni de l'une ni de l'autre. A l'évidence les pays industrialisés à monnaie forte restent hostiles à tout démantèlement de ces deux citadelles du libéralisme quantitatif que constituent le F.M.I. et la Banque mondiale. Aucun d'eux n'est disposé à partager, en leur sein, un pouvoir monétaire dont « le Monde » montre dans ce supplément qu'il constitue une de leurs armes privilégiées.

La pression des réalités, démographique notamment, ne permettra cependant pas que certaines échéances soient indéfiniment reculées. M. Thorn, président de la Commission des Communautés européennes, vient ainsi de poser la vraie question : « Combien de temps, a-t-il dit, l'Occident pourra-t-il demander au tiers-monde d'attendre le lendemain pour survivre et se développer ? Point n'est besoin d'un grand débat, a-t-il ajouté, pour comprendre que les pays pauvres en mourront avant que nous ayons vu le bout de la crise et que leur mort entraînera la nôtre. »

JEAN SCHWOEBEL,
Coordonnateur.

TRIBUNE DES NATIONS UNIES

La prise de conscience du F.M.I.

LE Fonds monétaire international est une institution spécialisée des Nations unies créée en 1946 pour offrir en permanence le cadre monétaire international dans lequel les pays membres peuvent poursuivre de concert la coordination de leurs politiques économiques et financières. Le Fonds est concerné par les problèmes des divers pays membres, de même que par le fonctionnement du système monétaire international. Une importance particulière est attachée à l'évolution des politiques et des stratégies grâce auxquelles les pays membres peuvent coopérer pour instaurer un système financier mondial stable et une croissance économique durable. Le Fonds compte actuellement cent quarante-trois membres, qui représentent quatre cinquièmes de la production mondiale totale et 90 % du commerce mondial.

En devenant membres du Fonds, les pays s'engagent à respecter un code de conduite économique. Ils s'engagent aussi à coopérer avec le Fonds et entre eux pour assurer le bon fonctionnement du système des changes, promouvoir la stabilité des taux de change et éviter, en matière d'échanges commerciaux et de paiements, les restrictions qui seraient préjudiciables à la prospérité nationale et internationale.

Le respect d'un code de conduite peut contribuer à empêcher le recours à la politique du « chacun pour soi » dont l'économie mondiale a tant souffert au cours des années 30, mais il ne suffit pas à prévenir des déséquilibres de paiements. Le Fonds maintient donc une réserve considérable de monnaies avec lesquelles il aide les pays membres à financer leurs déséquilibres de paiements temporaires. En fournissant des ressources financières à l'appui de programme d'ajustement, il permet aux pays membres de disposer d'assez de temps pour mener à bien les mesures destinées à réduire les déficits extérieurs et à remédier aux déséquilibres de paiements sans recourir aux restrictions, aux échanges et aux paiements que les pays membres se sont engagés à éviter, dans leur propre intérêt et dans celui des autres membres.

Des ressources renforcées

Plusieurs décisions ont renforcé l'aptitude du Fonds à fournir une assistance efficace aux pays membres qui sont aux prises avec des déséquilibres de paiements sans précédent.

Premièrement, l'accès aux ressources du Fonds a été élargi. Jusqu'à une date récente, le montant maximum qu'un membre pouvait emprunter pour soutenir l'exécution d'un programme d'ajustement prolongé représentait l'équivalent de 165 % de sa quote-part (ou souscription au capital). Actuellement, les pays qui font des efforts vigoureux pour corriger leurs déséquilibres de paiements peuvent tirer jusqu'à concurrence de 450 % de leur quote-part au cours d'une période de trois ans. L'accès des membres aux ressources du Fonds a donc été rétabli, en valeur réelle, au niveau des années 60.

Les ressources financières du Fonds ont été renforcées par la septième révision générale des quotes-parts, effectuée vers la fin de 1980, qui a eu pour effet de relever de 50 % les ressources en capital du Fonds, et par l'ouverture de nouvelles lignes de crédit d'un montant considérable.

SUSAN IRVING.

(Lire la suite page 30.)



Le Monde *(Paris)*

Argent = pouvoir

QUI détient l'argent tient le pouvoir. Ce lien, réversible d'ailleurs, qui marque le fonctionnement d'un pays s'impose également dans les relations internationales. Les puissances dominantes ont des monnaies dominantes ou du moins utilisent l'arme monétaire pour renforcer leur influence. Il en fut et en est encore ainsi du dollar, qui, en dépit de ses oscillations, est la seule monnaie réellement multinationale, même si le mark et le yen occupent une place grandissante.

Des liens se nouent des situations de dépendance souvent contraignantes, dans la mesure même où le règlement des échanges internationaux — à hauteur des deux tiers — se fait dans la monnaie d'un pays qui a aussi une politique étrangère. Le général de Gaulle en son temps avait dénoncé le règne du dollar, et, en février 1965, préconisait le retour à l'étalon-or. Actuellement, ce sont aussi les pays en développement qui mènent le combat contre la devise-reine.

Le dollar ayant cessé d'être convertible en or en 1971, et les changes étant devenus flottants, il est certain que plus aucune règle objective ne préside au fonctionnement du système monétaire international. Celui-ci peut désormais tourner au profit de Washington. Ainsi les États-Unis financèrent leur déficit des paiements par des émissions monétaires qui accélérèrent l'inflation mondiale, elle-même une des causes, ou du moins une des justifications, de la hausse des prix du pétrole.

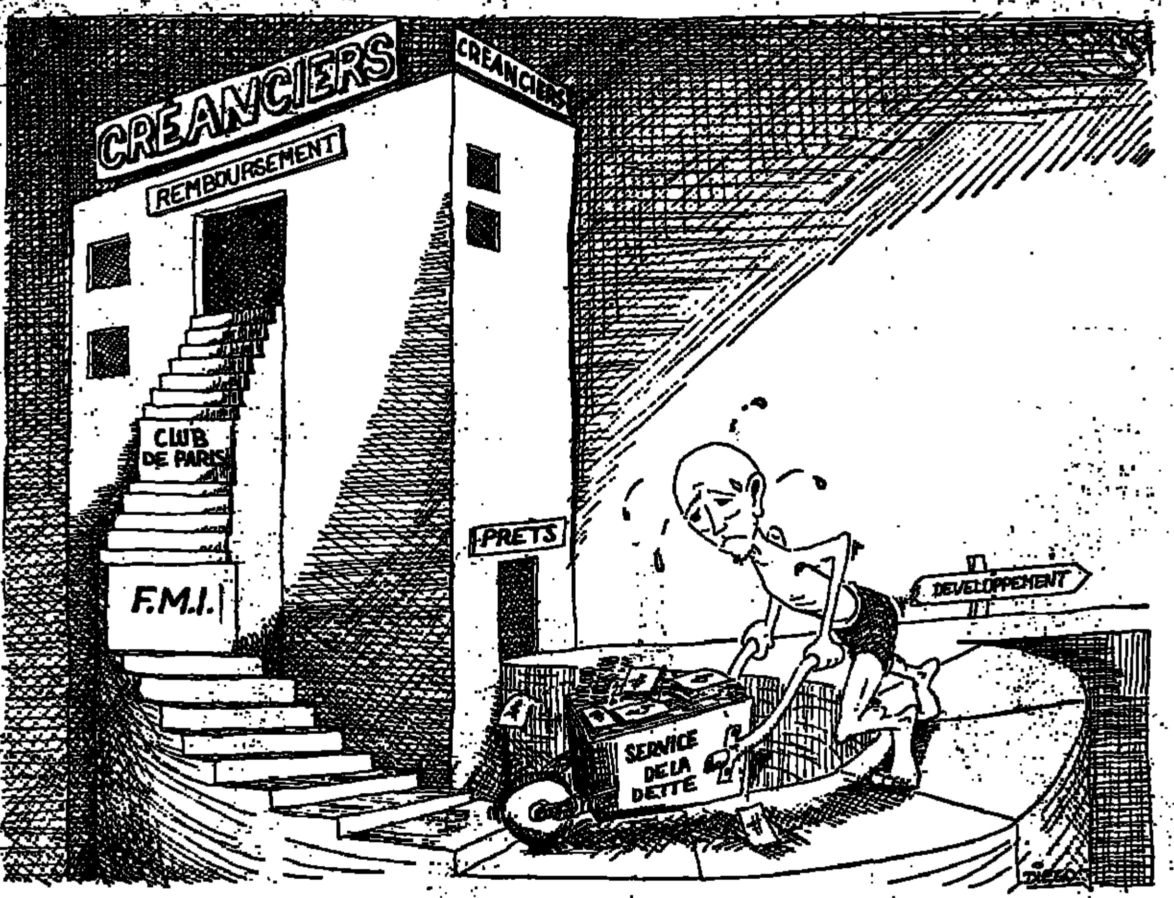
En tenaille

Face à cette montée des enchères, les pays démunis qui ne produisent pas d'or noir et manquent de devises se trouvent pris en tenaille, victimes à la fois de la double stratégie de l'OPEP et des États industrialisés. Leur endettement ne cesse de grossir, dépassant les 500 milliards de dollars — soit pratiquement l'équivalent des dépenses militaires dans le monde en une année. Et la charge de remboursement est telle qu'elle menace les fondements du système financier international.

Pour rembourser, et non plus seulement pour couvrir leurs déficits extérieurs, ces pays doivent emprunter, pratiquant une sorte de « cavalerie » à l'échelon mondial.

MICHEL BOYER.

(Lire la suite page 30.)



Dessin de Diego (CNUCED).

TRIBUNE DE L'ONU

Vers une impasse

LE mécanisme international de réaménagement de la dette des pays en développement est-il adéquat ? L'augmentation du nombre de ces pays qui éprouvent des difficultés à assurer le service de leurs dettes conduit à se poser cette question avec une inquiétude croissante. Le montant de la dette des pays en développement s'élève en effet à plus de 520 milliards de dollars en 1981 contre 87 milliards en 1971. Durant la même période, le service de la dette bondissait de 11 à quelque 110 milliards de dollars, pour représenter 20 % des recettes d'exportation. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que, sur les trente réaménagements multilatéraux de dette intervenus depuis 1973, huit aient pris place en 1981. Qui plus est, il y aurait aujourd'hui vingt-cinq pays en retard dans les paiements concernant le service de leurs dettes.

Certes, des initiatives ont été prises pour améliorer la situation. En 1978, lors d'une réunion au niveau ministériel tenue à la CNUCED, les pays créanciers sont tombés d'accord pour mettre en œuvre des mesures visant à un ajustement rétroactif des termes de la dette contractée antérieurement au titre de l'aide publique au développement (A.P.D.) par les pays les plus pauvres. Quarante-cinq pays en développement ont, d'une manière ou d'une autre, profité de ces mesures d'allégement. La valeur nominale de l'allégement de la dette était estimée à 5,7 milliards de dollars, dont 3,3 milliards de dollars sous forme d'annulation ou d'ajustement rétroactif des conditions antérieures de l'aide, le reste consistant essentiellement en l'octroi de dons et prêts supplémentaires à des conditions libérales. Toutefois, ces mesures concernaient seulement une part relativement modeste de la dette en cours.

L'accord réalisé en 1980 sous les auspices de la CNUCED sur les principes directeurs à appliquer aux futurs réaménagements de dette a constitué une nouvelle étape. L'objectif de ces principes directeurs est de fournir un cadre dans lequel des problèmes d'endettement des pays en développement pourraient recevoir une réponse avant que ces problèmes n'atteignent un stade critique. Des principes maintenant formellement adoptés à la suite de discussions approfondies au sein de la CNUCED, on retiendra que l'allégement accordé doit intervenir rapidement et à temps, qu'il doit renforcer les perspectives de développement du pays débiteur, qu'il doit viser à restaurer la capacité du pays débiteur à assurer le service de sa dette, tant dans le court que dans le long terme, et qu'il doit protéger les intérêts des débiteurs comme ceux des créanciers.

Des principes non appliqués

Le problème est que, jusqu'à présent, ces principes directeurs, qui furent adoptés à l'unanimité par le conseil du commerce et du développement, ne semblent pas avoir été appliqués avec une vigueur suffisante. Le réaménagement de la dette est encore considéré comme une action extrême, comme quelque chose à utiliser au dernier moment, quand les crises de liquidités ont pris des proportions graves et quand la cessation de paiement est imminente. Un facteur notamment s'oppose à la promptitude de l'action, c'est la nécessité qu'a le débiteur, avant de s'adresser aux créditeurs, de parvenir à négocier un accord de *stand-by* avec le F.M.I., ce qui est parfois très long.

La réponse des créanciers — la principale instance pour le réaménagement de la dette est le Club de Paris au sein duquel se réunissent les principaux créanciers du pays débiteur concerné — reflète leur volonté de réaménager la dette seulement dans une perspective à court terme, le premier souci étant d'éviter le défaut de paiement et de permettre au débiteur de continuer à assurer le service de ses dettes.

Dans une opération typique de réorganisation, la période de consolidation s'étend sur douze à trente mois. La consolidation porte sur 80 % à 90 % du montant du service de la dette tombant à l'échéance durant cette période. La partie consolidée doit être remboursée sur une période de sept à dix ans, incluant une période de grâce de deux à trois ans, et à des conditions liées à celles prévalant sur le marché.

Ces modalités sont caractérisées par l'absence d'élément de don, dans une approche qui laisse peu de liberté à l'emprunteur pour la mise en valeur de ses potentialités de développement. Plutôt que d'aider à attaquer les racines du problème auquel un pays se trouve confronté, les conditions de l'accord qui prend place au sein du Club des créanciers semblent souvent se proposer d'assurer la répétition d'opérations de réaménagement.

Il faut bien souligner d'ailleurs que ce n'est en aucun cas la totalité de la dette qui est en jeu, mais seulement celle au titre de l'A.P.D. bilatérale. Les dettes d'origine multilatérale, la dette commerciale à court terme n'entrent pas dans le champ du réaménagement envisagé par le Club des créanciers. Cependant, ce dernier reste l'instance la plus importante en matière de réaménagement de la dette et revêt une importance particulière pour les pays les plus pauvres, dont la dette est essentiellement constituée de prêts attribués au titre de l'A.P.D., faute de pouvoir disposer d'autres formes de financement.

Enfin, depuis 1979, et cela mérite d'être remarqué, la CNUCED a été admise à participer en tant qu'observateur aux réunions du Club de Paris et a également aidé certains pays débiteurs à mettre au point la présentation de leur cas.

La sixième conférence de la CNUCED, en 1983, fournira la principale occasion pour envisager la question de l'adéquation des accords multilatéraux existants. Si aucun changement significatif n'intervient d'ici là, certains pays en développement pourraient même, envisage-t-on, reprendre l'idée d'établir un mécanisme indépendant, idée qu'ils avaient défendue lors des travaux du conseil du commerce et du développement, à l'époque où furent adoptés les principes directeurs.

CHANDRA K. PATEL,
Spécialiste des questions financières internationales au secrétariat de la CNUCED.

Sept centres d'investissements pour le tiers-monde

LA récession économique mondiale menace le développement du tiers-monde en provoquant une réduction de l'aide étrangère, alors que celle-ci est déjà en train de diminuer. Etant donné que l'assistance officielle s'établit à moins de 25 milliards de dollars pour l'année 1980 et que les banques commerciales accordent moins de prêts que jamais, les pays en développement cherchent de plus en plus à l'étranger des partenaires pour l'investissement industriel.

Pour surmonter ce problème, des Services de promotion de l'investissement (S.P.I.) mobilisent actuellement 1,3 milliard de dollars destinés à des projets industriels qui seront mis en œuvre cette année dans les pays en développement. A Bruxelles, à Cologne, New-York, à Paris, à Tokyo, à Vienne et à Zurich, les gouvernements soutiennent les efforts de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) tendant à constituer un ensemble de projets d'investissements évalués actuellement à plus de 14 milliards de dollars.

Depuis 1976, l'année de l'ouverture par l'ONUDI du premier S.P.I. à Bruxelles, le service assure directement le lien entre les entreprises des pays d'accueil et celles du tiers-monde. Il met en contact les promoteurs de projets industriels des secteurs public et privé des pays en développement et les sources d'investissement des pays industrialisés.

Grâce à l'action de ces services, soixante-dix-sept projets, portant sur des activités aussi diverses que l'obtention de fleurs comestibles, le rechapage de pneus et la fabrication de pompes à ciment, sont actuellement en cours dans trente-six pays.

A l'exception de quelques grandes entreprises dans les secteurs de la pétrochimie et des engrais, les projets sont de petite ou de moyenne envergure. Sur le total, vingt-quatre sont parrainés par les services publics et cinquante-trois relèvent du secteur privé. Pratiquement, tous les projets prévoient une assistance en matière de technologie, de gestion et de formation professionnelle.

Le personnel des S.P.I. est composé de ressortissants des pays d'accueil, qui connaissent bien la structure industrielle de celui-ci. Les S.P.I. observent les pratiques et principes commerciaux courants et offrent gracieusement leurs services aux établissements privés et publics, aux organismes de financement, aux entreprises industrielles et aux autres parties intéressées. Ils peuvent apporter leur assistance à tous les stades de l'élaboration et de la mise en œuvre des projets. Tout S.P.I. offre également un programme de formation à l'intention du personnel du tiers-monde chargé de la promotion de l'investissement.

La banque de données de l'ONUDI

Les S.P.I. font partie du programme de coopération en matière d'investissements de l'ONUDI, lequel partage, avec le programme de coopération de la Banque mondiale/ONUDI, la responsabilité de mener des activités de préinvestissement dans les pays en développement. A cet effet, le programme vise à obtenir des concours étrangers sous forme de capitaux, de connaissances techniques et de savoir-faire en matière de gestion pour appuyer les efforts nationaux d'investissement.

Les enquêtes sectorielles de l'ONUDI concernant l'industrie et les missions visant à définir des projets renseignent sur les besoins du tiers-monde en matière d'investissement. On assure ensuite la promotion des investissements en recherchant, pour chaque projet, des partenaires potentiels et en organisant des réunions de promotion des investissements par secteur ou par zone géographique.

Afin de garder le contact avec les investisseurs potentiels dans les pays où il n'y a pas de S.P.I., l'ONUDI a constitué un fichier de plusieurs centaines de firmes qui sont disposées à participer à long terme à la réalisation de projets dans le tiers-monde. Ainsi, il arrive souvent que les nouvelles propositions de projet soient envoyés directement à un ou plusieurs de ces partenaires.

Il importe au plus haut point de disposer de renseignements à jour pour profiter des possibilités d'investissement : ainsi, l'ONUDI publie, d'autre part, quatre revues à l'intention des promoteurs des pays en développement et des partenaires des pays industrialisés afin qu'ils disposent de renseignements récents sur les possibilités d'investissement.

Pour compléter ces publications, l'ONUDI crée une banque de données sur ordinateur qui établit la liaison entre les possibilités d'investissement industriel et les partenaires potentiels. Ce système sera accessible aux bureaux des S.P.I. ainsi qu'aux services du siège de l'ONUDI, à Vienne.

ROBERT COX.



Dessin de Cagnat (le Monde).

Parallèlement aux informations données par l'ONUDI sur les investissements industriels dans le tiers-monde, l'Organisation des Nations unies publie une édition bimensuelle de *Forum du développement* — la *Business Edition* — spécialement conçue pour les milieux d'affaires. Elle traite de projets de développement d'une valeur annuelle de 20 milliards de dollars, financés par la Banque mondiale et les autres banques de développement. Des renseignements sur cette publication peuvent être obtenus en s'adressant à l'ONU, à Genève.

Le Monde *(Paris)*

Argent = pouvoir

(Suite de la page 29.)

Inquiètes de cette fuite en avant, les banques étrangères peuvent être tentées par un surcroît de prudence. La raréfaction de leurs prêts est susceptible de provoquer des banqueroutes nationales, elles-mêmes génératrices d'un krach généralisé. L'enchaînement n'est pas fatal, mais le danger existe.

Soumis à la loi du dollar et à la comptabilité des banques, les pays en voie de développement ne pensent guère à se retourner vers le Fonds monétaire international, dont ils condamnent les exigences. Ils soulignent volontiers la mauvaise adaptation des prêts de cet organisme à leurs réalités économiques, sociales et politiques, ce qui a d'ailleurs entraîné un affaiblissement de son rôle auprès du tiers-monde. Le F.M.I. conseille en fait un type de traitement qui privilégie à l'excès le rétablissement de l'équilibre extérieur, alors qu'il lui est opposé l'inéluctabilité du déficit structurel, les achats étant nécessaires pour assurer sinon le développement, du moins la croissance.

Les remèdes du F.M.I. apparaissent ainsi inspiré d'un monétarisme sommaire et pèchent, en tout cas, par un manque de personnalisation, une trop grande dureté et une relative inefficacité. Il est ainsi reproché au Fonds de prêcher la diminution des dépenses publiques, la compression des salaires, la levée des contrôles et la dévaluation, alors que ces recommandations peuvent entraîner le pays traité dans la récession sans le faire sortir de l'inflation.

Qui ne se souvient ainsi des émeutes entraînées en Egypte en 1976 et au Pérou en 1977 par la mise en œuvre des plans d'austérité conseillés par le F.M.I. ? Toutefois, un certain assouplissement de ces méthodes a été enregistré récemment. Ainsi le Fonds a, l'an dernier, accordé à la Guyana un prêt destiné au financement d'un barrage, alors que, traditionnellement, l'aide a pour objet de pallier des déficits de balance des paiements.

Disciplines

Cependant, maints pays du tiers-monde souhaitent l'établissement d'une autorité monétaire internationale qui serait gérée démocratiquement et émettrait des droits de tirage spéciaux dégagés de toute intervention américaine. Allant plus loin, certains experts et responsables, au Sud comme d'ailleurs au Nord, préconisent l'instauration d'une nouvelle unité monétaire internationale qui pourrait être définie par référence à des valeurs réelles, comme un certain nombre de matières premières, dont l'or, et qui serait émise de façon automatique.

L'étalon-marchandise est toutefois aussi difficile à naître que l'étalon-or fut long à mourir. Son établissement suppose la mise en place de disciplines communes et de règles du jeu que les pays en développement aussi bien que les nations industrialisées ont du mal à accepter. A l'évidence, chacun défend ses intérêts politiques aux dépens de l'avenir des populations.

Battre monnaie était le fait du prince. Les Etats-Unis entendent garder ce « privilège exorbitant » dont parlait jadis Charles de Gaulle. Mais aucune nation n'apparaît prête à se dessaisir d'une parcelle — souvent illusoire — de souveraineté, même au sein d'ensembles régionaux. La monnaie est pouvoir.

MICHEL BOYER.

● Le supplément trimestriel « Un seul monde » est réalisé et publié la même semaine par quinze grands quotidiens — « le Soir », de Bruxelles, vient en effet de se joindre aux quatorze participants précédents — d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine en coopération avec les organisations du système de l'ONU.

Ces organisations, et particulièrement l'ONU et l'UNESCO, assurent à cette entreprise commune une contribution intellectuelle et une aide logistique (frais de coordination, réunions rédactionnelles trimestrielles, interprétation et traductions en anglais et en français...). Mais la charge financière principale du supplément, à savoir les frais de fabrication et de rédaction, est supportée totalement par les journaux eux-mêmes.

La prise de conscience du F.M.I.

(Suite de la page 29.)

Plus importante encore sera la huitième révision générale des quotes-parts actuellement en préparation.

L'expansion des activités du Fonds ressort clairement des chiffres. En 1980, les nouveaux engagements de prêts du Fonds ont atteint 7,2 milliards de D.T.S (1 D.T.S égale 1,15 dollar des Etats-Unis environ), soit plus du double du niveau moyen des trois années précédentes. Au cours des huit premiers mois de 1981, 9,2 milliards de D.T.S. ont été engagés.

Deuxièmement, ces ressources accrues sont destinées à un financement subordonné à l'adoption de mesures de redressement par le pays emprunteur. Aujourd'hui il n'existe pas de solution facile. Dans un monde où les déséquilibres de paiements sont considérables, généralisés et non autoréversibles, l'ajustement économique structurel est une nécessité. Au cours des deux dernières années, les trois quarts environ des nouveaux engagements de prêts du Fonds ont été assortis de programmes à forte conditionnalité, c'est-à-dire exigeant des mesures d'ajustement rigoureuses.

Dans les circonstances économiques actuelles, il a fallu que le Fonds élargisse le champ d'application de sa politique. Etant donnée la priorité accordée à la résolution des problèmes temporaires de balance de paiements, le Fonds, dans ses programmes, a mis traditionnellement l'accent sur les politiques budgétaires, les politiques monétaires et les politiques de taux de change.

La régulation rigoureuse de la demande demeure importante et constitue un élément central de tous les programmes. Toutefois, les déficits auxquels un grand nombre de pays sont confrontés aujourd'hui ont essentiellement pour origine des problèmes structurels. Leur résolution exige des délais plus considérables et souvent un dosage de politiques plus variées. La politique d'accès élargi a donc été accompagnée par une prolongation des périodes des programmes et insiste davantage sur des mesures destinées à accroître la flexibilité au sein de l'économie, la productivité et, d'une façon générale, l'efficacité économique. Une collaboration plus étroite avec la Banque mondiale est destinée enfin à assurer que les programmes d'ajustement appuyés par le Fonds sont compatibles avec des politiques d'investissement saines.

Les programmes du Fonds ne sont pas tous couronnés de succès. Toutefois, il est manifeste que dans la plupart des pays l'aide du Fonds a contribué de manière significative à l'ajustement : par l'adoption de mesures fondamentales, plutôt qu'il ne leur a été imposé par la disparition subite de leurs ressources extérieures. L'aide du Fonds a aussi joué le rôle d'un catalyseur pour l'obtention d'aide financière et de capitaux auprès de sources privées.

SUSAN IRVING.

POINTS DE VUE A L'EST ET AU SUD DE L'EUROPE

Magyar Nemzet *(Budapest)*

La convertibilité du forint pourrait être utile

LE 1er octobre 1981, la Hongrie a instauré un taux de change uniforme de sa monnaie nationale, le forint. Cela représente un pas important dans la voie de la convertibilité. Spécialistes et profanes réfléchissent maintenant à la possibilité d'introduire une sorte de convertibilité du forint.

Notre économie se développe à un rythme moyen et l'économie mondiale traverse une période de récession prolongée ; aussi la Hongrie a-t-elle — comme tous les pays à économie ouverte qui dépendent de leurs importations d'énergie et de matières premières — le souci constant d'équilibrer sa balance commerciale. Nous pouvons donc difficilement envisager de faire du forint une monnaie convertible, autrement dit d'instaurer la libre convertibilité. Notre position dans le monde nous contraint à envisager des objectifs plus modestes.

La situation actuelle, en ce qui concerne l'importance de notre économie et l'effet probable de la mesure en question, nous permet d'envisager une convertibilité tout à fait limitée qui ne menace pas en soi d'affaiblir nos positions extérieures, mais qui risque au contraire de se révéler avantageuse pour notre économie nationale. Cela signifie que nous proposerions à nos fournisseurs étrangers de les payer en forints, des forints convertibles. Ils auraient trois possibilités de recouvrer les sommes dues en forints. Ils pourraient d'abord effectuer des achats en Hongrie, ce que nous verrions d'un fort bon œil, puisque nous avons économiquement intérêt à augmenter nos exportations. Ils pourraient, en second lieu, se faire payer les sommes dues dans n'importe quelle autre monnaie convertible, et cela — à condition que le ratio de nos exportations par rapport à nos importations ne se détériore pas — n'entraînerait pas notre pays à dépenser plus de devises qu'auparavant. Ils pourraient enfin nous faire crédit, c'est-à-dire que, en échange des marchandises fournies, nous les créditerions d'un certain montant en forints qu'ils pourraient utiliser plus tard soit en nous achetant des marchandises, soit en convertissant leurs forints dans la monnaie de leur choix. Voilà le bénéfice direct que la Hongrie retirerait de ce que l'on appelle la convertibilité externe.

On peut à bon droit se demander quel intérêt un fournisseur capitaliste aurait à conserver un avoir en forints au lieu de le convertir s'il n'a pas dans l'immédiat l'intention d'acheter en Hongrie. De toute évidence, il faut qu'il y trouve son compte. Cela suppose que la monnaie dans laquelle ses avoirs s'accumulent ne risque pas de se déprécier et qu'il perçoive un taux d'intérêt décent.

Contrecarrer les effets inflationnistes

Cependant la valeur de change de la monnaie et la possibilité d'offrir des taux d'intérêt acceptables et attrayants ne sont pas indépendants de la tendance de l'économie nationale telle qu'elle s'exprime dans l'évolution des prix. Jusqu'à présent, nous avons toujours systématiquement revalorisé le forint dans les échanges commerciaux, et nous avons instauré un taux de change uniforme à cet égard ; cette politique nous a permis de contrecarrer l'effet inflationniste dû à ce que les prix augmentaient plus vite sur le marché mondial que sur le marché intérieur. En revanche, cela ne nous prémunit pas contre les effets de la détérioration des termes de l'échange.

Si nous pouvons améliorer l'efficacité économique de nos exportations, et si nous restons capables de faire en sorte que la hausse des prix intérieurs soit inférieure au taux d'inflation observé sur le marché mondial, nous n'aurons pas non plus de raison de déprécier le forint. Nous créerons au contraire la possibilité d'une nouvelle revalorisation, intéressant ainsi nos partenaires à augmenter leurs avoirs en forints.

Nous pouvons tenir le même raisonnement à propos des taux d'intérêt. Il nous serait effectivement difficile de pratiquer les taux d'intérêt actuels qui sont élevés, encore qu'ils varient d'un pays à l'autre. Mais si l'on prend en compte divers éléments dont le taux élevé de l'inflation, l'intérêt réel — qui se définit comme la différence entre l'intérêt servi sur les comptes de dépôt et le taux d'inflation — est nettement inférieur à l'intérêt nominal. Dans la mesure où les prix augmentent plus lentement, et où nous avons pour politique de revaloriser notre monnaie, nos partenaires peuvent être intéressés à conserver leurs avoirs en forints en dépit d'un taux d'intérêt nominal relativement plus faible que les taux pratiqués ailleurs.

Nous percevons ainsi une certaine possibilité — que nous ne voulons pas exagérer — d'améliorer la position de la Hongrie sur le marché extérieur des changes en instaurant la convertibilité externe du forint. Cela nous permettrait, à la fois en encourageant le rôle de la concurrence par le biais des importations et en améliorant l'apport de devises, d'offrir aux Hongrois la possibilité de voyager davantage à l'étranger.

ISTVAAN HAGELMAYER,
Directeur de l'Institut de recherches monétaires.



Dessin de Wassermann (Jornal do Brasil).

ПОЛИТИКА *(Belgrade)*

A la recherche de l'autonomie monétaire

LES jeunes monnaies qui luttent pour leur autonomie, et leur propre affirmation contre le diktat des autres, des vieilles « étoiles » de la haute société où le dollar continue de trôner, sont de plus en plus nombreuses dans les finances internationales. L'émergence d'une unité monétaire commune qui assumera les fonctions exercées autrefois par le dollar n'est, dès lors, qu'une question de temps. Au reste, la décision prise par le dernier venu des cent quarante membres du Fonds monétaire international, par le gouvernement du Zimbabwe, prend à cet égard valeur d'un symbole. Devenu le « dollar Zimbabwe », l'ancien dollar rhodésien n'est plus lié au dollar américain. Son cours est déterminé désormais en fonction d'une corbeille de monnaies librement choisies.

La situation s'est radicalement modifiée en regard de celle du début des années 60 lorsque la plupart des monnaies étaient liées au dollar, à la livre sterling britannique et au franc français, ce qui s'expliquait pour l'essentiel par la persistance des relations des pays nouvellement libérés avec les anciennes métropoles coloniales. Trente-huit pays seulement (contre quarante-deux il y a trois ans) lient désormais le cours de leur monnaie au dollar américain. Mis à part quelques pays d'Asie et d'Afrique, et pour l'Europe la seule Roumanie, ce sont pour la plupart des Etats d'Amérique centrale. Le cours des monnaies de quatorze pays de l'ancien empire français d'Afrique est défini en fonction du franc français. Le souvenir de la domination mondiale de la livre sterling ne persiste qu'en Gambie et celui de la peseta espagnol dans la seule Guinée-Equatoriale. Au Lesotho et dans le Swaziland enfin c'est le rand sud-africain qui règne.

D'autre part quatorze pays ont directement lié leurs monnaies aux droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international. Leur nombre progresse moins vite que prévu. Ce qui indique que le système des D.T.S., statique et immuable, comporte des éléments qui ne conviennent guère à plusieurs pays. Les membres de la Communauté européenne ont leur système monétaire, à l'exception de la Grande-Bretagne ; ils déterminent le cours de leurs monnaies nationales par référence à une « corbeille de monnaies ». Ce qui confère beaucoup de souplesse à cette détermination qui se fait au gré des intérêts de chacun comme c'est d'ailleurs le cas pour le dollar américain et la livre anglaise.

L'affaiblissement général des monnaies

La Yougoslavie fait elle aussi partie de ceux qui ont opté pour les corbeilles de monnaies de leur choix. C'est par référence à une corbeille de ce genre qu'elle fixe le cours du dinar. Cette corbeille est constituée par les unités monétaires étrangères que le dinar yougoslave rencontre le plus fréquemment dans ses transactions commerciales et financières — trois francs (suisse, français et belge), le mark allemand, le dollar, la livre sterling, le yen japonais, la couronne suédoise, la lire italienne, le florin hollandais et le shilling autrichien.

Dix ans d'expérience montrent toutefois que, s'il est plus dynamique, ce système comporte davantage de risques que celui qui consistait à lier le dinar au dollar. Pratiquer une politique de cours réel n'est pas chose aisée. C'est ce qu'indique notamment le fait qu'au cours de la dernière décennie la valeur du dinar a connu des baisses différentes par rapport à ces monnaies nettement plus fortes. C'est la valeur du franc suisse qui a le plus augmenté (quatre fois) viennent ensuite le mark, le yen, le florin et le shilling (trois fois), et en dernière position la lire italienne (0,4 fois). La caractéristique générale de la période considérée est la baisse du dinar.

La chute des cours des monnaies est au demeurant le trait général de l'évolution monétaire internationale. Si l'on excepte plusieurs pays exportateurs de pétrole et quelques Etats à économie fermée, toutes les monnaies ont connu un sort semblable : elles ont toutes eu plus ou moins le vertige.

Par rapport aux D.T.S. de 1971, année de l'établissement de la parité de cette unité et du dollar, c'est-à-dire en dix ans, le dollar américain a perdu de 10 à 23 % de sa valeur (d'une fluctuation à l'autre ; mais en termes réels, il a baissé d'un cinquième). Compte tenu de l'interdépendance de l'affaiblissement de leur monnaie et de celui de leur balance des paiements, il n'est guère difficile d'imaginer l'ampleur des difficultés que connaissent les pays en développement non exportateurs de pétrole. Il suffit de rappeler que, rien que l'an dernier, le déficit de leurs balances des paiements a progressé de 69,6 milliards de dollars, soit deux fois et demie de plus qu'en 1978.

Certes, les jeunes monnaies n'ont pas la partie belle dans les affrontements avec les anciennes. Mais ce qui reste frappant c'est que les détenteurs de ces dernières se refusent à admettre que l'affaiblissement de la position économique des pays en développement rétrécisse le marché mondial, et réduise d'autant les chances des Etats développés de sortir de la crise, et de stimuler leur progrès.

MIRKO DJEKIC.

ZYCIE WARSZAWY *(Varsovie)*

L'indispensable réforme de l'économie polonaise

Le supplément « Un seul monde » a décidé de maintenir la publication de la contribution de « Zycie Warszawy », bien que celle-ci ait été rédigée avant les événements de Pologne, qui ont entraîné la suspension de ce journal. Cette décision n'a pas été prise seulement par amitié et solidarité à l'égard d'un confrère en difficulté, mais aussi en raison de l'intérêt des analyses et des conclusions que concerne sa contribution.

L'ÉCONOMIE polonaise traverse aujourd'hui l'une des plus grandes, voire même des plus singulières, crises dans l'histoire mondiale. Cette crise a sa source dans les énormes imperfections du mécanisme économique qui, franchement, ne correspond pas aux particularités sociales de la Pologne ni au niveau de développement qu'elle a atteint. Cependant, il faut en chercher les causes directes avant tout dans les circonstances politiques.

Les chances pour que la Pologne sorte de la profonde crise actuelle dépendent de tout un éventail complexe de solutions politiques, sociales et économiques. Dans ce processus un grand rôle revient à la coopération avec d'autres pays. Sans fournitures régulières de combustibles, de matières premières, d'installations techniques et de denrées alimentaires d'autres pays, il ne peut être question de restaurer l'équilibre sur le marché et d'accroître sérieusement la production. Mais ce n'est pas une question simple.

De 1971 à 1980, la balance commerciale de la Pologne a accusé un solde débiteur d'environ 16 milliards de dollars. Et bien que le solde des transferts monétaires et des services ait été positif et se soit chiffré pendant la période considérée à près de 3 milliards de dollars — la dette extérieure de la Pologne, si l'on ajoute le coût des crédits, se monte actuellement à plus de 24 milliards de dollars. Bien que le remboursement d'une bonne part des crédits contractés ait été remis à plus tard (jusqu'à la moitié de la décennie actuelle), la balance des comptes ne laisse pas d'être préoccupante. Dans cette situation, la demande d'admission de la Pologne au Fonds monétaire international mérite l'attention. Si cette demande était acceptée, l'appartenance de la Pologne au F.M.I. entraînerait toute une suite d'effets économiques positifs, non seulement pour elle, mais aussi pour les pays qui, indépendamment de leur système, coopèrent avec elle.

Les crédits du Fonds monétaire international peuvent, dans l'état actuel de l'économie polonaise, donner des effets plus substantiels et plus rapides que les crédits contractés pendant les années 70, vu aussi bien les diverses expériences accumulées depuis par la Pologne que les capacités bien connues du fonds de faciliter les choix et la réalisation de projets ayant une signification cumulative particulièrement importante.

A cela viennent s'ajouter encore d'autres circonstances spécifiques. Premièrement, les opinions émises par le F.M.I. peuvent être utiles dans la solution des controverses entre les conceptions économiques des différentes forces sociales et politiques en Pologne. Ces opinions seront certainement traitées avec plus de confiance que les propositions avancées par les experts du gouvernement. Deuxièmement, alors que dans les années 70 marquées par un taux record des investissements et le manque de réserves de production — les crédits étrangers étaient absorbés lentement (manque de capacités dans le domaine de la construction industrielle) et pas toujours à bon escient. Aujourd'hui, l'utilisation des prêts devrait s'avérer dans un certain sens plus simple et plus efficace. Nombre d'établissements de travail n'exploitent pas entièrement leurs capacités de production vu le manque de matières premières et de matériaux, d'énergie et de pièces de rechange et vu aussi l'importance quasi nulle des investissements de modernisation. L'amélioration de la balance des comptes avec l'aide du F.M.I. pourrait donc permettre de mettre assez rapidement en œuvre les capacités existantes de production avec tous leurs effets cumulatifs.

Rompre entièrement avec l'ancienne gestion

Autre phénomène nouveau : la profonde réforme de l'ensemble du système économique à une échelle jusqu'ici sans précédent dans les pays de l'Est. Sa réalisation doit commencer incessamment. Si les difficultés liées à la crise, et la résistance des forces intéressées à maintenir les solutions jusqu'ici irrationnelles mais commodes pour certains milieux d'ouvriers et de fonctionnaires, n'entravent pas la réalisation des tâches prévues, on peut s'attendre à une relance notable de l'économie polonaise. La coopération avec le F.M.I. dans la réalisation de la réforme serait certainement avantageuse pour les deux parties.

La très grande autonomie reconnue aux entreprises, l'élimination des rouages bureaucratiques ainsi que la mise à profit des instruments du marché devraient permettre à la Pologne de rompre entièrement avec les anciennes méthodes de gestion. Toute autre alternative ne ferait que prolonger encore le marasme, l'irrationalité et la toujours trop faible compétitivité internationale de la Pologne.

La Pologne a un potentiel économique nullement négligeable. A cet égard elle se trouve à peu près à la quinzième place dans le monde. Son équipement technique est, en majeure partie, moderne ; elle possède des cadres bien formés (plus d'un million de Polonais ont une instruction supérieure ; la plupart des ouvriers sont passés par l'école professionnelle). Il importe donc d'aiguiller cet appareil de production mal exploité sur une nouvelle voie.

La crise a été le fait de décisions politiques. Ce sont donc des changements politiques qui sont à la genèse du processus des réformes actuelles. L'amorce de ce processus n'eut pas été possible sans les protestations massives de l'année 1980. En ce sens, la démocratisation du pays empêchant les comportements arbitraires des rouages incompétents du pouvoir est la meilleure garantie de l'irréversibilité de la réforme et aussi du renouvellement de la confiance des partenaires étrangers de l'économie polonaise.

MICHAL DOBROCZYNSKI.

LA BANQUE MONDIALE ET LE FONDS

DAWN *(Karachi)*

L'indispensable restructuration des institutions financières internationales

LORSQUE la Banque mondiale et le F.M.I. ont commencé leurs opérations, en 1947, ils comptaient respectivement 45 et 39 membres, dont aucun ne représentait les intérêts du tiers-monde. La Banque mondiale compte aujourd'hui 139 membres, le F.M.I. 142. Cette participation théorique des pays qui ont récemment accédé à l'indépendance ne change rien, toutefois, au fait que ces deux institutions sont, dans le domaine monétaire, la clé de voûte d'une oligarchie internationale.

Ni leur esprit ni leur structure ne leur permettent de refléter les intérêts de la majorité. L'attribution des quotes-parts au F.M.I. introduit de fortes distorsions, les vingt pays industrialisés en détenant 62 %, les treize pays de l'OPEP 11 % et 109 pays en développement 27 % seulement. Comme la plupart des décisions importantes doivent être prises à la majorité de 85 %, les Etats-Unis, qui détiennent 21 % des quotes-parts, disposent à eux seuls d'un droit de veto. Le système de vote au F.M.I. et à la Banque mondiale ne répond ni aux réalités financières ni aux impératifs de l'équité internationale. La Grande-Bretagne, par exemple, conserve un pouvoir formel sans aucun rapport avec sa position financière actuelle. Il est compréhensible que les principaux détenteurs des excédents mondiaux — les pays de l'OPEP — ne soient pas prêts à fournir à la Banque mondiale et au F.M.I. les disponibilités qui leur font cruellement défaut tant qu'un pouvoir de décision proportionnel à l'ampleur de leurs contributions ne leur est pas attribué. Certes, le nombre total des voix attribuées à l'Arabie Saoudite va être doublé, en vertu d'un accord aux termes duquel ce pays fournira 12 milliards de dollars au F.M.I. dans les trois années à venir. L'Arabie Saoudite n'en demeurera pas moins le pays qui dispose du plus petit nombre de voix par rapport à sa souscription en dollars. Quant à la majorité des pays du tiers-monde, qui ne sont pas producteurs de pétrole, il faut qu'ils puissent participer aux votes d'une façon qui leur permette de jouer un rôle plus significatif.

Mais l'enjeu ne se limite pas à une réforme du processus de décision au F.M.I. ou à la Banque mondiale. Il s'agit aussi d'augmenter de façon substantielle les ressources financières multilatérales mises à la disposition des pays les plus démunis. L'urgence de mesures de cet ordre ressort clairement des estimations selon lesquelles le déficit total des comptes courants des pays en développement devrait se montrer, pour l'année 1981, à 100 milliards de dollars.

La Banque mondiale a élevé le niveau de ses prêts de 1 milliard de dollars exactement en 1968 à des engagements de 12,3 milliards de dollars Toutefois, les conditions de la plupart d'entre eux sont rigoureuses ; les prêts consentis par l'intermédiaire de l'A.I.D., plus favorables, n'atteignent que 3,5 milliards de dollars. Le F.M.I. a, lui aussi, augmenté ses engagements. Au cours du premier semestre de 1981, il a engagé plus de 9,9 milliards de dollars de D.T.S., soit près du triple des crédits consentis en 1979. Il est à noter, toutefois, que le taux d'intérêt des prêts du F.M.I. est le taux moyen d'intérêt d'un panier de cinq monnaies, soit 14 % actuellement.

L'approche monétariste du F.M.I.

Conformément à la doctrine qui prévaut dans les capitales des pays économiquement les plus puissants, les directives générales du F.M.I. pour le tiers-monde sont fondées sur une approche monétariste. La commission Brandt, qui n'est pas opposée à la conditionnalité, a estimé en outre que les conditions mises à l'utilisation des ressources fournies par le F.M.I. étaient appliquées avec trop de sévérité. Elle a fait valoir que le F.M.I., avec son approche monétariste, ne tenait guère compte des objectifs sociaux, politiques et économiques des pays emprunteurs, ni de leurs difficultés de paiement. Elle a également considéré que les prescriptions du F.M.I. mettaient trop l'accent sur la dévaluation, qu'elles impliquaient une réglementation excessive de l'économie des pays emprunteurs et qu'elles pénalisaient les couches les plus pauvres de leurs populations.

Indépendamment de ces considérations, les déficits vertigineux de la balance des paiements de la plupart des pays en développement qu'entraîne un système d'échanges inéquitable attestent indéniablement que le système monétaire international ne sert pas ces pays. Le GATT a estimé que, sur le déficit global accumulé en 1979 par les pays en développement, 71 milliards de dollars sont imputables aux importations en provenance de pays riches, et 21 milliards à l'augmentation de la facture pétrolière.

Les pays en développement cherchent à combler le déficit de leurs comptes courants en augmentant le volume de leurs exportations. Mais si celui-ci s'est accru de 58 % entre 1973 et 1980, leur pouvoir d'achat n'a augmenté que de 40 % en raison de la détérioration des termes de l'échange. Ils font de plus en plus appel aux banques commerciales pour remédier temporairement à leurs difficultés de trésorerie, ce qui contribue aussi à appauvrir le tiers-monde. Des ressources multilatérales additionnelles doivent être dégagées pour aider à résoudre ce problème. Il est donc nécessaire d'assouplir les mécanismes du système financier international.

D'après la Banque mondiale, il faudrait que les actifs nets des pays les moins avancés (P.M.A.) passent de 70 milliards de dollars en 1980 à 185 milliards en 1990 pour leur permettre de maintenir un taux de croissance raisonnable. Une aide d'une telle ampleur ne sera possible que si un certain nombre de dispositions sont prises. Le coefficient d'endettement (rapport entre les capitaux d'emprunt et les capitaux propres), qui est actuellement de 1/1, devra être au moins porté à 2/1. Même ainsi, il serait encore bien plus prudent que le ratio admis par n'importe quelle banque commerciale.

Certains P.M.A. ne pourront continuer à importer les produits dont ils ont besoin que si un volant de trésorerie est mis provisoirement à leur disposition. Il faut donc subventionner les prêts consentis à ceux d'entre eux qui n'ont pas les moyens d'emprunter des sommes substantielles aux banques commerciales. L'A.I.D. devrait devenir un grand organisme de prêt accordant des conditions favorables au tiers-monde. Les grands programmes nécessaires dans les domaines de l'alimentation et de l'énergie ne pourront être mis en œuvre que si les pays occidentaux et ceux de l'OPEP contribuent à créer à ces fins des filiales de la Banque mondiale.

Seule une restructuration fondamentale permettra aux institutions financières internationales de répondre aux besoins urgents du tiers-monde, dont la survie et la prospérité économiques sont un enjeu vital pour les grands exportateurs nets que sont les pays avancés.

SYED MAHDI MUSTAFA.

INDIAN EXPRESS *(New-Delhi)*

Les pays pauvres perdent à tous les coups

LES pays pauvres, ceux surtout qui n'ont pas de pétrole, sont perdants à tous les coups : que le dollar soit faible, comme c'était le cas jusque voici un an environ, ou fort comme c'est le cas depuis, ils subissent de plein fouet les chocs qui ébranlent le marché monétaire international. Le désordre monétaire international est pourtant, en fait, la résultante de forces qui échappent à leur contrôle. Les évolutions, autonomes ou non, qui interviennent dans les pays riches et les mécanismes élaborés pour y faire face ne prennent pas en compte l'impact qu'ils ont sur les pays en développement. Ceux-ci sont donc, pour reprendre les termes d'un ancien directeur général du F.M.I., M. Schweitzer, cantonnés dans un rôle de *« spectateurs impuissants et d'innocentes victimes »*.

C'est au début des années 70 que le système monétaire international s'est effondré. Parallèlement, l'or a perdu progressivement sa primauté. Ce n'est qu'alors que l'on a commencé à parler sérieusement de réforme. La question était considérée comme d'autant plus urgente que le dollar restait faible, que les « chocs pétroliers » successifs infligés par les pays de l'OPEP ont plongé dans le désordre le plus total les comptes extérieurs de la quasi-totalité des pays et que les nations en développement demandaient avec insistance à participer à l'élaboration d'un système monétaire approprié (et équitable).

Le comité des « vingt » (au sein duquel neuf pays en développement étaient représentés) a été créé en 1972 pour étudier les réformes à apporter au système. Ses travaux ont abouti à l'accord de la Jamaïque, conclu en 1976, qui a plus ou moins légitimé, après coup, le régime des changes flottants (sans toutefois exclure, en théorie, la possibilité de réintroduire finalement des parités fixes). Il a suggéré, entre autres, d'augmenter de 32,5 % les quote-parts des pays membres (souscription aux ressources du F.M.I.). Fait significatif, le comité n'a pu parvenir à un accord unanime sur l'établissement d'un lien entre les droits de tirage spéciaux (nouvel instrument de réserve et nouvel étalon monétaire, qui se substituait à l'or) et les fonds destinés au développement des pays pauvres.

Le désordre actuel du système monétaire international est nettement aggravé par les énormes excédents des pays exportateurs de pétrole. Si l'on excepte une courte période, à la fin des années 70, ces pays sont incapables d'utiliser assez vite leurs excédents. Cet excédent de « pétrodollars » a certes accru la masse monétaire mondiale, mais ces liquidités sont inégalement réparties. Il n'est pas facile de recycler ces fonds dans les pays en développement, où ils font le plus cruellement défaut. Le F.M.I. et la Banque mondiale sont récemment parvenus à se procurer à cette fin une partie de ces ressources, que le système bancaire commercial a du mal à mobiliser effectivement. Malgré les efforts déployés pour inciter un plus grand nombre de pays en développement à se tourner vers le marché monétaire commercial pour se procurer les ressources dont ils ont besoin — démarche qui vient, à certains points de vue, compenser la lassitude à l'égard de l'aide officielle — et bien qu'on parle de « cofinancement » par des institutions internationales, les perspectives d'un recyclage de ce type demeurent floues.

Le recyclage des pétro-dollars

Le régime des taux flottants présente ceratins avantages incontestables pour les pays en développement, surtout si leur monnaie n'est pas rattachée à une seule monnaie de référence et si les responsables de leur politique monétaire manipulent adroitement les taux de temps à autre conformément à l'intérêt national. Des dévaluations de fait pratiquées à doses homéopathiques peuvent, par exemple, permettre d'éviter la dévaluation formelle d'une monnaie. C'est une option à ne pas négliger par les gouvernements et les autorités monétaires parce que le traumatisme et les retombées politiques d'une dévaluation formelle peuvent avoir des conséquences désastreuses dans ces pays, où la dévaluation est perçue par beaucoup comme une défloration de la monnaie, dont la responsabilité est souvent rejetée sur le F.M.I.

La part des pays en développement dans les transactions monétaires internationales est si faible qu'ils ne sont pas à même d'influer de manière significative sur son comportement en prenant des mesures et des intitiatives qui leur soient propres. Leus monnaies, qui sont rattachées à l'une des grandes monnaies (ou dont la valeur est déterminée par référence à un *« panier de monnaies »*, comme c'est le cas de la la roupie indienne) sont soumises aux mêmes pressions que les *« monnaies de référence »*. Les variations de monnaies comme le dollar, la livre sterling ou le franc français étant le résultat de décisions prises par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France pour tenter de faire face aux problèmes urgents qui se posent au niveau de leur économie ou de leur balance des paiements, les pays en développement qui ont « rattaché » leur monnaie à d'autres sont condamnés à subir les effets de ces décisions, bien qu'elles ne soient évidemment pas toujours conformes à leurs propres intérêts. Même les pays en développement comme l'Inde, où la valeur de change de la monnaie est déterminée par référence à *« un panier de monnaies »*, en pâtissent aussi parce que les *« pondérations »* des différentes monnaies comprises dans le panier et le calcul de leurs valeurs moyennes, qui déterminent la valeur de change de la roupie indienne, peuvent avoir des répercussions variées sur les importateurs et les exportateurs, en fonction de la monnaie dans laquelle s'effectuent leurs transactions.

Une part faible des transactions

En revanche, les fluctuations quotidiennes des taux de change des recettes réelles d'exportation, du coût des importations, du prix des marchandises, etc., constituent un sérieux facteur d'incertitude. La valeur des réserves monétaires des pays est également sujette à variations en raison de ces liens, ce qui crée des problèmes au niveau de l'aménagement de la dette et des disponibilités monétaires internes. En outre, lorsqu'il s'agit d'un lien avec une monnaie déterminée, la structure des échanges a tendance à se figer, la diversification des produits d'exportation et de leur destination se heurtant à un sérieux obstacle monétaire.

N. S. JAGANNATAAN.



Dessin de Plantu (le Monde).

ASAHI SHIMBUM *(Tokyo)*

Nord et Sud sur la même galère

IL est on ne peut plus fâcheux que le récent sommet Nord-Sud de Cancun n'ait pu parvenir à un accord pour organiser d'urgence des négociations globales dans le cadre des Nations unies. C'est d'autant plus regrettable que les participants étaient unanimes à constater la gravité de la situation.

Le problème Nord-Sud a atteint un stade critique. L'économie mondiale, ébranlée par la série de chocs pétroliers qui se sont succédé, souffre de deux maladies qui s'appellent l'inflation et le ralentissement de la croissance. La situation déjà critique des pays en développement, et surtout des pays non producteurs de pétrole, s'est encore aggravée. En même temps, les nations avancées industrialisées, qui sont d'ailleurs harcelées par une immense armée de vingt-six millions de chômeurs, sont de moins en moins favorables à l'aide au développement.

On ne devrait pourtant pas rester sans réaction et laisser le fossé qui sépare les nations en développement des nations avancées se creuser davantage encore. Il est de plus en plus urgent de régulariser rapidement la circulation des matières premières et des produits manufacturés d'une part, l'utilisation mutuelle des capitaux disponibles d'autre part. Jusque-là, le déficit commercial des pays en développement s'expliquait largement par leurs échanges avec les nations avancées. Depuis quelques années cependant la facture pétrolière prend une part de plus en plus importante dans le déficit global de la balance commerciale.

Il n'est donc plus possible d'imputer le déséquilibre commercial aux seules transactions avec les nations avancées. En fin de compte, les pays en développement et les pays développés sont embarqués à bord de la même galère.

Plus vite on prendra conscience de cette évidence, au Nord comme au Sud, et plus vite on sortira des affrontements stériles qui ont trop souvent marqué les rencontres Nord-Sud, pour entamer enfin un dialogue authentiquement constructif.

On ne remédiera pas à la mauvaise répartition des capitaux internationaux tant que l'on n'aura pas réellement compris ce phénomène fondamental. C'est seulement sur cette base que nous pourrons permettre au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale de trouver leur second souffle.

On ne peut malheureusement pas dire que, dans le monde actuel, le climat international soit favorable au renforcement de ces organismes pourtant vitaux des Nations unies. D'abord, les pays avancés sont, en général, de moins en moins disposés à faire inconditionnellement droit à des demandes d'aide sans cesse renouvelées. De plus, les Etats-Unis, qui sont le principal actionnaire du F.M.I. et de la Banque mondiale, ne sont plus très chauds pour aider le monde en développement.

Et pourtant le rôle du F.M.I. et de la Banque mondiale, loin de s'atténuer, est plus important que jamais dans le monde d'aujourd'hui. Il faudrait trouver des modalités permettant d'utiliser les capitaux abondants accumulés par les pays producteurs de pétrole pour intensifier les activités d'assistance de ces organismes internationaux d'une utilité vitale.

De plus, l'aide fournie par le Japon, dont la balance commerciale est excédentaire, devrait être accrue. Le premier ministre, M. Zenko Suzuki, a promis, au sommet de Cancun, de doubler en cinq ans l'aide officielle nippone au développement, qui serait ainsi portée à plus de 21 milliards 400 millions de dollars des Etats-Unis. Cette décision, a dit M. Suzuki, le Japon l'a prise en dépit des difficultés financières qu'il traverse.

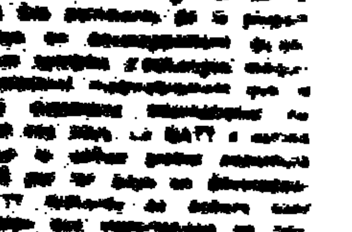
Ce faisant, il s'engage dans la bonne voie. Il faut espérer que cette attitude constructive sera dûment appréciée par le monde en développement. Le problème Nord-Sud ne sera pas résolu tant qu'on n'aura pas stabilisé la communauté mondiale à la fois en aidant les pays en développement et en rétablissant l'ordre financier international.

YASUSHI HARA.



NQUE MONDIALE ET LE FO

MONÉTAIRE INTERNATIONAL SUR LA SELLETTE



...ncières internationales

SYED MAHDI MUSTA



d sur la même galè

JORNAL DO BRASIL *(Rio-de-Janeiro)*

Une nécessité : digérer l'endettement du tiers-monde

LE montant des dettes extérieures des pays du tiers-monde a atteint en 1980 le chiffre de 456 milliards de dollars (et 524 milliards selon les estimations pour 1981) (1). Si nous projetons ce chiffre sur la fin de cette décennie, et si nous faisons deux hypothèses optimistes — la première, que ces pays soient capables de maintenir l'équilibre de leurs balances commerciales, la deuxième, que le taux moyen de l'intérêt de leurs dettes ne dépasse pas 15 % l'an — ces dettes accumulées s'élèveront en 1990 à 1 500 milliards de dollars.

Dès lors trois questions se posent : Comment une telle accumulation de dettes est-elle devenue possible ? Ces dettes seront-elles payées ou stabilisées au cours de cette décennie ? Peut-on compter indéfiniment sur l'expansion du crédit ?

La réponse à la première question est étroitement liée à l'instauration du désordre dans le système financier international au cours des années 70, désordre résultant particulièrement de la dévaluation du dollar en 1971, de sa libre fluctuation sur le marché des changes, et finalement de sa liquidité excessive dans les banques, les entreprises et dans les mains des particuliers hors des Etats-Unis.

Il convient d'ailleurs de noter que le montant considérable actuel des dettes extérieures des pays du tiers-monde ne correspond pas uniquement à des entrées de marchandises, mais en outre aux intérêts des dettes et autres déficits, plus importants que ceux du commerce et résultant des services et de la balance des capitaux. Le cas du Brésil en est un exemple.

Dans les années 60, la balance commerciale du Brésil (différence entre importations et exportations en dollars FOB) a eu un excédent de 2,1 milliards de dollars (15,9 milliards de dollars d'exportations contre 13,8 milliards de dollars d'importations). Au cours de la dernière décennie la balance a été déficitaire de 14,6 milliards de dollars (importations, 97,2 milliards de dollars ; exportations, 82,6 milliards de dollars). En 1980, la balance commerciale a présenté un déficit de 2,8 milliards de dollars, ce qui donne un total accumulé, jusqu'à la fin de l'année dernière, de 15,3 milliards de dollars. Quant à la dette extérieure brésilienne, elle a atteint 55 milliards de dollars, environ trois fois et demi le montant du déficit commercial accumulé.

Cette différence entre le total de la dette extérieure et les déficits accumulés de la balance commerciale découle de l'écart entre les marchés financiers et commerciaux. C'est une conséquence de plus du désordre du système financier international. Les principaux créanciers ne sont pas les fournisseurs de marchandises et de services, ce sont les agents financiers.

Menace d'une crise mondiale de liquidités

La réponse à la deuxième question, à savoir si les dettes du tiers-monde pourraient être remboursées ou partiellement amorties, est négative. Pour les effacer, les pays du tiers-monde auraient dû accumuler des excédents dans leurs balances commerciales. Or la conjoncture mondiale de chômage et d'inflation a rendu impossibles de tels excédents. En conséquence il ne reste d'autre solution pour les pays du tiers-monde que d'accroître encore leurs dettes.

Mais est-ce possible ? La réponse est encore non. Les créanciers les plus importants du Brésil sont les grandes banques, qui cherchent à se procurer de nouvelles garanties pour leurs prêts, ce qui les amènera à exclure la clientèle du tiers-monde. Tôt au tard, d'ailleurs, ces banques risquent de voir s'épuiser leurs moyens à l'égard des pays demandeurs de *crédits, ce qui déclenchera une crise* mondiale de liquidités.

Bref, ce qui nous manque, et qu'on ne peut aujourd'hui espérer, c'est une institution mondiale capable d'assumer, au moins en partie, le rôle des grands banquiers et de financer une partie des dettes des pays du tiers-monde. Le Fonds monétaire international n'a tout simplement pas les moyens pour cela.

Quelle est donc la situation des pays du tiers-monde ? Les voilà écrasés entre les banquiers et les grandes entreprises, qui dominent le marché. Les banquiers, qui, dans le souci de percevoir du moins une partie des intérêts de leurs prêts, font pression sur les pays défavorisés pour qu'ils augmentent les exportations tout en diminuant les importations, sans se soucier des sacrifices qu'ils imposent de la sorte à ces pays. Les grandes entreprises, qui contrôlent le marché mondial et qui poussent les pays pauvres à vendre peu et bon marché.

Il est fatal qu'on aboutisse à une impasse. Une seule issue reste : il faut que les gouvernements des pays industriels et les *grandes banques* trouvent un moyen de « digérer » les dettes des pays du tiers-monde.

SERGIO VALLADARES FONSECA.
Ingénieur, économiste, entrepreneur.

(1) Chiffres et estimations O.C.D.E.

LA STAMPA *(Turin)*

Le S.M.E. : une bataille à ne pas perdre

DECLENCHEE par la réévaluation du mark allemand et du florin hollandais (+ 5,5 %) et la dévaluation simultanée de la lire et du franc français (— 3 %), la nouvelle tempête monétaire du 4 octobre dernier a rallumé les polémiques sur la question de savoir si le S.M.E. (système monétaire européen) sert encore à quelque chose. Au soir de ce dimanche 4 octobre, juste après les décisions prises à Bruxelles, nombreux étaient ceux qui *se demandaient s'il était bien* utile de prolonger le « calvaire » des monnaies faibles pour empêcher l'effondrement d'un système qui semble n'avantager que sa monnaie pilote, c'est-à-dire la monnaie allemande.

Experts et hommes politiques restent cependant persuadés de l'utilité du nouvel ordre monétaire européen, sûrs qu'ils sont qu'à la longue cet accord réussira à harmoniser au niveau le plus élevé les économies des divers partenaires européens. Le 13 mars 1979, quand le S.M.E. a été mis en marche, il démarrait dans une conjoncture difficile, parce que les conditions d'équilibre des pays participants étaient très divergentes : entre l'Italie et l'Allemagne, par exemple, la différence est de 15 à 16 points, alors que la monnaie italienne a droit à une marge de fluctuation plus importante (6 %) que celle accordée aux autres devises (2,25 %). Les adversaires du système avaient aussitôt affirmé que le S.M.E. ne résisterait pas et que les pertes, en termes de réserves et de renoncements à des objectifs nationaux, seraient incessantes et coûteuses.

Les tensions n'ont pas manqué, ni les menaces d'abandon, mais le système tient toujours. Ses partisans disent même que les réajustements monétaires au sein du « serpent » ont été relativement limités, surtout si on les compare aux réajustements « libres » de la période précédente. La preuve, d'ailleurs, que le système est solide, c'est que le marché a fini par accepter ces modifications avec moins d'émotion qu'autrefois, comme on l'a bien vu à l'occasion de la dévaluation de la lire du 22 mars et de celle qui a suivi en octobre dernier.

Ces réactions mesurées tendraient à confirmer que le processus de rapprochement des économies européennes est possible et doit se poursuivre. A la lumière de ces observations, l'éventuel réalignement des parités *doit être considéré moins comme un* remède contre un mal déjà déclaré que comme une mesure préventive. Les nouveaux taux de change — toujours selon les experts — reflètent de manière plus réaliste la force relative des partenaires du S.M.E. Pour affronter le dollar, l'Europe devrait pouvoir ainsi se présenter en meilleur « ordre de bataille ».

Il est certain que le S.M.E. a permis à beaucoup de pays de financer plus commodément le déficit de leur balance des paiements courants. Si l'Allemagne a exporté un certaine stabilité, c'est surtout parce qu'elle a assuré, d'une manière ou d'une autre, une plus grande stabilité des parités monétaires. Mais cela ne saurait être un jeu à sens unique, ni une situation qui se prolonge indéfiniment. La stabilité importée par le biais d'un taux de change favorable, pour être viable, doit être assortie d'une politique réellement anti-inflationniste, sinon les crises se reproduisent sitôt dissipés les avantages acquis au départ grâce aux termes de l'échange.

Le sens de ce message peut se résumer ainsi : les monnaies faibles, au sein du S.M.E., n'ont pas la vie facile, mais cela peut provoquer une accélération des programmes d'assainissement économique des pays concernés. Les sacrifices d'aujourd'hui ont pour but des avantages durables. C'est une bataille que l'Europe ne doit pas perdre.

EMILIO PUCCI.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

FINANCIAL OPERATIONS

The World Bank, an international institution in the field of economic development, provides financial and technical assistance to developing countries. The Bank has two openings in its Financial Operations Department at its headquarters in Washington, D.C.

Management-Level Position: To direct one of three divisions in the Financial Operations Department responsible for carrying out the Bank's borrowing program.
Reference No. 2-3-FRA0101

Financial Operations Officer: Responsible for initiating, implementing, and monitoring the Bank's borrowing activities (over $6 billion equivalent in various currencies in the last fiscal year) in capital markets worldwide, including the negotiation of terms and conditions of borrowing transactions. Officers also do financial analysis of borrowing techniques and identification of sources of funds, and provide assessment of capital market trends and interest-rate developments.
Reference No. 2-3-FRA0102

Candidates applying to either of these positions should have the following:
- Substantial experience in financial and capital markets, domestic and international, preferably with a commercial or investment banking background;
- University degree in Business Administration/Economics or equivalent experience;
- Excellent command of English; fluency in one or several other languages, for use in negotiations with counterparts in major financial and capital markets, is highly desirable;
- Strong interpersonal communication skills.

The Management-Level Position requires proven management capability.

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. Please send a detailed resume, quoting the relevant reference number to:



The World Bank
Staffing and Planning Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
proche banlieue Nord-Ouest
recherche

UN INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT pour l'U.R.S.S.

Il disposera d'une solide expérience dans le domaine des
TÉLÉCOMMUNICATIONS.

- Déplacements fréquents ;
- Contacts à haut niveau ;
- Langues : anglais et russe indispensables (parlé et écrit).

Adresser curriculum vitae à Impact U.S. 41, avenue de Friedland, 75008 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE
recherche

2 GEOLOGUES

spécialisés dans la surveillance de forages pétroliers.

2 SUPERVISEURS

forages pétroliers

- Expérience minimum exigée : 3 ans.
- Rémunération motivante.

Envoyer C.V., sous réf. 3996/JR à AMP 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS (qui transmettra)

Important groupe français
recherche pour ses filiales
EN AFRIQUE

INGÉNIEURS ESC ou équivalent

Ayant expérience dans diffusion matériaux construction et/ou équipement de chantiers minimum 30 ans.

Avantages habituels d'expatriation.

Adresser C.V. et prétentions nº 20.380 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Société d'expertise comptable recherche pour NIORT Collaborateur expérimenté Adresser CV et photo à HAVAS nº 1021, B.P. 304 79009 NIORT CEDEX.

S.E.V.M.E. Informatique, Z.I. les Paluds, 13400 AUBAGNE, tél. : (42) 82-33-05, recherche 2 INGÉNIEURS COMMERCIAUX, dont 1 pour agence Paris, et 2 TECHNICIENS SUP. télétrans. expérimentés pour usine.

L'Association Maison Monplaisir recrute UN ANIMATEUR PERMANENT direction C.L.S.H. et administration diverse.
Envoyer un dossier à M. le Président de la Maison pour tous, 3, rue de l'Écriture, 49000 ANGERS. Date de clôture : 22 janvier 1982.

Atelier de création audio-visuelle, 29237 SIZUN, tél. : (98) 68-82-39, recrute animateur (trice) socio-culturel (CAPASE-DEFA), expérience prof. exigée et apte à assurer des actions de formation et de réalisation audio-visuelle (photo-MAV-S8). Expédier dossiers avant le 23 janvier.

Synd. nat. prof. élevage agricole rech. secrét. général (e) parl. cour. angl. et autre europ., parf. notions chimie de l'eau et l'hydraulique, notions satisf. org. sens des relat. Travail Paris, déplac. en prov. et à l'étranger. Adr. let. man. et curr. vitae très complet à : Cabinet LE MOAL, 9, rue du Plessis, 44880 Sautron.

VOUS ÊTES INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN OU MÉCANICIEN

Nos activités internationales centrées sur un secteur industriel de pointe, tournées vers le grand public, vous offrent des opportunités dans nos secteurs de RECHERCHE et DÉVELOPPEMENT de produits électroniques : télévision, péritélévision, vidéo...

Hommes ou femmes d'études dans les domaines du traitement numérique du signal, des circuits analogiques, de l'opto-électronique ou de la micro-informatique, vous êtes également un cadre d'industrie.
Conscient et soucieux d'assurer la compétitivité de nos activités, votre capacité à concevoir nos produits futurs engage l'avenir de nos unités industrielles.

Nous attendons également les hommes forts de ces Unités Industrielles.
Ingénieur de fabrication mécanicien ou/et automaticien, vous êtes homme de méthode et de rigueur. La fabrication robotisée de grande série vous passionne ; vous êtes convaincu qu'elle est un outil de qualité et un moyen de performance.

Si vous vous sentez concernés par ces postes, vous devez savoir que la dimension internationale de notre groupe vous permettra rapidement d'évoluer mieux encore si vous parlez anglais et/ou allemand.

Ces postes sont aujourd'hui à pourvoir dans une des villes universitaires de bord de Loire.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous nº 20305 à CONTESSE-PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

CENTRE IMPORTANT DE FORMATION PRIVÉ A ROUEN recrute

CHEF DE PRODUIT

ayant une formation supérieure en électronique et informatique. Dynamique, il mettra au point des matériels d'apprentissage et des programmes conçus selon une pédagogie moderne.
Poste évolutif.
Env. C.V. et photo à LEGENDRE GROUPE UNIECO - 3000 X, 76025 ROUEN Cedex.

Le CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE du BATIMENT recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(X - Ponts & Chaussées ENGREF - Mines)

débutant ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine de l'épuration des eaux usées pour travaux de recherches.
Pratique de l'anglais et connaissances en informatique nécessaires.
Déplacements occasionnels à l'Etranger.

Adr. C.V. et prétent. à : M. COCHARD Station de Recherche du C.S.T.B. 84, avenue Jean-Jaurès 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

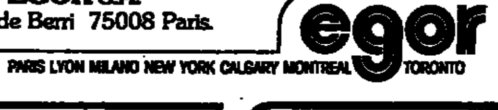
DIRECTEUR DES TRAVAUX

Cette entreprise réalise annuellement environ 700 logements individuels et collectifs dans le secteur social.
L'Ingénieur en Chef que nous recherchons dépend directement du Directeur Général et prend en charge la responsabilité des chantiers sous tous les aspects : technique, économique et humain.
Ingénieur diplômé, c'est un homme de dialogue technique et un organisateur méthodique possédant des connaissances professionnelles étendues, notamment en second-œuvre.
Patron, c'est un homme de caractère et aussi l'animateur de 200 personnes. Il gère un C.A. d'environ 50 millions et élabore la politique de sous-traitance. C'est donc un ingénieur ayant une dizaine d'années d'expérience en construction à usage d'habitation.

Merci d'écrire sous réf. Mo 5496 C à notre conseil, Guy Deschamps, qui vous assure d'une discrétion absolue.

média-system

EGOR S.A.
8 rue de Berri 75008 Paris.



Ingénieurs qualité

SOCOTEC

NORD - NORMANDIE

Le Groupe SOCOTEC (2.400 personnes en France et dans le monde) s'est acquis par la compétence de ses collaborateurs et le sérieux de ses prestations une très grande notoriété dans les milieux de l'Industrie et du Bâtiment. Dans le cadre du développement de nos activités liées à l'organisation et à la gestion de la qualité, nous sommes amenés à vous proposer deux postes d'Ingénieurs Qualité :
- l'un à **LILLE** Réf. 82 - 05
- l'autre à **SENLIS** ou à **ROUEN** Réf. 82 - 06

Ingénieur de formation (E.C.P - E.N.S.A.M - E.N.S.M - I.N.SA...) vous avez acquis par plus de 5 années d'activité professionnelle, une bonne maîtrise des problèmes de gestion industrielle et de production dans le secteur des industries mécaniques. Une première expérience en organisation de la qualité serait un atout supplémentaire. Après une période de formation à notre métier et à nos méthodes vous serez appelé à commercialiser et à développer nos activités auprès des industriels de la région Nord Ouest. Si l'une de ces offres vous intéresse, adressez votre candidature sous la référence indiquée à P. CANDES - SOCOTEC 3, avenue du Centre 78182 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX.

LE CRÉDIT AGRICOLE DU CANTAL
RECHERCHE
UN HOMME COMPÉTENT
POUR UNE INFORMATIQUE
DE QUALITÉ :

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT

NOUS RECHERCHONS :
- Un homme d'expérience ayant une solide formation de base (générale et informatique).
- Ayant déjà exercé des fonctions équiv. de management.
- Maîtrisant parfaitement la technologie liée à l'évolution des systèmes informatiques, notamment au niveau des méthodes d'analyse et de programmation.
- Qualités de négociateur et de conseil.
- Sens de l'efficacité et du service.

NOUS LUI CONFIERONS :
- La responsabilité des études informatiques et l'animation d'une équipe d'une vingtaine d'informaticiens.
- La mission de mise en place de méthode et standards, ainsi que d'outils d'amélioration de la productivité.
- La coordination des diff. projets du plan informatique.

L'ENVIRONNEMENT TECHNIQUE ET NOS PROJETS :
- IBM 370/148 évolant vers 2 X 4341-2.
- Construction d'un nouveau centre d'informatique.
- DOS/VSE, CICS, DL/1 avec évolution vers MVS.
- AXIAL, IPT, Librarian, Vollie, Métacobol, etc.
- Un réseau local de distribution de l'énergie informatique à base de 3278 et 3279.
- Un réseau équipant les ag. en 1983 avec des 47XX.

NOUS OFFRONS :
- La qualité de la vie, dans le cadre naturel exceptionnel du Cantal, à 30 mn des pistes de ski l'hiver, à proximité des plans d'eau l'été.
- La sécurité d'une entreprise solide en pleine évolution technologique.
- Des possibilités d'évolution de carrière motivantes.

Nous confions ce recrutement à : Mme ROQUE, réf. 603, INFORMATIQUE ET ENTREPRISE, 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 PARIS. Téléphone : 766-03-22.

GROUPE FRANÇAIS
d'excellente notoriété - spécialisé dans le Matériel d'Equipement destiné au Transport -
recherche

directeur d'usine

pour unité à taille humaine en forte expansion
MIDI MEDITERRANEEN

INGENIEUR de formation, homme d'expérience 35 ans min., venant de préférence de l'industrie plastique ou mécanique.

Rémunération intéressante.
Très larges perspectives d'évolution.

Pour étude confidentielle de votre candidature, adressez votre dossier sous référence 8687 à AXIAL Publicité, 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

Société française en pleine expansion spécialisée dans les colorants pour matières plastiques située dans le Sud-Est de la France.
recherche

CADRE EXPORT

ayant au moins 2 ans d'expérience exportation, parlant bien l'anglais - 2e langue souhaitée : allemand, pouvant voyager.
Mission : Assistance au directeur général pour développer des marchés d'exportation déjà existants - Etudes de débouchés - Organisation de réseaux.

Écrire avec C.V. et photo, sous nº 7663, *le Monde* Pub., service annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Importante Société Agro-Alimentaire
500 personnes — C.A. de 350 millions
recherche

1 RESPONSABLE CONTROLE QUALITÉ

pour son usine de confiture située dans l'AISNE

Il aura l'entière responsabilité de la fonction au sein de l'établissement et sera une antenne du service Recherche et Développement de la société.

Le candidat d'une trentaine d'années environ, aura :
- une formation d'ingénieur agro-alimentaire.
- une expérience de 3 à 4 ans dans la fonction.
- une personnalité lui permettant de s'intégrer dans l'équipe d'encadrement de l'usine.

Adr. C.V., photo et prétentions à nº 20.504 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Filiale
Important Groupe Français
implantée grande ville VAL DE LOIRE
recherche

RESPONSABLE

pour son atelier de traitements de surface de circuits imprimés.

Le candidat doit avoir une bonne expérience d'animation des hommes.

Adresser C.V., photo et prét. sous no 20055 à CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL
recherche

2 INGÉNIEURS D'ÉTUDES

A — Pour le CENTRE DE RECHERCHE DE PARIS :

Il s'agit de faire partie d'une équipe de recherches avancées pour la création et le développement de petits électro-mécanismes de série destinés à l'industrie automobile.

Ce poste convient à un jeune ingénieur créatif sortant d'une école du type ARTS ET MÉTIERS, ECAM, ICAM... ou micro-mécanique de Besançon, ayant, si possible, une première expérience de quelques années et souhaitant s'épanouir dans un bureau d'études à la pointe de la technique.

(référence 2402)

B — Pour le B.E. de la PRINCIPALE UNITÉ DE PRODUCTION en PROVINCE :

C'est un poste au sein du bureau d'études appliquées qui comprend une solide équipe d'ingénieurs et de techniciens, travaille en relation étroite avec le Centre de recherche de Paris et procède notamment aux essais et à la mise au point finale pour la fabrication en grandes séries des mécanismes inventés ou améliorés.

Le candidat doit être diplômé d'une école d'ingénieurs du type ARTS et MÉTIERS, ECAM, ICAM... ou micro-mécanique de Besançon, et avoir déjà prouvé sa créativité au cours d'une première expérience similaire.

(référence 2403)

BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR CEUX QUI RÉUSSIRONT A CES POSTES.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au département Recrutement du COMES, 19, r. de la Paix, 75002 PARIS, en rappelant la référence du poste.

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROF. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS



SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

offre dans son Centre de Recherches implanté en banlieue Sud de Paris

UN POSTE DE

CHEF DE LABORATOIRE

à un Ingénieur Mécanicien spécialisé en rhéologie des polymères.

Avec une petite équipe de techniciens, il aura la responsabilité de mener à bien les études de comportement et de rupture d'élastomères chargés.

Ecrire avec références, C.V. et prétentions à M. THOMAS - Centre de Recherches du BOUCHET, B.P. No 2 - 91710 VERT LE PETIT. Référence à rappeler IMA 40.



Jeunes diplômés scientifiques, choisissez l'informatique!

Dans le cadre d'une **jeune société spécialisée dans l'épargne** (filiale d'un important groupe financier), nous vous offrons l'opportunité de vous intégrer dans notre équipe informatique (10 personnes).

Vous recevrez une **formation complète** à des méthodes rigoureuses comme **ANALYSTE.**

Cette formation vous permettra de prendre rapidement en charge le développement d'applications financières.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) en précisant sur l'enveloppe la référence 1611 à

MEDIA PA. 9, Bd des Italiens, 75002 Paris qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA



CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE recherche

UN INGENIEUR Grande Ecole ou équivalent

Pour intégrer l'équipe simulation en électronique

Il sera chargé de :
- la modelisation du développement et de la maintenance de bibliothèques de composants,
- l'assistance Client en simulation de circuits électroniques,
- la mise en place de nouveaux produits, la maintenance des logiciels existants et le développement de logiciels nouveaux.

Connaissances souhaitées :
- électronique, programmation, Fortran, simulation, modélisation.

Lieu de travail : banlieue Sud.

Adresser C.V. et prétentions à : CISI — Service du Personnel 35 boulevard Brune — 75014 PARIS

GROUPE CISI



Degrémont

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX Recherche

des **INGENIEURS** pour les missions suivantes :

ETUDE ET REALISATION D'APPAREILS D'ELECTROLYSE

(Réf. 433 E)

Au delà de connaissances sérieuses en électrochimie, cette fonction suppose la capacité de concevoir et de faire fabriquer des appareils qui s'intégreront aux chaines de traitement des eaux.

Une expérience industrielle d'au moins 5 ans, le sens du concret, le goût de la réalisation, une disponibilité pour des déplacements en France et à l'étranger sont nécessaires pour réussir dans ce poste.

DEVELOPPEMENT DE PRODUITS NOUVEAUX

(Réf. 433 H)

Cet ingénieur aura pour mission de concevoir et de faire fabriquer des appareils de décantation et de filtration et d'aller sur le terrain vérifier la validité de ses réalisations.

Hydraulicien de formation, il apprendra à faire appel à des techniques connexes lui permettant de développer intégralement ses produits.

Ce poste est accessible à un débutant ayant le goût du travail concret, en relation avec d'autres équipes et notamment des bureaux d'études.

PROJETS EAUX INDUSTRIELLES

(Réf. 332)

Cet ingénieur assure l'étude technique, l'évaluation des projets, la rédaction des offres. Il collabore avec les services chargés du suivi commercial et de l'exécution.

Totalement responsable au plan technique, appelé à mener de front plusieurs projets, souvent importants, c'est un jeune ingénieur de type ENSTA ou ENSH ayant 3 ans d'expérience de préférence dans l'ingéniérie.

Il sait allier la rigueur dans l'organisation de son travail à une grande souplesse de caractère et une réelle aisance dans les contacts humains.
Une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit est nécessaire.

Des déplacements courts mais fréquents sont à prévoir.

RESPONSABLE DE CHANTIERS AU VENEZUELA

(Réf. 261)

Expert en génie civil, compétent en électro-mécanique, c'est un professionnel chevronné de la conduite de gros chantiers depuis 10 ans au moins.

L'organisation des activités et la gestion des hommes lui sont également familières.

Il parle couramment l'espagnol et il est prêt à partir très vite pour le Vénézuéla pour un contrat de deux ans.

Merci d'adresser une lettre de motivation et un C.V. sous la référence choisie au : Département Relations du Travail 183 avenue du 18 Juin 1940 — 92500 RUEIL MALMAISON

Groupe de Services recherche pour sa Direction Internationale du Tourisme

2 CONTROLEURS DE GESTION

a) - Contrôleur Amérique du Sud (Réf. 16118)

Il sera chargé de mettre en place des procédures et de former le personnel local.

Ce poste basé à Paris, implique environ 90 jours de voyage par an en Amérique du Sud.

Nous souhaitons un candidat de formation supérieure pratiquant couramment l'espagnol et si possible l'anglais.

Une expérience d'audit serait appréciée.

b) - Contrôleur de gestion (Réf. 16119)

En collaboration avec le contrôleur itinérant, le candidat basé à Paris, contrôlera les dépenses de toute origine et de toute nature des différents pays d'Amérique Latine où notre Société est implantée et prendra les initiatives d'intervention nécessaires.

Le candidat de formation ESC Comptabilité/Gestion possèdera de bonnes connaissances en anglais et en espagnol.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant référence du poste, à Jean Régnier Publicité - 39, rue de l'Arcade - 75008 PARIS.

J r p



Mallinckrodt

Byk-Mallinckrodt France

recherche son

DIRECTEUR DES VENTES

BYK-MALLINCKRODT, Société à vocation internationale (C.A. 442 millions de dollars U.S. en 1980), recherche, pour sa filiale française, son Directeur des Ventes.

Compte tenu de la spécificité des produits diffusés (radio-isotopes pour utilisation *in vivo* et *in vitro* dans les services de Médecine Nucléaire), ce poste ne peut convenir qu'à un candidat pouvant justifier d'un niveau scientifique élevé :

médecin, pharmacien, docteur ès-sciences

familiarisé en outre avec l'utilisation des radio-isotopes, et de préférence, titulaire du diplôme de SACLAY.

Une parfaite connaissance de la langue anglaise est indispensable, une bonne maîtrise de la langue allemande constituerait un avantage.

Le poste à pourvoir implique une résidence à proximité de MELUN (Seine-et-Marne) et une très large disponibilité, pour des voyages fréquents, mais de courte durée, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Les candidats intéressés par cette situation, qui offre à un Scientifique la possibilité de faire une carrière dans un département commercial, sont invités à adresser un curriculum vitae détaillé accompagné d'une photo à

M. Pierre MILLOT
BYK-MALLINCKRODT FRANCE
Boîte postale 75
77350 LE MÉE-SUR-SEINE

qui étudiera leur dossier avec toute la discrétion souhaitée.



Degrémont

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX

JEUNE RESPONSABLE DE PERSONNEL

à fort potentiel (150.000 F +)

Notre position de leader dans notre domaine d'activité et le niveau de notre personnel — 400 ingénieurs pour 1.500 personnes — exigent une fonction personnel très performante.

Le poste, à créer, a pour premier objectif, la mise en place d'une gestion évoluée des ressources humaines. Il devra s'élargir rapidement, notamment dans le domaine des relations industrielles, pour prendre la dimension d'adjoint au directeur du personnel.

Ingénieur de formation, le candidat maitrise parfaitement le processus du recrutement en entreprise, de l'étude de fonctions au suivi de l'intégration.

A l'aise aussi bien sur le terrain que dans la conception, il est incontestablement un homme d'écoute et de dialogue.

Lieu de travail : proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser une lettre de motivation et un C.V. sous référence 803 LF à : NASSAR 47 bis avenue Hoche — 75008 PARIS

LABORATOIRES de MARCOUSSIS
CENTRE de RECHERCHES C.G.E.
offrent à : (réf. NP/GZB1)

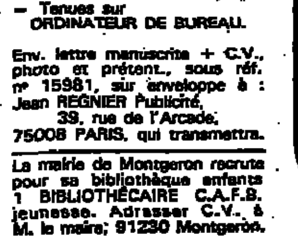
INGÉNIEUR GÉNIE CHIMIQUE

(NANCY...)
Secteur ÉNERGIES NOUVELLES

La respons., dans équipe de rech., des études théoriques et expériment. sur la GAZÉIFICATION de la BIOMASSE.

Compétences souh. en contrôle — commande de procédés.

Adresser lettre manuscrite + C.V. détaillé sous référence NP/GZB1 au Service du personnel, LABORATOIRES de MARCOUSSIS, route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.



lamson saunier duval

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DE LA MANUTENTION

lamson saunier duval

renforce son équipe automatisme par des :

SPECIALISTES MICROPROCESSEURS (HARD et SOFT)

minimum 2 à 3 ans d'expérience pour responsabilités techniques et encadrement de projets
- en matière de robots
- de manutention,
- de robots de stockage et de palettisation.

Anglais apprécié.

Adresser C.V. et prétentions de salaire à SAUNIER DUVAL Service Relations Humaines 250, Route de l'Empereur 92508 RUEIL MALMAISON CEDEX.

ADMINISTRATION recherche

INGÉNIEUR

GRANDE ÉCOLE pour la conception et l'organisation de systèmes d'information, dégagé O.M. (débutant accepté). Formation assurée. Ecrire Ministère de l'Agriculture 33, rue Picpus, 75012 Paris.

GROUPE INTERNATIONAL D'AUDIT - PARIS (8e) recherche

AUDITEURS

Ils auront une parfaite maîtrise de l'anglais et 3/4 ans d'expérience de l'audit selon les normes internationales, une formation supérieure et des études d'expertise comptable en cours.

Envoyer curriculum vitae, salaire demandé et photo, à : Mme LIPPUNER, 6, avenue Marceau, PARIS (8e).

PARIS (15e) Nettoyage industriel 150 pers. recherche

COMPTABLE EXPÉRIMENTÉE

1er ÉCHELON minimum

Libre rapidement.
- Paye déclarations.
- Comptabilité générale.
- Facturation.
- Tenues sur ORDINATEUR DE BUREAU.

Env. lettre manuscrite + C.V., photo et prétent., sous réf. no 15981, sur enveloppe à : Jean REGNIER Publicité, 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

La mairie de Montgeron recrute pour sa bibliothèque enfants 1 BIBLIOTHÉCAIRE C.A.F.B. jeunesse. Adresser C.V. à M. le maire, 91230 Montgeron.

SOCIÉTÉ DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNEL

située en région parisienne recherche pour faire face à son EXPANSION

CHEF DE PRODUCTION

Formation niveau ingénieur électronicien une expérience dans les fonctions
- Etudes
- Méthodes

serait appréciée.

Sa connaissance des méthodes et outillages modernes de fabrication du matériel électronique professionnel doit lui permettre d'assurer la

RÉORGANISATION ET LA GESTION

d'une unité de production employant une centaine de personnes dont 75 % de M.O. féminine.

Il doit posséder un sens et un goût pour l'organisation de la production ainsi que des qualités d'animateur pour faire participer son personnel à l'évolution de l'entreprise.

La connaissance de l'anglais est souhaitée.

Les responsabilités du poste, son avenir et la nécessité de s'intégrer à une équipe existante conviendraient à une personne âgée de 35-40 ans minimum.

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à ERGOS 15, rue Baron - 75017 PARIS.

Systema, société de conseils d'études, de réalisations en informatique et en organisation, associant sa division recrutement T.E.G., a le plaisir de vous faire part de sa nouvelle adresse

18, place Henri-Bergson 75008 Paris Tél. 294.16.16



The Executive Group division SYSTEMA

VILLE D'ATHIS-MONS 91200 ATHIS-MONS

URGENT

La mairie d'Athis-Mons recrute une infirmière pour la crèche municipale, à plein temps, expérience en pédiatrie de préférence. Adresser candidature avec curriculum vitae à : Mme LE MAIRE 91205 ATHIS-MONS.

Rech. POUR SAINT-MAUR (94) PROFESSEUR MATH-PHYSIQUE (élève en 1re). Écr. à R. 1002, DEER, 72, boul. de Sébastopol, 75003 PARIS, qui transmettra.

Ministère de l'Industrie recherche

UN CHARGÉ D'ÉTUDES

de haut niveau pour mener des études économiques et techniques dans le domaine de l'électricité.
- Formation ingénieur ESE, ENSEM, ENSERG ou équivalent.
- Connaissances en économie appréciée.
- Débutant ou 1re expérience.

Env. lettre manuscr., C.V. et prét. sous référence 7791, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris ced. 02, qui tr.

Importante Sté recherche pour son siège social

L'ADJOINT DU CHEF DU PERSONNEL

DUT, gestion de personnel licence de psychologie. Adr. C.V., photo et prétentions no 1755, Publicités Réunies, 112 bd Voltaire, 75011 Paris.

audit interne

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE

Il justifiera impérativement **d'une première expérience de 4 à 5 ans** dans les domaines de la Comptabilité de Gestion, l'Informatique ou l'Organisation acquise en entreprise ou en cabinet d'audit ou de conseil.

Il participera, au sein d'une petite équipe, à des travaux d'analyse de procédures financières et opérationnelles dans les filiales et unités du Groupe en FRANCE et à l'ÉTRANGER.

Lieu de travail PARIS avec de nombreux déplacements de courte durée.
Anglais indispensable, Espagnol souhaité.

Adresser C.V., photo et salaire souhaité sous référence Réf. 8390 (mentionnée sur l'enveloppe) à :

MEDIA SYSTEM "Emplois et Carrières" 104, rue Réaumur 75002 Paris

roussel uclaf



OFFRES D'EMPLOIS



ROHM AND HAAS FRANCE S.A.

filiale de ROHM AND HAAS COMPANY PHILADELPHIE
recrute pour son DEPARTEMENT ADDITIFS pour PRODUITS PETROLIERS

un technico-commercial

FORMATION : Ingénieur Chimiste - H.E.C. - Sup de Co
EXPERIENCE : 2/3 ans dans la vente ou le marketing de produits industriels ou bien débutant
FONCTION : animation commerciale en France auprès des compagnies pétrolières et des professionnels des lubrifiants.

Par la suite les responsabilités pourront être étendues au niveau européen.
- Anglais parfait indispensable.
- Allemand souhaité.
- Déplacements fréquents environ 50% du temps.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec C.V. détaillé à la *Direction du Personnel*-ROHM AND HAAS FRANCE S.A. - Tour de Lyon - 185, rue de Bercy - 75579 Paris Cedex 12

Publicités Réunies

Importante entreprise de travaux publics présente dans 26 pays
recherche pour sa **Direction Financière** au Siège à

LA DEFENSE

un Cadre Financier
débutant

Le candidat retenu sera soit diplômé d'une grande école de commerce : HEC, ESSEC, ESCP; soit titulaire d'un MBA et d'un diplôme juridique complémentaire. Il parlera couramment l'anglais, et sera disponible immédiatement.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 9410 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

SFIM
SOCIETE DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE
recherche

Ingénieurs-Analystes-Programm.

TEMPS REEL
POSITION I et II
Connaissances souhaitées : PDP 11 - MITRA - MICROPROCESSEURS.

Ecrire avec C.V. et prétentions à : Direction des Affaires Sociales B.P. 74 - 91301 MASSY

Publicités Réunies

---

otène s.a.

45% d'expansion en 1981 recherche pour son Département TRAITEMENT DES EAUX

Assistants Techniques Commerciaux

Nous demandons :
Connaissances de la chimie ou dépannage adoucisseurs.

Déplacements Région Parisienne
Salaire selon capacité.
Adresser CV manuscrit et photo, à : OTENE S.A. 11, rue des Bleuets - 95870 BEZONS.

pmp

Frédéric F. Kistner et son équipe souhaitent une très bonne année à leurs clients et amis

37 rue du Général Foy, 75008 Paris
522.44.60 - SVP 11.11

INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
recherche

UN JEUNE INGENIEUR

Dégagé des obligations militaires, aimant le travail en équipe et ayant le goût des montages expérimentaux et des mesures physiques pour supervision de travaux en laboratoire et participation à des expériences sur le terrain.

Formation souhaitée : études de mécanique ou de mécanique physique.

Envoyer C.V. et prét. sous no 20318 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ingénieur mécanicien
Formation AM ou équivalent

CIMSA

Filiale de THOMSON CSF Informatique la **CIMSA** est spécialisée dans l'informatique exploitée en environnement « sévère ».

Dans le cadre du développement de nos **Etudes mécaniques** réalisées en bureau d'Etudes, nous recrutons un **JEUNE INGÉNIEUR** ayant une formation A. et M. ou équivalent.

Il aura pour mission :
- les études théoriques mécaniques de périphériques de calculateurs,
- le suivi et la responsabilité de la fabrication et de la mise au point de maquettes et de prototypes ainsi que de leur industrialisation.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et souhaits de rémunération) en précisant bien la référence IBE 82 à Edwige DACQUAY - Service Emploi Formation - **CIMSA** - 10/12, avenue de l'Europe, 78140 VELIZY.

MEDIA BA



Sté ALSTHOM ATLANTIQUE
DIVISION FERROVIAIRE, recherche

INGENIEUR D'AFFAIRES

pour négociation et coordination commerciale d'affaires d'ensemble à l'exportation dans le cadre d'un groupement international.

Formation grande école
Langues : anglais indispensable, allemand apprécié.
Quelques années d'expérience en négociations à haut niveau.

Niveau d'appointement entre 150.000 et 180.000 annuel, suivant expérience.

Adresser CV et prétentions à la Sté ALSTHOM ATLANTIQUE Direction Administrative de la Division Matériels Ferroviaires - Tour Neptune - Cedex 20 92086 PARIS LA DEFENSE

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
recherche

Informaticiens
(même ingénieurs débutants)

pour participer à la conception, au développement et à la mise en place de systèmes informatiques de gestion pour les agents généraux.
Les postes requièrent outre des compétences techniques des aptitudes à la formation et au conseil.

Des connaissances en comptabilité seraient appréciées.

Lieu de travail : Paris - La Défense. Déplacements de courte durée en province à prévoir.

Adresser C.V., à Média-System. 104 rue Réaumur 75002 Paris, sous réf. 8546.

média-system

Graphologie — Conseil en Recrutement

Pour recruter vos
Commerciaux
et tous vos
Cadres
dans le **Sud de la France**
(Lyon, Marseille, Montpellier Nimes, Toulouse, Valence...)

Contactez un Professionnel du Recrutement

Claude GERON
7, rue du Salin - 30700 UZES
Téléphone : (66) 22.68.55

Le Conseil à la carte

Psychologie Appliquée — Formation Commerciale

MEDIA BA

---

sofredex

Conseil en marketing international
émanation du C.F.C.E., de la COFACE, de l'IDI, de la B.N.P., du Crédit Lyonnais, recherche

3 INGÉNIEURS CONSULTANTS

pour prospection France Nord et Est
France Ouest
France grandes entreprises (diplôme grande école d'ingénieurs et business school)
Age min. 40 ans, expérience vente et export.
Adr. C.V., photo, réf., prétentions à C. KOTTMANN 228, rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris.

LABORATOIRES de MARCOUSSIS CENTRE de RECH. de la C.G.E.
(RÉGION PARISIENNE)
recrutent :

UN INGÉNIEUR

« TECHNOLOGIE SEMI-CONDUCTEURS »

5 ANS D'EXPÉRIENCE MINIMUM pour RESPONSABILITÉ D'UNE ÉQUIPE DE RECHERCHES APPLIQUÉES sur circuits bipolaires rapides (SI)

Adresser C.V. détaillé, lettre manuscrite, sous la référence MIC/2 au Service du personnel, LABORATOIRES de MARCOUSSIS, route de Nozay, 91460 MARCOUSSIS.

STÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche
COMMERCIAUX
EN MATÉRIEL TÉLÉPHONIQUE pour Paris
Hauts salaires suivant compétence.
Promotion assurée.
Tél. le matin 282-03-10.

INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE RÉGION PARISIENNE
recherche
INGÉNIEUR CONCEPTION ET DESSIN

Responsable du bureau d'études, il dirige, contrôle les projets. Expérience prototypes en mécanique aéronautique, petite et moyenne série.
Connaissances en robotique appréciées.
Formation Ingénieur, anglais souhaitable.

180.000 F

Écrire, sous réf. 302, à : SWEERTS, B.P., 269, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

LE CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BATIMENT
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

2 à 3 années d'expérience ou débutant avec FORMATION ÉCONOMIQUE, niveau 3e CYCLE, pour participer à des études économiques sur l'énergie dans le bâtiment.

Adr. C.V. et prétentions à M. URIEN, serv. économie, C.S.T.B. 4, av. du Recteur-Poincaré, 75016 PARIS.

MAJOR INTERNATIONAL TRADING COMPANY
importers of Far Eastern Goods is searching for
AGENTS
well geared to French
GRANDE DISTRIBUTION
and able to take care of all French territories and French speaking countries.
Please reply to DESSEIN, 69, rue de Provence, 75009 PARIS. With reference 4183.

Etablissement d'Enseignement Supérieur Paris recherche pour renforcer *sa direction générale*
UN INGENIEUR GRANDE ECOLE
45 ans min.
Expérience Génie Civil souhaitée.
Env. C.V., photo et prét. sous nº 8384, à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris cedex 02, qui transmettra.

Recrutons Paris-Province
INGENIEURS LOGICIEL
MINI ou MICRO, temps réel, *langages évolués, orientation, téléphonie appréciée.*
Tél. 563-17-27. P. 254 ou 255.

Pour importante Société
INGENIEURS
- GENIE CHIMIQUE.
- ELECTRONIQUE.

Expérience exigée
SOGO – 201-60-48.
44, rue René-Boulanger, 10e.

IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHES
Recrute pour son établissement en banlieue Paris-Est
UN JEUNE INGENIEUR SYSTEME

Ecole d'ingénieurs avec option informatique indispensable.
De nationalité française.
Sal. 6.500 F. à 8.000 F./mois (+ avantages sociaux).
Ecrire avec C.V. et photo sous nº 115362 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

---

secrétaires

Société de distribution et d'études proche banlieue OUEST
recherche

SECRÉTAIRE
à responsabilités

pour assister un cadre chargé :
- d'animer la société,
- d'assurer des liaisons intérieures et extérieures,
- de suivre gestion courante, secrétariat, courrier, personnel.

Ce poste exige esprit d'initiative, autorité personnelle mais aussi diplomatie.

Conviendrait à personne expérimentée aimant activités variées, minimum 35 ans.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. à nº 20.687 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

formation professionnelle

DEDRAMATISATION DU RECRUTEMENT

Vous postulez à un emploi

Mais vous appréhendez les tests, l'entretien et les réunions de groupe.

Eloignez cette crainte en vous initiant aux techniques de recrutement



PIERRE LICHAU
FORMATION
(cours privé)

Tél. : 297.44.89

DEMANDES D'EMPLOIS

DIRECTEUR D'USINE
46 ans

Ingénieur A.M. + Gestion I.G.C.
Expérience confirmée dans le domaine « Relations sociales » de la fonction.
Disponible rapidement.

recherche

DIRECTION D'USINE ou DIRECTION GÉNÉRALE P.M.I.

Ecrire sous nº 6.394 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE 34 ans - Formation Ecole technique + CNAM. Responsable méthodes outillage et fabrication constructions mécaniques et électriques, calculs de coûts et d'amortissements, industrialisation de produits, implantation d'usines, études de postes (MTM) pratique de l'assurance qualité machines automatiques, mécanique de précision, injection plastique (pièces et moules), connaissance de l'informatique.
RECHERCHE : situation semblable en région parisienne. Libre rapidement. (Section BCO/JCB 149).

CHEF DE PROJET GESTION - Bases de données et audit informatique. H. 42 ans, anglais courant. 17 ans expérience multinational avec gros systèmes IBM DOS/OS, TOTAL et UNIVAC EXEC 8 et avec petits systèmes Burroughs, NER, PDP 8, NOVA 1200 et 4 Phase, languages : Cobol, Fortran, Basic, Bal et Gap II.
RECHERCHE : situation similaire dans toutes sociétés désirant développer département informatique, Paris, R.P. (Section BCO/JCB 150).

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE - 45 ans, licence en droit et CAPA, 10 ans juriste (avocat), 13 ans administration entreprise de plus de 1 000 personnes : gestion du personnel et politique sociale, informatique de gestion, problèmes juridiques, assurances, droit immobilier, droit des sociétés.
RECHERCHE : même fonction secrétariat général ou direction administ. et juridique (Section BCO/JV 151).

CADRE SUPÉRIEUR - 48 ans, juriste confirmé, spécialiste du droit des assurances vie et IARD. Bonnes connaissances en droit du travail et formation professionnelle, contentieux immobilier, sens des contacts et des relations humaines.
RECHERCHE : poste à responsabilités dans Cie d'assurances ou entreprise du secteur tertiaire. (Section BCO/GP 152).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

PROFESSEUR de MATH expérimenté, parlant Français, Anglais, Espagnol, Portugais. *Bon* traducteur-correcteur cherche emploi en rapport avec connaissances.
Ecrire M. A. Matute, 1, rue Lavoisier, 93130 *NOISY-LE-SEC.*

Rech. remplacement minimum 3 mois petit SECRETARIAT ADMINISTRATIF-BATIMENT ou COMMERCIAL.
Tél. 821-38-84, après 11 h.

J. F., 23 ans, réf., b. présent., cherche emploi récept., hôtesse. Ecr. s/nº 6231 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Homme, 33 ans, PSY et GRAPHO 10 ans expérience recrutement. Depuis 1 an 1/2 RESPONSABLE *RECRUTEMENT - FORMATION -* GESTION DE CARRIERE (3.000 personnes) cherche poste Paris au sein de D.R.H. Libre rapidement suite décentralisation. Ecr. à nº 1652, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Je suis une femme de 35 ans j'adore la vente et le sens des responsabilités fait partie de mon caractère.
Habituée à la prospection téléphonique et aux contacts à haut niveau, j'ai une bonne expérience en Agence de Publicité.

Je recherche un poste de
RESPONSABLE
de développement avec une rémunération motivante.
Ecrivez-moi s/réf. 8283 à PUBLISCOPE JUNIOR 13, rue Royale, Paris-8e, (qui transmettra).

JEUNE HOMME 21 ANS dégagé des obligations militaires
CAP et NIVEAU B.E.P.
TÉLÉCOMMUNICATIONS COURANT FAIBLE
Cherche emploi tél. 958-38-12.

VRAI ADJOINT POUR GRAND P.D.G.

38 ans, apportant :
- Une formation supérieure complète (droit, Sc. Po).
- Une expérience de directeur P.M.E. + 50 personnes.
- Une connaissance pluridisciplinaire, gestion des affaires, commercial, publicité, marketing, client. française et internationale, marchés étrangers.
- Un esprit de synthèse, créateur et volontariste.
- Anglais + espagnol. Connaissances allemand + italien.

Cherche :
Situation d'adjoint à P.D.G. ou D.G. ou poste de directeur dans P.M.I.-P.M.E. ou grande société française ou internationale.
Ecr. s/nº 6.233 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ECRIVAIN, connaissant Anglais et Allemand, effectuerait rewriting, mises au point littéraires et *corrections typographiques.*
Tél. 262-42-64.

CADRE SUPÉRIEUR
- Ing. grande école 45 ans.
- Exp. chef serv. usine production et exp. informatique.
- Etud. toutes propositions Paris.

Ecr. s/nº 7.674 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., secrétaire sténo-dactylo, 12 ans d'expérience, bonnes notions anglais. Libre de suite, recherche poste stable.
Tél. : 004-26-92.

SECRÉTAIRE DIRECTION
36 ans, 20 ans cabinet juridique cherche place assistante ou secrétaire Service commercial ou marketing.
Paris, Etoile, Gare de Lyon.
Tél. : 046-44-96.

représentation demandes

Age 57 ans représentant 25 ans expérience de la vente d'alimentation et charcuterie au détail et super marchés disponible 1er février 1982.
Ecr. s/nº 6.235 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Canada, Afrique, Amériques, Asie) dem. la revue spécialisée MIGRATIONS (LM), 3, rue Montyon, 75429 Paris Cedex 09.

travail à domicile

DACTYLOGRAPHIE, *impeccable de vos thèses, mémoires sur* I.B.M. Rapide. Tél. 750-95-00.

animaux

Vends CHAT PERSAN, noir, 7 mois. Pedigree. Prix à débattre. 576-45-21, après 20 h 30.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

LOTUS TALBOT. Etat neuf. GARAGE NATION 340-08-71.

divers

PRIX ATTRACTIF
LANCIA B TREVI
1600 - 2000 I E
du 4/1 au 24/1/82
336.38.35 +

هكذا من الاصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS - RÉPUBLIQUE
SACRIFIÉ 245.000
LIVING + CHAMBRE
REFAIT NEUF, POUTRES
CARACTÈRE - 325-75-42.

3, rue CHAPON, grand 2 pièces tt cft, 4e, asc. imm. caractère calme, soleil. Sur place jeudi 13 h à 16 h - 550-34-00.

4e arrdt

FACE ILE SAINT-LOUIS

Site exceptionnel.

Dans programme luxueux, derniers appartements disponibles entièrement équipés. Livraison immédiate.

Réception du mardi au samedi de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h.
22, quai des Célestins.

6e arrdt

SAINT-BENOIT, caractère
PLEIN CIEL, ASC.
140 m², soleil, 354-96-10.

BONAPARTE-JACOB. 354-96-10
2 PIECES, PLEIN CIEL.

ODÉON
Dans très bel immeuble d'angle en cours de réhabilitation GRAND STANDING du STUDIO AU 3 PIÈCES, 522-95-20.

ASSAS-PORT-ROYAL Part. vd 3 p. tt conft, calme. 575.000 F. Tél. 325-10-05.

ODÉON 4 P. 80 m²
Immeuble grd standing, asc., rénovation luxueuse, poutres. 1.300.000 F. Pr. 563-86-09.

8e arrdt

EUROPE. Imm. p. de t., 7 p., 140 m², 3e, asc., clair, tt cft, 1.300.000 F. Tél. 266-32-35.

9e arrdt

Dans imm. ravalé, PLUSIEURS APPTS de 2 p. (possib. 4 p.), libres ou occupés, depuis 75.000 F. Pptaire, 324-32-18 mat.

10e arrdt

Pour ACHETER ou VENDRE Directement sans commission

L'Ordinateur Immobilier
764-93-42

11e arrdt

BASTILLE
Immeuble rénové à aménager 80-106 m² et 128 m² + petites surfaces. 272-40-19.

12e arrdt

LEDRU-ROLLIN
Imm. Pierre de T., tt cft, 4 P., cuis., W.-C., bain, chff. cent. 750.000 F. — 343-90-13.

267, RUE DE CHARENTON

Imm. ravalé, 2 p., s/rue, entrée, cuis., w.-c., appt à rénover. Prix 140.000 F crédit. Voir Pptaire s/place, jeudi 14 h à 19 h.

Pour ACHETER ou VENDRE directement sans commission

L'ordinateur immobilier
Téléphone : 764-93-42.

14e arrdt

MAINE PRÈS 15e
Dans immeuble de caractère, reste 3 pièces, 520.000 F, refait neuf, tout confort, ch., calme. Pptaire, 572-05-51.

MAINE-MONTPARNASSE
Propriétaire vend dans immeuble entièrement réhabilité STUDIO, jardin, 395.000 F, 2 pièces à partir 450.000 F.
FINITIONS PERSONNALISÉES
288-84-74 – 522-95-20.

15e arrdt

CROIX-NIVERT
Propriétaire vend PLUSIEURS 2 pièces, entièrement refaits dans immeuble en cours réhabilitation. FINITIONS DE QUALITÉ. 522-95-20.

MONTPARNASSE
7, rue d'ARSONVAL
BEAU 2 Pièces, RÉCENT,
sur place jeudi 14
de 12 à 15 h ou 266-27-55.

CONVENTION
BEL IMMEUBLE PIERRE DE TAILLE RAVALÉ
GD 2 P. cuis., s. bains, w.-c., asc., ch. central, v.-o., tapis asc., 365.000 F EXPOS. PLEIN SUD, 345-55-10.

FRONT DE SEINE, 30e étage, panoramique duplex, 5 pces 130 m². SANTANDREA : 260-67-36/66.

366 bis RUE DE VAUGIRARD Mo Pte-Versailles ou Convention, bel imm. pierre de t., asc., chff. centr., concierge, beau 4 P. 100 m² tt cft, achat. gar. possible. Prix 870.000 F crédit. Voir pptaire : jeudi et vendredi 14 h 30 à 19 h.

CONVENTION IMM. STAND
3 Pièces 79 m² parfait état cuisine équipée poss. park. 800.000 F – 260-19-39.

16e arrdt

MUETTE. Vue s/bois ravissant 4 P., bon étage et 2 parkings. 1.500.000 F. 783-89-88 ou 548-54-99.

BD MURAT-PLEIN CIEL
duplex, 10e et 11e étage
130 m², terrasse 60 m², park,
GARBI, 567-22-88.

MAISON DE LA RADIO
splendide séjour + chambre tout confort, 78 m² + studio de service.
GARBI, 567-22-88.

MUETTE 700.000 F
Except. original caractère.
Atel. + mezzanine. 605-10-08.

EXCEPTIONNEL
PROPRIÉTAIRE VEND
LIVING + 3 CHBRES
cuis., deux bains, moquette
REFAIT A NEUF.
PRIX 995.000 F.
Merc., jeudi, vendr. 14-17 h.
4, av. de l'Abbé-Roussel.
(Angle 37, Rue La Fontaine).

17e arrdt

PLAINE MONCEAU
5e ét., très élégant, 190 m², tt cft + serv. MEDIA, 267-04-78.

ÉTOILE sur jardin, fond cour
MAISON 2 APPARTEM.
Liv. + chambre 45 m² tout cft à chaque niveau – 550-34-00.

18e arrdt

CUSTINE
Dans imm. pierre de taille
APPARTEMENTS OCCUPÉS
3 PIÈCES, 1er ét. . . 126.000 F
2 PIÈCES, r.-de-ch. . 93.000 F
Téléphone : 227-74-80

Appt. 2 pces, cuis., libre, excel. état. Proche square. Pour traiter avec notaire : (86) 73-76-34.

MONTMARTRE SUPERBE
3 P., cuis., bains, 65 m², refait neuf, soleil. Jeudi 13 h-16 h. 24, r. Trois-Frères. 550-34-00.

20e arrdt

PYRÉNÉES
Dans bel imm. briques ravalé 3e ét., plein sud
STUDIO
Tout confort, 130.000 F
GÉRANT, 345-55-10

78-Yvelines

VERSAILLES château sur parc LUXE DUPLEX 6/7 P. Parking. Prix : 1.450.000 F – 720-35-13.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-PERRONET
près INKERMANN
Imm. récent grand standing
STUDIO TOUT CONFORT
Grande cuisine - 266-27-55.

NEUILLY-ST-JAMES ATELIER
5 PIÈCES + TERRASSE
45 m² plein-pied possib. appt supplément 45 m² - 550-34-00.

BOURG-LA-REINE Mo
Centre, calme, idéal, liv. dble, balc., 3 chb. gd stand., asc. box. Px 940.000 F. 660-44-66.

MONTROUGE 5' Pte ORLÉANS
4/5 P. 90 m², gde cuisine, dans immeuble récent ensoleillé
EXCEPTIONNEL
600.000. ALIN 539-75-50.

94 Val-de-Marne

ST-MANDÉ 4 PCES
Bel appart. bourgeois, cuis., bains, w.-c., tapis. 344-07-13.

Province

06 - CENTRE ANTIBES
F4 libre. 410.000 F.
SERIC - 15, rue Albert, Nice.
(93) 92-00-02.

Etranger

Condominiums superbes à Manhattan

Appartements spacieux à perspective dégagée, situés dans un cadre de verdure dans le très bel édifice réaménagé d'American Thread Company. Chaque unité comprend deux salles de bain et une cuisine de grandes dimensions. Planchers de chêne. Sécurité excellente. Terrasse sur le toit. Options spéciales, telles que « La Source », une nouvelle source d'information computerisée disponible dans tous les appartements. Le meilleur site dans le bas de la ville.

280 West Broadway
Development Corp.
New-York, N.Y., 10013
U.S.A.
Tél. : 212-431-1377.

Ces condominiums ne sont offerts que par prospectus.

NEW-YORK CITY
Très belle zone résidentielle.
Récent condominium de luxe, libre printemps 82.

Appartements de 3 (1 chambre) à 10 pièces (6 chambres) et toutes tailles intermédiaires. Quelques duplex Penthouses avec vue panoramique. Prix d'achat : 330.000 à 3.500.000 dollars.

Pour plus d'information, appeler
JERRY KIERUS COMPANY
19 - 1 (212) 888-01-04
ou écrire : P.O. Box 4220
Grand Central Station
NEW-YORK NY 10017
U.S.A.

Chaque jour
dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

Si vous cherchez
à acheter un appartement ou un pavillon neuf
dans la région parisienne,
à faire un placement dans la pierre

Commencez par appeler
INFORMATION-LOGEMENT
525.25.25

Un service gratuit
est à votre disposition pour rechercher
avec vous la bonne solution.
15 ans d'expérience pour mieux vous conseiller

INFORMATION-LOGEMENT
Service Interprofessionnel et Interbancaire
49, avenue Kléber, 75116 Paris

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 P., Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE Tél. 873-23-55, même le soir.

Pour clients sérieux, PAIE COMPTANT, APPTS ttes surf. et IMMEUB. à Paris 15e et 7e. JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. 566-00-75.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE
Recherche, urgent, 2 à 3 p. Paris, avec ou sans travaux Mme LEULIER, 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

immeubles immeubles

**EAST 57 TH STREET
MADISON ET PARK
AVENUES, NEW-YORK**
Immeuble à vendre, pleine propriété près Pierre Cardin, Maud Frizon, Louis Vuitton. Agent exclusif SIEGEL CONSULTANTS Ltd. 50 School Lane, Huntington New-York NY 11743 U.S.A.
Tél. (212) 895-20-47 - 977-84-84 (516) 367-35-05.

SAINT-MAURICE
A vendre en totalité
IMM. ANCIEN à rénover 800 m² dont 300 m² LIBRES habitation, 3 commerces, 3 appts occupés. Loyer actuel. 88.000 F par an 1.450.000 F. Téléphone : 227-22-62.

boutiques

5e BD SAINT-GERMAIN
BOUTIQUE EN 2 BUREAUX.
Bail neuf, 1.800 F mensuel, cession 65.000 F, tél., urgent, 325-75-42.

hôtels particuliers

NEUILLY-ST-JAMES
CHARMANTE MAISON 1830
Ensemble impeccable
Salon, s. à manger 4/5 chbres, cuis., 3 sanit., cave + gar.
JOLIE TERRASSE 70 m²
2.200.000 F
C. ACHARD 637-14-56.

locations non meublées offres

Région parisienne

VILLEJUIF, pro. Paris et Aéroport d'ORLY, sur nationale 7 ds belle résid. beau 2 P. tt cft 1.100 F + 360 F charges/mois. LIBRE. Tél. S.G.T.I. : 852-93-65.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing. 4 pièces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL (8e)
TÉLEX - SECRÉTARIAT
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
AGECO - 294-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous Services.
Permanence téléphonique.
355-17-50.

FRIEDLAND
3 burx et 5 burx. Bail ccial.
BERGI - 222-48-60.

Domiciliation Champs-Elysées.
100 F HT/MOIS.
603-27-77.

locaux commerciaux

A vendre Local Commercial 650 m²-Zone Industrielle à Bourges. S'adresser Cabinet Thiault, 6, av. J.-Chatelet, 18500 Mehun-sur-Yèvre.

MARAIS SAINT-PAUL

Dans immeuble neuf, 4 locaux commerciaux, rez-de-chaussée, surface de 110 à 220 m², brut de coffrage, possible tous commerces.

LOCATION ET VENTE

Pour tous renseignements téléphoner au 271-46-81 ou 720-30-00.

fonds de commerce

Près Tours. A vendre Civette, cadeaux, loto, murs et fonds, Route des Châteaux. 700.000 F + stock.
Tél. (47) 26-54-49 après 20 h.

28 km OUEST PARIS
Cède CABINET IMMOBILIER.
BON C.A. 8 BONNE RENTABIL.
TÉL. : 050-10-90.

villas

SCEAUX côté PARC
1.000 m², solide maison de pierres, séj. 50 m², 7 chbres, s. de bains, 4 cab. toil., s/sol complet, garage. Exceptionnel. 1.900.000 F. - 663-42-45.

maisons de campagne

Particulier achète préf. part. MAISON proche mer, région Toulon, La Ciotat, Hyères. Tél. (16-1) 857-63-99.

propriétés

Ds le VAR, 50 mn MARSEILLE et à 30 mn d'Aix
EXCEPTIONNEL
POUR BATIR
PRAIRIE de 1.500 m² à bâtir 150 m² + dépendances plein sud, calme, pas isolé, chasse, promenades, eau, électricité.
A SAISIR CE WEEK-END

85.000 F H.T.
Téléphone : (16-91) 76-00-33 poste 4042 pour rendez-vous.

SAINT-BRÉVIN-L'OCÉAN
44250 Loire-Atlantique
Micro-climat.
Belle maison : rez-de-chaussée surélevé avec sous-sol, situé à 800 m de la mer, avec 500 m de jardin.
Sous-sol : garage 2 voitures, atelier 12 m × 4 m, chaufferie. Entrée aménagée.
Rez-de-chaussée : cuisine aménagée, séjour/salon avec cheminée, 2 chambres, salle de bains, w.-c.
1er étage : 2 chambres et grenier sur les côtés, chauffage central dans toute la maison.
Prix : 630.000 F.
Téléphoner après 18 heures : 40-27-46-29.
Pouvant convenir à artisan ou profession libérale.

Chaque jour
dans cette rubrique
Vous trouverez peut-être
LA PROPRIETE
que vous recherchez

pavillons

Pour ACHETER ou VENDRE Directement sans commission

L'Ordinateur Immobilier
Téléphone : 764-93-42.

URGENT, VILLE-ADAM
Part. vend cause départ
PAVILLON 600m², terrain,
5 pièces principales, état neuf, haut confort, 530.000 F.
Ecrire sous le no 30.557 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.
Intermédiaire s'abstenir.

terrains

FEUCHEROLLES
25 km, Ouest dans village coteau sud, beau terrain, viabilisé de 580 à 1.000 m², prix 290.000 à 370.000 F, TVA et TLE comprise, AGENCE DE LA TERRASSE, LE VÉSINET, 976-05-90.

Sur votre terrain, sur un de nos terrains, construisez dans les Landes. (1) 580-27-86 ou (58) 75-74-87.

forêts

A VENDRE, CENTRE DE LA FRANCE, 32 ha de Bois de chênes et charmes, 4 ha résineux. Prix intéressant. S'adresser Sté RELACOM, 32, rue Brault, 49400 SAUMUR. Tél. : 16 (41) 38-21-46 (h. bur.) 16 (41) 52-74-95 (après 21 h.).

viagers

AVENUE KENNEDY
Imm. 1934 gd luxe. VIAGER LIBRE 2 têtes 75-79 ans, 130 m² env. Salon, s. à mang., 2 chbres, 2 bains + chbre de serv. ENTIER. REMIS NEUF. 850.000 F + 8.000 F rente mensuelle - 227.22.62.

PLEIN CIEL, 19e étage. Mo Pelleport 4/5 P., balc. + park. 350.000 F cpt + 4.500 mens. Occupé femme 78 ans. Viagers F. CRUZ - 266-19-00.

immobilier information

Pour ACHETER ou VENDRE directement sans commission.

L'Ordinateur Immobilier
764-93-42.

l'agenda du Monde

Antiquités

ART NÈGRE
Particulier vends MASQUES et STATUETTES de collection 9 h. à 11 h. Tél. 633-51-67.

Artisans

ENTREPRISE. Sér. référ. effectue rapidement travaux peinture, menuiserie, décorat. coordinat. tous corps d'état. Devis gratuit. Tél. 368-47-84 et 893-30-02.

Nettoyage express
Moquettes, sièges, lessivage. Prix défit. 359-19-17.

Bijoux

BIJOUX SUR MESURE
Avec VOTRE or ou le nôtre. Bijoux neufs et d'occasion. Transformations, réparations. Diamants, pierres précieuses. PRIX FABRICANT.
L'ATELIER, 210, bd Raspail, 75014 PARIS. 320-88-03.

PAUL TERRIER
Achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or.
35, r. du Colisée, 75008 Paris.
Métro : Saint-Philippe-du-Roule.
Lundi au vendredi 225-47-77.

ACHAT TOUS BIJOUX
Diamants, pierres fines or 50 à 100 F le gr. Montres anciennes, argenterie.
REKMAX, 97, av. de Clichy, Paris-17e.
Mo Brochant. Ouvert du lundi au vendredi.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

ACHATS BRILLANTS
Toutes pierres précieuses, bijoux or, etc., argenterie.
PERRONO JOAILLIERS-ORFÈVRES à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, vente en occasion, échange.

Bijoux anciens et occasions or, argent, plaqué or anciens
Vente - Achat - Echange
AU DIAMANT ROSE
94, av. d'Italie, Paris. Mo Tolbiac.

ACHAT DIAMANTS
Beaux bijoux anciens et modernes, argenterie.
MAEGHT, 37, av. Victor-Hugo, ÉTOILE (VENTE-OCCASIONS).

Décoration

DU TISSU SUR VOS MURS moquettes, rideaux, peintures par artisan. Tél. : 882-03-69.

Bateaux

Le Marché du Bateau à Toulon solde av. Salon toute une gamme de pêche-promenade, voiliers, Fiftys et vedettes Bénéteau de démonstration ou exposition. Nous consulter : 94/89-10-13.

V. Ketch 10 m Fifty Harcé 79, tt équipé, ét. neuf. Px intér. Tél. avant 10 h. : 94/25-96-79.

V. Ange de mer 800, 81, Diesel, super équipé, V.H.F. neuf. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. Harmony 9,30 m 78, Diesel, tr. équipé, 3e cat. survie, spi, cab. ar. 13,5 u. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

V. voilier Start 7, 78, exc. ét. 5 u. Tél. ap.-m. : 94/41-45-47.

V. First 42, bat. d'expo, jamais navigué, Marché du Bateau. Tél. : 94/89-10-13.

V. Septentrion neuf, Ketch, salon de pont, 2 cab. ar., foc A. Rouleau. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

Je recherche Méditerranée, tous voiliers et vedettes en B. Ét., à placer en dépôt, vente sur terrain bordure autoroute Toulon-Marseille. Tél. Marché du Bateau ap.-midi : 94/41-45-47.

Vous désirez vendre v/bateau en Méditerranée sur terrain autoroute Toulon. Résultats 100 %. Rens. ap.-midi : 94/41-45-47.

Cherche Ecume de Mer après 75 Diesel. Vis. Med. Faire offre ap.-midi : 94/41-45-47.

Le Marché du Bateau à Toulon solde av. Salon toute une gamme de pêche-promenade, voiliers, Fiftys et vedettes Bénéteau de démons. ou expo. Nous consulter : 94/89-10-13.

V. First 35 expo. Jamais navigué. Tél. Marché du Bateau : 94/89-10-13.

V. superbe vedette 81, cab., salon de pont, Diesel, 15 nœuds, 3e cat., radio, tél., survie. Tél. av. 10 h : 94/25-96-79.

V. Sloop 78, cab. ar., Diesel, prêt à naviguer, 3e cat. Tél. av. 10 h. : 94/25-96-79.

V. Gib Sea MS 100 79, ét. neuf, Diesel, 40 CV équipé, 2e cat. Poss. place Toulon. Tél. ap.-midi : 94/41-45-47.

Carrelages

**PENDANT 10 JOURS
PRIX SACRIFIÉS**
BOCAREL : 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

L'allemand à MUNICH
Cours rapides intensifs de 3 semaines (ou 6, 9, 12 semaines, etc.) 1.650 F av. hébergement au centre de la ville : 2.400 F. Renseignements : ORBIS Internationales Sprachen-Institut Rosental 5, 8000 MUNICH 2 - R.F.A.

Etudiant, Licencié ès Lettres et motorisé donnerait cours part. grammaire, orthogr., rédact., littérature. Renseignements, 036-43-01.

Débarras

Nous débarrassons caves, greniers, appts. Recherchons et achetons meubles anciens, faïences, bibelots, objets divers. Achats, successions complètes. Tél. : 020-35-14 ap.-midi.

Instruments de musique

PIANOS DROITS et à QUEUE
NEUFS ET OCCASIONS
Sélection des meilleures marques européennes, équipées de mécanique Renner.
Agence : BOSENDORFER, IBACH, FEURICH, EUTERPE, SCHIEDMAYER, PLEYEL, GROTRIAN-STEINWEG, SCHIMMEL, SEILER.
Occasions : Steinweg, Pleyel, Bechstein, Blüthner, etc.
10 ans de garantie ts modèles S.A.V. et livraisons assurés. France et outre-mer.
PIANOS MAGNE
Centre Musical Bösendorfer
17, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris. Tél. : 553-20-60.
REMISE 5 % Paiement comptant.

A vendre piano allemand demi-queue SCHIEDMAYER, bon état, refait neuf, 1973. Prix 35.000 F. Tél. 825-89-98, après 19 h.

Sanitaires

Centre d'informations pour études et réalisations de salles de bains complètes, spécialiste toutes marques.
Crédit, conseil. Tél. C.P.F. 206-82-91 et 607-07-98.

JACKY ATTALI
Le saint bernard du sanitaire
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Tél. 228-01-98
1, Villa St-Michel 75018 Paris.

Maisons de retraite

Château de Champlâtreux repos, retraite
37, allée Bourgoin
SAINTRY (près Corbeil) reçoit personnes valides et semi-valides. Téléphone : 075-08-72.

Mode

POINT DE VENTE AGRÉÉ
PARIS PAS CHER
LES MARQUES DE LUXE
COSTUMES SPORTWEAR
5, av. de Villiers-17e, Mo Villiers.

Moquettes

INCROYABLE
30.000 m²
DE MOQUETTE
en stock à liquider pure laine et synthétique.
Prix de gros, pose assurée.
Renseignements : 757-19-19.

Vidéo

MOSAIQUE
VIDEO-ACTION
Prêt de vidéo-films
1.200 titres en BETA et VHS
2 formules annuelles :
600 F : 2 vidéofilms/sem.
1.000 F : 1 vidéofilm/jour.
12, rue Petit, 75019 Paris.
241-00-85.

Traductions

Traductions dactylo anglais français espagnol secrétariat domiciliations 14e. Mo Denfert 322-02-98 - 321-47-36.

Vacances Tourisme Loisirs

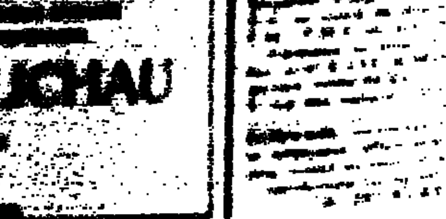
Station des Saisies (Savoie). 1.650 m-2.560 m. A louer de chalet Appt (4 pers.) tt cft, beau point de vue, à la sem. ou quinz., tte période de l'année. Tél. à part. de 19 h. 30 au 588-55-34.

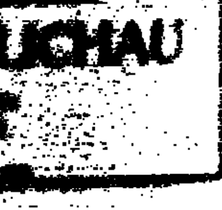
Particul. loue appt 5-6 pers. Corbier (Haute-Savoie), au pied des pistes. Prix intéress. Tél. 822-48-71 ou 821-97-08.

Vêtements

« L'HOMME »
habille les hommes
77, r. Riquet, 75018 Paris
T. NOR. 51-05. Mo Marx-Dormoy
Vêtements sur mes. et prêt-à-porter. Soldes.

DEMANDES D'EMPLOI
DIRECTEUR D'USINE
CONSULTANTS
CHEFS D'ENTREPRISE





Le Monde

économie

CONSOMMATION

Les agents de la répression des fraudes dénoncent la « gadgétisation » des opérations de contrôle

Les agents de l'ancien service de la répression des fraudes, qui est rattaché désormais au ministère de la consommation et non plus à celui de l'agriculture, ont été appelés à faire grève ce mercredi 13 janvier, par le syndicat F.O., qui est majoritaire. Le but de ce mouvement est que Mme Lalumière, ministre de la consommation, prenne en compte leurs revendications : avenir administratif des agents qui n'ont pas été associés à la préparation des nouvelles structures du ministère, rôle de leur service dans *« une véritable politique de la consommation »*, problèmes catégoriels (rémunérations et paiement des indemnités). Dans une lettre adressée le 5 janvier à leur nouveau ministre, le syndicat F.O. dénonce notamment la *« gadgétisation »* des opérations de contrôle (rentrée des classes, jouets, vacances de neige), *« dont les bilans longuement diffusés sont autant de trompe-l'œil, sans signification statistique »*, et réclame que soit mis fin *« aux importations de produits dangereux ou de mauvaise qualité qui, non seulement lèsent le consommateur, mais faussent les règles de la concurrence et mettent en péril l'économie nationale »*.

Devant l'Association des journalistes de la consommation, qui avait invité Mme Lalumière à déjeuner, mardi 12 janvier, le ministre est convenu que la rémunération de ces personnels *« n'est pas à la mesure des tâches qu'on leur demande »*, et a regretté que les lourdeurs administratives et budgétaires ne lui aient pas permis de leur donner satisfaction dès janvier.

Des centres d'information sur les prix

Mme Catherine Lalumière a, d'autre part, annoncé que la première tâche dont elle chargera la mission d'étude et de coordination (groupe de travail à vocation interministérielle) qu'elle vient de créer au sein de son ministère, sera de préparer la mise en place de centres d'information sur les prix. La création de ces centres, selon le ministre, a pour objectif d'aider à la lutte contre l'inflation et de répondre à la question : que peuvent faire les consommateurs pour peser sur les prix ? L'idée de départ que la mission devra préciser et mettre en œuvre est de créer des instances le plus décentralisées possible, capables, pour un échantillonnage de produits de grande consommation et à partir de prix constatés au niveau du commerce de gros, de fournir localement la fourchette des prix de détail à l'intérieur desquels ont doit pouvoir trouver ces produits. Ce *« prix normal »* serait établi en appliquant à chaque article choisi les coefficients en usage dans la profession. Mme Lalumière souhaite qu'on évite les indices globaux qui ne sont guère utiles et que l'établissement de ces « fourchettes de prix » soit rigoureux afin que les chiffres publiés ne puissent être contestés. Il s'agit en fait de mettre en place des agences d'information sur les prix comme il en existe en Suède.

Ce travail devrait prendre plusieurs mois aux membres de la mission qui seront chargés ultérieurement d'étudier la mise en place d'une sorte de banque de données sur les accidents domestiques et leurs causes (ce qui correspond à un souhait depuis longtemps formulé au niveau européen) et de réfléchir à la manière *« de sensibiliser le consommateur français à la nécessité d'acheter des produits français »*. Sur ce dernier point, Mme Lalumière, qui ne croit pas aux consignes cocardières, souhaite que l'on demande à des fabricants français une amélioration de leurs produits dans le sens souhaité par les consommateurs, ce qui serait *« une occasion de mettre en relation producteurs et consommateurs »*.

Le responsable de cette mission d'étude et de coordination devrait être nommé lors d'un prochain conseil des ministres.

Le ministre souhaite également la création dans les villes (grandes ou petites) de maisons de la consommation, lieux de rencontre des organisations de consommateurs entre elles et avec les consommateurs isolés où chacun pourrait espérer trouver une réponse personnelle à un problème particulier.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	5,7890	5,7930	+ 65	+ 105	+ 100	+ 145	+ 160	+ 280
$ can. ..	4,8625	4,8670	— 30	+ 25	— 40	+ 20	— 165	— 32
Yen (100)	2,5960	2,6015	+ 195	+ 225	+ 370	+ 410	+1110	+1195
D.M.	2,5370	2,5400	+ 95	+ 123	+ 185	+ 215	+ 600	+ 670
Florin ...	2,3140	2,3175	+ 80	+ 105	+ 155	+ 185	+ 505	+ 575
F.B. (100)	14,9000	14,9190	— 866	— 500	—1830	—1335	—4790	—3940
F.S.	3,1265	3,1313	+ 175	+ 215	+ 320	+ 360	+ 985	+1096
L. (1 000)	4,7370	4,7415	— 255	— 185	— 435	— 390	—1740	—1550
£	10,8620	10,8740	— 40	+ 65	— 85	+ 30	pair	— 265

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	9 7/8	10 1/4	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 5/8
$ E.-U. ..	12 5/8	13 1/8	13 7/16	13 13/16	13 3/4	14 1/8	14 3/4	15 1/8
Florin ...	9 7/8	10 5/8	10 1/8	10 7/8	10 1/8	10 7/8	10 3/8	11 1/8
F.B. (100)	13 1/2	14 1/2	19	22	21	23	21 1/2	23
F.S.	4 1/4	5 1/8	8 1/16	8 7/16	8 3/4	8 3/4	8 5/8	9
L. (1 000)	18	19	20	21 1/2	20 1/2	21 3/4	23	24
£	14 1/2	15 1/4	15 1/8	15 1/4	15 1/8	15 1/4	15 3/8	16
F. français	14 7/8	15 3/8	15 1/4	15 3/4	15 5/8	16 1/8	17 3/4	18 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

La C.G.T. met en doute « la volonté réelle de relance » des Charbonnages

M. Augustin Dufresne, secrétaire général de la Fédération du sous-sol C.G.T., a, mardi 12 janvier, dénoncé la « résistance patronale » aux projets du gouvernement. Il s'en est pris très vivement à la direction des Charbonnages mais également au ministère de l'énergie, et a annoncé l'organisation d'une journée nationale d'action revendicative le vendredi 5 février.

Selon M. Dufresne, un certain nombre de problèmes importants se posent actuellement dans les charbonnages : *« Cela freine, cela bloque*, a-t-il dit, *et le changement radical que les mineurs étaient en droit d'attendre après le scrutin du 10 mai est loin d'être entré en application. »* Selon le leader cégétiste, le plan de production de 1982, adopté par le conseil d'administration des Charbonnages, est en baisse de 2,3 % par rapport à ce qui a été réalisé en 1981 : 20,020 millions de tonnes en 1981 ; 19,562 millions de tonnes en 1982. Toujours selon M. Dufresne, la direction des Charbonnages tente à présent de créer les conditions pour que l'objectif de 30 millions de tonnes ne soit pas atteint en 1990 et qu'en tout état de cause on ne puisse le dépasser au-delà de 1990. Elle persiste en effet, selon lui, à vouloir liquider le bassin du Nord-Pas-de-Calais et l'essentiel du bassin Centre-Midi. La C.G.T. regrette aussi que le ministre chargé de l'énergie n'ait pas fait « la mise au point qui s'imposait » après les déclarations faites au *Monde* sur les orientations et les coûts sociaux de la production par le directeur général des Charbonnages de France le 17 décembre dernier. Selon M. Dufresne, c'est *« la volonté réelle de relance du gouvernement qui est mise en doute »*. Enfin la C.G.T. se déclare préoccupée de ne pas voir se concrétiser, parallèlement à la relance, une réelle revalorisation du métier de mineur.

De plus, le départ en retraite après trente ans de service (actuellement la barre est fixée à cinquante ans d'âge) permettrait *« le départ mérité de près de dix mille mineurs et l'embauche de dix mille jeunes et demandeurs d'emploi, ce qui contribuerait dans les régions minières à résoudre en partie le problème du chômage »*.

D'autres questions, non moins importantes aux yeux de la C.G.T., n'ont pas encore trouvé de solution, notamment en matière d'amnistie et de libertés syndicales, à l'inverse de ce qui s'est produit aux P.T.T., à l'E.D.F., à la R.A.T.P. ou chez les cheminots, alors que des milliers de mineurs sont concernés par les sanctions prononcées à la suite des grèves. En conclusion la C.G.T. annonce une journée d'action nationale le vendredi 5 février. Cette journée revendicative sera marquée par l'envoi au ministère de l'industrie de délégués de chaque puits et service, et par des délégations auprès des directions et des préfectures. Cependant la C.G.T. n'envisage pas d'action plus dure que des arrêts de travail limités.

F.O. DOIT SE PRONONCER SUR LE COMPORTEMENT DES COMMUNISTES

Le comité confédéral national (C.C.N.) de Force ouvrière — la plus haute instance de l'organisation entre les congrès, — qui se réunit les 13, 14 et 15 janvier à Paris, traitera de la situation économique et sociale, mais aussi du *« comportement des communistes »* dans l'appareil d'État, sans pour autant faire de ce thème un cheval de bataille prioritaire.

Le C.C.N. devrait adopter une résolution sur ce sujet, qui aura été au préalable discutée par les responsables de F.O. directement confrontés dans leur domaine à l'action des ministres communistes, notamment ceux du secteur public, précise-t-on à F.O.

La centrale de M. André Bergeron reproche notamment à ces ministres de permettre, par des artifices juridiques, à la C.G.T. de s'intégrer au processus de négociations sans pour autant accepter trop visiblement des concessions qu'elle refusait de faire sous le précédent pouvoir.

M. Bergeron a toutefois précisé, dans une interview au *Quotidien de Paris* du 11 janvier, que le texte du C.C.N. *« n'aura rien de scandaleux »* et qu'il ne s'agissait pas de *« dresser une liste noire »*. F.O., apprend-on par ailleurs, reconnaîtra même un mérite à la politique appliquée dans le secteur public : le pouvoir d'achat y a été maintenu, alors que cela a été loin d'être le cas, selon elle, dans de nombreuses entreprises du secteur privé.

Les instances F.O. doivent aussi se prononcer sur certains projets du gouvernement qui les inquiètent, notamment les projets de loi sur les droits des travailleurs.

Le C.C.N. doit enfin élire deux nouveaux membres, MM. Claude Pitous (Fédération des P.T.T.) et Bernard Mourgues (métallurgie), au bureau confédéral (le « gouvernement » de F.O.), et un autre syndicaliste, M. Jacques Maire (région parisienne), à la commission exécutive (le « parlement » de la centrale). Ces nominations préparent un renouvellement et un rajeunissement important des cadres de la centrale lors du prochain congrès, qui se tiendra en mai ou juin 1983.

SOCIÉTÉ DES RÉDACTEURS DU « MONDE »

Les associés de la Société civile à capital variable des rédacteurs du « Monde » sont convoqués en assemblée générale ordinaire, réunie extraordinairement, pour le mercredi 20 janvier, à 15 h. 15, à Paris. L'ordre du jour est le suivant : débat et vote sur les propositions du conseil d'administration de la S.R.M. en vue de la succession de Jacques Fauvet ; questions diverses.

Cinq responsables de syndicats autonomes lancent un appel à l'unité

Cinq responsables syndicaux ont lancé mardi, à titre individuel, un appel aux travailleurs à militer dans les syndicats existants pour faire avancer l'unité syndicale (1). Ils souhaitent ainsi *« créer un déclic »* pour que les salariés *« découragés par les divisions retrouvent leur place dans le mouvement ouvrier »*.

C'est ce qu'a annoncé M. Guy Georges (secrétaire général du Syndicat national des instituteurs) au cours d'une conférence de presse donnée en commun avec M. Bernard Delaplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police ; de M. Daniel Gentot, secrétaire national du Syndicat national des journalistes ; de M. Gérard Gourguechon, secrétaire national du Syndicat national unifié des impôts, et des secrétaires généraux adjoints de la Fédération générale des syndicats d'organismes agricoles.

Ces militants sont issus de syndicats, souvent appelés « autonomes » parce que non rattachés à une des quatre grandes centrales ouvrières et créés pour échapper *« au faux choix entre l'Est et l'Ouest dans les années 1947-1948 »*.

L'initiative, qualifiée de *« lucide et modeste »* par M. Georges, vise à resyndicaliser les salariés français, dont seulement 20 % adhèrent actuellement à un syndicat, et à *« faire progresser les tendances unitaires des travailleurs au détriment des tendances sectaires qui prédominent dans les appareils des confédérations »*, car *« seul, selon eux, un mouvement syndical puissant peut être le contre-pouvoir dont le pouvoir a constamment besoin pour progresser »*.

La déclaration des cinq syndicalistes poursuit : *« L'unité est possible, même si elle ne semble pas pour demain. Elle est possible si les travailleurs en sont eux-mêmes les artisans (...) s'il reviennent d'eux-mêmes au syndicat pour y impulser un syndicalisme unitaire, indépendant et démocratique. »*

Pour M. Gourguechon (impôts), un tel appel est rendu nécessaire par le constat d'une absence de resyndicalisation « malgré le 10 mai », mais aussi par l'affaiblissement du potentiel d'action du mouvement ouvrier en raison des divisions et de l'inadaptation du discours des organisations aux réalités actuelles.

De son côté, M. Georges a encore précisé que le but n'est pas de *« concurrencer les confédérations ouvrières ou de construire une autre organisation »*, mais de faire prendre conscience aux Français que *« unis, ils pèsent plus sur les décisions qui les concernent, comme l'a montrée l'unité syndicale en 1936 et en 1945 »*.

Les cinq responsables *« souhaitent que cet appel ait le plus large écho chez les travailleurs et dans des syndicats, y compris ceux rattachés à des centrales ouvrières »*, et qu'il fasse *« boule de neige »*. Parmi les premiers syndicats qui pourraient être intéressés par cette initiative, M. Gentot (S.N.J.) a évoqué le Syndicat de la magistrature et le SUACCE (Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne).

(1) L'adresse indiquée à la fin de cet appel est : G. Georges, 209, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

La création de cinquante mille à cent mille emplois

(Suite de la première page.)

Tout en mettant une barre plus haute à la représentativité du ou des syndicats qui s'opposeraient à tel ou tel accord, cette disposition, qui donne la possibilité du droit de veto à un seul syndicat, paraît favoriser la C.G.T., qui réunit plus souvent que d'autres organisations la moitié des travailleurs dans un certain nombre d'entreprises.

En revanche — ou en compensation, — satisfaction a été donnée à la C.G.C. qui était tout à fait hostile au fait que le personnel d'encadrement aurait pu être soumis à une décision prise par un autre collège. L'ordonnance stipule : *« Lorsque l'accord ne concerne qu'une catégorie professionnelle déterminée relevant du deuxième ou du troisième collège (...), les organisations susceptibles de s'opposer à son entrée en vigueur sont celles qui ont obtenu plus de 50 % des voix des électeurs inscrits dans le ou lesdits collèges. »*

Après consultation du Conseil d'État, une modification technique a été introduite dans les dispositions relatives au travail du « week-end ». Il ne sera pas obligatoire que celui-ci soit régi à la fois par une convention collective et par un accord d'entreprise. En cas d'absence de convention collective, un décret donnera pouvoir à l'inspection du travail pour autoriser, après accord d'entreprise, le travail du « week-end ».

D'autre part, l'ordonnance sur la durée du travail et les congés payés ne « couvre » pas tout le secteur privé : pour des considérations techniques, les agriculteurs, les gens de mer et les personnels hospitaliers seront « traités à part », et la durée de leur temps de travail sera réglée par d'autres ordonnances. Enfin, l'ordonnance sur les contrats de solidarité prise ce mercredi n'intéressera que le secteur privé. Celle concernant les collectivités locales sera examinée le 20 janvier.

MICHEL CASTAING.

● *Les douaniers d'Orly syndiqués* à la C.G.T., à la C.F.D.T. et à F.O. ont commencé, le 12 janvier, un mouvement d'*« application stricte des règles »* — grève du zèle et arrêts de travail — pour une semaine. Ils ont annoncé une grève générale pour les 27 et 28 janvier afin d'obtenir la réduction du temps de travail, le respect des libertés syndicales et la revalorisation des *« primes d'aéroport »*.



SOCIAL

Comment concilier le réalisme et l'utopie

(Suite de la première page)

Le projet socialiste repose sur deux notions. Selon la première, la gestion économique et sociale procède de la négociation permanente entre les acteurs directement concernés. C'est le gage d'une véritable mobilisation des énergies. Selon la seconde, la solidarité constitue la contrepartie de la justice. Elle exprime l'adhésion de chacun à un objectif collectif reconnu comme supérieur aux objectifs particuliers.

La droite politique qualifie ces affirmations d'utopiques. A l'évidence, elles le sont, puisqu'elles signifient qu'on peut briser la résignation du plus grand nombre et l'égoïsme catégoriel. Mais les élections de mai-juin derniers ont montré que ces utopies correspondent à une aspiration profonde des citoyens de ce pays.

Pourquoi des négociations généralisées sont-elles de nature à faciliter le règlement des problèmes économiques et sociaux ?

La vie de l'entreprise couvre le premier champ d'exercice des négociations. Que le pouvoir de décision ultime appartienne au chef d'entreprise, rien que de très normal. Que ce pouvoir s'exerce à travers un homme seul ou un petit nombre l'est moins. Tous les salariés connaissent ou pressentent les difficultés ; et mieux encore les causes qui résultent d'une mauvaise organisation de la production ou d'équipements vétustes. Associer les salariés à la recherche des solutions est donc économiquement fécond. Ne pas le faire, c'est à la fois stériliser les capacités d'amélioration et s'exposer au refus de solutions dont la légitimité technique n'apparaît pas clairement.

Ce problème de la légitimité de l'expertise est essentiel. La situation actuelle procède de mécanismes d'appropriation au profit des détenteurs du pouvoir économique ou des possesseurs d'un savoir d'autant plus suspect qu'il est souvent consanguin à ce pouvoir. La critique de cette situation est donc politique et technique. Un pouvoir non contrôlé, un savoir non critiqué, portent en eux les germes de leur propre négation.

Le second champ de la négociation est celui de la productivité. Il suffit d'observer que la productivité du travail est d'abord la rencontre d'un travailleur caractérisé par sa qualification, son âge, son sexe, ses qualités physiques et intellectuelles et sa liberté... avec un processus de production caractérisé lui aussi par de multiples facteurs. L'adéquation de l'un à l'autre n'est pas une opération mécanique ; c'est plutôt une certaine forme d'adhésion. Dès lors, les conséquenses d'une faible adhésion – illustrées par le turn-over, l'absentéisme, les accidents du travail, le coulage, les conflits – la déterminent fortement. Certains syndicats hésitent à s'engager dans une telle problématique, car les uns y voient la consolidation d'une société encore plus productiviste ; d'antres, l'entrée du syndicalisme dans une sorte de cogestion inavouée.

Aux premiers, on pourra apporter une réponse issue d'un nouveau partage du pouvoir et d'une négociation réelle sur l'affectation des gains de la productivité. Aux seconds, on objectera que le sort des salariés n'est pas indépendant de celui des entreprises et que, à trop se cantonner dans des revendications catégorielles, le syndicalisme stérilise les capacités et les aspirations des salariés.

Le champ de la solidarité est immense également. Il repose sur une notion simple : le sort de chacun dépend de celui de tous dans l'exercice de différences multiples qui ne soient pas des injustices. La lutte des classes existe, mais la justice et la vérité exigent qu'elle se déroule au grand jour. On verra bien alors sur quelles positions campent les adversaires et quelle valeur ont leurs argumentations. Morale et politique sont distinctes certes mais certaines politiques – et le socialisme veut l'illustrer – passent par une moralisation des situations.

La solidarité, c'est d'abord ne pas vouloir à la fois *« le beurre et l'argent du beurre »*. On ne peut avoir plus de temps libre et plus de revenus monétaires. C'est tromper les Français que de le prétendre. Mais la conclusion est alors immédiate : c'est la priorité accordée à une remise en ordre des revenus et des salaires. Plutôt que de réclamer d'abord la compensation intégrale des réductions horaires, il serait plus responsable, de part et d'autre, d'engager immédiatement une négociation sur les « bas salaires » qui eux, bien sûr, doivent voir s'accroître leur pouvoir d'achat.

Privilégier le facteur main-d'œuvre

La solidarité, c'est aussi accepter de remettre en cause les avantages acquis. Dans certains cas, ils s'avèrent scandaleux. Il faut avoir le courage de reconnaître que les avantages de certains sont financés soit par les consommateurs, soit par les contribuables.

La solidarité, c'est encore l'acceptation du financement d'un système de protection sociale fondé sur la redistribution. C'est traquer les mécanismes qui pervertissent cette redistribution et provoquent les gaspillages. C'est choisir aussi la pondération entre des prélèvements assis sur les revenus des bénéficiaires et des prélèvements pesant sur le coût du travail et donc sur l'emploi.

La solidarité, c'est enfin reconnaître que nous sommes un pays riche et que cette richesse doit être partagée avec ceux qui n'ont rien. Il peut s'agir de morale ; il s'agit aussi d'économie. Les échanges internationaux sont générateurs de richesses s'ils sont équilibrés. Tout en luttant contre les formes d'exploitation sur lesquelles se sont bâties des puissances alimentées par le capitalisme international, il faut accepter de distraire une part significative de notre revenu national pour faciliter le développement de ceux qui n'ont pas encore atteint le stade de la consommation marchande.

On peut présenter de multiples façons une politique économique et sociale, même si son objectif premier est de restaurer la situation de l'emploi. Du point de vue d'un ministre du travail, celle qui s'impose consiste à privilégier le facteur *« main-d'œuvre »*. Cette approche se justifie d'autant plus que l'économie est à la fois au service des hommes et faite par eux. De la valorisation de l'ensemble de leurs possibilités dépendront le rythme et la nature du développement dont ils bénéficieront.

Le premier axe de cette stratégie est celui de la politique industrielle. L'existence d'un vaste marché concurrentiel et l'ouverture aux échanges internationaux ne sont pas exclusives – bien au contraire – de la mise en œuvre d'un projet national pour l'appareil productif. Depuis près de quarante ans, les entreprises nationales ont structuré et dynamisé l'investissement *privé* en France. Celles qui intervenaient sur le marché concurrentiel ont su montrer que des objectifs, non réductibles au seul dégagement du profit, étaient conciliables avec la compétitivité internationale.

La politique industrielle doit anticiper les difficultés avec quatre objectifs : repérer les « créneaux productifs » accessibles aux compétences et équipements existants ; faciliter les reconversions sans rompre les contrats de travail ; régler des difficultés financières temporaires ; intensifier les efforts de recherche. Certes, des licenciements économiques sont souvent inévitables. Mais ceux qui perdent leur emploi doivent pouvoir ête insérés dans une phase de préparation à une activité nouvelle dont la création ou le développement auront été prévus.

Il ne s'agit pas là d'économie dirigée. Le profit est toujours le signe de réussite et de compétitivité. Il le demeurera. Mais son affectation sera négociée pour qu'une part importante soit consacrée à la politique d'investissement. La politique industrielle concertée avec tous ceux qui apportent leur contribution au processus productif est au cœur de la planification démocratique. Elle est la réponse au souci de concilier l'adaptation du système de production avec la diminution du chômage. La réforme des droits des salariés et la relance de la négociation constituent les moyens et la légitimité d'une telle politique.

Le second axe est la transformation des conditions d'emploi de la main-d'œuvre. Avant 1973, la baisse de la durée du travail a souvent été payée par l'inflation. Il faut maintenant choisir entre partager le travail ou poursuivre une tendance qui accroît le chômage et le coût de son indemnisation. Sortir du cercle diabolique des années passées suppose donc que les gains de productivité soient consacrés davantage à la réduction du temps de travail et moins à la croissance du pouvoir d'achat de la masse salariale. La difficulté consiste à obtenir à la fois une modification de l'éventail des rémunérations au profit des plus défavorisés et d'une maîtrise de la masse salariale. Il est clair qu'un tel effort passe par une réforme fiscale pour assurer une contribution identique selon les catégories socio-professionnelles – salariés et non-salariés – à l'effort collectif.

Certains comparent un peu vite le projet socialiste à celui de 1936. Ils devraient affûter leur perspicacité sur trois points. La réduction des horaires est concomitante à un assouplissement du temps de travail, première étape vers le temps choisi. Cette souplesse indispensable à la production sera d'autant plus grande qu'elle sera négociée. Les contrats de solidarité faciliteront cette évolution.

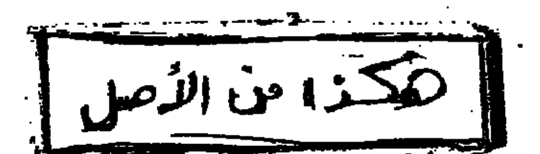
Le troisième grand axe de la stratégie pour l'emploi est celui de l'amélioration du marché du travail. Le discours traditionnel de la droite attribue une grande importance dans la montée du chômage à l'insuffisante mobilité géographique, à l'inadéquation entre les demandes et les offres d'emploi et à l'importance de l'indemnisation du chômage. C'est oublier un peu vite que, s'il y a chômage, c'est d'abord parce qu'il y a insuffisance d'emplois par rapport à la croissance démographique.

Le service public de l'emploi n'a pas vocation d'assister le demandeur. Celui-ci doit lui-même se prendre en charge. Mais pour cela, il faut que la collectivité publique lui offre des conseils et des services d'orientation. Cela lui permettra de construire lui-même son projet professionnel. Sa réalisation passe souvent par l'acquisition d'un surcroît de formation. C'est pour cela que l'A.N.P.E., l'AFPA et les services extérieurs de mon ministère doivent se rapprocher et travailler en étroite coopération ainsi qu'avec les organismes publics et privés concernés.

Mais il faut aussi que la lutte contre le chômage soit l'affaire de tous : syndicats, entreprises, élus territoriaux. C'est dans ce souci que j'ai engagé les partenaires sociaux qui participent à la gestion de l'A.N.P.E. et de l'AFPA à me proposer un plan de décentralisation progressive permettant aux élus de s'associer à la définition et à la mise en œuvre des politiques régionales. C'est dans le cadre de cette amélioration du service public de l'emploi que pourront être envisagées des mesures destinées à contrôler la réalité de la recherche d'emploi chez les demandeurs et, par voie de conséquence, à s'assurer que les mécanismes d'indemnisation ne sont pas détournés de leur but.

Ces réflexions n'épuisent pas les instruments de la politique de l'emploi. J'ai voulu faire ressortir les choix politiques permettant de comprendre les actions entreprises. J'ai voulu, en outre, rappeler les programmes essentiels autour desquels s'organise le plan socialiste pour l'emploi. Concilier le réalisme et l'utopie dans la justice et la liberté, telle est la mission que le gouvernement entend accomplir avec détermination.

JEAN AUROUX.



AGRICULTURE

L'Union des coopérateurs de Bretagne connaît à nouveau des difficultés

De notre correspondant

Lorient. — L'Union des coopérateurs de Bretagne (U.C.B.), société coopérative de consommation née, dans les années 70, de la fusion de plusieurs sociétés coopératives bretonnes, dont la plus ancienne avait été ouverte à Lorient en 1864, se trouve en difficulté. Après plusieurs plans de redressement successifs présentés depuis 1976 par le président du conseil d'administration, M. Jacques Jorry, plans qui se sont traduits déjà par de nombreuses fermetures de magasins et plusieurs centaines de licenciements, le déficit d'exploitation de l'U.C.B., qui emploie actuellement, principalement dans la région lorientaise, quelque mille deux cents personnes, a atteint pour la seule année 1981, 20 millions de francs, portant à 60 millions de francs le passif de la coopérative.

Des négociations avaient été engagées avec les pouvoirs publics pour tenter d'obtenir de l'Etat une aide financière. Un communiqué diffusé, le samedi 9 janvier, par le conseil d'administration de l'U.C.B. faisait savoir que les résultats de ces négociations ne permetaient pas de rassembler les capitaux nécessaires à l'application du plan de redressement prévu (les pouvoirs publics auraient proposé une aide financière de 10 millions de francs, aide jugée nettement insuffisante). Ne s'estimant puis en mesure de remplir la mission qui lui avait été confiée, M. Jacques Jorry a donc présenté sa démission. Le lundi 11 janvier, il a sollicité du président du tribunal de commerce de Lorient la nomination d'un administrateur provisoire, qui a été désigné dans la journée en la personne de M. Laffon, administrateur judiciaire à Paris, qui sera assisté sur le plan local de M. Max Duran, administrateur judiciaire à Lorient.

Les deux administrateurs auront à décider s'il y a lieu ou non de déposer le bilan de la coopérative et à examiner le plan de redressement préparé par M. Jorry, plan qui pévoit la fermeture de quarante-quatre magasins dits de proximité et la suppression de deux cent cinq postes, ce qui se traduirait par soixante-dix licenciements.

« Jamais nous n'avons laissé tomber une coopérative », est venu dire à Lorient, M. Kerinec, président de la Fédération nationale des coopératives de consommation. Il a par ailleurs annoncé la création d'une union des plus importantes coopératives de consommation françaises destinée à apporter les fonds nécessaires à la société d'exploitation qui tentera de maintenir l'existence du mouvement coopératif en Bretagne.

JEAN-YVES MANACH.

Sauver aussi les agriculteurs

Question : « Si les prix agricoles augmentent moins vite que l'inflation, si les importations de produits agricoles concurrents s'accroissent dans la Communauté, si, enfin, les aides nationales sont interdites, comment peut-on assurer le revenu des agriculteurs ? »

Réponse : « Les agriculteurs européens doivent accepter des baisses de revenu. »

La question était formulée par Mme Cresson, la réponse était donnée par un représentant de la Commission de Bruxelles et citée par le ministre français de l'agriculture. La Commission, en effet, envisage pour la campagne 1982-1983 une hausse moyenne des prix agricoles de 8 à 9 %. Mme Cresson, pour sa part, estime que les 16,3 % avancés par les organisations professionnelles européennes *sont un chiffre correspondant à une certaine logique. Elle, elle se battra fermement pour obtenir une hausse aussi proche que possible de celle de l'inflation. Avec l'organisation des marchés favorisée par la mise en place des offices par produits en 1982, les agriculteurs français pourront gagner des points de revenu supplémentaires. Et si ce n'est pas suffisant, le gouvernement réfléchit à des mesures nationales, a déclaré Mme Cresson, avec le grand souci de sauver la politique agricole commune, mais aussi les agriculteurs*, car « c'est l'intérêt de la France et de l'Europe d'avoir une agriculture vivante, prospère et exportatrice ». *Pourquoi ? Parce qu'on ne peut laisser les Etats-Unis faire la pluie et le beau temps sur les marchés mondiaux et dans le tiers-monde.* « Ce qu'on dit sur l'Afghanistan et la Pologne n'empêche pas Washington de continuer à commercer avec l'U.R.S.S. pour sauvegarder les intérêts des agriculteurs américains. »

Dans ce combat difficile qu'elle va mener à Bruxelles, Mme Cresson cherche, en entamant le tour des capitales européennes, des alliés : l'Irlande d'abord, le Danemark, la Belgique et l'Italie ensuite. Mais pour la France « qui produit de tout », *les exigences sont plus larges que celles de nos partenaires qui ont des spécialisations Mme Cresson fourbit donc ses armes. Parmi celles-ci, devrait figurer en bonne place un important remaniement de son cabinet ministériel. Pour monter en ligne à Bruxelles, ne faut-il pas assurer ses arrières à Paris ?*

J. G.

Crédit agricole

L'ENVELOPPE DES PRÊTS BONIFIÉS POURRA AUGMENTER DE 16,1 % EN 1982

Les caisses du Crédit agricole sont autorisées à distribuer en 1982 des prêts bonifiés (ceux dont l'Etat prend à sa charge une partie des intérêts) pour un montant de 20,44 milliards de francs, contre 17,59 milliards en 1981, soit une progression de 16,1 %.

Par secteurs de financement, l'accent est mis cette année sur les concours à l'installation des jeunes agriculteurs : les prêts spéciaux d'installation et les prêts de modernisation pourront représenter 6,35 milliards, soit une augmentation de 32,8 % par rapport à 1981. Les 400 millions supplémentaires décidés en conférence annuelle sont affectés à ces deux postes, pour réduire les files d'attente des prêts d'installation (250 millions) et de modernisation (150 millions).

En revanche, l'enveloppe des prêts spéciaux élevage augmente à peine : 1,05 milliard de francs contre 1 milliard en 1981. Dans le domaine foncier, les prêts pour l'acquisition de terres restent inchangés pour la troisième année consécutive (1,9 milliard) ; ceux attribués aux SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) progressent de 20 % (510 millions au lieu de 425). Les collectivités bénéficieront de 3,5 milliards dont 2,4 milliards pour les opérations subventionnées par l'Etat. Une dotation importante est réservée cette année aux artisans ruraux : 2,35 milliards. Enfin, les départements d'outre-mer bénéficieront d'une enveloppe spéciale de 225 millions de francs, et 325 autres millions seront affectés au financement du logement des agriculteurs.

ÉTRANGER

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 1955

Une grève des cheminots paralyse le trafic ferroviaire en Grande-Bretagne

De notre correspondant

Londres. — A l'appel de leur syndicat, les vingt mille conducteurs britanniques de locomotive ont commencé, le 12 janvier à 22 heures, une grève de deux jours qui devrait paralyser totalement le trafic ferroviaire. S'ils n'obtiennent pas satisfaction, ils cesseront le travail deux jours par semaine ainsi que tous les dimanches.

Le conflit promet d'être dur, Sir Peter Parker, président des chemins de fer britanniques, ayant menacé de suspension sans solde tous les conducteurs participant au mouvement. Cette menace est considérée par le secrétaire du syndicat comme un « défi » à tous les syndicats.

C'est la première fois depuis la grève des cheminots de 1955 que la circulation des trains est totalement arrêtée en Grande-Bretagne. Les conséquences économiques du conflit, qui provoquent un manque à gagner direct de 6 millions de livres (66 millions de francs) par jour pour British Rail, risquent d'être très importantes dans la mesure où le froid et le mauvais temps empêchent les transports routiers de prendre la relève.

Les conducteurs de locomotives réclament le paiement d'une augmentation de salaire de 3 %, prévue dans un accord signé en 1981. Cependant, la direction des chemins de fer affirme que cette promesse était liée à des améliorations de productivité, tandis que les syndicats ne veulent pas entamer de négociations sur les conditions de travail, aussi longtemps que l'augmentation n'aura pas été versée.

Malgré les tentatives de conciliation du secrétaire général de la centrale syndicale (Trade Unions) l'impasse est donc totale. Pour améliorer la productivité, la direction de British Rail voudrait revenir sur la sacro-sainte journée de huit heures respectée par les conducteurs de train britanniques depuis 1919.

Elle souhaiterait introduire un temps de travail flexible compris entre sept et neuf heures par jour, qui permettrait de réduire le temps perdu entre les trajets.

Le syndicat des cheminots, qui regroupe les autres catégories de personnel, a déjà accepté les horaires flexibles que l'organisation des conducteurs se refuse obstinément à admettre.

DANIEL VERNET.

AFFAIRES

Un effort exceptionnel pour développer la filière électronique

(Suite de la première page.)

Si l'idée n'est pas neuve, la volonté de relancer l'effort de recherche à long terme, le discours « industrialiste » de bon nombre des socialistes et la nationalisation des principaux groupes de l'électronique donnent incontestablement des atouts à la nouvelle équipe. On envisage ainsi de lancer des projets pilotes d'intérêt national sur des thèmes précis. Les industriels seraient associés dès l'origine, aux côtés des chercheurs, au développement d'une idée, d'un matériel.

L'attention va se concentrer dans l'immédiat sur l'ensemble Thomson, C.I.I.-H.B., Saint-Gobain, et plus spécialement sur l'informatique.

Trois grandes questions se posent aux pouvoirs publics et aux responsables actuels ou futurs des entreprises concernées : quels rapports veut-on maintenir avec Honeywell ; quelle stratégie veut-on poursuivre en informatique ; comment traduire dans les structures cette synergie souhaitée entre Thomson, C.I.I.-H.B., Saint-Gobain et... Olivetti ?

● *Les négociations avec Honeywell.* — On sait qu'une clause des accords de 1975 donne au groupe américain la possibilité de céder sa participation de 47 % au cas où les actionnaires français de C.I.I.-H.B. seraient nationalisés. Au début de l'été, il avait été admis que Saint-Gobain mènerait les négociations avec Honeywell avec l'espoir qu'elles déboucheraient sur un maintien des liens avec la firme américaine.

Les discussions ont donc surtout porté sur ce point. Aujourd'hui deux hypothèses sont envisagées : ou bien les Américains conservent 19 % mais dans ce cas, ils veulent être assurés de pouvoir récupérer, à leur valeur d'origine, et à tout moment leur investissement ; ou bien ils revendent pour environ 250 millions de dollars leur participation. C'est l'État qui se porterait alors acquéreur, soit directement, soit à travers le holding Machines Bull. Du côté des pouvoirs publics, on n'est pas loin de penser que ces négociations ont été *« mal engagées »*.

« La question de la participation était somme toute secondaire. La discussion devait porter en priorité sur la coopération technique et commerciale que l'on peut maintenir avec Honeywell. » Or, à Paris, on en est presque à se demander si la firme de Mineapolis a bien une politique à long terme en informatique ! *« Nous souhaitons maintenir les liens avec Honeywell dans le cadre d'une coopération équilibrée. Mais nous voulons qu'elle soit établie sur des bases claires, dans une perspective à long terme. »* Bref, le gouvernement *« ne souhaite pas, mais ne craint pas la rupture »*.

Ce durcissement de ton s'explique aussi par l'évolution politique de ces six derniers mois. Au début de l'été, le nouveau pouvoir pouvait craindre des réactions négatives de la communauté économique internationale, notamment américaine. A ce titre, la négociation avec Honeywell faisait un peu figure de test. r le panorama a changé. Jamais les investissements américains en France n'ont été aussi élevés et Paris a fait plusieurs *« gestes »*. Tout récemment encore, il a autorisé la vente des activités « verre » de B.S.N. au groupe américain P.P.G. Bref le courant passe entre les deux rives de l'Atlantiques. Du coup, le cas Honeywell devient presque marginal.

Si, sur les aspects techniques du dossiers (licences croisées notamment) un accord devrait être rapidement trouvé, de même finalement que sur le maintien ou non d'Honeywell dans le capital, le véritable débat se situe au niveau commercial. Les Américains veulent-ils ou non maintenir en l'état le partage des zones géographiques entre les deux firmes tel qu'il a été établi en 1975 ? A Paris, on ne semble pas décidé à revenir sur la situation actuelle. Une telle remise en cause serait interprétée comme le signe qu'Honeywell veut à l'avenir concurrencer C.I.I.-H.B. sur ses territoires et ne souhaite donc plus coopérer avec la société française...

● *Quelle politique informatique.* — Malgré tous ses problèmes et le poids des erreurs passées, « C.I.I.-H.B. reste aujourd'hui la seule entreprise d'informatique européenne qui ait les capacités d'exister face aux Américains et aux Japonais ». Un consensus s'est donc dégagé pour faire de l'entreprise le pivot de la politique informatique. L'État y mettra « l'argent qu'il faudra ». Reste à savoir pourquoi faire et comment.

Tel un serpent de mer, le vieux débat entre grande et petite informatique rebondit. Il ne manque pas de gens pour prôner le repli sur la mini, la micro-informatique, quitte à répartir par la suite vers le haut de gamme. Certains se demandent même s'il ne faut pas jouer la carte I.B.M. pour le haut de gamme. Sa filiale française ne fabrique-t-elle pas dans son usine de Montpellier les grands ordinateurs les plus récents ? Comme il en a l'habitude, le géant de l'informatique a mené tous ces derniers mois une habile campagne de séduction auprès des nouvelles autorités et a su trouver quelques oreilles attentives...

Les jeux ne sont pas faits. Toutefois un repli de C.I.I.-H.B. sur le bas et le milieu de gamme susciterait de sérieuses vagues. L'idée, en tout cas, ne paraît pas être retenue par la plupart des acteurs directs de ce dossier. Cela dit, le problème du haut de gamme reste toujours posé. Faut-il développer un grand calculateur scientifique ? Conserver le haut de gamme de Honeywell ? Se lancer, dans la fabrication d'une machine *« compatible »* I.B.M. ? Se contenter de faire évoluer et de *« doper »* les moyens ordinateurs de C.I.I.-H.B. ?

Le cas Saint-Gobain

En matière de mini-ordinateurs, après une longue valse hésitation, il a été finalement décidé que C.I.I.-H.B. et Thomson devraient à l'avenir coopérer plus étroitement, *« La France ne pouvant pas se payer deux grands fabricants de mini-ordinateurs »*. On envisage de réunir des équipes des deux firmes dans une filiale commune, voire un groupement d'intérêt économique, qui aurait la responsabilité de développer un « mini » de la prochaine génération. La mission première de C.I.I.-H.B. étant de produire et de commercialiser. L'idée de constituer des satellites de la compagnie, en liaison avec Thomson ou d'autres, pour étudier et développer des projets précis, bénéficiant de crédits d'études du gouvernement rencontre un écho assez large et pourrait être également appliquée pour les composants, la micro-informatique, etc.

Thomson qui conservera ses activités informatique, de logiciel et de bureautique sera le pôle principal pour les composants, à travers sa filiale Efcis Eurotechnique (filiale commune de Saint-Gobain et de l'américain N.S.C.) pourrait être invité à coopérer avec d'autres industriels et laboratoires de recherche à un Projet National Composants développé autour de Thomson, notamment à Grenoble.

● *Quelles structures ?* — Poser cette question, c'est, en fait, s'interoger sur l'avenir de Saint-Gobain en électronique. Le groupe avait amorcé en 1978 une politique de diversification. Cette « stratégie intelligente de groupe privé » était, de l'avis de beaucoup, ce que l'on pourrait faire de plus habile et de moins onéreux dans un environnement libéral. Il s'agissait pour Saint-Gobain de piloter un ensemble comprenant les composants (Eurotechnique), l'informatique (C.I.I.-H.B.), la bureautique (Olivetti). Les télécommunications devaient venir après le 10 ma. L'objectif était de contrôler, d'ici cinq ans, Olivetti.

Le 10 mai et la nationalisation de Saint-Gobain changent fondamentalement les règles du jeu. Dans un premier temps pourtant, les dirigeants de Saint-Gobain comme les pouvoirs publics ont pensé que la stratégie antérieure pouvait être poursuivie. C'est dans cette optique que furent apportés à la firme italienne les « restes » de Logabax. Or, six mois après on ne voit toujours pas de réelle coopération entre les deux compagnies... Pouvait-il, à la réflexion, en être autrement ? Patron d'Olivetti, M. de Benedetti, placé en porte-à-faux vis-à-vis de ses actionnaires italiens, de son personnel, de son gouvernement, et ne sachant pas, de surcroît, comment les choses allaient tourner en France, a préféré attendre.

Dans ces conditions chez Saint-Gobain, comme au gouvernement, on se pose aujourd'hui la question : le groupe peut-il maintenir sa stratégie antérieure ; peut-il être le *« pilote »* d'un ensemble C.I.I.-H.B. Olivetti-Thomson ? A-t-il les moyens financiers, les ressources humaines pour une telle tâche ? *« Avec les nationalisations, les logiques changent*, reconnait-on chez Saint-Gobain, *les notions de rentabilité ne sont plus les mêmes. un groupe privé doit viser la rentabilité la plus rapide possible de son investissement et donc se placer sur les secteurs en forte croissance. Nationalisé, nous pouvons innover, prendre plus de risques à long terme sur nos domaines d'activités traditionnels. »*

Ce recentrage de Saint-Gobain n'implique pas cependant dans l'esprit des pouvoirs publics une sortie rapide et brutale du groupe du secteur électronique. On songerait ainsi à confier aux Machines Bulle la holding contrôlée à 51 % par Saint-Gobain, et qui détient les participations de C.I.I.-H.B., Olivetti, Eurotechnique ce rôle de fédérateur. Son capital serait progressivement et en partie nationalisé au fur et à mesure des apports financiers de l'Etat. Cette société pourrait piloter la coopération avec Thomson et d'autres groupes, et serait appelée à négocier avec Olivetti, étant entendu que l'objectif poursuivi serait de bâtir une coopération solide et équilibrée avec la firme italienne, sans qu'il soit question de la contrôler majoritairement.

Pour que cette stratégie en électronique, dont on voit les contours se dessiner, ait des chances, à terme, de réussir, il faudra surmonter encore bien des obstacles. Le premier concerne les moyens financiers. L'ambition coûte cher. La collectivité, le gouvernement, les groupes concernés pourront-ils investir au cours des prochaines années les 10 à 12 milliards de francs nécessaires dans ce secteur ? Car tel est bien le prix à payer pour que l'industrie électronique française se maintienne à niveau. Il faut également que la volonté de coopération européenne affichée se concrétise dans les faits et qu'on la conçoive bien comme une arme dans la guerre économique où les principaux adversaires sont le Japon et les Etats-Unis.

Pour que les synergies souhaitées se développent, pour que les coopérations multiples soient efficaces, pour que l'argent investi ne soit pas dilapidé, l'entente entre les hommes, les équipes des firmes concernées, entre les groupes nationalisés et leurs autorités de tutelle sera primordiale. De la bonne harmonie entre les hommes qui seront appelés à la tête de Thomson, C.I.I.-H.B., Machines Bull, Saint-Gobain, dépendra, pour une part non négligeable, le succès de cette politique. C'est dire l'importance des nominations qui interviendront dans les prochains jours...

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LES EXIGENCES D'I.T.T.

Le gouvernement juge que le groupe I.T.T. a placé la barre trop haut dans sa négociation avec la France sur l'avenir de ses filiales, a déclaré, mardi, M. Mexandeau, ministre des P.T.T. — I.T.T. aurait fixé à 375 millions de dollars la note à payer en cas de nationalisation de ses activités en France (essentiellement la Compagnie générale de construction téléphonique). En tout cas, les P.T.T. n'ont pas l'intention d'introduire, dans le réseau français, le nouveau central téléphonique d'I.T.T. (le Système 12). Les négociations vont donc se poursuivre...

Par ailleurs, il n'est pas dans les intentions du gouvernement de créer un ensemble « Téléphone de France ». « Il est tout à fait concevable » de maintenir au moins pendant quelques années deux pôles pour l'industrie du téléphone en France, a précisé M. Mexandeau. C.I.T.-Alcatel (groupe C.G.E.) et Thomson seront donc en compétition sur le marché français. Mais ils seront invités à coopérer à l'exportation.

LES COMMERÇANTS POURRAIENT BÉNÉFICIER DE PRÊTS PARTICIPATIFS annonce M. André Delelis

M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, et ses services vont entreprendre cette année une réforme des circuits de distribution, un dossier que le ministre tient pour plus important que celui de la réforme de la distribution proprement dite. C'est ce qu'a annoncé M. Delelis le mardi 12 janvier, lors de la cérémonie des vœux que lui présentait la presse.

Cette réforme des circuits — ce ne sera certes pas la première tentative qui sera faite à cette fin — permettra notamment d'étudier les conditions de la formation des prix, de mettre en place des circuits courts et devrait faciliter l'écoulement de la production française. Ainsi, selon M. Delelis, le petit commerce devrait être associé, lui aussi, à la *« reconquête du marché intérieur »*.

Le ministre du commerce et de l'artisanat a fait le point sur la préparation du code de la concurrence et sur l'extension de certains avantages sociaux aux artisans. Il a aussi réaffirmé son intention de dépanner les entreprises commerciales ou artisanales qui seraient menacées de faillite.

Enfin, il a annoncé que tous les commerçants et tous les artisans pourraient bénéficier des prêts participatifs (3 milliards de francs) que les ministres de l'économie et des finances, d'une part, et celui de l'industrie, d'autre part, avaient mis à la disposition de... seules petites et moyennes industries à l'automne dernier.

● ERRATUM. — Dans l'article consacré à l'avenir de la société Préval, publié dans *le Monde* du 13 janvier, page 43, nous indiquions, dans le dernier paragraphe, que le Crédit agricole avait porté les *pertes* de la S.C.P.P. C'est *parts* qu'il fallait lire.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Les actionnaires de la société M.M.B. se sont réunis le 11 janvier au siège social :

En assemblée générale ordinaire, pour approuver les comptes du premier exercice social, clos le 31 octobre 1981, qui n'avaient enregistré que des opérations minimes, et pour procéder à la désignation de deux nouveaux administrateurs en la personne de MM. Philippe Chassagny et Sylvain Chevanne ;

En assemblée générale extraordinaire, afin d'accepter le traité aux termes duquel la société Matra fera apport à M.M.B. de ses créances et participations, directes ou indirectes, dans le secteur des médias. L'assemblée de M.M.B. a approuvé ces apports, leur évaluation et leur rémunération. Ils sont soumis à la condition suspensive de leur approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Matra, appelés à se réunir le 14 janvier 1982, et prendront effet aussitôt cette approbation recueillie.

Il est rappelé que les actions M.M.B. reçues par Matra en rémunération de ses apports seront réparties entre les actionnaires actuels de cette dernière, à raison de une action M.M.B. pour une action Matra.

Moët-Hennessy

AUGMENTATION DE L'ACOMPTE SUR DIVIDENDE

Au cours de sa réunion du 8 janvier 1982, le Conseil d'administration a décidé le versement d'un acompte sur dividende de 7 F auquel s'ajoute l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3,50 F, soit au total 10,50 F. En 1981, il s'était élevé à 6 F, soit 9 F avoir fiscal compris.

Cet acompte sera mis en paiement à partir du 1er février 1982 contre remise du coupon n° 33.

D'autre part, le Président a rendu compte au Conseil de l'activité très satisfaisante du groupe au cours de l'exercice 1981 et confirmé que le chiffre d'affaires et les résultats consolidés pour cet exercice seraient en hausse très sensible.

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

C.N.T. - Obligations 8,50 % 1971

Les intérêts courus du 17 janvier 1981 au 16 janvier 1982 seront payables à partir du 17 janvier 1982 à raison de 38,25 F au titre de 500 F nominal contre détachement du coupon n° 10 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,25 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 6,37 F soit un net de 31,88 F.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des finances et perceptions) auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, Paris (15e).

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 JANVIER

Marché très résistant

Déjà perceptibles au cours des deux précédentes séances, les ventes bénéficiaires se sont sensiblement accrues mardi à la Bourse de Paris. Cependant, elles ont été bien absorbées dans l'ensemble et, à la clôture, l'indicateur instantané n'enregistrait qu'une perte infime de 0,04 %.

Cette forte résistance au lendemain du nouveau plongeon fait par Wall Street peut apparaître assez singulière. En réalité, comme nous l'expliquait un professionnel, le marché de Paris, à l'instar des autres places étrangères, spécule essentiellement à court terme tant les événements, très souvent imprévisibles, rendent impossibles toutes prévisions à un horizon plus lointain. Or il apparaît, sur un plan économique du moins, que le premier semestre sera bon en France, contrairement à ce qui est attendu ailleurs. « Dans ces conditions, *ajoutait notre interlocuteur,* il ne faut pas s'étonner du comportement de notre Bourse. »

En attendant, les valeurs en baisse ces dernier temps ont pris le relais des récentes vedettes de la cote, contribuant ainsi, par ce système de tiroirs, à maintenir les cours à un niveau très satisfaisant.

Les pétroles se sont distingués de même que Rhône-Poulenc. La cotation des actions de Matra reprendra le 22 janvier.

Malgré la nouvelle hausse du dollar, la devise-titre a fléchi : 6,75 F-6,78 F contre 6,69 F-6,82 F.

En légère reprise, à Londres (389,25 dollars l'once contre 388,25 dollars), l'or s'est également un peu redressé à Paris avec le lingot à 73 300 F (+ 110 F). Le napoléon a peu varié : 700,20 F (+ 0,20 F).

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TRÈS FORTE BAISSE DES VENTES DE DIAMANTS EN 1981. – Le groupe De Beers, premier producteur mais aussi premier négociant mondial de diamants (plus de 80 % du marché) a enregistré pour 1981 une très forte baisse de ses ventes de diamants, dont le montant en valeur est tombé à 1 472 millions de dollars (– 46 %). La diminution du chiffre d'affaires exprimé en rands sud-africains est à peine moins forte (– 42 %). Au siège londonien de la De Beers, on attribue cette chute à la politique de stockage menée par le groupe pour stabiliser les prix, qui, autrement, se seraient effondrés face à une offre surabondante et une demande insuffisante.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE. – Cotées jusqu'à présent au hors-cote, les actions de la société seront inscrites à partir du 14 janvier au « hors-cote spécial », ses dirigeants s'étant engagés à publier désormais les informations exigées sur la marche des affaires pour les titres figurant dans ce compartiment.

MOËT-HENNESY. – Un acompte sur dividende de 7 F net (10,50 F avec l'avoir fiscal) sera mis en paiement le 1er février prochain. En 1981 à pareille époque, les actionnaires avaient encaissé un acompte de 6 F.

GROUPE GOLDFIELDS. – Les bénéfices nets des mines appartenant à ce groupe ont atteint 164 millions de rands pour le dernier trimestre de 1981. La progression est de 11,6 % par rapport au troisième trimestre. Elle est imputable à la hausse des cours de l'or exprimés en monnaie sud-africaine, la production ayant diminué de 1 %.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	11 janv.	12 janv.
Valeurs françaises	102,5	102,7
Valeurs étrangères	101,1	99,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	92,9	93

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 13 janv.	15 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	12/1	13/1
1 dollar (en yens)	223,20	223,40

NEW-YORK

Toujours déprimée

Pour la seconde séance consécutive les cours ont baissé mardi à Wall Street. Affectant un très grand nombre de valeurs, le mouvement n'a pas cependant revêtu l'ampleur prise la veille. Les différences de cours dans la majorité des cas ont été indiquées et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 847,69, soit à 2,76 points en dessous de son précédent niveau.

Une forte activité a continué de régner, et 49,8 millions de titres ont changé de mains contre 51,9 millions précédemment.

Manifestement, le marché ne parvient pas à se remettre du grand choc que lui avait causé, voici exactement une semaine, le gonflement brutal et inattendu de la masse monétaire.

Autour du « big board », tout le monde attend avec appréhension les derniers chiffres se rapportant à la première semaine de janvier. A propos de M 1 (les disponibilités monétaires), les pronostics vont bon train et portent sur un accroissement s'échelonnant de 2 à 10 milliards de dollars. Autant dire que nul n'a le sourire et que la perspective d'un resserrement des possibilités de crédit avec une hausse des taux à la clé gèle toutes les initiatives, les plus timorés continuant à se dégager pour limiter d'éventuelles pertes.

Sur 1 867 valeurs traitées, 1 034 ont baissé, 468 ont monté et 365 n'ont pas varié.

VALEURS	Cours du 11 janv.	Cours du 12 janv. 82
Alcoa	25 1/8	24 5/8
A.T.T.	60 5/8	59 5/8
Boeing	21 5/8	21 1/2
Chase Manhattan Bank	54 1/4	54
Du Pont de Nemours	36 18	36 3/8
Eastman Kodak	71 5/8	71 1/8
Exxon	29 7/8	30
Ford	17 1/2	18
General Electric	56 1/2	56 1/4
General Foods	30	30 1/2
General Motors	38 1/4	38 1/4
Goodyear	18 7/8	18 3/4
I.B.M.	56 7 8	57 5/8
I.T.T.	28 3/4	28 1/4
Mobil Oil	23 14	22 7/8
Pfizer	52 5/8	52 5/8
Schlumberger	49 1/8	50 5/8
Texaco	32	31 7/8
U.A.L. Inc.	16 18	15 3/4
Union Carbide	47 1/8	47 1/4
U.S. Steel	28 1/8	27 3/8
Westinghouse	25 1/8	25 1/4
Xerox Corp.	39 1/4	38 3/4

BOURSE DE PARIS 12 JANVIER COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	167	....
Aciers Peugeot	86	87 50
Actibail	120	124 80
Agence Havas	315	315
A.G.F. (St Cent.)	386	396
A.G.P. Vie	2805	2805

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bain C. Monaco	91 50	95
Banania	334	335
Banque Hervet	182 10	180
Banque Hypoth. Eur.	240	240
Banque Nat. Paris	437	441
B.O.I.C.	27 90	28 30
Banque Worms	167 50	166 50
Bénédictine	760	750
Bernard-Moteurs	50	51
Biscuit (Génér.)	388	386

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Viecey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	50	48
Waterman S.A.	167 80	170
Brass. du Maroc	172	172
Brass. Ouest-Afr.	20 20	20

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	126	122
Akzo	62	60

HORS-COTE

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurgique Minière	137	135
Océanic	26 60	6 90 o
Pétrofigaz	448	....
Pronuptia	230	....
Rader For. G.S.P.	7 50	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	75	....
Ufinex	190	....
Voyer S.A.	1 55	....
Rorento NV	369	381 50
S.K.F. (Applic. méc.)	61	....

SICAV

12/1	Émission Frais inclus	Rachat net
Uni-Japon	616 37	588 42
Unirente	1355 68	1311 10
Valorem	255 80	244 20
Worms Investiss.	444 41	424 26

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2000	4,5 % 1973	2000	1983	1975	1999 90
2845	C.N.E. 3 %	2813	2801	2803	2801
475	Air Liquide	461	460 90	462	451 70
350	Als. Superm.	318 50	318	318	316
86	A.L.S.P.I.	89 90	87 80	87 80	89 50
285	Eurafrance	289 50	284		
620	Europe n° 1	615	618		
460	Facom	481	482		
150	Finextel	148 50	148		
121	Fives-Lille	124	124		
240	U.C.B.	138 80	135	132 10	132 30
	Usinor	5 55	5 40	5 40	5 40
	– (obl.)	93 30	93 90	93 90	93 30
	U.T.A.	121 50	117	117	119 20
	Valéo	196	196	195	194 70
250	Du Pont-Nem.	254	250 50	250 50	250
480	Eastman Kodak	490	483 50	484 50	484 90
73	East Rand	66	65	65 50	65
245	Ericsson	286	286	288	282
200	Exxon Corp.	203 50	202	206	206
113	Ford Motors	124	120	119 50	117 60
210	Free State	199	198	200	201
123	Gencor	117 50	117 50	117 50	115 10
375	Gén. Electr.	398	391	391	392 50
240	Gen. Motors	275 50	262 20	265	267
58	Goldfields	58 80	57 10	57 40	57 10
84	Harmony	77	78 20	78 50	78 20
20	Hitachi	20 30	19 75	19 85	20
340	Hoechst Akt.	349	340	340	337
575	Siemens A.G.	593	580	580	572
116	Sony	118 30	113	114	115
380	Unilever	404 60	404 50	404 50	....
83	Un. Min. 1/10	91	88 50	90 50	86 80
285	Unit. Techn.	288 50	286 50	288 20	286 60
210	West Deep	208 50	208	209	212
285	West Hold.	282	277 50	280	280
285	Xerox Corp.	277	263	267 20	267
2 57	Zambia Corp.	2 57	2 50	2 53	2 48

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 769	5 829	5 600	5 950
Allemagne (100 DM)	253 520	253 990	246	258
Belgique (100 F)	14 900	14 909	12 800	13 600
Pays Bas (100 fl.)	231 430	231 840	225	236
Danemark (100 krd)	77 730	77 800	75 500	80 500
Norvège (100 k)	98 900	99 280	96	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 936	10 935	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 925	9 930	....	....
Italie (1 000 lires)	4 742	4 747	4 450	4 850
Suisse (100 fr.)	312 700	312 600	305	318
Suède (100 krs)	103 280	103 550	100	106 500
Autriche (100 sch)	36 210	36 262	35 200	36 800
Espagne (100 pes.)	5 880	5 904	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)	8 776	8 780	7 500	8 500
Canada ($ can 1)	4 864	4 892	4 740	4 970
Japon (100 yens)	2 587	2 607	2 500	2 630

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/1
Or fin (kilo en barre)	73500	74000
Or fin (en lingot)	73190	73300
Pièce française (20 fr)	700	700 20
Pièce française (10 fr)	505	502 10
Pièce suisse (20 fr)	610	610
Pièce latine (20 fr)	565	585
Souverain	665	660
Pièce de 20 dollars	3060	3050
Pièce de 10 dollars	1580	1590
Pièce de 5 dollars	780 50	.....
Pièce de 50 pesos	3302	3300
Pièce de 10 florins	571	575 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 13 janvier 1982 a été tiré à 551 368 exemplaires.

A B C D F G H

La préparation aux élections législatives partielles

Soutiens et retraits dans la 2e circonscription de Paris

Dans la deuxième circonscription de Paris, M. Jacques Dominati, candidat « Républicain d'union » de l'opposition, a reçu le soutien des soixante-deux députés membres du groupe U.D.F.

M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, proteste, dans une question écrite au premier ministre, contre les « agressions graves et répétées » dont auraient été victimes les militants de M. Dominati de la part des militant de M. Dabezies qui « *utilisent des arguments qui sont en opposition totale avec l'image de force tranquille que veut donner le pouvoir* ».

Le Parti des forces nouvelles (extrême droite) a décidé de retirer son candidat, M. Guy Pluvinage, « afin qu'aucune voix ne manque pour vaincre la coalition socialo-communiste incarnée par M. Dabezies ». Il invite à voter pour M. Dominati.

M. Abel Thomas, qui fut suppléant de M. Dominati à l'Assemblée nationale de 1978 à 1981, vient de prendre position en faveur de M. Dabezies, candidat gaulliste de gauche soutenu par le P.S. et le P.C. M. Thomas qui avait rejoint en octobre 1979 le parti radical socialiste (composante de l'U.D.F.) estime que « *son soutien à Pierre Dabezies est moins étonnant et contre-nature que le soutien de Jacques Chirac à Jacques Dominati* ». M. Abel Thomas, qui avait appartenu à la S.F.I.O., avait rompu avec le P.S. en raison de son opposition au programme commun de la gauche.

● *La fédération d'Ile-de-France* du Comité de liaison pour l'action locale et régionale (CLAR) apportera, dans la douzième circonscription de Paris, son soutien à Mme Catherine Bonnet (Eco 82) et dans la deuxième circonscription, à M. Patrick Meyer (sans étiquette), directeur de R.F.M.

● *La Nouvelle Action royaliste* (NAR), qu'anime M. Bertrand Renouvin, « *estiment que MM. Dominati et Peyrefitte comptent parmi les pires représentants de la défunte politique giscardienne et qu'ils défendraient à l'Assemblée des idées particulièrement néfastes* », appelle ses militants à « *faire barrage à ces candidatures* ». Elle « *se félicite tout particulièrement* », en revanche, de la candidature de M. Dabezies dans la deuxième circonscription de Paris. La NAR affirme que ce dernier, soutenu par le P.S. « *défend la meilleure part de l'héritage gaulliste à laquelle les royalistes ne peuvent que souscrire* ».

● *Dans la troisième circonscription de la Marne*, le candidat R.P.R., M. Bruno Bourg-Broc a reçu le soutien de M. Jacques Chaban-Delmas.

● *Le Front national* (extrême droite), que préside M. Jean-Marie Le Pen, a exprimé, mardi 12 janvier, son « indignation » devant les « inégalités » et « illégalité » dont sont victimes, estime-t-il, ses candidats aux élections législatives partielles. Il a dénoncé « *le processus totalitaires qui élimine en fait de toutes consultations populaires les candidats qui n'appartiennent pas aux grands partis* » et conclut : « *La bande des quatre, devenue la bande des deux, conduira un jour à la candidature unique.* »

A Orange

UN COMMANDO PATRONAL S'EN PREND A UNE ENTREPRISE QUI AVAIT DÉPOSÉ SON BILAN.

Avignon. — Quatre P.-D. G. d'entreprises vauclusiennes n'ont pas hésité, mardi 12 janvier, à réaliser un véritable coup de commando contre la société anonyme Concetti, installée à Orange dans le quartier Fourchesvieilles. Cette société de travaux publics, employant une vingtaine de personnes et ne faisant plus ses affaires depuis quelque temps, a déposé son bilan le 28 décembre 1981. De ce fait, les fournisseurs de l'entreprise Concetti ne pouvaient plus être payés.

C'est ce qui a conduit les quatre P.-D. G. d'Orange et d'Avignon à attaquer, avec le concours musclé d'une trentaine de personnes employées dans leurs entreprises, les entrepôts de la sablière dans le quartier Haut-Brian. En un tournemain, les assaillants ont fait main basse sur une imposante quantité de matériel, qu'ils ont emporté, sans coup férir. M. Concetti estime le préjudice subi à 1 million de francs, une somme représentant, selon lui, le double des dettes qu'il n'avait pu honorer. Il a porté plainte auprès des services de police pour vol aggravé, dégradation de propriété et violences. — (Corresp.)

PAS DE POUBELLE INDUSTRIELLE A CORMEILLES

La butte de Cormeilles, dans le Val-d'Oise, ne sera pas transformée en dépôt de déchets industriels. M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement, a demandé au préfet de stopper l'instruction de la demande d'autorisation déposée par la société Lambert. Celle-ci, qui est propriétaire de la carrière, l'une des plus vastes exploitations européennes à ciel ouvert de gypse, voulait la transformer en une immense décharge (*le Monde* du 20 et 27 novembre).

Le projet avait soulevé une vive émotion parmi les habitants des trois communes concernées, les écologistes et les scientifiques. Le ministre de l'environnement demande au conseil général du Val-d'Oise de préciser ses intentions sur l'avenir de la célèbre butte à la fin de l'exploitation de la carrière et s'engage à participer au financement des études nécessaires.

LA GRÈVE CONTINUE AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

La grève du personnel de nettoyage continue au Centre Georges-Pompidou, fermé depuis le dimanche 10 janvier. Les grévistes ont appelé tous les personnels à participer à une réunion générale jeudi 14 janvier à midi, pour appuyer leurs revendications sur l'aménagement des horaires et sur les bas salaires pratiqués par la Prévoyante, société chargée du nettoyage du Centre.

LA VISITE DE M. HAIG EN ÉGYPTE

Le Caire souhaite que Washington joue un «rôle dynamique» dans les négociations sur l'autonomie palestinienne

Correspondance

Le Caire. — Les négociations sur l'autonomie en Cisjordanie et à Gaza ont été au centre de la première journée de la visite du secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, en Egypte. Dès son arrivée à l'aéroport du Caire, M. Haig a été accueilli par le souhait du chef de la diplomatie égyptienne, M. Kamal Hassan Ali, de voir « *les Etats-Unis jouer un rôle plus positif en ce qui concerne les négociations sur l'autonomie* ».

M. Haig a assuré que Le Caire et Washington sont déjà parvenus à un certain nombre de « *vues communes* » et réaffirmé « *la volonté des Etats-Unis de jouer un rôle dans la promotion du processus de paix en faisant progresser les négociations sur l'autonomie* ».

La délégation égyptienne, qui comprenait, outre M. Ali, le général Abou Ghazala, ministre de la défense, et M. Boutros Ghali, ministre d'Etat pour les affaires étrangères, s'est félicitée des propos de M. Haig, soulignant « *le désir des Etats-Unis de jouer un rôle dynamique au cours de la prochaine période* ».

En effet, la diplomatie égyptienne estime que les cent jours qui précèdent le retrait israélien du Sinaï, le 25 avril prochain, seront extrêmement critiques et souhaitent que les Etats-Unis participent à l'opération d'une manière active. Pour l'Egypte, cet apport devra se faire sous forme de pressions directes ou indirectes, afin de débloquer les négociations qui piétinent depuis deux ans et de garantir le retrait de la péninsule.

En ce qui concerne la position égyptienne, elle demeure inchangée et on note même un certain durcissement dû autant à la loi israélienne sur l'annexion du Golan qu'aux perspectives de rétablissement des ponts avec les pays arabes après la récupération du Sinaï. M. Kamal Hassan Ali a réaffirmé, à deux reprises, mardi, devant M. Haig « *la nécessité de parvenir à un accord de principe ayant l'aval des Palestiniens* ». On estime, au Caire, très improbable que les négociations tripartites puissent déboucher sur un accord cadre avant le retrait du Sinaï.

En France

LE P.S. AFFIRME SON SOUTIEN A LA RÉSISTANCE AFGHANE

Le parti socialiste « *mettra les moyens qu'il peut réunir à la disposition de la résistance afghane* », a indiqué, mardi 12 janvier à Paris, M. Jacques Huntzinger, secrétaire national adjoint du P.S. chargé des relations internationales. « *Mais*, a-t-il ajouté, au cours d'une conférence de presse, *l'aide matérielle financière ou humanitaire est du ressort de plusieurs organisations ou administrations* », et, pour sa part, « *le P.S. n'a ni munitions ni hélicoptères* ».

M. Huntzinger a en outre indiqué qu'il avait demandé au ministère des relations extérieures que soient réaffirmés clairement « *les principes qui guident la politique du gouvernement français* » face à la crise afghane.

Le P.S. participera à la manifestation de soutien à la résistance afghane organisée le 20 janvier à Paris par différentes formations ou syndicats (radicaux de gauche, P.S.U., C.F.D.T., FEN, F.O...), pour exprimer « *le lien indissoluble entre combat pour le socialisme et combat pour la liberté* ». Le P.S. réaffirme le « *caractère inacceptable de l'occupation de l'Afghanistan* » et rappelle son refus d'« *une certaine conception d'un socialisme qui avancerait au rythme des chars d'assaut* ».

● « *Ce n'est pas au Nicaragua, c'est aux résistants afghans que la France devrait livrer des armes* », a estimé mardi 12 janvier M. Jean-Marie Daillet, député U.D.F. de la Manche, qui a ajouté : « *Comment peut-on se déclarer solidaire du peuple polonais, comment peut-on tant parler des droits de l'homme et vendre des bateaux de guerre et des hélicoptères « destinés à la police », donc à la répression, au communisme international ?* »

● *Tanzanie : trente-huit victimes au moins dans un naufrage.* — L'agence de presse tanzanienne a annoncé le 13 janvier qu'au moins trente-huit personnes étaient portées disparues après le naufrage d'un ferry sur le lac Victoria. L'accident a eu lieu près de la ville de Musoma. Le bateau qui était autorisé à transporter vingt-cinq personnes avait cinquante personnes à bord au moment du naufrage. — (*A.P.*).

Grâce à Seiko

JAZ SE LANCE SUR LE MARCHÉ AMÉRICAIN

Les accords de coopération signés en avril 1981 entre Matra-Horlogerie et le groupe japonais Hattori (marque Seiko) entrent dans leur phase constructive. Grâce aux réseaux commerciaux de son partenaire nippon, Jaz, une des firmes appartenant à la division horlogère de Matra, va pouvoir, dès le mois de juin prochain, lancer ses produits (montres et réveils à quartz) sur le marché américain (Etats-Unis et Canada). L'annonce vient d'en être simultanément faite à Tokyo et à Paris.

Les prévisions de ventes portent, dans un premier temps, sur trois cent mille montres et cinquante mille réveils, mais, d'après une étude de marché faite par Seiko, Jaz devrait parvenir à vendre outre-Atlantique entre quatre cent mille et cinq cent mille réveils par an et un peu plus d'un million de montres, l'objectif étant de capter de 1 % à 2 % du marché des Etats-Unis. Tous ces produits seront équipés de modules électroniques fournis par Seiko.

Cette opération commerciale est d'une importance considérable pour Jaz, dont la production s'est littéralement effondrée en 1981 (six cent mille pièces seulement ont été fabriquées contre un million trois cent mille, dont quatre cent cinquante mille montres) avec un très lourd déficit de 35 millions de francs à la clé.

Le plan de restructuration de l'entreprise suit son cours. L'année 1982 sera un exercice transitoire, les dirigeants de Jaz ne prévoyant pas de véritable redressement avant 1983.

● *L'évolution des ventes dans le grand commerce* est redevenue positive en 1981, au terme d'un mois de décembre qui a confirmé une progression modérée du volume des ventes, indique mardi 12 janvier un communiqué du centre d'observation économique (C.O.E.) de la chambre de commerce et d'industrie de Paris. A champ comparable, l'évolution, pour l'ensemble de l'année 1981, s'est établie à + 0,8 % contre — 0,4 % en 1980.

Les hypermarchés ont poursuivi leur progression à un rythme ralenti : + 1,5 % en 1981 contre + 2,5 % en 1980. Les grands magasins (0 % contre — 3,4 %) et les magasins populaires (— 0,5 % contre — 1,4 %) se sont stabilisés. La croissance de la vente par correspondance peut être estimée à + 7,0 % en 1981 après + 5,5 % l'année précédente.